TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10548 — 22 PAGES — VENDREDI 29 DÉCEMBRE 1978

LA CONSTITUTION ESPAGNOLE ENTRE EN VIGUEUR

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'Algérie et le Maghreb

Quelles seront les répercussions de la disparition du président Boumediène sur l'équilibre des forces au Maghreb ? Cette question se pose non seulement à Rabat, à Nouakchott et à Tunis, mais aussi à Paris, à Madrid, à Washington et à Moscou. Nul n'ignore en effet le rôle déterminant qu'a joué le chef de l'Etat dans le conflit du Sahara occidental : alors que le peuple algérien ignorait à peu près tout de ce problème, que ses dirigeants étaient partagés ou hésitants, c'est lui qui a recherché l'appui de la nation pour soutenir le Front Polisario. C'est lui encore qui, face aux réactions négatives des capitales voisines, avait modifié la politique maghrébine que l'Algérie suivait depuis son accession *au pouvoir : dans un discours* prononcé le 19 juin 1975, il annonçait que, après avoir œuvré à l'édification du « Maghreb des Etats », il fallait se battre pour le « Maghreb des peuples ».

Les accords tripartites de Madrid du 14 novembre 1975 consacrant le partage du Sahara espagnol entre Rabat et Nouakchott avaient pris de court l'Algérie. Elle s'était alors trouvée isolée au sein du monde arabe, qui, dans son ensemble, et pour des raisons contradictoires, soutenait la thèse de Hassan II. Sa position était meilleure au niveau du continent noir et, n'était la proclamation intempestive de la République arabe sahraouie démocratique, le 27 février 1976, l'Organisation de l'unité africaine aurait reconnu le Front Polisario comme mouvement de libération représentant légitime du peuple sahraoui. Sur la scène internationale, l'Est comme l'Ouest observaient une prudente réserve.

Avec l'opiniâtreté qui le caractérisait, le président Boumediène s'est appliqué jour après jour à mobiliser le peuple algérien et à expliquer à l'extérieur la politique de son pays. Celle-ci peut se résumer ainsi : l'Algérie défend une position de principe, conformément aux chartes et résolutions de l'ONU et de l'O.U.A., en *défendant le droit du peuple* sahraoui à s'autodéterminer. Il démentait que l'Algérie avait des visées expansionnistes et soulignait que si elle avait voulu avoir une porte sur l'Atlantique elle aurait pu l'obtenir pacifiquement quand l'ex-président mauritanien Ould Daddah lui avait proposé d'unifier leurs deux pays. Enfin, il soulignait que l'« expansionnisme marocain » visait à isoler idéologiquement l'Algérie et s'inscrivait dans la stratégie américaine tendant à encourager les régimes modérés dans le monde arabe, ce qui ne l'empêchait pas de rechercher le soutien de Washington contre Rabat.

Depuis, l'Algérie a nettement remonté la pente sur le plan international, où sa thèse a fait du chemin. Elle a amélioré ses relations avec Tunis, comme en témoigne l'hommage que vient de rendre le président Bourguiba au chef de l'Etat défunt en déléguant à Alger son fils, sa femme et le premier ministre, M. Hedi Nouira. Une décrispation s'est produite avec Nouakchott à la suite de la chute de M. Ould Daddah en juillet dernier.

Reste le Maroc. Conformément à la tradition islamique, le roi Hassan II a rappelé que « lorsqu'il s'agit de la maladie ou de la mort, il n'y a pas à se réjouir, même pour un adversaire », et Rabat a présenté ses condoléances. Mais le problème politique demeure, de même que les risques de conflit. C'est ainsi que Rabat, par la voix de son premier ministre, M. Ahmed Osman, a flétri « le comportement agressif, et expansionniste des gouvernants actuels de l'Algérie », tout en exprimant l'espoir qu'ils modifieront la politique suivie. Une telle *possibilité semble exclue* à court terme : étroitement associée aux décisions du président Boumediène, l'équipe en place peut d'autant moins changer de cap que dans le conflit du Sahara occidental le rapport des forces s'est infléchi depuis quelques mois en faveur d'Alger. On ne peut, certes, exclure qu'à plus long terme une solution soit recherchée dans le cadre maghrébin, mais elle sera bien difficile à mettre au point.

(Lire nos informations p. 3 et 4.)

Ajournement possible du système monétaire européen

Paris veut obtenir des garanties sur l'unité du Marché commun agricole

Quand et comment le gouvernement allemand va-t-il réagir à la demande pressante de la France de voir confirmer l'engagement pris, lors du Conseil européen des 4 et 5 décembre, de faciliter un retour progressif à l'unité des prix agricoles, et en particulier d'éliminer, comme le veut Paris, dans l'année qui suivrait leur instauration, les futurs « montants compensatoires » qui viendraient à être créés ? Le différend franco-allemand né à ce sujet peut-il compromettre la mise en place du Système monétaire européen (S.M.E.) prévue pour le 1er janvier ?

Telles sont les questions qu'on se pose à Paris comme à Bruxelles, alors que le gouvernement français apparait décidé à maintenir une vive pression pour obtenir satisfaction. Faute d'une réponse favorable de Bonn, la diplomatie française s'opposera à l'adoption des textes juridiques nécessaires à la mise en œuvre du S.M.E. En tout état de cause il semblait exclu, jeudi 28 décembre, que l'entrée en vigueur de celui-ci puisse avoir lieu à la date prévue.

Le 18 décembre M. Monory, maintenait une « réserve d'attente » sur l'adoption des règlements européens nécessaires à l'instauration du S.M.E. Cette réserve, disait-il ne sera livrée que lorsque les Neuf auront montré leur volonté de concrétiser les engagements pris en matière agricole par les chefs d'Etat et de gouvernement. Dans une salle voisine, M. Méhaignerie précisait comment il entendait que cela soit fait.

La France, expliquait-il a comme souci prioritaire d'éviter qu'il soit instauré de nouveaux montants compensatoires monétaires (M.C.M.). Les M.C.M. qui profitent surtout aux paysans allemands depuis deux ans. Dans le cas où, à la suite d'une modification des parités monétaires à l'intérieur du S.M.E., de tels M.C.M. seraient créés — par exemple à la suite d'une réévaluation du deutschemark — la France demande *qu'il soit dès à présent convenu* que ces M.C.M. seraient obligatoirement et automatiquement supprimés dans un délai maximum d'un an. Dans l'hypothèse d'une réévaluation du deutschemark, cela signifie que cette réévaluation devrait être répercutée dans les douze mois sur lesp rix agricoles ouest-allemands, ceux-ci devant être abaissés d'autant.

Sur le moment, la revendication de M. Méhaignerie ne fut d'aucune manière considérée comme exorbitante par ses collègues. Tout au contraire, ceux-ci commencèrent par réagir favorablement :

Cependant, lorsque M. Méhaignerie invita le conseil à s'exécuter, à savoir à inscrire dans le règlement concernant l'application de l'ECU (« panier » des monnaies des Neuf) au Marché commun agricole un article prévoyant l'élimination automatique des nouveaux MCM, certains Etats membres, en tout cas les Allemands, se dérobèrent. Les ministres se séparèrent, laisasnt les choses en l'état.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 2C.)

Le Japon et le rapprochement sino-américain

Tokyo va livrer une guerre des crédits

La décision de Washington de normaliser ses relations avec Pékin a eu sur les Japonais l'effet d'un coup de fouet. Prévu, certes, l'événement n'était cependant pas attendu si tôt. Les hommes d'affaires et banquiers nippons, inquiets de l'arrivée massive de concurrents de taille sur le marché chinois, sont plus pressés que jamais d'assurer leurs positions. Au demeurant, les Chinois les ont avertis, le 24 décembre, lors de l'inauguration des travaux du complexe sidérurgique de Paoshung, près de Changhaï — complexe qui sera construit avec la coopération de Nippon Steel, — que, désormais, « la concurrence devait jouer pleinement ».

De notre correspondant

Tokyo. — Le problème que doivent résoudre les Japonais est celui des prêts. En avance sur leurs concurrents dans presque tous les domaines, ils n'ont en effet pas une position de pointe dans la « guerre des crédits » que se livrent les banquiers internationaux sur le marché chinois.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 20.)

Vente record d'avions civils dans le monde en 1978

La compagnie Iberia devient le vingtième client de l'Airbus

La compagnie aérienne espagnole Iberia doit conclure, ce jeudi après-midi 28 décembre, l'achat de quatre biréacteurs *moyen-courriers Airbus et confirmer qu'elle réserve, en outre,* quatre options. Cette commande concerne la version B-4 de l'avion européen, capable de transporter jusqu'à deux cent soixante-dix passagers sur environ 5 000 kilomètres.

Iberia devient ainsi la vingtième compagnie cliente du consortium Airbus Industrie et, avec cette commande, le total des ventes du moyen-courrier européen s'élève à cent vingt-trois avions ferme, auxquels il convient d'ajouter cinquante-quatre options. L'année 1978 aura été celle des records de ventes d'avions civils dans le monde.

Le contrat avec Iberia a ceci d'important qu'il émane d'une compagnie appartenant à un pays qui participe à la construction de l'Airbus mais qui n'avait commandé aucun appareil à ce jour. L'Espagne, en effet, par l'intermédiaire de la société CASA (Construccions Aeronauticas S.A.), a rejoint, en avril 1972, le consortium Airbus Industries formé en 1970 par la France et la République fédérale d'Allemagne pour commercialiser le biréacteur, et elle en détient 4,2 % des parts. Iberia est principalement un client des sociétés américaines *Boeing et Douglas, et possède* encore des Caravelle.

L'année 1978 aura été celle de l'Airbus européen, avec un montant record des ventes et avec, surtout, le ralliement de la Grande-Bretagne, qui s'en était tenue à l'écart, à l'accord intergouvernemental de mai 1969 entre Paris et Bonn (*le Monde* du 26 octobre).

Depuis le début de l'année, en effet, le consortium européen a reçu la commande ferme — y compris *celle de la compagnie* espagnole — de soixante-dix exemplaires et des prises d'options pour un total de treize appareils supplémentaires. En 1978, neuf nouvelles compagnies — y compris Iberia — se sont ajoutées aux onze compagnies déjà clientes de l'Airbus et, parmi celles-ci, la compagnie américaine Eastern Airlines qui a commandé, ferme, vingt-trois exemplaires et pris des options sur neuf autres Airbus en précisant, également, qu'elle s'intéressait à la nouvelle version A-310 de l'avion.

En douze mois, durant cette année qui s'achève, le consortium européen aura plus que doublé son carnet de commandes puisque, *au 31 décembre 1977, les contrats* conclus ferme portaient sur cinquante-trois Airbus et un total de quarante et une options, retenues depuis le début de la commercialisation de l'appareil en 1971.

Le score de Boeing

Mais, surtout, ce dont on se réjouit au siège d'Airbus Industrie, c'est que, durant l'année 1978, le consortium européen aura vendu le tiers des avions gros porteurs, à large fuselage dans le monde, et devance ainsi des sociétés américaines aussi puissantes que Douglas ou Lockheed, qui produisent, respectivement, le DC-10 et le Tristar.

Seule, mais cela devient une tradition solidement établie désormais, la société américaine Boeing réalise un meilleur score que le consortium européen avec la vente, au total, de quatre cent soixante-dix-neuf avions de tous ses modèles (1) en 1978, soit une prise de commande double de celle de 1977, où le constructeur de Seattle avait reçu contrat pour deux cent vingt-huit appareils différents.

Ces résultats sont les meilleurs qu'aient jamais enregistrés, en une seule année, les constructeurs d'avions civils dans le monde.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 8.)

(1) Voici, par types d'avion, la répartition des commandes de 1978 (le chiffre entre parenthèses étant le rappel de l'année précédente) : Boeing-707 : 6 (14) ; Boeing-727 : 129 (134) ; Boeing-737 : 137 (38) ; Boeing-747 : 83 (42) ; Boeing-757 : 40, et Boeing-767 : 84 (ces deux derniers modèles n'existaient pas en 1977).

AU JOUR LE JOUR

Un seul être vous manque...

Personne n'est irremplaçable certes, mais il suffit qu'un seul homme rende son dernier souffle, alors qu'il était depuis de longues semaines incapable d'exercer le pouvoir, pour que ce soit l'explosion du soulagement ici, et là le désarroi, la douleur, l'angoisse.

Les exemples, à la fois contradictoires et parallèles, de Franco et de Boumediène montrent à quel point les personnes, en cette fin de siècle, ont pris d'ascendant sur les peuples.

Il n'en faut pas conclure nécessairement à un recul de la démocratie : l'homme qu'on est tenté de croire providentiel a moins de prise qu'on ne le pense sur les événements, mais, au temps du cinéma, de la radio et de la télévision, quand sa voix s'éteint, quand son visage s'efface, c'est pour un temps le vide et le silence de l'histoire.

ROBERT ESCARPIT.

Un entretien avec M. Ian Smith

« L'Europe devrait mettre fin aux sanctions et appuyer les Noirs modérés de Rhodésie »

Président du Centre d'études et d'action européennes (C.E.A.E.) et délégué général aux affaires européennes du mouvement Démocratie chrétienne française, M. Hervé Lavenir a séjourné plusieurs semaines en Rhodésie. Il y a rencontré les principaux dirigeants politiques rhodésiens, et en particulier M. Ian Smith, qui lui a fait les déclarations suivantes, recueillies par M. Loïc Conquer, secrétaire général adjoint du C.E.A.E., à l'intention du « Monde ».

« Votre point de vue sur les problèmes rhodésiens est bien connu en Europe. A-t-il changé à la suite des récents développements ?

— Je ne crois pas que ce point de vue ait été bien compris en France et dans le reste de l'Europe. Mes déclarations ont été souvent déformées par des gens peut-être moins familiers des problèmes rhodésiens que je le suis, après trente ans de politique.

» Depuis l'accord du 3 mars 1978, je ne suis plus qu'un des partenaires du Conseil exécutif, avec une voix égale à celle du chef Chireau, de l'évêque Muzorewa ou du Révérend Sithole, mais je suis convaincu qu'ils partagent dans les grandes lignes mon analyse de la situation rhodésienne.

» Je voudrais vous rappeler, comme l'a d'ailleurs observé une commission du Sénat français en visite ici, que la question primordiale en Rhodésie a été de libéraliser et d'évoluer avec le temps sans ruiner nos magnifiques réalisations. La nature de nos problèmes fondamentaux n'a donc pas changé à la suite du règlement.

— Beaucoup croient aujourd'hui que la situation est irréversible et que votre lutte se poursuit sans espoir, étant donnés le départ des Blancs, la situation économique et la menace militaire...

— La situation est très sérieuse, mais cela ne signifie pas que le destin de la Rhodésie soit déjà arrêté. A l'extérieur, on a tendance à croire que les factions rivales du Front patriotique vont s'entre-déchirer, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que des ruines fumantes et que le conflit s'étende à l'ensemble de l'Afrique australe... Inutile de souligner l'utilité pour certains de telles idées. Indéniablement des Blancs quittent la Rhodésie, mais une certaine proportion reviennent.

» Nous pensons qu'avec la levée des sanctions, la reconnaissance internationale, la diminution de la pression militaire, bref, le retour à la normale, ce problème se résoudra par lui-même. Nos problèmes économiques sont principalement dus à la récession mondiale, aggravée par les sanctions et par le coût de la guerre antiterroriste. Le Front patriotique continue à commettre les plus bestiales atrocités contre les *populations noire et blanche, mais* certains signes montrent qu'un nombre considérable d'insurgés reconnaissent qu'il n'y a plus de raison de continuer la guerre, le principe du gouvernement de la majorité ayant été accepté.

— Quels sont alors les facteurs déterminants de la situation présente ?

— Que le règlement soit un succès, donnant naissance à un Etat pro-occidental, prospère et démocratique, permettant aux *Blancs de contribuer à assurer la* meilleure utilisation de nos ressources agricoles, minières et industrielles, ou que l'avenir soit pire que les exemples réunis du Zaïre, de l'Ouganda et du Biafra, tout sera fonction de facteurs internes et externes.

Propos recueillis par HERVÉ LAVENIR et LOIC CONQUER.

(Lire la suite page 4.)

LA RUCHE DES PEINTRES

Chagall, Soutine et les autres

Paris en 1900. L'Exposition universelle où se montre le modernisme qui va changer la capitale. C'est la Belle Epoque des riches. Plusieurs ouvrages, dont on pourra lire le compte rendu dans « le Monde des livres » page 14, viennent d'être publiés ou republiés. Ils parlent du Paris des grands spectacles, mais aussi de celui des classes laborieuses, du Paris des crimes et des suicides. C'est un tableau en rose et en noir dont on retrouve, grâce à l'exposition que présente le musée Jacquemart-André, les échos à la Ruche des peintres où, soudain, un sang neuf s'était mis à couler.

Un beau jour de l'année 1902, Alfred Boucher tombait sur un arpent de terre sans arbres, aux confins de Paris, près des abattoirs de Vaugirard. Au milieu, une étrange bâtisse circulaire en brique et au toit pointu. Alfred Boucher était sculpteur, portraitiste de rois et de reines en goguette à Paris. Une belle tête d'artiste et d'apôtre. Il était riche mais conscient de la lutte terrible de l'artiste isolé pour survivre. Un rêve fouriériste l'habitait. Il allait créer dans ce terrain vague et dans cette masure, pavillon des vins promis à la démolition après l'exposition internationale qui avait inauguré le vingtième siècle, un phalanstère *d'artistes. L'union engendre la* force.

Le bâtiment se divisait comme un camembert. Dans chaque tranche, on pouvait aménager un atelier qui serait loué pour une somme modique. Au rez-de-chaussée, les sculpteurs, à l'étage les peintres. Et tout en haut, la cuisine *communautaire. Il y eut* quatre-vingts ateliers où artistes et artisans, peintres et poètes, eurent leurs alvéoles. Les candidats étaient si nombreux à la Ruche — ce fut le nom donné par Alfred Boucher — qu'il fallut construire des baraquements sur l'ensemble du terrain que jouxtaient les abattoirs et que fermait la grille du *pavillon de la Femme, récupéré à* l'exposition internationale.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

DÉMOGRAPHIE

Deux ou trois choses que l'on oublie

par YVETTE ROUDY (*)

La sonnerie d'alarme est déclenchée. D'abord faible, le bruit enfle. La France a besoin de bébés ; des appels angoissés montent vers les femmes : il faut faire des enfants. Il y va de notre équilibre démographique, c'est-à-dire social, économique, culturel, politique. Le ton est sans équivoque : moralisateur, alarmiste, autoritaire et même, en écoutant bien, un rien menaçant ; faute de procréer, les femmes seront tenues responsables des catastrophes qui nous guettent.

En clair, il s'agit d'un service civique, national, d'un devoir patriotique. Il faut dire que, après la seconde guerre mondiale, un bébé-boom spectaculaire avait *multiplié* les familles de trois enfants. A partir de 1964, la courbe de la natalité s'est mise à baisser pour se stabiliser autour de 1,8. Or, nous disent ceux-qui-savent-et-nous-alertent, ce chiffre doit absolument remonter, sans quoi, dans un siècle, notre population tombera à 36 millions d'habitants et, à plus court terme, les personnes âgées étant de plus en plus nombreuses, il n'y aura pas assez de forces actives productrices pour les faire vivre. D'où l'appel pour un troisième enfant.

A première vue, le raisonnement est fort et préoccupant. Mais il y a quelque part deux ou trois choses que l'on oublie. Je pensais, pour ma part, que nous étions entrés dans une ère nouvelle de l'humanité, que nous avions quitté pour de bon la période de l'obscurantisme où nous subissions sans broncher les fantaisies de la nature et où nous produisions des bébés par dizaine, répondant ainsi à une angoisse quasi métaphysique des humains : la peur de disparaître.

Pendant des siècles, on a marié les filles dès la puberté afin qu'elles s'emploient à faire fructifier la semence masculine. Données à l'homme comme l'arbre à fruits au jardinier, selon la poétique expression de Napoléon, nous allions de grossesse en accouchement, puis de relevailles en allaitement pour, à peine sorties du cycle, en entamer un autre. Montaigne écrit quelque part qu'il était incapable de dire combien il avait eu d'enfants. Il en venait, il en mourait. Mes deux grands-mères ont eu chacune dix enfants. Il fallait qu'il en soit ainsi car on mourait énormément. Et non seulement les nouveau-nés et les femmes en couches, mais les faibles et les handicapés, et aussi tous ceux que les guerres et les épidémies décimaient massivement, régulièrement.

C'était avant les vaccins et les antibiotiques.

Mais aujourd'hui, tous ces êtres ne sont plus condamnés. Ils forment avec ceux du troisième et du quatrième âge un groupe impressionnant de non-actifs, qui pèsent sur le budget national.

Le problème est là, et il est sérieux. Comment faire vivre tous ces non-productifs dans une société qui, à l'évidence, n'a pas prévu la situation.

Le troisième enfant... Est-ce la solution ? Je ne le crois pas.

Supposons un moment que, finalement convaincus par cette mathématique élémentaire, certains couples produisent ce troisième bébé.

Pour commencer, on peut se demander où il grandira. Il y a de fortes chances pour que ce soit dans un de ces énormes ensembles plantés à la périphérie des grandes villes où rien n'est prévu pour l'accueil des jeunes et où se développent de vrais foyers de délinquance.

Continuons d'imaginer. Une fois grands, que feront ces jeunes ? Auront-ils des emplois ? La crise sera longue et dure, disent les socialistes depuis 1973, et, malheureusement, ils ne se trompent pas. Alors, ce troisième enfant sera-t-il prédestiné à la délinquance et au chômage ? Ce n'est pas tout. Viendra un moment où il vieillira. Qui alors l'entretiendra ? Une nouvelle vague de jeunes, programmés en temps voulu ? Un quatrième enfant peut-être ?

Et quand s'arrêtera l'infernale spirale ? Le raisonnement ne tient pas.

Une remise en cause des droits des femmes

Il ne tient pas, mais il permet de remettre en cause les droits nouveaux que les femmes par leurs luttes avaient arrachés.

● *Le droit à l'emploi est menacé.* Le bruit court qu'il existerait une relation entre le travail des femmes à l'extérieur et leur taux de fécondité. Or, l'exemple hollandais ruine cette affirmation. Aux Pays-Bas, où l'on trouve le plus grand nombre de femmes au foyer, le taux de fécondité est l'un des plus faibles.

Il reste que la mise en cause du droit à l'emploi des femmes, aujourd'hui, en période de fort chômage, a un sens bien précis. Si on réussit à les convaincre qu'elles doivent rentrer chez elles ou tout au moins se contenter d'un travail à *mi-temps* ou à temps partiel, elle allégeront d'autant le chiffre des chômeurs.

Une femme promue ministre de la condition féminine, mère de famille nombreuse, avocate, procède en ce moment au lancement massif, méthodique, d'une vaste campagne nationale, avec tous les moyens dont elle dispose, en faveur du travail à mi-temps, voire du travail à la carte pour les femmes, n'hésitant pas à présenter, pour mieux convaincre, son cas personnel de réussite. Il n'est pas exclu que l'on ressorte du placard l'hypocrite proposition du salaire maternel (hypocrite parce qu'aucun budget national ne pourrait supporter une charge pareille). Tout est bon pour lutter contre l'appel grandissant qu'exerce le travail sur les femmes.

● *Le droit à disposer de soi* (droit à l'interruption volontaire de grossesse — droit à la contraception) est également menacé. Dans un an, la loi 1920, votée par une « Chambre bleu horizon » pénalisant lourdement toute personne soupçonnée d'avoir favorisé un avortement ou d'avoir fait de la publicité en faveur de la contraception, peut fort bien rentrer en vigueur : elle n'est que suspendue.

La loi Veil (votée grâce au soutien des députés de gauche), qui devait organiser l'information sur la contraception et — sous certaines conditions — permettre d'interrompre une grossesse, n'a été que mollement appliquée. Mme Veil a donné la preuve qu'elle était capable de lancer des campagnes de qualité contre le tabac et en faveur de la sécurité routière. Elle ne semble pas avoir mis la même ardeur à faire appliquer sa loi. Pourquoi ?

Et pourtant nos législateurs et nos démographes n'ignorent pas qu'aucune législation, si répressive soit-elle, ne peut influencer durablement la courbe des naissances :

— Entre les deux guerres, sous le régime de la dure loi de 1920, le *taux de natalité est resté obstinément au plus bas.*

— En 1968, le gouvernement roumain a *cru faire remonter* la courbe des naissances en interdisant l'avortement. Après un moment de désarroi, qui a permis la naissance d'un certain nombre de bébés non voulus, les Roumaines ont reconstitué les filiales clandestines et contrôlent à nouveau les naissances. Ainsi donc la production des bébés échappe aux exigences productivistes économiques et politiques. Et j'espère que l'on a le droit de s'en réjouir.

Ajoutons qu'il s'est passé quelque chose d'irréversible chez les femmes, ces temps derniers. Elles sont aujourd'hui de plus en plus capables d'imaginer ce que peut être la liberté et elles ont compris qu'en l'état actuel de notre société la première condition en était un vrai métier avec un salaire bien à soi.

Bâtir un autre monde

Pour faire face aux vrais problèmes que pose le nouvel équilibre (ou faut-il dire « déséquilibre » ?) démographique, il faut chercher autre chose que le troisième enfant. Ne faut-il pas rechercher d'autres modes de prélèvement des prestations sociales ? Ne faut-il pas au bout du compte un autre mode de redistribution des richesses, un autre mode de production ? Notre monde bouge énormément. Des déséquilibres s'ensuivent. Nous avons aujourd'hui les moyens — grâce à la révolution technologique — de monter des usines entièrement automatiques et on ne le fait pas parce qu'il faut bien conserver des emplois.

Il faut de toute urgence changer l'organisation du travail. Le taylorisme fondé sur la rentabilité maximum n'est plus supportable. Aucun ouvrier ne peut plus accepter d'être réduit à l'état de machine. Il faut aussi réduire la journée de travail pour tous, sans diminution de salaire. La journée de six heures libérerait hommes et femmes plus tôt et les deux parents trouveraient le temps de vivre une vie de famille mieux équilibrée. Mais il faut faire plus.

Nous avons besoin de vivre au milieu d'une nature mieux respectée où l'équilibre psychique et économique des habitants le serait aussi. Nous avons besoin de lieux où se brasseraient naturellement des générations qui s'ignorent aujourd'hui Ces nouveaux cadres de vie exigeraient la création de quantité d'emplois nouveaux : des aides ménagères, des aides soignantes pour les personnes âgées, handicapées, pour les familles en difficulté. Mais aussi des animateurs de loisirs et de sports formés pour réapprendre aux gens isolés à vivre ensemble.

Nous avons besoin d'un monde meilleur, plus humain, d'une organisation moins technocratique des choses, plus soucieuse de solidarité. Ce nouveau monde se dessine déjà dans certains pays de l'Europe du Nord où la démocratie a quelques longueurs d'avance sur nous.

Dans un pareil monde, si différent de celui d'aujourd'hui, un troisième enfant, pourquoi pas ? Dès l'instant où ce sera par plaisir et non par devoir, fût-il civique.

(*) Secrétaire nationale du P.S.

Le débat est politique

par DOMINIQUE BIDOU (*)

La liberté du choix du nombre de ses enfants suppose l'absence de contraintes susceptibles de modifier les souhaits profonds des parents. Contraintes d'ordre financier, d'organisation du temps (durée du travail, des transports, etc.), et de l'espace (habitat, éloignement domicile-travail, etc.), d'équipements, de santé et de contrôle des naissances.

Pour pallier l'absence d'une politique globale de la famille, les pouvoirs publics manipulent les prestations familiales — nécessaires pour alléger les contraintes financières, — substituant ainsi à leur caractère social celui d'une incitation à un certain comportement.

Pour justifier un tel détournement, divers arguments sont utilisés :

— Le chantage à la retraite, basé sur une réduction supposée de la proportion d'actifs. La réponse à cet argument a été donnée notamment par Evelyne Sullerot, dans son récent rapport (1) devant le Conseil économique et social : « On pense généralement que si le nombre des naissances diminue, la proportion des personnes d'âge actif (20-65 ans) diminuera, à terme. Or, il n'en est rien. Cette proportion n'est pas affectée par la stagnation non plus que par la baisse du nombre des naissances ».

— Autre argument, plus sérieux à première vue : la croissance démographique accélère le renouvellement relatif de la population active, favorisant ainsi son adaptation aux besoins. L'expérience récente nous enseigne que cette potentialité n'est pas aisément utilisable. Les « classes pleines » de l'après-guerre arrivent en force à l'âge actif depuis quelques années, et l'on nous répète chaque jour que l'offre de main-d'œuvre ne correspond pas à la demande ; et le chômage touche en priorité les jeunes...

En réalité, cette querelle donne un arrière-goût d'esprit de domination. Le dynamisme démographique serait nécessaire à la France pour continuer à jouer un rôle dans le monde. A défaut, la forte fécondité d'autres peuples constituerait une menace pour notre « nation » et son indépendance (curieuse conception de « l'indépendance nationale », qui tend à régler notre fécondité sur celle des autres !).

N'y a-t-il pas assez à faire chez nous, pour vouloir à tout prix s'imposer au monde ? Une mutation rapide de notre société est imposée par la fin de la révolution industrielle et par les limites retrouvées des ressources naturelles. *Inventons cette société* en fonction de notre génie propre, tout en restant ouverts aux apports extérieurs. Attelons-nous à cette tâche, mais pourquoi vouloir imposer nos solutions ? Si celles-ci sont intéressantes, nul doute qu'elles seront reprises par d'autres. La vraie qualité n'a pas besoin de quantité pour s'imposer; les peuples les plus heureux et les plus influents ne sont pas forcément les plus nombreux.

Le débat « démographique » couvre au fond un débat politique, car l'organisation de la société dépend largement de sa structure démographique. La simple question de la répartition des ressources entre actifs et inactifs, par exemple, se pose différemment selon que ces derniers sont « jeunes » ou « vieux ». Dans le premier cas, une part importante de la charge est assumée directement par la famille ; dans le second, le douloureux appel à la *solidarité* financière (prélèvements pour l'assurance vieillesse notamment) est nécessaire.

D'une manière générale, il faut bien accepter que la croissance de notre population, si elle reprenait, ne pourrait être indéfinie, et qu'une stabilisation interviendrait nécessairement un jour. L'âge moyen au décès étant assez élevé, et devant, espérons-le, continuer à s'accroître, cette stabilisation ne peut qu'entraîner un vieillissement de la population.

Il est sans doute possible de repousser l'échéance sur la ou les générations futures (merci pour elles...), mais aucun argument sérieux ne l'impose. Une nouvelle pyramide des âges exigera tôt ou tard des changements profonds dans l'organisation de la société (distribution du travail et des ressources, rôle des « jeunes » et des « vieux », etc.). Il s'agit donc bien d'un problème politique, au sens plein du terme. Pour Valéry Giscard d'Estaing, « l'avenir démographique de notre pays est au-dessus des discussions des partis ». Faut-il en déduire que les partis n'ont pas à traiter des vrais problèmes ? Curieuse conception de la démocratie !

(1) Séances des 27 et 28 juin 1978.

(*) Expert-démographe, ancien candidat « Paris-écologie 78 » aux élections législatives.

Répliques à... Michel Debré

L'article de M. Michel Debré (« le Monde » du 14 décembre) « Pour un Grenelle des familles » a suscité diverses réactions chez nos lecteurs... et lectrices.

« Et vous ne faites rien, messieurs ! »

De Mme Florence Vidal, de Boulogne (92) :

La natalité française chute dangereusement, rappelle pour la énième fois Michel Debré. Ignorant, sans doute, que les femmes jouent un rôle non négligeable dans la procréation, il s'adresse exclusivement — sélectivement — aux mâles légiférants de la nation. Leur reprochant leur inertie, leur impuissance, il les apostrophe en ces termes : « *Et vous ne faites rien, messieurs !* »

Et d'adjurer ces messieurs de prendre des mesures, d'en annuler d'autres, de décréter, de réglementer. Qu'ils imposent, par exemple, aux hommes français en âge de procréer de lire trois fois le *Journal officiel* à leur compagne avant de se livrer à certains ébats. D'enthousiasme, les femmes leur feront des nichées de petits marmots.

M. Debré, croyez-vous vraiment que les femmes vont avaler votre pilule procréatrice ? Si vous preniez la peine de vous renseigner un peu sur la psychologie féminine, vous découvririez que les femmes modernes n'adhèrent pas à vos stéréotypes qui datent de Cro-Magnon ou de 1880. Elles ont évolué, les femmes. Avant de concevoir un enfant, elles se posent des questions sur la reproduction. Elles se demandent si elles ont envie de *vous* reproduire, à travers des fils qui feront les lois, qui feront la loi ; de *se* reproduire à travers des filles qui subiront votre loi.

Donner la vie à un enfant, c'est lui faire un cadeau. Actuellement, ce cadeau est plutôt empoisonné. Mais la vie pourrait être un beau cadeau. Alors, « faites, messieurs ». Faites participer les femmes à la vie politique française. Faites-leur savoir que vous vous opposerez à toute discrimination dans le travail. Faites-leur la promesse de ne pas abandonner financièrement ou affectivement votre progéniture (les hommes volages et irresponsables abondent...). Faites-leur la grâce de les considérer comme des égales et non comme de simples femelles reproductrices. Faites tout cela et nous vous trouverons séduisants. Séduisants au point d'avoir envie de vous et de faire avec vous les enfants de l'avenir.

Un soutien... en paroles

De M. Roger Monnin, président pendant vingt-cinq ans de l'Union nationale des caisses d'allocations familiales puis de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale.

Chacun croit au dévouement de M. Debré à la cause de la démographie française et, comme en France la démographie passe par la famille, à son soutien de la cause des familles...

Soutien en paroles seulement, car il est facile, mais peu honnête intellectuellement, de critiquer la politique familiale de ses successeurs lorsque l'on a fait bien pis, quand on était au pouvoir.

L'UNAF a recherché des dates... et a publié dans son bulletin de liaison ce qui suit :

« *Jusqu'au 31 décembre 1958, le taux des cotisations des allocations familiales est de 16,75 %.*

» *Le 1er janvier 1959, il passe à 14,25 % (ordonnance du 4 février 1959). M. Michel Debré est devenu premier ministre le 8 janvier.*

» *Le 1er janvier 1962, il tombe à 13,50 % (décret du 30 décembre 1961). M. Debré est toujours premier ministre.*

» *Le 1er octobre 1967, il chute à 11,50 % (décret du 20 septembre 1967). M. Debré est redevenu ministre des finances depuis le 7 avril 1967.*

» *Le 1er octobre 1970, il n'est plus que de 10,50 % (décret du 20 juillet 1970). M. Debré n'est plus ministre des finances, mais siège au gouvernement comme ministre d'Etat chargé de la défense nationale.* »

C'est assez éloquent dans sa précision.

Ayant été moi-même pendant vingt-cinq ans président de l'Union nationale des caisses d'allocations familiales, puis de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale, j'ai vécu le drame de la chute de nos ressources pour les familles, d'année en année.

Lorsque M. Debré n'a plus été ministre, j'ai demandé à le voir. Il m'a reçu et m'a expliqué que ça ne pouvait plus durer, que G. Pompidou, alors premier ministre du général de Gaulle, ne comprenait pas bien les problèmes familiaux et leur incidence sur la démographie. « *Faites une note,* m'a-t-il dit, *nous irons la porter au général.* » J'ai fait une courte note sur l'évolution ci-dessus.

Lorsque M. Debré l'a vue et approuvée, il m'a dit : « *Très bien, envoyez-la au général, je ne peux le déranger pour la porter avec vous.* »

Ce que j'ai fait... mais je n'ai jamais eu de réponse.

Alors, lorsque M. Debré nous dit la nécessité d'une politique familiale, je me demande pourquoi il n'en a pas poursuivi une lorsqu'il le pouvait.

Ah ! ces hommes politiques !

Sont-ils jamais convaincus de quoi que ce soit au point de s'engager à fond ?

Telles sont les remarques que m'inspire un article qui m'a irrité.

Tourner la page

De M. Guy Lefebvre, de Boulogne-sur-Mer.

Bien sûr, la France a besoin d'enfants, mais quand on a entre vingt et trente ans, une bonne formation professionnelle ou intellectuelle et qu'on est chômeur sans avenir parce que partout la machine remplace l'homme, on ne peut en conscience faire des enfants pour un futur où le travailleur sera de moins en moins nécessaire...

On peut toutefois atténuer cette situation par diverses mesures, mais depuis vingt ans que les amis de M. Debré sont au pouvoir qu'ont-ils fait pour dégager de l'emploi ? Sont-ils prêts à interdire, par exemple, tous les cumuls bien connus dans les milieux dirigeants actuels ?

Notre économie est chancelante, mais la majorité a laissé l'étranger la dominer et jouer ainsi sur l'emploi. Il y a dans ma ville une industrie vitale pour le pays et sa défense nationale, celle des ferro-alliages. Elle est en faillite, reprise de justesse mais pour un temps limité, et mille cinquante ouvriers et cadres sont licenciés... eux non plus ne feront pas d'enfants. Qui domine cette entreprise ? Le géant de l'acier américain : U.S. Steel... Qui, Monsieur Debré, a permis à U.S. Steel de dominer une telle industrie chez nous ?

Pour faire face aux difficultés actuelles et aider les jeunes foyers, il faut mettre en jeu toutes les ressources du pays. Le R.P.R. est-il prêt à stopper le jeu mortel sur les monnaies des hommes d'argent et à demander l'indignité nationale pour ceux qui trahissent leur pays en mettant en Suisse une fortune gagnée chez nous... Chiche, Monsieur Debré...

Vous voulez davantage d'enfants pour la France, et vous avez raison, mais en même temps vous défendez les nationalismes qui ont accumulé des millions de cadavres sur toutes les frontières d'Europe, cadavres de braves gens qui n'avaient aucune raison de se haïr et qu'on a dressés les uns contre les autres.

Or, au moment où, pour la première fois, on propose à ces braves gens d'unir leurs voix pour désigner ensemble un même Parlement, événement sans précédent dans l'histoire, vous êtes contre... Attiser les vieilles rancunes et s'accrocher à un passé sanglant, voilà qui n'est pas fait pour rassurer les futurs chefs de famille... Il faut tourner la page Monsieur Debré, travailler à tout ce qui rapproche les hommes au lieu de les séparer, c'est de cette façon-là qu'on peut servir et aimer la France.

APRÈS LA MORT DE HOUARI BOUMEDIÈNE

Le dernier hommage du peuple algérien

De nos envoyés spéciaux

Alger. — Un catafalque couvert de fleurs et dominé par un immense drapeau algérien. Et puis, figés dans un impressionnant garde-à-vous, quatre officiers représentant les trois armes. Inlassablement, mercredi après-midi, entre deux flashes d'information ou deux versets du Coran, la télévision algérienne est revenue sur cette image fixe, volontairement dépouillée. Houari Boumediène n'aimait ni le faste ni les excès du protocole. La simplicité a donc prévalu dans ce grand salon du Palais du peuple où a été placé provisoirement le cercueil contenant la dépouille du chef d'Etat algérien.

C'est là que, mercredi en fin de matinée, précédé par les motards de la gendarmerie, un banal fourgon gris clair était arrivé de l'hôpital Mustapha après un bien court voyage. C'est là que vont se succéder pendant deux jours les visites d'hommage. Après les personnalités algériennes venues se recueillir mercredi après-midi devant le corps du président, l'accès du palais est autorisé ce jeudi matin aux délégations étrangères puis, dès midi, au peuple algérien. C'est de là enfin que partira, vendredi, le cortège officiel vers le cimetière blanc et vert de Dar-El-Alia, plus précisément vers le carré des martyrs de la révolution. Houari Boumediène sera inhumé à proximité immédiate de la tombe de l'émir Abdelkader et de celles de Didouche Mourad et Larbi Ben M'Hidi, deux héros de la révolution algérienne. I. est vraisemblable d'ailleurs que ces obsèques, après la cérémonie religieuse célébrée à la mosquée de la grande place des Martyrs à Alger, seront l'occasion d'une immense manifestation populaire. Mais peut-être pas un de ces débordements de foule énorme, incontrôlable, comparable à ce qui s'était passé lors des obsèques de Nasser en Egypte. Car les autorités algériennes paraissent soucieuses d'en garder parfaitement le contrôle. Le contraste est frappant entre la longue et lente agonie du président, où tout a paru se figer pendant des semaines, et l'enchaînement très rapide des événements dès que la mort est survenue.

Un visage fiévreux

En quelques heures, tout a été accompli : l'annonce de la mort à 8 heures précises, dans un communiqué très bref, le transfert du corps à 11 heures et à midi la réunion de l'Assemblée nationale populaire au cours de laquelle a été constatée la « vacance définitive » du pouvoir. Une demi-heure plus tard intervenait la nomination, à titre intérimaire, ainsi que le veut la Constitution, du nouveau président de la République, M. Rabah Bitat. Manifestement, on voulait aller vite pour éviter toute prolongation du vide institutionnel. Ce qui s'est passé à Alger mercredi faisait penser à un film subitement accéléré. Non pas que l'annonce de la mort du chef de l'Etat ait, au moins en début de matinée, provoqué un véritable choc. Personne ne doutait plus ici, d'une issue fatale. Non pas, à l'inverse, que cette nouvelle n'ait suscité aucune émotion, bien au contraire. Mais la mort de Houari Boumediène, à la fois attendue et redoutée, car ouvrant nécessairement une période délicate, a laissé la population algéroise, et probablement le peuple algérien, dans une situation curieuse, à mi-chemin entre la tentation de faire comme si de rien n'était et l'envie, au moins pour les militants, de manifester leur peine et leur inquiétude. De là cette impression aux premières heures de la matinée, d'une indifférence générale, d'un jour de travail presque comme les autres, même si toutes les discussions portaient évidemment sur la disparition du président.

Brusquement la capitale en deuil a pris en fin de matinée un tout autre visage — fiévreux — contrastant avec le calme du début. A partir de 10 heures mercredi, les groupes se sont spontanément formés dans les principales rues de la ville. Organisant des cortèges ces groupes — des jeunes en majorité, lycéens et étudiants, — parfois très nerveux, ont commencé à manifester dans le centre ville *« leur soutien à la révolution »*. Scandant des slogans politiques : *« Djeich, Chaab Houari Boumediène »* (armée, peuple, Houari Boumediène), *« Houari Boumediène notre président »*, *« Houari Boumediène toujours vivant »*, *« Armée et peuple contre la réaction »*, *« la charte nationale, testament de Boumediène »*, *« le peuple et l'armée avec la révolution et contre la réaction »*, ou religieux : *« Il n'y a de divinités que Dieu et Mahomet et son prophète »*, *« Dieu est grand »*, brandissant des banderoles et des photographies de Houari Boumediène, ces manifestants, plusieurs milliers en début d'après-midi, ont pendant plusieurs heures bloqué partiellement les rues du centre ville, notamment dans le quartier des facultés. Le moindre des paradoxes n'est d'ailleurs pas que ces manifestants aient obligé, parfois violemment, les commerçants à fermer boutique quand les autorités, elles, par la voie de la radio-télévision, les invitaient au contraire *« à rester ouverts et à travailler normalement »*.

La population, en fait, n'a eu à aucun moment le moyen de faire sien cet événement, de le prendre en charge, de manifester sa douleur et son attachement au président. Les autorités ne lui en ont pas laissé le temps, craignant sans doute des débordements et des provocations. Un millier de personnes seulement avaient eu la possibilité de se rassembler devant les portes de l'hôpital Mustapha lorsque le fourgon, transportant le corps du président, l'a quitté pour se rendre quelques centaines de mètres plus loin au Palais du peuple. Des scènes pénibles se sont alors déroulées. Des femmes ont poussé les traditionnels you-you et quelques-unes, se dévoilant et se griffant le visage, ont été prises de véritables crises d'hystérie sous l'œil réprobateur d'un grand nombre de témoins. Des ambulances du Croissant-Rouge ont dû intervenir, sirènes hurlantes, pour évacuer certaines des manifestantes qui s'étaient évanouies.

Plus haut devant les grilles du Palais du peuple, l'ancien palais d'été des gouverneurs généraux de l'Algérie qui sert depuis l'indépendance de résidence aux hôtes de marque étrangers, des habitants du quartier, venus en voisins des immeubles et des bureaux proches, se sont également rassemblés. Des jeunes agitaient des portraits du président, parfois découpés dans de vieux journaux et collés à la hâte sur des plaquettes de bois. Les militantes de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) scandaient des slogans du haut des terrasses de la villa Joly qui fait face au Palais du peuple. Mais, là encore, d'importantes forces de police ont contenu la foule puis l'on invitée à se disperser. Dès la fin de la matinée, les abords du palais étaient totalement dégagés et la circulation automobile avait repris.

En fait, la grande majorité des Algérois ont suivi de chez eux les événements de la matinée, retransmis en direct par la télévision, et notamment la séance solennelle de l'Assemblée nationale.

L'hommage de M. Rabah Bitat

Celle-ci, initialement prévue à 11 h. 30, a débuté à 12 h. 10. La salle était trop petite pour accueillir, outre les députés, les membres du Conseil de la révolution et du gouvernement, les responsables de l appareil central du parti, les secrétaires des organisations de masse, une délégation d'officiers supérieurs de l'armée nationale populaire et les conseillers à la présidence, les plus proches collaborateurs du chef de l'Etat. La réunion n'a duré que vingt minutes. Elle a été ouverte par M. Rabah Bitat, président de la Chambre.

Très ému, parfois interrompu par des sanglots contenus, il a rendu hommage au chef de l'Etat disparu et a proclamé que son œuvre serait poursuivie. Il a cédé la parole au ministre de la santé, M. Saïd Aït Messaoudene. Celui-ci a donné lecture du constat de décès contresigné par huit médecins algériens. Le président de la commission juridique de l'Assemblée, M. Metatlah, lui a succédé à la tribune pour lire l'article 117 de la Constitution (voir encadré ci-joint) et a annoncé que, conformément à la loi fondamentale, M. Rabah Bitat devenait pour quarante-cinq jours chef de l'Etat algérien. Ce dernier a alors confié l'Assemblée au vice-président de l'A.P.N., M. Djelloul Melaïka, puis il a repris la parole pour demander aux *djounouds* (soldats), aux travailleurs, aux paysans et aux jeunes de *« l'assister dans sa tâche et de lui faire confiance »*.

« Je suis convaincu, a-t-il dit, *qu'il n'est pas besoin de faire appel au sens des responsabilités de chacun car les semaines douloureuses que nous venons de vivre ont déjà montré clairement le très haut degré de conscience et la pleine maturité de notre peuple. »* Il a demandé au pays de continuer à travailler afin que la production ne diminue pas et que le plan ne prenne pas de retard. *« C'est la meilleure façon,* a-t-il affirmé, *de montrer que nous entendons poursuivre l'œuvre du disparu. »*

« Vous connaissez tous la complexité de toute période transitoire, a dit aussi M. Rabah Bitat, *surtout dans un pays dont les institutions nouvellement forgées n'ont pas encore été mises en place d'une manière définitive. Or voici qu'elles sont confrontées à cette épreuve douloureuse qu'impose le destin. Mais, quelles que soient les difficultés des tâches qui nous attendent, nous disposons d'une Constitution déterminant les voies et moyens d'aboutir dans la clarté à l'élection des organes de direction du pays. »*

Nombreux étaient sur les bancs de l'Assemblée ceux qui ne pouvaient cacher leurs larmes. Tous se sont ensuite rendus au Palais du peuple pour s'incliner et se recueillir devant le corps du président. C'est au colonel Bencherif, membre du Conseil de la révolution, ministre de l'environnement et de l'hydraulique, qu'est revenu le soin de dire la prière rituelle, la fatiha. Chacun a signé ensuite le registre des condoléances.

Mercredi après-midi, tandis qu'arrivaient à Alger les premières délégations officielles et, notamment, le commandant Khouldi Al Hamidi, représentant le gouvernement libyen, le Conseil de la révolution se réunissait pour la première fois sous la présidence de M. Rabah Bitat. A l'issue de cette séance de travail, le Conseil a lancé un long et solennel appel (voir ci-contre) au peuple algérien, qui est largement diffusé par tous les organes d'information.

El Moudjahid a publié ce jeudi matin une première page en forme d'affiche présentant une immense photo du chef de l'Etat surmontée sur toute la largeur de la page d'un énorme titre : *« L'Algérie pleure le président Houari Boumediène »*. La page est bordée d'un large cadre noir. Tout le numéro est consacré à la vie et à l'œuvre du disparu et au compte rendu des cérémonies de mercredi.

Le déroulement des événements prouve que les autorités ont prévu dans les moindres détails les obsèques du chef de l'Etat. Pourront-elles cependant contenir vendredi, jour saint pour les musulmans, la foule qui voudra rendre un dernier hommage à un homme qui s'identifie depuis quinze ans au destin du pays ? Le cortège funèbre doit, en effet, traverser toute la ville vendredi en fin de matinée pour gagner, à partir du Palais du peuple, la grande mosquée de la place des Martyrs, au pied de la Casbah, et de là se rendre au cimetière de Dar-El-Alia situé à une dizaine de kilomètres du centre-ville, en direction de l'aéroport.

DANIEL JUNQUA.
PIERRE GEORGES.

Les pouvoirs du président par intérim

L'article 117 de la Constitution, lu par M. Metatlah, président de la commission juridique de l'Assemblée populaire nationale au cours de la séance solenelle, qui a constaté la vacance du pouvoir, précise entre autres que « le président de l'Assemblée populaire nationale ne peut être candidat à la présidence de la République » *et qu'*« un congrès extraordinaire du parti est convoqué pour désigner le candidat à la présidence de la République ».

Le président de la République élu accomplit son mandat conformément à l'article 108 de la Constitution (1).

L'article 118 prévoit, par ailleurs, que « le gouvernement en fonction au moment du décès ou de la démission du président de la République ne peut être dissous ou remanié jusqu'à l'entrée en fonctions du nouveau président de la République ».

Pendant les quarante-cinq jours d'intérim, le chef de l'Etat n'a pas le droit de nommer un vice-président ou un premier ministre si ces postes ne sont pas pourvus, ce qui est le cas actuellement. Il ne dispose pas du droit de grâce et ne peut consulter le peuple par référendum. Il ne peut pas non plus dissoudre l'Assemblée nationale. Enfin il ne peut décréter l'état d'exception, la mobilisation générale ou la guerre qu'avec l'approbation de l'Assemblée populaire nationale ; la direction politique du parti, en l'occurrence le Conseil de la révolution, ayant été préalablement consultées.

M. Rabah Bitat pourra, en revanche, signer la loi de finances et même recevoir les lettres de créance des quelque quinze ambassadeurs qui attendent depuis plusieurs mois la possibilité de les présenter. Incarnant « l'unité de direction politique du parti et de l'Etat » *(article III de la Constitution), il préside naturellement le Conseil de la révolution.*

On a remarqué cependant qu'il n'avait pas prêté le serment prévu à l'article 110, dans lequel le président de la République s'engage notamment « à respecter et glorifier la religion islamique, à respecter et défendre la charte nationale, la Constitution et toutes les lois de la République et à respecter le caractère irréversible du choix pour le socialisme ».

(1) Celui-ci stipule que la durée du mandat présidentiel est de six ans et que le chef de l'Etat est rééligible.

Le Conseil de la révolution s'engage à poursuivre l'action entreprise à l'intérieur et à l'extérieur

Le Conseil de la révolution a tenu mercredi 27 décembre dans l'après-midi sa première réunion sous la présidence de M. Rabah Bitat, nouveau chef de l'Etat, pour une période de quarante-cinq jours. A l'issue de cette séance de travail, un appel a été lancé au peuple algérien. Après avoir rendu longuement hommage au président Boumediène, les auteurs de ce texte prennent l'engagement de poursuivre l'action entreprise par le disparu tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Déjà le 3 décembre, le conseil de la révolution s'était adressé au pays pour proclamer son attachement aux « *conquêtes* » et aux « *options* » de la révolution algérienne. Celle-ci, avait-il affirmé, a atteint « *un point de non-retour* ». L'appel publié mercredi se situe dans la même ligne :

« Peuple algérien...

» Houari Boumediène, fils du peuple, et guide de la révolution, est mort à son poste, édifiant une société de justice et de prospérité à travers une révolution dont l'idéologie s'inspire des composants de notre peuple, de sa civilisation, de son histoire séculaire et de ses grands sacrifices... Il s'est éteint après avoir réalisé ses objectifs d'édification d'un Etat socialiste, l'Etat des institutions populaires, un Etat qui survive aux hommes...

» Grâce à sa sagesse et à sa clairvoyance, notre révolution a pu, au cours de cette courte étape, mener la bataille des nationalisations, récupérer ses richesses nationales et éliminer la mainmise étrangère sur l'économie nationale... Ce faisant, son objectif était de susciter l'éclosion d'une réalité nouvelle reposant sur des relations nouvelles incarnées par des révolutions agraire, économique et culturelle...

» La révolutio na dépassé le front de l'Algérie pour soutenir par la force du verbe et des armes, par l'appui matériel et moral, tous les hommes libres dans le monde, en Afrique, en Asie et en Amérique latine...

» L'histoire retiendra que le président Boumediène a porté haut l'étendard de notre révolution sur la scène internationale. Il a été le porte-parole fidèle de tous les opprimés, appelant à un monde régi par la justice et d'où serait bannie toute forme d'exploitation...

» Peuple algérien !

» Nous avons parcouru avec le président défunt de longues étapes sur la voie de l'édification et du progrès. Nous avons pris l'engagement de défendre les acquis et les réalisations de la révolution socialiste. Nous sommes pleinement confiants que la détermination des masses ne sera pas altérée par les événements, quelle que soit leur importance... Fidèles à leurs sentiments, poursuivant leur marche, ces masses puiseront dans l'épreuve et les expériences davantage de confiance, de clairvoyance et d'action militante. Le meilleur moyen de perpétuer le souvenir de notre grand dirigeant est de continuer son œuvre de consolidation d'une société démocratique socialiste, en conformité avec l'esprit de la charte nationale... Le mot d'ordre de la révolution restera la continuité en vue de la concrétisation du progrès, la consolidation des fondements de l'identité nationale et de ses composantes essentielles et la fidélité au principe de la révolution sur le plan international.

» Puisse Dieu recevoir l'âme du défunt dans sa miséricorde et lui ouvrir les portes du paradis ! »

BEYROUTH : risques de rupture d'équilibre dans le monde arabe

De notre correspondant

Beyrouth. — La disparition du président Boumediène est ressentie dans le Machrek comme un événement de nature à modifier l'équilibre des forces dans le monde arabe. Les observateurs pensent en effet que si les informations en provenance d'Europe occidentale, concernant un probable infléchissement de la politique algérienne dans un sens moins militant, se confirmaient, l'équilibre des forces à l'intérieur du Front de la fermeté s'en trouverait modifié. Cela rejaillirait sur les rapports entre ce Front et les « modérés réalistes », dont le chef de file est l'Arabie Saoudite.

Le président Boumediène avait, rappelle-t-on, joué personnellement un rôle actif au dernier sommet du Front de la fermeté à Damas, en faveur d'une alliance stratégique avec l'Union soviétique. Il suffirait que l'Algérie, sans renier sa politique, se montre plus passive pour que le rapport de forces à l'intérieur de ce Front soit changé. — L. G.

● AU CAIRE, le président Sadate a décrété une semaine de deuil national, adressé un message de condoléances à la famille du président algérien et rendu hommage à Houari Boumediène pour l'aide militaire qu'il apporta à l'Egypte pendant la guerre d'octobre 1973.

● A TRIPOLI, un deuil de quarante jours a été décrété sur l'ensemble du territoire libyen.

● A NOUAKCHOTT, la radio mauritanienne a consacré une large place au décès du président sans toutefois faire de commentaires politiques.

● A AMMAN le gouvernement jordanien a décrété un deuil d'une semaine.

● A DJIBOUTI, les drapeaux ont été mis en berne pour trois jours sur l'ensemble des bâtiments publics.

Le peuple d'Algérie peut être sûr que l'U.R.S.S. restera toujours son ami fidèle

déclarent MM. Brejnev et Kossyguine

MM. Brejnev et Kossyguine ont adressé mercredi 27 décembre « *leurs profondes condoléances au Conseil de la révolution, à l'Assemblée nationale, au gouvernement, au F.L.N. et à tout le peple algérien, à l'occasion du décès du président Boumediène* ». Le message souligne notamment que « *l'U.R.S.S. confirme l'orientation invariable de sa politique en faveur du développement de l'amitié fraternelle et de la coopération avec la République démocratique populaire d'Algérie* ». « *Le peuple d'Algérie*, déclare encore le message, *peut être sûr que l'Union soviétique restera toujours son ami fidèle* ».

La *Pravda* rend également hommage ce jeudi au président Boumediène « *leader d'un pays ami avec lequel l'Union soviétique a noué des liens de large coopération* ».

D'Europe orientale, des messages de condoléances ont été envoyés par les chefs d'Etat polonais, hongrois, tchécoslovaque.

● A WASHINGTON, le président Carter a souligné mercredi le rôle du président Boumediène dans la création et le renforcement d'une Algérie indépendante. Dans une déclaration publiée par la Maison Blanche, le président Carter affirme que « *le peuple algérien a perdu un dirigeant dont le monde se souviendra longtemps* ».

● *A Londres*, la reine Elizabeth et le premier ministre britannique ont adressé, mercredi, un message de condoléances. Dans son message au président de l'Assemblée nationale algérienne, M. Bitat, M. Callaghan écrit notamment que « *le peuple algérien a perdu un chef qui jouait un rôle de premier plan dans les affaires mondiales* ».

● *A Belgrade*, le président Tito a adressé des télégrammes de condoléances au Conseil de la Révolution algérienne et à Mme Boumediène. Dans le premier, il se déclare « *profondément bouleversé* » par la mort du président Boumediène « *leader de la Révolution algérienne, et homme d'Etat éminent, grand combattant pour la libération du colonialisme et champion de la politique de non-alignement* ».

● *A New-York*, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a assuré M. Bouteflika, dans un télégramme, de « *sa tristesse profonde* » à la suite de la mort du président de l'Algérie, et évoqué son « *rôle éminent* ».

● *A Bruxelles*, MM. Roy Jenkins, président de la Commission européenne, et Claude Cheysson, commissaire chargé des problèmes du développement, ont adressé leurs condoléances aux autorités algériennes.

Des messages de condoléances ont été également adressés par le roi Juan Carlos, le chancelier Schmidt, M. Henri Simonet, ministre belge des affaires étrangères, M. Trudeau, premier ministre canadien, le chah d'Iran, l'empereur Hiro Hito, M. Carlos Romulo, ministre philippin des affaires étrangères, le président de la République indienne M. Neelam Sanjiva Reddy.

Des messages sont également parvenus de plusieurs pays africains, notamment la Côte-d'Ivoire, le Zaïre, le Mali, la Guinée, le Kenya, Madagascar. — (*A.P., Reuter, UPI*).

AFRIQUE

Après la mort de Houari Boumediène

La France partage l'émotion et la peine de l'Algérie

affirme M. Raymond Barre

M. Raymond Barre a adressé, mercredi 27 décembre, un message à M. Rabah Bitat, président par intérim, dans lequel il déclare : *« La disparition du président Boumediène, qui avait consacré toute son énergie à faire de l'Algérie un des partenaires principaux de la vie internationale, constitue pour votre pays et son peuple une lourde épreuve.*

» La France, unie par de multiples liens à l'Algérie, partage son émotion et sa peine. Dans ces circonstances douloureuses, je tiens, au nom du gouvernement français, et en mon nom propre, à vous exprimer ma profonde tristesse. »

De son côté, M. Jean François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, a déclaré, à Koweït où il accomplit une visite :

« Avec Houari Boumediène disparaît une personnalité marquante du monde arabe et un grand homme d'Etat algérien, qui a conduit l'Algérie, avec une autorité reconnue, sur la voie de son développement.

» Il avait choisi, après les temps d'épreuve, de maintenir les liens de coopération avec la France. Le voyage du président de la République en Algérie, en 1975, avait confirmé la volonté de la France de s'engager elle aussi sur cette voie. Tout récemment, de l'avion qui le ramenait pour la dernière fois en Algérie, le président Boumediène réaffirmait son désir d'imprimer à la coopération franco-algérienne un élan nouveau. »

● L'U.D.F. a, d'autre part, envoyé un télégramme à M. Rabah Bitat pour lui exprimer ses *« très sincères condoléances »*.

● M. JACQUES CHIRAC a adressé un télégramme à M. Mohamed Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie à Paris, dans lequel il s'est dit *« profondément attristé par le décès du président Boumediène »*.

● LE PARTI SOCIALISTE FRANÇAIS a publié une déclaration qui affirme notamment : *« Le parti socialiste français, conscient de l'importance de l'Algérie pour notre pays et sensible aux préoccupations de la communauté algérienne en France, salue la mémoire du président Boumediène, confiant dans les qualités du peuple algérien pour poursuivre l'œuvre entreprise. »*

● LE MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE a déclaré *« s'associer au deuil du peuple algérien »*.

● M. GEORGES MARCHAIS, dans un message adressé mercredi à la direction centrale du F.L.N., a rendu hommage à *« cet homme d'Etat respecté »* qui *« avait su acquérir à travers le monde une grande autorité »*, et dans lequel il avait trouvé *« un partisan convaincu et actif d'une coopération féconde et amicale entre la France et l'Algérie »*.

● LA C.G.T. a rendu hommage *« au grand dirigeant algérien »* et salué l' *« action militante de cet homme d'Etat pour la libération des peuples et une coopération entre les Etats basée sur l'égalité et la justice »*.

● M. EDMOND MAIRE, secrétaire général de la C.F.D.T., a adressé à M. Rabah Bitat un télégramme d'hommage au président Boumediène.

● M. GEORGES GORSE, ancien ambassadeur de France à Alger, a déclaré mercredi que le président Boumediène serait *« beaucoup plus regretté qu'il n'aura été aimé de son vivant »*.

● L'ASSOCIATION DE SOLIDARITE FRANCO-ARABE (1) a publié enfin un communiqué affirmant que la mort du président Boumediène *« est une grande perte pour l'Algérie, pour le tiers-monde et pour tous les peuples épris de liberté et de dignité »*.

(1) 12, rue Augereau, Paris.

CHEZ SAADI AU SALON DJAB DANS LES RUELLES DE LA GOUTTE-D'OR...

Ils sont tous arrivés plus tôt. Le quartier de la Goutte-d'Or s'éveille à peine. Les camions de primeurs de retour des halles de Rungis bloquent encore le carrefour. Début de matinée grise. Les premiers prévenus se sont groupés chez Saadi ou dans le restaurant d'en face, rue de Chartres. Au Salon Djab, le coiffeur s'arrête de peigner pour s'essuyer les yeux. Les employés de Katib, le boucher, écoutent, sur le transistor, une musique disco en guise d'oraison funèbre, entre deux bulletins d'informations.

« A Alger, la radio a annoncé la nouvelle avec une prière en arabe. » Ici, les Algériens de Paris ont appris la mort *« du président »* sur les postes périphériques français. *« Notre éloignement nous pèse plus un jour comme celui-ci »*, explique Mohamed Boulftat, le chauffeur de taxi. Le quartier, ce matin, est tout entier algérien : les commerçants tunisiens et marocains sont venus murmurer des condoléances chez Saadi, à l'heure du café.

A la Goutte-d'Or, les larmes et les prières n'ont pas le même goût. Malgré les accolades de ceux qui continuent d'arriver chez Saadi. *« Avec de l'argent, j'aurais pris le premier avion. »* Mohammed regrette de ne pouvoir retourner à Alger se mêler à la foule des cérémonies funéraires, au cimetière des martyrs de la révolution, discuter avec sa famille, tenter de comprendre la raison du silence officiel sur la maladie et l'agonie de *« cette tête dure de Boumediène »*. *« Ici, nous n'avons rien su,* explique Kader. *Le service de l'immigration, l'Amicale des Algériens en Europe n'ont rien dit. Pourtant, c'est le parti... »*

Au rez-de-chaussée du 5 de la rue Affre, les responsables de l' « Amicale » arrivent les uns après les autres, en larmes, déjà en vêtements de deuil. Eux aussi maudissent la musique gaie qui entoure, en France, l'annonce radiophonique de *« la mort du leader arabe »*. *« Une perte terrible : c'est de Gaulle qui disait que notre président était un militaire et un homme politique averti. »*

Abdelkader Madi, responsable des affaires sociales de la région parisienne, raconte comment il a été prévenu pendant la nuit. D'autres hommes pénètrent dans le local. Embrassades. *« C'était comme mon père »*, affirme un étudiant. Déjà, on prépare les cérémonies religieuses de la journée. Une secrétaire, secouée de sanglots, rédige le premier communiqué. *« Les immigrés ressentent ce deuil plus douloureusement que sur le sol natal,* dit M. Madi. *Houari Boumediène nous comprenait plus qu'aucun autre. »*

D'autres Algériens, dans la rue, ajoutent que Houari Boumediène a eu tort de ne pas désigner son dauphin, de ne pas indiquer le nom de son préféré dans « le conseil des cinq ». *« Que pouvons-nous faire ? Comment voterons-nous ? Nous ne savons rien de ce qui se passe. »* Aucune directive. Le silence. Plus pesant à Paris qu'à Alger où, malgré le mutisme officiel, *« la population comprendra d'instinct »*. — P. Bg.

Rhodésie

Un entretien avec M. Ian Smith

(Suite de la première page.)

Le premier élément sera la détermination du gouvernement intérimaire à mener une politique intérieure très prudente, et donc non spectaculaire, qui, vraisemblablement, ne satisfera pleinement aucune section importante de la communauté rhodésienne. Ici, nous sommes bien sûr aidés par le fait que l'immense majorité des Blancs et des Noirs ne désirent pas de révolution violente, mais plutôt un compromis pacifique leur permettant de continuer leur existence quotidienne libérés de la crainte et des brutalités associées au Front patriotique

» Le second élément sera l'attitude des puissances occidentales. Je regrette d'avoir à dire que le résultat de la politique occidentale actuelle, particulièrement l'implication anglo-américaine, est d'encourager le Front patriotique à croire que sa tactique de terreur est acceptée par le reste du monde. Bien que le Conseil exécutif ait continuellement répété que N'komo et Mugabé sont libres de revenir en paix et de se soumettre au verdict populaire exprimé par des élections justes, libres et démocratiques, ils ont tous deux refusé de le faire. Je vous laisse le soin de deviner leurs raisons. Il est clair cependant que la Grande-Bretagne et l'Amérique ont le pouvoir de les obliger à être raisonnables ; il reste à voir si les Anglo-Américains sont déterminés à le faire.

— L'accord du 3 mars n'a pas conduit jusqu'à présent à une amélioration de la situation militaire, et un règlement pacifique semble plus éloigné que jamais. Comment expliquez-vous cela ?

— L'attitude du monde extérieur depuis la signature de l'accord a encouragé les extrémistes du Front patriotique, qui savent qu'ils ne sont pas approuvés par l'immense majorité des Rhodésiens de toutes races et craignent, dès lors, d'affronter des élections libres et justes. D'incroyables efforts ont donc été faits pour saboter le pouvoir du gouvernement intérimaire sur le pays, et nous devons nous attendre que cela continuera jusqu'à ce qu'il soit clair que ni les nations occidentales ni les Rhodésiens ne seront influencés par la violence.

» Cependant, nous continuons à croire que, si des pressions étaient exercées contre les extrémistes en faveur d'une solution pro-occidentale modérée, un règlement complet serait vite obtenu. C'est pourquoi nous avons soigneusement fait la différence entre une conférence réunissant toutes les parties afin de persuader le Front pariotique de nous rejoindre et une conférence dont le but ne serait autre que d'imposer le Front patriotique au peuple de Rhodésie.

— Que fait concrètement le gouvernement intérimaire ?

— J'ai déjà souligné la nécessité pour le gouvernement intérimaire de tracer une ligne entre les demandes politiques contradictoires. On oublie souvent à l'étranger que la nouvelle Constitution ne peut avoir d'effet légal que si elle est approuvée par l'électorat blanc actuel, qui, naturellement, veut être assuré que ses droits seront garantis sous la nouvelle législation. D'un autre côté, les Noirs, les membres du Conseil exécutif en particulier, doivent démontrer aux masses noires que le règlement est honnête et que le gouvernement par la majorité est proche.

» En conséquence de quoi le gouvernement intérimaire a supprimé virtuellement toutes législations et pratiques qui pourraient être qualifiées de discriminatoires, tout en démontrant aux Blancs et aux minorités raciales que les structures économiques et sociales de base qui ont amené la Rhodésie à un stade relativement élevé pour l'Afrique ne seront pas changées radicalement. Je reconnais cependant que le gouvernement intérimaire devrait agir de façon plus effective et présenter un front plus uni que par le passé.

— Le règlement interne n'a pas été accueilli favorablement par les pays occidentaux. Comment l'expliquez-vous ?

— Lorsque j'ai accepté l'accord Kissinger, en septembre 1976, j'ai consenti à introduire la règle de la majorité en échange de certaines garanties d'appui politique, l'abolition des sanctions, etc., par les puissances occidentales. Mais les Etats extrémistes en Afrique étant revenus sur leur acquiescement antérieur, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis refusèrent ensuite d'honorer leurs engagements. L'objectif réel du plan ultérieur de règlement anglo-américain était de désorganiser nos magnifiques forces de sécurité et de faire passer le contrôle de la loi et de l'ordre aux mains des terroristes du Front patriotique. tique ».

» Le règlement intérieur demeure ouvert à quiconque accepte de négocier la paix. En reconnaissant le principe du pouvoir de la majorité tout en établissant un gouvernement intérimaire multi-racial pour faire passer ce principe dans les faits, il a, en réalité, marqué un clivage entre les résultats à obtenir par la démocratie et le respect des droits de l'homme et, d'autre part, ce qu'apporterait la libération révolutionnaire et violente, telle qu'elle est proclamée par les Etats extrémistes d'Afrique. La sincérité des puissances occidentales est ainsi mise à l'épreuve. Je continue à espérer que leur attitude sera déterminée par ce qui correspond clairement aux intérêts de la population de notre pays, et non par le désir de courtiser d'autres puissances ou superpuissances.

« Nos ennemis veulent chasser les Blancs occidentaux et dominer les Noirs »

— Vos adversaires affirment que le règlement intérieur n'est qu'une tentative de maintenir le colonialisme...

— Il y a plusieurs formes de colonialisme. Si vous pensez à la présence des Blancs en Afrique, leur influence, en dépit de certains méfaits, a constitué un immense bienfait pour les Noirs, qui, en général, le reconnaissent bien volontiers. Désormais, sous la règle de la majorité, il s'agit de permettre aux Rhodésiens blancs de demeurer citoyens à part entière de leur propre pays, exactement, par exemple, comme les citoyens finlandais d'origine et de langue suédoises, qui ont, en tant que tels, des droits officiellement reconnus en Finlande. Quant au colonialisme proprement dit, c'est-à-dire la domination par une métropole étrangère, nous sommes depuis longtemps anticolonialistes. Après tout, quelle différence faites-vous entre les Américains d'origine européenne rejetant la domination de l'Angleterre et nous-mêmes, Africains d'origine européenne, qui faisons la même chose ?

» En réalité, nos ennemis, qui sont aussi ceux de l'Europe, ne cherchent pas à mettre fin au colonialisme, ce qui, dans leur bouche, n'est qu'un mot. Ils veulent chasser les Blancs occidentaux pour prendre leur place et dominer les Noirs, afin d'établir chez eux le colonialisme marxiste, dans la perspective de leur stratégie mondiale.

» Je répète que les intentions du gouvernement intérimaire sont de donner des droits égaux à toutes nos populations, de quelque race qu'elles soient, de manière à leur permettre de vivre en paix, dans le progrès et l'indépendance véritables.

— Comment voyez-vous, dans ses grandes lignes, l'avenir de l'Afrique ? Comment voyez-vous se développer ses relations avec l'Europe ?

— Il est toujours difficile de prévoir l'avenir. Pourtant, certains éléments se dessinent déjà, en ce qui concerne le rôle futur des Blancs en Afrique. En premier lieu, la plupart des Noirs aspirent à progresser sur tous les plans, ce qui implique la présence de Blancs en Afrique, à tout le moins pour un temps considérable. Les Noirs attendent aussi des Blancs, quels qu'ils soient, qu'ils s'identifient avec les pays dans lesquels ils sont au travail et même, le cas échéant, à s'en considérer comme des citoyens. Ou bien les Blancs pourront rester et, si besoin est, être rejoints par d'autres, pour travailler à développer l'Afrique, ou bien celle-ci s'effrondrera dans la misère et le chaos avant d'être prise en main par l'impérialisme marxiste. Il y aura donc, soit une présence blanche occidentale, soit un nouvel impérialisme : la question est de savoir ce qui correspond le mieux aux intérêts du continent.

» En ce qui concerne les relations entre l'Afrique et l'Europe, plusieurs points évidents s'imposent à l'esprit. Disposant de ressources minérales et agricoles très considérables, particulièrement dans la moitié sud du continent, et ayant besoin d'importer de la technologie, il est naturel que l'Afrique développe avec l'Europe des relations plus étroites d'échanges et de coopération. Politiquement, la puissance croissante du Marché commun est un facteur d'importance inappréciable pour la stabilité et le progrès, qu'il s'agisse d'œuvrer dans l'esprit de la convention de Lomé ou d'autres accords conçus en vue de contrecarrer les plans de Moscou visant à écarter l'Europe et l'Ouest en général de l'accès aux matières premières du continent. Il est de fait aussi que nombreux sont parmi les chefs politiques noirs les plus responsables ceux qui ont été élevés dans les traditions occidentales et qui ont d'étroites relations personnelles avec leurs homologues en Europe. L'appui qu'ils ont reçu de la Communauté européenne est l'un des quelques éléments qui agissent en faveur de la stabilité, de la continuité et du progrès dans un continent très troublé.

« La France devrait chercher à mieux s'informer »

— En quoi l'Europe pourrait-elle intervenir pour favoriser un règlement du problème rhodésien ?

— Elle est déjà le principal partenaire des pays en développement. Elle seule est effectivement en mesure d'aider l'Afrique à progresser dans la liberté. C'est pourquoi il est nécessaire pour l'Europe de résister à toute tentative, de la part des superpuissances, de partage du continent en sphères d'influence et nécessaire aussi pour elle de cesser de soutenir ses propres ennemis, comme elle n'a que trop souvent tenté de le faire. Cela, maints hommes d'Etat africains l'ont déjà déploré. Courtiser ses ennemis, ce n'est pas le moyen de renforcer la position des Africains modérés et responsables et de mériter leur confiance. C'est parce que les vues de ceux-ci sont généralement partagées par la grande majorité des populations africaines que ces dirigeants ont à faire face à tant de mouvements de subversion inspirés de l'extérieur.

» En ce qui concerne la Rhodésie, l'Europe devrait donner tout son appui aux Noirs modérés, avec lesquels je suis parvenu à un accord. Maintenant que le pouvoir va être dévolu à un gouvernement élu par la majorité des Rhodésiens de toutes races, l'Europe devrait mettre fin aux sanctions. Celles-ci ont d'ailleurs été bien plus dommageables pour les Noirs que pou rles Blancs et n'ont servi qu'à décourager en partie certaines bonnes volontés.

» Tant par la coopération qu'elle a instaurée avec de nombreux pays d'Afrique et par ses étroites relations avec leurs dirigeants, que par le rôle qu'elle joue dans la Communauté européenne, la France est en fait la puissance européenne la plus ouverte sur l'Afrique. Elle seule pouvait prendre des mesures telles que l'envoi de parachutistes à Kolwezi. Elle a de nombreux amis, Noirs et Blancs, en Afrique, qui, tout naturellement, attendent d'elle appui et compréhension.

» Mais est-elle bien au fait des réalités rhodésiennes ? Je ne le crois pas. Des hommes d'Etat tels que les présidents Houphouët-Boigny et Senghor, tel aussi que le président Sekou Touré — qui considère les Rhodésiens blancs et les Sud-Africains d'origine européenne comme d'authentiques Africains, — semblent avoir mieux compris la situation. Si la France estimait devoir faire quelque chose à l'égard du problème rhodésien, ce serait à mon sens en cherchant d'abord à mieux s'informer, officiellement ou officieusement.

— Depuis votre retour des Etats-Unis, comment voyez-vous la situation diplomatique se développer pour la Rhodésie ?

— Quoique la visite de l'évêque Muzorewa, du révérend Sithole, du chef Chirau et de moi-même aux Etats-Unis ait été présentée en partie par la presse internationale comme n'étant pas parvenue à changer la politique de l'administration Carter, nous pensons en fait que la conférence de tous les partis aura lieu dans des conditions bien différentes. Nous avons réussi à démontrer au Sénat américain, à la Chambre des représentants, à la presse et au public qu'il y a deux aspects du conflit rhodésien, et cela est essentiel pour établir la vérité. Nos récentes opérations militaires en Zambie et au Mozambique ont également démontré que, contrairement à ce qui est cru si souvent à l'extérieur, nous avons, comme je l'ai dit en répondant aux questions précédentes, les moyens et la détermination nécessaires pour faire face à toute menace militaire.

» Dans ces conditions, le conseil exécutif s'est senti à même d'accepter l'invitation à une conférence de tous les partis, sans préalables, puisque son objet ne sera plus de livrer les Rhodésiens de toutes races aux assassins du Front patriotique, mais bien de persuader Nkomo et Mugabe de revenir en paix et de participer à des élections libres et vraiment démocratiques.

» Si une solution globale aux problèmes rhodésiens peut être trouvée, cela sera, en outre, à l'avantage de tous les autres pays en Afrique australe. Nous espérons donc qu'une conférence de tous les partis, permettant à certains leaders de garder leur dignité tout en changeant de politique, conduira au rétablissement de relations normales avec tous nos voisins.

» Des difficultés sont, bien sûr, inévitables lors d'une telle conférence. Le conseil exécutif est résolu à éviter une répétition de la sordide conférence de Genève, voici deux ans, qui dégénéra en un spectacle peu édifiant de pseudo-apaisement sous une présidence britannique partiale et lâche. Nous poursuivrons donc l'ouvrage du gouvernement intérimaire pendant la durée de la conférence, c'est-à-dire en mettant en œuvre la récente décision d'abolir toute discrimination raciale, en apportant les touches finales à la nouvelle constitution fondée sur la règle de la majorité et en préparant les élections démocratiques — dont la date a été modifiée pour des raisons techniques — pour faire apparaître un gouvernement de la majorité. Simultanément, nous poursuivrons nos efforts militaires et politiques en vue d'un cessez-le-feu.

» Ainsi, en résumé, la signification de la visite du conseil exécutif aux Etats-Unis ne doit pas être trouvée dans quelque changement que ce soit apporté à la politique du gouvernement intérimaire, mais bien dans les conditions nouvelles qui permettent à une conférence de tous les partis d'avoir lieu désormais. Comme le gouvernement français a fait connaître son appui à une telle conférence, nous savons que l'influence de la France s'exercera dorénavant en vue d'assurer équilibre, loyauté et une issue rapide et positive à cette conférence.

— Comment pensez-vous que les raids en Zambie affecteront la situation ?

— Il est difficile de prévoir les réactions d'autrui. Il est de fait, cependant, que le Front patriotique a toujours été divisé sur des bases tribales, personnelles et idéologiques, et que ces divisions ont trouvé leur expression dans les attitudes divergentes adoptées par ses soutiens de la « ligne de front ». J'ai déjà souligné que notre puissance militaire tend à être sous-estimée en Europe et en Afrique, et il n'est pas mauvais pour certains d'être rappelés aux réalités.

» En ce qui concerne la possibilité que les Anglo-Américains et les Soviétiques engagent un nouveau tournoi de rivalité pour les faveurs de Nkomo et Mugabe, nous verrons. Il serait tout à fait sinistre qu'un appui soviétique accru à ces derniers n'amenât pas les pays occidentaux à réviser leurs politiques. Si, d'autre part, l'Ouest parvient à persuader Nkomo et Mugabe d'abandonner leurs tentatives pour prendre le pouvoir par la force, alors les chances de succès d'une conférence de tous les partis seront beaucoup plus grandes.

» Je note, toutefois, que le gouvernement français a, semble-t-il, condamné nos opérations militaires. De toute évidence il doit y avoir quelque confusion au Quai d'Orsay, puisque nous avons répété et répété maintes fois que nous n'avons pas d'intentions agressives en quoi que ce soit à l'égard de la Zambie ou de quelque autre de nos voisins, et que nos opérations préventives n'ont d'autre objet que de protéger les civils noirs et blancs contre les brutalités du Front patriotique. L'histoire française la plus récente est, de plus, pleine d'exemples d'actions menées par la France pour protéger ses ressortissants de la même façon ; entre autres, la courageuse opération de sauvetage menée par la Légion étrangère pour les écoliers capturés à Djibouti et emmenés en Somalie par des terroristes en février 1976 et l'action militaire consécutive qui fut ordonnée par le président Giscard d'Estaing. Je crois savoir que l'opinion française a chaudement approuvé cette action contre des terroristes criminels déguisés en mouvement de libération. »

Propos recueillis par
HERVÉ LAVENIR
et LOIC CONQUER.

n avec M. Ian Sm

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. FRANÇOIS-PONCET DANS LES ÉTATS PÉTROLIERS DU GOLFE

La France doit faire face à une compétitio n économique sévère

Abou-Dhabi. — Dans ses relations avec les pays pétroliers du Golfe, la diplomatie française entend donner la primauté au politique sur l'économique. Telle est du moins la signification accordée à la visite officielle que M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, vient de faire, du 25 au 28 décembre, au Koweït et à Abou-Dhabi. Ainsi les entretiens qui se sont déroulés le 26 décembre avec l'émir du Koweït, le cheikh Jaber El Ahmed, et le jeudi 28 décembre, avec le président des Emirats arabes unis, le cheikh Zayed, ont surtout porté sur la situation au Proche-Orient, et particulièrement au Liban et en Iran. La rencontre qui devait avoir lieu le 29 décembre lors d'une escale à Ryad, avec le ministre saoudien des affaires étrangères, a été annulée, le prince Saoud devant assister aux obsèques du président Boumediène.

De notre envoyé spécial

Le ministre français s'est félicité de la durée et de la qualité de son entreveue avec l'émir du Koweït.

Ce pays, qui participe pour 36 millions de dollars au financement de la Force arabe de dissuasion, en principe chargée de maintenir l'ordre au Liban (et dont les principaux effectifs sont syriens), a des positions « très voisines » de celles de la France. Soutenant la politique du président libanais Sarkis sans enthousiasme excessif, les responsables du Koweït semblent par ailleurs très préoccupés par la situation en Iran. Ces mêmes préoccupations sont partagées par les dirigeants d'Abou-Dhabi, qui ont accueilli M. François-Poncet avec chaleur et manifesté leur désir d'établir avec Paris des relations politiques suivies tout en portant une appréciation très positive sur la politique française.

Les relations commerciales

Cette approche moins mercantile coïncide avec le tarissement des grandes affaires. Toutefois le souci de ne pas donner l'impression de faire la course aux contrats n'a pas complètement escamoté les aspects économiques. Au cours d'entretiens avec les responsables de ministères techniques du Koweït (pétrole et finances), M. François-Poncet a évoqué la récente hausse, trop importante à ses yeux, du prix du pétrole. Les Koweïtiens ont fait valoir les propres intérêts des pays producteurs, tout en laissant entendre que, en cas de rupture de la production pétrolière iranienne, leur pays pourrait accroître l'extraction du brut (la portant de 2 à 3 millions de barils par jour, soit de 100 à 150 millions de tonnes par an).

Il a aussi été question d'un renforcement des relations commerciales entre les deux puissances pétrolières et la France. D'un côté, au Koweït la position française est faible : les achats de pétrole ne représentent qu'environ 2 millions de tonnes et la colonie française atteint seulement cinq cents personnes. Dans ce même pays, qui a soif de consommer, il serait sans doute intéressant de développer un courant plus important de ventes de produits agro-alimentaires et d'équipement ménager. La commission mixte franco-koweïtienne se réunirait durant le premier semestre de 1979. Des lignes d'action ont été définies, mais les entreprises françaises se heurtent de plus en plus, notamment dans le domaine de la construction et des travaux publics, à la concurrence de firmes d'Extrême-Orient (sud-coréennes, indiennes ou pakistanaises).

En revanche, à Abou-Dhabi, les liens sont plus étroits (11 millions de tonnes de brut, deux mille Français contre deux cents en 1972, et soixante-dix sociétés présentes). Mais ici aussi, la compétition est sévère : les parts de marché dans les émirats ont, en 1977, été de 20 % pour le Japon, 16 % pour la Grande-Bretagne, 10,5 % pour les Etats-Unis, 9,2 % pour l'Allemagne fédérale, 4,4 % pour l'Inde, 3,6 % pour l'Italie et 2,8 % pour la France (pourcentage inférieur à celui enregistré au Koweït, soit 5,2 %).

Il n'a guère été question, semble-t-il, de l'aggravation de la facture pétrolière pour les pays pauvres et des remèdes possibles, mais plutôt des chances d'une coopération triangulaire qui, souhaitée par la France, n'est guère en faveur dans les Etats pétroliers. Ceux-ci entendent, pour des raisons politiques, garder un caractère bilatéral à leur aide au tiers-monde. Le Koweït, qui mène des actions dans ce domaine depuis 1953, a consacré à l'aide au développement 1,4 milliard de dollars en 1977, soit 10 % de son produit national brut. De leur côté, les Emirats ont affecté à cette fin 1,3 milliard, soit 11 % de leur P.N.B. (1).

Les questions culturelles n'ont pas été oubliées. Ainsi le projet déjà ancien de création à Paris d'un institut du monde arabe a reçu un accord favorable et une contribution financière lui sera fournie. Au Koweït, le français pourrait être choisi comme langue à option au même titre que l'anglais.

MICHEL BOYER.

(1) L'aide au tiers-monde des pays de l'OPEP s'est élevée, selon le comité d'aide au développement de l'O.C.D.E., à 5,7 milliards de dollars en 1977, soit 2 % de leur P.N.B. global.

A la Jamaïque

SEPT CHEFS D'ÉTAT OU DE GOUVERNEMENT PARTICIPENT A UNE CONFÉRENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT

Runaway-Bay (Jamaïque) (*A.P., UPI*). — Sept chefs d'Etat ou de gouvernement ont, ce jeudi 28 décembre et vendredi 29, des entretiens non officiels à la Jamaïque, à l'invitation du premier ministre, M. Manley.

Les conversations porteront sur le développement, le nouvel ordre économique mondial et la possibilité de faire redémarrer le dialogue nord-sud amorcé à la conférence de Paris en 1975-77.

Le Canada et le Venezuela, qui coprésidaient la conférence de Paris, sont représentés par le premier ministre, M. Trudeau, et par le président de la République, M. Carlos Andres Perez. Ont également accepté l'invitation de M. Manley, le général Obasanjo, chef de l'Etat du Nigeria, le chancelier Schmidt, et les premiers ministres australien et norvégien, MM. Fraser et Nordli.

ASIE

Cambodge

UN GROUPE DE JOURNALISTES ET D'AGENTS DE VOYAGE ÉTRANGERS A VISITÉ ANGKOR-VAT

Le premier voyage organisé à Angkor depuis le changement de régime au Cambodge a eu lieu mercredi 27 décembre. Une quarantaine de personnes, parties de Bangkok — journalistes et agents de voyage — ont effectué cette « première », organisée par les autorités de Phnom-Penh et une compagnie privée thaïlandaise dirigée par le général Chatichai Choonhavan, ancien ministre des affaires étrangères. La visite des temples, fermés par la guerre depuis 1970, devrait être possible prochainement pour les touristes. Il leur en coûtera 225 dollars pour un voyage en avion d'une journée. Seuls les titulaires de passeports vietnamiens, taïwanais, sud-coréens, israéliens et sud-africains ne sont pas admis.

Après avoir été retenus trois heures à l'aéroport, les journalistes étrangers, en majorité américains, ont pu visiter rapidement les temples d'Angkor-Vat, qui n'ont été endommagés que légèrement par la guerre, mais où les travaux de conservation semblent avoir été interrompus. Ils n'ont remarqué aucun déploiement militaire au cours de la visite. — (*A.P., U.P.I.*)

[Depuis des mois, la visite d'Angkor par des touristes étrangers était envisagée par Phonm-Penh, qui cherche à s'entrouvrir au monde extérieur à un moment où la survie du régime est menacée par l'offensive des Vietnamiens et de leurs partisans du FUNSK.

C'est au lendemain de l'assassinat à Phnom-Penh du professeur britannique Malcolm Caldwell (« le Monde » du 26 décembre) que le premier avion thaïlandais s'est posé sur l'aérodrome de Siem-Reap.

Si l'on ignore encore l'identité des auteurs de ce meurtre, il semble bien qu'un de leurs mobiles était de mettre fin à la tentative d'ouverture du régime de M. Pol Pot, qui venait de recevoir les premiers journalistes occidentaux et qui attend, le mois prochain, le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, ainsi que plusieurs Américains. Il s'agissait peut-être d'intimider les éventuels visiteurs, comme les diplomates en poste à Phnom-Penh. Le premier commentaire de Radio-Hanoï a été que les Khmers rouges n'étaient même pas capables de protéger leurs amis.]

L'exode des réfugiés sino-vietnamiens s'amplifie

Un nouveau cargo est arrivé à Manille

Un cargo immatriculé à Hongkong, le *Tong-An*, est arrivé mercredi 27 décembre en rade de Manille, venant de Brunei, où il avait été refoulé quelques jours auparavant. Ce navire transporte 2 700 réfugiés vietnamiens. Le gouvernement philippin a annoncé qu'il n'autoriserait pas ceux-ci à débarquer sur son territoire, mais qu'il leur fournirait les produits de première nécessité dont ils auraient besoin. Il s'agit du cinquième gros navire de réfugiés qui tente de se faire accueillir dans la région, après le *TV-148*, le *Southern-Cross*, le *Hai-Hong* et le *Huey-Fong*.

Alors que le flot de réfugiés vietnamiens ne cesse de s'accroître et que la proportion de fugitifs d'origine chinoise atteint désormais 80 % ou plus, il semble évident que les autorités vietnamiennes ne se contentent plus de fermer les yeux, mais jouent un rôle actif dans cet exode et parfois même l'encouragent.

Selon des sources occidentales, le *Huey-Fong* n'aurait pas recueilli « *au large* » ces réfugiés vietnamiens, mais se serait ancré en rade de Vung-Tau (anciennement Cap-Saint-Jacques), près de Ho-Chi-Minh-Ville. Les réfugiés, regroupés dans un ancien camp militaire, auraient été transportés directement sur le cargo par les autorités. D'autres sources affirment que la marine vietnamienne aurait construit des bateaux pour permettre aux Sino-Vietnamiens de quitter le pays. Certains réfugiés ont même déclaré qu'ils avaient été accompagnés sur une partie de leur trajet par des jonques armées chargées de les protéger contre les raids meurtriers des pirates thaïlandais.

Une « *taxe de départ* » est prélevée sur les futurs réfugiés d'origine chinoise, dont Hanoï cherche à se débarrasser. Le prix est de 2 000 à 2 500 dollars ou 10 taels d'or (340 g) par adulte la moitié pour les enfants.

Des agents intermédiaires agréés sont chargés de recueillir l'argent — dont ils reverseraient 50 % aux officiels, — d'obtenir les papiers permettant de quitter Saïgon, de trouver la jonque. Quand il s'agit de plus gros bateaux, ils contactent des « *truands de Hongkong et de Singapour* », comme l'affirme le *South China Morning Post*. Parfois même, les paiements s'effectuent à l'étranger par télégramme demandant la livraison d'une certaine « *marchandise* » à un destinataire qui accuse réception de la même manière.

Certes, tous les réfugiés ne quittent pas le Vietnam par cette voie et, une fois en mer, le drame peut survenir, pour celui qui a payé, comme pour celui qui a fui par ses propres moyens. Cette « *organisation bien planifiée par des trafiquants* », selon les termes du délégué malaisien à la récente conférence de Genève sur les réfugiés, inquiète de plus en plus les pays de la région, qui craignent de voir le mouvement s'amplifier. Récemment, l'Australie a fait savoir au Vietnam en des termes très fermes sa préoccupation.

Les 2 700 passagers du Huey-Fong attendent toujours l'autorisation de débarquer à Hongkong

Correspondance

Hongkong. — La situation du cargo *Huey-Fong* rappelle celle du *Hai-Hong* en Malaisie. Les autorités refusent aux deux mille sept cents Vietnamiens entassés sur le pont et dans les cales la permission de débarquer à Hongkong. Venant de Bangkok, le *Huey Fong*, navire taïwanais battant pavillon panaméen, aurait recueilli, dit-on, à bord les passagers de jonques « *en perdition* » à 200 milles de la côte vietnamienne. La situation à bord du cargo, qui est ancré depuis cinq jours à la limite des eaux territoriales de la colonie, est extrêmement tendue, les passagers ayant menacé de tuer le capitaine si ce dernier, comme l'y exhortent les autorités de la colonie, levait l'ancre.

« *La situation à bord est dramatique* », a déclaré par radio un porte-parole des réfugiés. Neuf d'entre eux ont déjà été transportés dans un hôpital de Hongkong. Il est difficile de se faire une idée exacte de la situation à bord du *Huey Fong*, les autorités en interdisant l'accès aux journalistes.

Le représentant à Hongkong du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés s'est déclaré « concerné » par le sort des passagers du *Huey-Fong*, mais s'est gardé jusqu'à présent de toute intervention auprès des autorités de la colonie. Celles-ci s'appuient en effet sur le fait que le port de destination du cargo est Kaohsiung (Taiwan) et non Hongkong pour refuser aux réfugiés le droit de débarquer.

Un deuxième cargo ayant à son bord deux mille Vietnamiens recueillis dans les mêmes conditions que ceux du *Huey-Fong* est attendu dans les prochains jours dans la colonie.

On peut donc se demander si les autorités de Hongkong ne vont pas changer radicalement d'attitude à l'égard des réfugiés vietnamiens. Un éditorial du *South China Morning Post* affirme qu'on ne peut considérer qu'avec une « *extrême suspicion* » ces « *soi-disants réfugiés* ». Le fait que ceux-ci s'organisent, aient souvent acheté très cher leur sortie, pourrait servir d'argument à ceux qui sont partisans de traiter les fugitifs du Vietnam comme des « *immigrants illégaux* » et non plus comme des réfugiés. Le fait que la grande majorité de ces derniers soient d'origine chinoise n'a pas, semble-t-il, soulevé dans l'opinion un mouvement de solidarité.

HENRI LEUWEN.

Chine

LA TENSION S'AGGRAVE A LA FRONTIÈRE VIETNAMIENNE

(De notre correspondant.)

Pékin. — La situation s'est récemment détériorée à la frontière sino-vietnamienne. L'agence Chine nouvelle a fait état mercredi 27 décembre d'incidents survenus les 23 et 25 décembre au cours desquels les forces chinoises ont « *contre-attaqué* » en riposte à des tentatives de pénétration en territoire chinois par des éléments armés vietnamiens. C'est la première fois que cette expression est employée par l'agence chinoise à propos de ce genre d'incident. L'urgence avait cependant parlé le 24 décembre d'actions de « *légitime défense* » au cours desquelles les miliciens chinois, ayant eux-mêmes perdu neuf hommes, avaient ouvert le feu sur leurs adversaires, tuant trois d'entre eux.

Cette aggravation de la tension coïncide avec la suspension du trafic ferroviaire entre les deux pays, décidée d'abord par la partie chinoise et confirmée le 24 décembre par Radio-Hanoï.

Une mise en garde particulièrement sévère avait d'autre part été adressée le 25 décembre par le *Quotidien du peuple* aux autorités vietnamiennes. Pour la première fois de façon aussi formelle, l'organe du P.C. chinois établissait un lien entre la tension frontalière et le différend territorial entre les deux pays non seulement dans les archipels des Hsicha (Parucels) et des Nansha (Spratleys) en mer de Chine méridionale, mais également dans le golfe du Tonkin.

Le journal accusait le Vietnam, soutenu par l'U.R.S.S., de chercher à « *créer des difficultés pour la Chine* », au moment où celle-ci concentrait toutes ses forces sur la modernisation de son économie nationale. Il concluait : « *Il y a une limite à la tolérance et à la retenue du peuple chinois. La Chine (...) n'attaquera pas, à moins d'être elle-même attaquée. Mais si elle est attaquée, elle contre-attaquera certainement(...). Ne venez pas vous plaindre plus tard de ne pas avoir été prévenus à l'avance.* »

PROCHE-ORIENT

Iran

L'ayatollah Khomeiny proclame le 30 décembre « journée de deuil national »

Pour la sixième journée consécutive, des manifestations ont eu lieu ce jeudi 28 décembre à Téhéran, où, aux cris de « *Mort au chah !* », quelque cinq mille personnes ont commencé à défiler dans le centre de la capitale.

Mercredi, huit personnes au moins ont été tuées lorsque l'armée a ouvert le feu sur le cortège funèbre qui accompagnait au cimetière le corps du professeur Kamran Nejatollahi, tué au cours des incidents de la veille. Tôt dans la matinée, des milliers de manifestants avaient convergé vers l'hôpital Pahlevi, pour assister à la levée du corps du professeur et de celui d'une autre victime des récents incidents. Mais l'armée avait bloqué tous les accès conduisant à l'édifice. La cérémonie a pu avoir lieu à l'intérieur de l'hôpital en présence des leaders de l'opposition, dont M. Karim Sandjabi, président du Front national, qui a réaffirmé que « *le chah devait quitter le pouvoir et le pays* ». M. Forouhar, porte-parole du Front, a affirmé pour sa part que le régime « *tuait* », mais que le peuple pourrait riposter avec les mêmes méthodes.

L'armée a laissé un cortège se former et sortir de l'hôpital derrière les deux cercueils, mais, inexplicablement, selon la plupart des témoins, elle a tiré un kilomètre plus loin. Peu après, les scènes d'émeutes se multipliaient dans la capitale parcourue par des groupes de jeunes criant : « *Tuez le chah américain !* » « *Carter fournit les armes, le chah massacre le peuple !* ». Un colonel aurait été tué au cours de ces incidents.

L'association des juristes iraniens a adressé un télégramme à la commission internationale des juristes à Genève, demandant une intervention immédiate pour « *mettre fin aux massacres et atrocités en Iran* ». Le télégramme soutient que la mort du jeune professeur ne constitue pas un « *accident, mais un assassinat prémédité dans le but d'intimider les enseignants en grève* ».

A Neauphle-le-Château, l'ayatollah Khomeiny, dans un message au peuple iranien, a proclamé le 30 décembre « *journée de deuil national* », « *en hommage aux victimes des massacres survenus au cours de l'année* ».

Dans son message, le leader religieux chiite demande une fois de plus au chah de « *mettre fin à sa dictature* » et remercie tous les grévistes, surtout ceux de l'industrie du pétrole.

« *Le peuple iranien*, dit-il, *doit soutenir les grévistes de l'industrie du pétrole, les aider à trouver des logements et leur fournir les moyens de subsistance nécessaires. Il faut aussi créer dans les villes de province des caisses de solidarité au profit des grévistes qui souffrent pour servir l'islam et le pays. Le peuple doit aider, par tous les moyens possibles, les soldats qui ont déserté.* »

« *La nation iranienne*, poursuit-il, *doit savoir qu'il y a des stocks de pétrole et de gaz en quantité suffisante pour la consommation intérieure et que l'Etat, pour provoquer la panique et le mécontentement, crée une pénurie artificielle. J'ai même entendu dire que le gouvernement a obligé les employés qui voulaient continuer à travailler, afin d'assurer la consommation intérieure, à faire la grève pour rejeter ainsi la responsabilité de la pénurie sur le dos de la nation.* »

Les conséquences de la grève des salariés du pétrole

L'extrême faiblesse de la production pétrolière en Iran — moins de 300 000 barils par jour — ne permet plus de satisfaire la consommation intérieure de produits raffinés, qui dépasse 650 000 barils. Aux grèves des travailleurs iraniens s'ajoute en effet l'absence des étrangers qui, sur la recommandation des compagnies du Consortium, restent chez eux depuis l'assassinat, le 23 décembre, de deux dirigeants pétroliers, dont un Américain.

De longues queues se forment autour des stations-service, et la vente du kérosène est supervisée par la police et l'armée. Le gouvernement a même dû demander aux chefs religieux de lancer un appel aux grévistes pour qu'ils tiennent compte des difficultés que connaîtrait le pays si le pétrole cessait complètement de couler.

Au terminal de Kharg-Island, plus de soixante pétroliers attendent désormais d'être chargés. L'arrêt des exportations du pétrole d'Iran inquiète d'ailleurs plusieurs pays.

● EN AFRIQUE DU SUD, M. Chris Heunis, ministre des affaires économiques, a annoncé le 27 décembre que son gouvernement pourrait imposer prochainement un rationnement sur le carburant et prendre toute autre mesure destinée à réduire la consommation pétrolière du pays. Déjà, la date à laquelle la vente de gaz-oil sera restreinte à quelques heures par jour a été avancée du 9 mars au 15 janvier (presque toutes les industries utilisent du gaz-oil), et M. Heunis a appelé les automobilistes à économiser l'essence en réduisant leur vitesse. Bien que l'approvisionnement pétrolier soit considéré comme relevant de la sécurité du pays — et donc tenu secret, — il est généralement admis que l'Afrique du Sud dépend pour plus de 90 % du pétrole iranien. Pretoria cherche depuis quelque temps à diversifier ses importations, mais le régime raciste fait l'objet d'un boycottage de la part des producteurs arabes.

● ISRAEL, qui importe plus de 50 % de son pétrole d'Iran, a, semble-t-il, négocié à Washington ces derniers jours le lancement d'un programme d'approvisionnement d'urgence pour le cas où le brut iranien ferait défaut.

● LE JAPON, le plus touché des pays industrialisés membres de l'Agence internationale de l'énergie — organisation à laquelle la France n'a pas adhéré, — devrait, en revanche, faire jouer les mesures d'urgence prévues par l'A.I.E. en cas de crise.

L'Agence a créé un système de répartition des disponibilités pétrolières entre les membres lorsqu'un seul ou plusieurs pays subissent ou sont menacés de subir une baisse d'au moins 7 % de leur approvisionnement. Au cours du premier semestre, l'Iran a couvert 17,9 % des importations pétrolières du Japon, 35,6 % de celles du Danemark, 22,7 % de celles des Pays-Bas, et 22,3 % de celles de la Belgique. Tous ces pays sont membres de l'A.I.E. — (*A.P., Reuter*).

Israël

L'armée expulse les « colons sauvages » de Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. — L'armée israélienne a fait évacuer sans incident les manifestants du Goush Emounim que prétendaient, mercredi 27 décembre, créer de nouvelles implantations en Cisjordanie. Mais les militants du groupe extrémiste, qui souhaitent contraindre le gouvernement à reprendre la colonisation sur une grande échelle, ont déjà annoncé qu'ils organiseraient une nouvelle manifestation au cours des prochains jours, notamment, près de Naplouse, dimanche.

Le vice-ministre de la défense, M. Mordechaï Zippori, qui avait été délégué pour tenter de les convaincre de renoncer à leur projet, semble avoir échoué.

Comme lors des précédentes actions du Goush Emounim, à la fin du mois de septembre, la manifestation de mercredi avait un caractère très symbolique. A Tel-Hadasha comme à Nebi-Samuel, les « colons » avaient clos très sommairement un terrain qu'ils occupaient, installé quelques tentes, et planté un drapeau.

Ainsi que le faisait remarquer un des soldats chargés de chasser le groupe : « *Ce sont toujours les mêmes que l'on retrouve à chaque manifestation.* » Les activistes du Goush Emounim et des groupes similaires ne sont en effet pas très nombreux, quelques centaines tout au plus. Ils doivent, d'autre part, faire face à une réalité qui rend de plus en plus difficile la réalisation de leurs objectifs : le nombre des Israéliens disposés à s'installer dans les territoires occupés diminue de mois en mois, surtout depuis que le gouvernement a accepté à Camp David le principe de l'évacuation des colonies du nord du Sinaï. Déjà, bien avant cette date, certaines petites colonies avaient déjà pratiquement cessé leurs activités, et à Kryiat-Arba, le nouveau quartier juif d'Hébron, l'une des principales et des plus grandes implantations créées après la guerre des six jours, des dizaines d'appartements sont maintenant vides.

F. C.

A travers le monde

Corée du Sud

● M. PARK CHUNG-HEE a décrété l'amnistie de plus de cinq mille détenus — parmi lesquels il y a quelques centaines de prisonniers politiques — pour marquer le début de son nouveau mandat présidentiel, mercredi 27 décembre. Bénéficient notamment de cette mesure M. Kim Dae-jung, principal adversaire politique du président Park, qui, condamné à une peine de prison, résidait dans un hôpital en raison de son état de santé, et le poète Kim Chi-ha, condamné à mort en 1974 et dont la peine avait été commuée en vingt ans d'emprisonnement. — (*A.F.P., Reuter.*)

Yémen du Sud

● M. ABDEL FATTAH ISMAIL, secrétaire général du parti socialiste yéménite (parti unique du Yémen du Sud), a été élu mercredi 27 décembre président du Conseil présidentiel, l'instance suprême de l'Etat, par le Conseil supérieur du peuple (Parlement). M. Ali Nasser Mohamed, qui occupait depuis juin dernier ce poste de président du Yémen du Sud, garde ses fonctions de premier ministre. Cette élection s'est faite au cours de la première réunion du nouveau Conseil supérieur du peuple, dont les cent onze membres avaient été eux-mêmes élus le 23 décembre. — (*A.F.P.*)

EUROPE

Union soviétique

L'AGENCE TASS REPROCHE A WASHINGTON ET A PARIS D' « ENCOURAGER LES AMBITIONS NUCLÉAIRES » DE LA CHINE

Moscou *(A.F.P.)*. — L'agence Tass a reproché mercredi 27 décembre à Washington et à Paris d' *« encourager les ambitions nucléaires des militaristes de Pékin »* en leur fournissant des installations atomiques.

Sous la signature de l'un de ses observateurs politiques, Igor Orlov, l'agence critique l'accord donné par Washington à la France pour la vente à la Chine de réacteurs nucléaires contenant des composants américains.

Déplorant l'absence de *« garanties fermes »*, selon lesquelles Pékin n'utilisera pas à l'avenir ces installations à des fins militaires, l'agence estime qu'à l'aide des réacteurs nucléaires achetés en Occident, la Chine vise à renforcer son potentiel nucléaire en général.

L'agence pose la question de savoir s'il convient d'encourager de tels *« marchés »* à la lumière des *« ambitions hégémonistes de grande puissance bien connues de Pékin »*, alors que la Chine proclame le caractère inévitable de la guerre.

● M. SERGE ZVEREV, ministre soviétique des industries de la défense, depuis 1963, est mort la semaine dernière à l'âge de soixante-sept ans. — *(A.F.P.)*

Espagne

Les partis s'interrogent sur les contours de la majorité après l'entrée en vigueur de la Constitution

De notre correspondant

Madrid. — Le roi a signé la Constitution le mercredi 27 décembre, trois semaines après le référendum. La cérémonie a eu lieu aux Cortès, devant les deux Chambres réunies, les membres du gouvernement, les chefs d'état-major des trois armes, les représentants de l'Eglise, et en présence *du père du roi, Don Juan, comte* de Barcelone, longtemps prétendant au trône. En promettant de *« respecter »* et de *« servir »* la nouvelle loi fondamentale, Juan Carlos a donné satisfaction à ceux qui estimaient qu'il devait non seulement signer la Constitution, mais aussi lui jurer fidélité, comme il l'avait fait sous Franco, pour les principes du Mouvement national. Sa promesse équivaut en fait à un serment.

Le nouveau texte entrera en vigueur le 29 *décembre*. A partir de cette date, le chef du gouvernement devra se convertir en président constitutionnel. Deux solutions sont possibles : M. Adolfo Suarez démissionne et, s'il est confirmé dans son poste par le roi, il sollicite la confiance des députés ; ou bien il organise de nouvelles élections et court le risque de céder la place au chef de l'opposition. M. Suarez disposera de trente jours pour annoncer sa décision. A en juger par les *spéculations qui ont cours depuis* plusieurs semaines, celle-ci n'est pas facile à prendre.

Le consensus, en effet, est terminé. Il a duré le temps d'élaborer le texte constitutionnel et de juguler les effets les plus graves de la crise économique. Or, M. Suarez ne peut ni obtenir la *confiance des députés ni surtout* gouverner sans l'appui d'un ou de plusieurs groupes parlementaires. Il ne dispose pas de la majorité absolue au Congrès, où seulement cent soixante-cinq des trois cent cinquante députés ont *été élus, en juin 1977*, sous l'étiquette de l'Union du centre démocratique, le parti gouvernemental. Quelques défections se sont d'ailleurs produites en cours de route. *A priori, une alliance avec la* droite semble exclue. L'Alliance populaire de M. Fraga Iribarne offrirait, avec ses dix-sept députés, une marge de sécurité bien étroite. En outre, M. Suarez s'est efforcé, depuis dix-huit mois, de *se démarquer* nettement d'une formation où les nostalgiques du *franquisme* sont nombreux.

Alliance entre centristes et socialistes ?

Le principal parti d'opposition est le parti socialiste, qui compte cent vingt-quatre députés. L'hypothèse d'une coalition entre le centre et le P.S.O.E. est souvent avancée. Elle intéresse le courant social-démocrate de l'U.C.D. Elle a été suggérée à plusieurs reprises par le premier secrétaire du parti socialiste, M. Felipe Gonzalè. Mais celui-ci ne l'envisage qu'au lendemain de nouvelles élections dont il espère qu'elles redistribueraient les cartes en sa faveur. Bien des responsables des deux partis jugent en fait qu'une telle alliance ne serait souhai*table qu'en cas de crise grave*. Autrement elle fausserait le jeu démocratique normal. L'U.C.D. et le P.O.S.E. ont en partie un électorat commun, mais ils représentent aussi des intérêts opposés. Le parti centriste ne peut pas faire abstraction des milieux d'affaires, ni le parti socialiste de sa base ouvrière.

Dans un communiqué commun, le P.S.O.E. et le P.C.E. ont déclaré le 15 décembre qu'ils n'appuieraient pas l'actuel gouvernement, car celui-ci ne dispose pas, à leurs yeux, de la *« solidité parlementaire »* ni de la *« légitimité démocratique »* suffisantes pour affronter les problèmes du pays. Le *parti communiste a donc modifié* sa position à l'égard de M. Suarez dont il a été longtemps le meilleur défenseur. S'agit-il d'un revirement ? Il ne semble pas, à en juger d'après les déclarations des deux partis. Le secrétaire général de l'U.C.D., M. Rafael Arias-Salgado, a en effet indiqué qu'il n'était pas souhaitable pour sa formation de se maintenir au pouvoir grâce au seul appui communiste. M. Santiago Carrillo a fait des déclarations assez proches *en disant qu'un pacte entre* l'U.C.D. et le P.C.E. n'intéressait ni l'un ni l'autre, et en évoquant à ce propos de possibles réactions américaines.

La thèse communiste n'a pas beaucoup varié depuis 1977 : comme M. Suarez est minoritaire au Parlement et dans le pays, il *doit gouverner sur un programme* négocié avec l'opposition, c'est-à-dire avec la gauche. Or, la crise de confiance des milieux industriels et le problème des autonomies régionales incitent le parti centriste, semble-t-il, à adopter désormais une politique de fermeté, donc rendent problématique *tout nouveau pacte* avec les socialistes et les communistes.

Le problème des régions

« Notre parti doit gouverner désormais pour relancer l'investissement et rétablir la discipline dans le travail », dit M. Luis Apostua, député centriste. Les nationalistes basques et catalans redoutent un durcissement de l'U.C.D. à l'égard des revendications autonomistes. M. Miguel Roca, député de la Convergence démocratique de Catalogne, parle de la « peur » que le gouvernement ressent devant les projets de statut élaborés à Barcelone et en Euskadi. M. Marcos Viscaya, député du parti nationaliste basque (P.N.V., modéré), tient un raisonnement similaire.

M. Herrero de Minon député de l'U.C.D., confirme que la « dynamique » autonomiste présente des risques aux yeux de son parti. *« La Catalogne et le Pays basque doivent bénéficier d'une large autonomie*, dit-il. *Mais le danger c'est que les autres régions revendiquent la même chose, ce que leur permet la Constitution. »* Au sein de l'U.C.D. on évoque la possibilité d'une « balkanisation » de l'Espagne et les répercussions qu'aurait celle-ci *« au niveau européen comme au sein du monde atlantique »*.

Le moment serait donc mal choisi pour M. Adolfo Suarez de négocier son investiture avec les minorités catalane et basque. Celles-ci lui demanderaient un prix qu'il ne paraît pas disposé à payer à la veille de l'examen, aux Cortès, des avant-projets de statuts d'autonomie intéressant les deux régions. C'est pourquoi on affirme de plus en plus, dans les milieux parlementaires, que le chef du gouvernement n'a pas le choix et qu'il devra dissoudre les Chambres. Cette hypothèse semble confirmée par la façon dont M. Abril Martorell, vice-président et ministre de l'économie, a conduit les négociations avec les syndicats ouvriers et patronaux en vue d'un nouveau pacte social. A aucun *moment* M. Abril Martorell n'a donné l'impression qu'il souhaitait aboutir. Le gouvernement vient de constater l'échec de deux mois de pourparlers en *fixant par décret* le plafond des augmentations de salaires qui pourront être accordées l'an prochain. Il n'aurait pas adopté une telle attitude, affirme-t-on, s'il n'était pas à la veille d'échéances électorales, c'est-à-dire d'une bataille avec la gauche.

Beaucoup redoutent l'organisation *d'élections législatives* : celles-ci retarderaient de plusieurs mois la discussion des statuts d'autonomie aux Cortès. Le conseil exécutif de la Généralité de Catalogne et le conseil général basque, ainsi que tous les autres « gouvernements » pré-autonomiques, devraient se dissoudre car ils *sont composés de membres de* l'actuel Parlement. Les nouveaux élus devraient recommencer l'examen des projets déjà élaborés. De tels retards auraient de graves conséquences en Euskadi, car l'ETA se trouverait encouragée à poursuivre ses attentats. En outre, en ouvrant une période d'incertitude politique, le gouvernement ne pourrait pas obtenir la confiance des milieux industriels pour relancer l'investissement. De pareilles perspectives devraient *donc inciter M. Suarez* à chercher un sursis, au moins pour une période limitée. On connaîtra sans doute sa décision dans les premiers jours de janvier.

CHARLES VANHECKE.

Turquie

L'armée ouvre des tribunaux spéciaux pour les provinces soumises à l'état de siège

L'état-major de l'armée turque a décidé d'ouvrir six tribunaux spéciaux pour les treize provinces soumises à l'état de siège. Ces tribunaux seront installés à Ankara, Istanbul, Adana, Erzincan, Erzurum et Elazig.

D'autre part, les commandants de l'état de siège dans les provinces d'Erzincan, Sivas, Erzurum et Kars ont annoncé la suppression des activités de toutes les associations dans ces quatre départements, sauf celles des associations d'utilité publique, telles que le Croissant-Rouge. Ils ont également interdit toute réunion d'ordre politique, la distribution de tracts « provocateurs », ainsi que le port d'armes.

De notre correspondant

Ankara. — Pour la neuvième fois depuis la fondation de la République turque, l'été de siège a donc été proclamé. Le dernier *en date avait été décrété* le 27 avril 1971 et il concernait onze départements. Il allait se prolonger pendant vingt-neuf mois. M. Ecevit, alors dans l'opposition, s'était déclaré hostile à cette mesure.

Pendant cette période, les principaux dirigeants de l'Armée populaire de libération turque furent arrêtés et jugés par les tribunaux militaires. Le parti ouvrier turc (socialiste) et le parti de l'Ordre national (droite pro-*islamique)* furent dissous par la Cour constitutionnelle pour avoir violé la loi relative aux partis. Cependant, seuls les dirigeants du parti ouvrier, accusés d'avoir préconisé un régime communiste et encouragé les menées subversives furent inquiétés et condamnés à de lourdes peines de prison.

Devenu premier ministre, M. Ecevit restait, jusqu'à ces derniers jours, hostile à l'état de siège que réclamait la droite. Il pensait avoir suffisamment de moyens pour venir à bout de la vague de terrorisme. Il s'est ravisé à la suite des massacres de Kahramanmaras qui ont révélé les carences de son gouvernement et le manque de coordination entre les autorités civiles et militaires pour mettre fin aux désordres qui régnaient dans ce département. Il a pris sa décision probablement sous la pression du président de la république.

L'objectif est de mettre fin aux menées terroristes, mais aussi d'empêcher les « guerres de religion » dans des régions aux structures socio-économiques arriérées, composées de différentes ethnies qui s'exposent plus facilement aux menées subversives susceptibles de menacer l'unité nationale. Alors que deux départements seu*lement de l'Anatolie orientale* étaient placés en état de siège en 1971, leur nombre s'élève maintenant à dix.

Le premier ministre cherche en *même temps à rassurer la population* : le présent état de siège sera appliqué — partiellement ou non — en respectant les principes du droit. Il entend ne pas réveiller les mauvais souvenirs de *1971*.

En 1971, l'armée n'avait apparemment qu'un souci : mettre fin à l'anarchie et aux menées séparatistes. A l'heure actuelle, elle a des préoccupations supplémentaires : tirant la leçon de l'embargo américain, elle souhaite développer l'industrie nationale d'armement ; *elle entend maintenir* ses troupes à Chypre, où le compromis entre les deux communautés se fait toujours attendre : enfin, elle s'inquiète du conflit turco-grec à propos de la mer Egée, bien que l'on décèle un certain rapprochement entre les deux pays.

Reste évidemment la grande question que pose le rôle des militaires dans les périodes de crise nationale.

L'éditorialiste du quotidien *Hurriyet* (indépendant) écrit à ce sujet que l'armée demeure la force la plus stable dans le pays. *« Le peuple, qui aspire à la sécurité et à la tranquillité, souhaite plus que jamais avoir confiance en cette force et en son comportement impartial, juste et efficace. »*

A ce propos, M. Gunes, membre du Parti républicain (le parti du premier ministre), ancien ministre des affaires étrangères, remarquait *amèrement*, avant que ne soit décrété l'état de siège : *« C'est une réalité que depuis les années cinquante, quels que soient les partis au pouvoir, ceux-ci se sont toujours montrés incapables de mettre en ordre la vie politique sans l'aide des forces armées. C'est la question primordiale. »*

ARTUN UNSAL.

Albanie

M. Chehu révèle que la Chine a cessé toute relation commerciale avec Tirana

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Non seulement la Chine a interrompu, officiellement depuis cet été, son aide économique et militaire à l'Albanie, mais encore elle aurait, ces derniers temps, réduit pratiquement à zéro ses échanges commerciaux avec son ancien allié. C'est ce dont s'est plaint le mardi 26 décembre M. Mehmet Chehu, le chef du gouvernement albanais, devant l'Assemblée du peuple issue des élections du 12 novembre, et qui venait de le reconduire dans ses fonctions.

« Contrairement à ce qu'elle a publiquement proclamé, à savoir qu'elle souhaiterait maintenir des relations d'Etat normales avec l'Albanie, la Chine, a dit M. Chehu, *est allée si loin dans son activité anti-albanaise qu'elle a, de fait, cessé aussi ses relations commerciales avec notre pays. »* Le premier ministre a indiqué que des négociations se déroulaient entre les deux pays depuis le mois de novembre 1977 pour la conclusion d'un protocole d'échange de marchandises, mais que la partie chinoise se refusait jusqu'à présent à avaliser le texte mis au point.

En ce qui concerne la position de son pays, M. Chehu a déclaré clairement que l'Albanie, quant à elle, était *« pour la continuation de relations d'Etat normales avec la Chine selon les principes en vigueur entre Etats souverains »*, et donc aussi pour la poursuite du commerce entre les deux pays. Encore faut-il, pour procéder à de tels échanges, être deux ; et, visiblement, Pékin a aujourd'hui d'autres priorités.

Cette situation pose des problèmes, si l'on songe que le commerce avec la Chine représentait, il y a encore deux ans, selon les estimations, entre un tiers et la moitié des échanges globaux de l'Albanie. Aussi les dirigeants s'efforcent-ils, surtout depuis la rupture officielle avec Pékin, de trouver de nouveaux partenaires un peu partout dans le monde. Ils se sont d'abord tournés vers les pays voisins (Grèce, Yougoslavie, Italie) et vers la Turquie, avec lesquels les relations sont déjà développées et devraient sensiblement s'accroître à l'avenir.

Parmi les Occidentaux, l'Albanie cherche à renforcer ses contacts avec les pays scandinaves, mias aussi avec la France, avec laquelle, a dit M. Chehu, *« les relations se développent amicalement et positivement »*. Il a ajouté que, à son avis, *« des possibilités existent pour qu'elles continuent à se développer, en vue d'une augmentation des échanges commerciaux et culturels »*.

Tirana, a-t-on noté, cherche aussi à réanimer ses rapports avec les pays du bloc soviétique, U.R.S.S. exceptée. A ce propos, M. Chehu a déclaré que l'Albanie était favorable à *« leur développement sur une base équilibrée et conformément au principe de l'avantage mutuel »*. Ainsi, les échanges avec l'Allemagne de l'Est, apprenons-nous par ailleurs, devraient augmenter l'an prochain de 7 %.

Mao, un « théoricien anti-marxiste »

La rupture avec la Chine est maintenant totale également sur le plan idéologique. Dans la seconde édition d'un livre paru en avril, sous le titre *l'Impérialisme et la révolution*, mais diffusé uniquement parmi les membres du Parti du travail, M. Hodja a rejeté en bloc la pensée de Mao Tse-toung, qualifiée par lui de *« théorie anti-marxiste »*. Selon le numéro un albanais, Mao n'a, au fond, jamais été marxiste et sa *« pensée »* ne serait qu' *« une variante du révisionnisme, qui a commencé à prendre forme avant la deuxième guerre mondiale et, en particulier après 1935, lorsqu'il accéda à la tête du P.C. chinois »*. Elle aurait pris ses racines dans l'ancienne philosophie chinoise, dans son passé politique *« militariste »*. Lors du septième congrès du Parti du travail, en novembre 1976, M. Hodja déclarait pourtant que Mao Tse-toung avait été un *« éminent marxiste-léniniste »*.

Le nouveau gouvernement, dirigé par M. Chehu, diffère peu de l'ancien. Le principal changement concerne M. Dode, président de la commission de planification, qui perd ses fonctions de vice-premier ministre. Aucun responsable n'a encore été nommé à la tête du ministère de la justice. En revanche, l'Assemblée du peuple a un nouveau président en la personne que M. Simon Stefani, premier secrétaire du parti dans la capitale. Cette fonction, occupée autrefois par M. Fadil Pacrami, tombé en disgrâce, était restée longtemps sans titulaire.

MANUEL LUCBERT.

AMÉRIQUES

Argentine

Les rivalités entre factions conservatrices sont de plus en plus violentes

Plusieurs dizaines de personnes disparaissent encore chaque mois en Argentine. Deux cents, selon nos informations, pour le seul mois d'août 1978. Un certain nombre d'entre elles, il est vrai, ont été retrouvées depuis. Mais la conférence des évêques d'Argentine, rompant avec un pesant silence, a demandé au gouvernement militaire d'éclaircir le cas des « milliers de personnes disparues ». Un certain nombre de disparitions et d'assassinats, nous indique un correspondant à Buenos-Aires, ments de comptes entre clans proches du ments de compte entre clans proches du pouvoir.

Correspondance

Buenos-Aires. — Les milieux officiels invoquent après chaque *attentat la « subversion apatride »* et rejettent la responsabilité de ces forfaits sur une guérilla d'extrême gauche pourtant réduite à l'impuissance par la répression.

Les rivalités entre factions conservatrices, civiles ou militaires, sont de plus en plus violentes. Les milieux « bien pensants » eux-mêmes hésitent à imputer à l'extrême gauche l'attentat contre le domicile de l'amiral Armando Lambruschini, qui a coûté la vie à la fille du nouveau commandant en chef de la marine. En effet, l'extrême droite est assurée d'une telle impunité qu'à chaque nouveau crime politique les regards se portent *tout naturellement* vers elle.

Le 28 août dernier, M. Horacio Agulla, directeur de l'hebdomadaire *Confirmado*, était tué en plein centre de Buenos-Aires. C'était à la veille de la visite de M. Kurt Waldheim à l'occasion du congrès sur la coopération technique entre pays en voie de développement. Plusieurs témoins ont vu l'assassin s'éloigner, sa tâche accomplie, dans le taxi qui l'avait amené. La police a, alors, fait montre d'une remarquable indifférence : elle n'a pas appelé d'ambulance, et le corps de M. Agulla était toujours dans son véhicule plusieurs heures plus tard. Les autorités ont osé suggérer que ce meurtre était dû à des « mobiles personnels » malgré les tracts d'une « ligue nationaliste » qui revendiquait l'attentat. L'assassinat de M. Agulla, ex-député du centre droit de la province de Cordoba, a produit une impression fâcheuse, tant sur les délégués étrangers au congrès que sur les Argentins. Mais la presse, à l'exception du *Buenos-Aires Herald*, a tout fait pour minimiser l'affaire.

Le « péril jaune »

Autre exemple : la disparition, en juin dernier, de M. Julian Delgado, un homme de droite qui dirigeait *El chronista commercial*, principal journal *économique* du pays. Les autorités et la presse ont traité ce cas avec autant de « nonchalance » que le précédent.

Encore la violence : l'enlève*ment au début de septembre* d'un des fils de M. Richard Curutchet, directeur du mensuel *Cabildo*, qui représente une faction de l'extrême droite se disant « catholique nationaliste ». Le disparu avait, de notoriété publique, collaboré avec le péronisme de gauche. Il a été retrouvé quelques jours plus tard. Les raisons de cette séquestration sont maintenant connues. Les auteurs voulaient empêcher la publication dans *Cabildo* d'un article hostile *au ministre des finances, M. Mar*tinez de Hoz. S'agit-il dans ce cas d'un règlement de comptes entre activistes d'extrême droite ? (Les rapports de *Cabildo* avec l'alliance anti-communiste argentine sont encore mal définis.) Le ministre des finances aurait-il sa propre milice ? Les causes de dis*sension entre factions ne man*quent pas, notamment au sein de la classe militaire. Ainsi l'amiral Emilio Massera, ancien commandant en chef de la marine et ex-membre de la junte, critique violemment M. Martinez de Hoz. Le général Roberto Viola, qui a succédé au général Videla à la tête *de l'armée de terre, ne se fait pas* faute, non plus, de mettre en cause la ligne « ultra-libérale » du ministre.

La politique de M. Martinez de Hoz lèse certains intérêts économiques et militaires : les chantiers navals (aux mains de la marine), l'industrie métallurgique *(qui dépend de l'armée de terre)* et même les *« ingentos »* sucriers (entreprises également liées à certains secteurs de l'armée de *terre). Il y a quelques mois,* M. Padilla a été assassiné. C'était un proche collaborateur du ministre des finances, qui avait pris des mesures draconiennes à l'encontre des entreprises sucrières.

Les militaires voient également d'un mauvais œil certaines initiatives gouvernementales. Pourquoi loger l'ex-présidente Isabela Peron dans une luxueuse *« estancia »* ? Pourquoi libérer l'un des « caïds » du syndicalisme, M. Lorenzo Miguel, et simplement l'as*signer à résidence* ? Cela ne peut qu'accroître l'indignation des officiers, éternels adversaires de la « ligne populiste ». Autre source de frictions : l'éventuel départ pour le Mexique de M. Hector Campora, ancien président de la République, personnalité représentative du péronisme. Les négociations traînent depuis trente mois avec les trois ambassadeurs mexicains qui pour cette raison se sont succédé à Buenos-Aires. Or le général Suarez Masson, *commandant du premier corps* d'armée, aurait menacé d'attaquer l'ambassade où M. Campora a trouvé asile en mars 1976, si le gouvernement lui accordait un visa de sortie.

A Buenos-Aires, certains paraissent disposés à faire montre dans l'arène internationale de la violence qui caractérise la situation intérieure. En voici un exemple tragi-comique : le général Albano Harguindeguy s'est récemment lancé dans une diatribe contre le *« péril jaune »* en Argentine, *« nation blanche »* par excellence. Cette déclaration raciste a été accueillie avec stupéfaction à l'étranger (principale*ment à Pékin et à Tokyo*) et dans les florissantes colonies japonaises du pays.

Le conflit avec le Chili, au sud de la Patagonie, semble un danger beaucoup plus grave. La junte aurait déjà dépensé en armement et en diverses opérations stratégiques 3 milliards de dollars (dont 1,8 à l'étranger) : soit 60 % du « magot » récolté par M. Martinez de Hoz pour sauver l'économie. Le nombre d'entreprises qui s'enrichissent grâce à ce commerce bel*liqueux ne fait* que croître. Les exercices de tir anti-aérien et les mesures de sécurité ne sont peut-être que des manœuvres de diversion. Mais c'est le président Carter que l'on cherche à atteindre à travers le président Videla : tel est l'objectif essentiel de cette agressivité. En effet, une grande partie de l'entourage du chef de l'Etat estime qu'il prête une oreille trop attentive aux exhortations de M. Carter. Beaucoup de militaires se demandent si, à long terme, une politique d'opposition à Carter ne serait pas payante. Ils spéculent en tout cas sur un éventuel échec des démocrates aux Etats-Unis en 1980.

MARTIN IHARASSARY.

États-Unis

LE PRÉSIDENT CARTER PROPOSERAIT D'AUGMENTER LE BUDGET MILITAIRE D'ENVIRON *10 MILLIARDS DE DOLLARS* EN 1980.

Le président Carter a décidé de proposer au Congrès un budget de la défense pour l'année fiscale 1980 (qui commence le 1er octobre 1979) de 122,8 milliards de dollars, a indiqué, mercredi 27 décembre, le *New York Times*. Ce chiffre représente une augmentation de 10,8 milliards de dollars par rapport aux dépenses prévues *pour l'année fiscale en cours. Le* budget de la défense progresserait ainsi d'une année sur l'autre de 9,64 %, en dollars courants, soit, en tenant compte de l'inflation, d'environ 3 % en valeur réelle, ce qui correspond à ce qui avait été décidé en mai dernier par les chefs de gouvernement de l'alliance *atlantique*.

Le quotidien new-yorkais fait remarquer que le taux d'inflation « militaire » retenu par les experts de la Maison Blanche est de 6,48 %, alors que le taux d'inflation généralement prévu pour l'ensemble du pays est de 7,4 %. L'augmentation réelle du budget de la défense, en tenant compte de ce dernier taux, serait donc en fait nettement inférieure aux 3 % décidés par l'alliance atlantique. Le président Carter avait d'ailleurs *défini lui-même* son budget militaire comme *« très serré »*.

Le budget américain au total serait de 532 milliards de dollars en 1980, la part de la défense étant d'environ 25 %.

Le Monde

LE DÉBAT AU SEIN D

Une synthèse mais pas d

RICH AN

GOUDR

NICOTIN

Le Monde

politique

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

POINT DE VUE

Une synthèse mais pas d'unanimisme

par J.-M. BOUCHERON (*) et J.-Y. LE DRIAN (**)

Si le parti socialiste est un parti jeune, c'est aussi un parti de jeunes que le débat actuellement engagé en son sein concerne au plus haut point puisqu'il leur appartiendra de le conduire à maturité. Jeunes parlementaires, il nous paraît d'autant plus important d'y prendre une part active que nés au socialisme dans la mouvance de son nouveau parti, et donc l'un et l'autre sans « histoire », nous nous trouvons curieusement confrontés à un retour général sur Epinay (1) comme s'il s'était agi d'un point d'orgue magique, alors qu'Epinay a déjà eu lieu et que personne ne s'avancera pour *dire* qu'il faut célébrer ce rendez-vous historique comme un aboutissement bien clôturé. Et pourtant, que de références répétées tendraient à la glaciation de ce congrès alors qu'il s'agissait du premier (mais essentiel) pas en avant !

Curieuse impression que ces rappels d'aujourd'hui pour ceux qui n'ont toujours connu que le parti socialiste uni dans l'union de la gauche : était-il nécessaire de faire tout ce chemin pour n'en revenir qu'au seul point de départ ? Nous ne le pensons pas et nous disons nettement que l'enjeu du débat qui s'est instauré n'est pas d'amener chacun à prendre position pour tel ou tel ; son issue n'est pas non plus cantonnée aux seules échéances immédiates de l'année 1979 ni même de 1981. Il est bien question de l'avenir du parti socialiste dans sa capacité de mobilisation après l'échec de mars, dans sa capacité de propositions sur tous les terrains, dans sa possibilité de rassembler autour d'un projet toutes les couches réduites, sanctionnées ou annihilées par le développement du capitalisme, toutes les luttes salariales ou non qui témoignent déjà d'une union populaire surmontant ses vieilles incapacités amidonnées par l'habitude.

Parler ainsi, serait-ce trahir ? Ne pas sacrifier à la répétition initiale et initiatique de l'affirmation de la stratégie d'union serait-il l'amorce d'une déviation droitière ? Notre conviction dans l'unique alternative de la gauche unie face à une classe dirigeante renouvelée et de plus en plus arrogante n'est pas une simple affirmation de motion : c'est le fruit de notre pratique quotidienne d'élu et de militant solidaires des combats d'aujourd'hui et de cette profonde aspiration qui traverse de façon lancinante toute l'histoire du mouvement ouvrier : seule, l'union. Il est clair que quiconque s'en détache s'exclut. Sans doute est-il bon de l'affirmer et sans doute est-il tout aussi bon de dire dans le même temps : et alors ?

∴

Nous ne voulons pas avancer à ce propos de nouvelles petites phrases sur la *rupture* pour faire la joie des exégètes. Simplement dire quelques choses simples. Oui, il faut nationaliser. Oui, le Plan a une prééminence sur le marché, mais il ne sert à rien de réitérer mécaniquement si les enjeux immédiats ne sont pas dévoilés, s'il s'agit de buts abstraits qui ne fournissent pas d'objectifs discernés par le mouvement social seul porteur, en définitive, de la rupture : ainsi le retour immédiat à la semaine de quarante heures, ainsi la réduction progressive par le biais de négociations à la semaine de trente-cinq heures, ainsi le SMIC, ainsi la retraite à soixante ans, ainsi l'attaque contre les inégalités.

Nous ne pouvons être crédibles que si nous sommes à même de convaincre du sérieux de l'insertion de ces éléments dans une durée et de l'articulation de ces étapes à un projet plus global : comment alors relancer l'emploi ? Comment se gèrent ces choix ?

Oui, socialiser. Mais en redisant qu'il s'agit d'un moyen et non d'un but, qu'en tout état de cause les nationalisations ne sont *pas le seul* moyen de substituer dans l'économie française le pouvoir démocratique au pouvoir capitaliste. Régionalisation, voire municipalisation des entreprises en fonction de leur taille et du poids économique qu'elles pèsent, mais aussi entreprise associative, coopérative ouvrière de production sont des formules qui permettent d'avancer vers la socialisation des moyens de production, c'est-à-dire vers plus de démocratie économique et, en même temps, vers plus de démocratie politique. Oui, socialiser, mais en ne se figeant pas sur le droit sans proposer des mesures concrètes qui engagent immédiatement d'autres ruptures : quels pouvoirs pour les conseils d'ateliers et de services, quel fonctionnement de ces nouvelles entreprises publiques dans une gestion socialiste non étatique.

∴

Sans clarté sur ces réponses tout langage sur la *rupture* ne mobilise que les revues spécialisées. Autrement dit, l'affirmation de l'union suppose en même temps celle de notre projet autogestionnaire. On ne peut exclure stratégie et programme, Epinay c'était les deux à la fois, et ceux qui, aujourd'hui, dans le parti socialiste, oublieraient ou tout l'un ou tout l'autre sont inévitablement des déviationnistes.

Deux attentismes nous paraissent ainsi condamnés :

— Celui qui s'appuie sur la foi inébranlable du P.S. dans l'union. Foi qui se fait incantatoire en disputant au P.C. le titre de meilleur unitaire, voire en utilisant le même langage pour faire plus vrai. Une telle attitude non seulement appauvrirait le parti socialiste, mais, en outre, n'amènerait en rien le P.C. à changer : rien après mars 1978 ne sera plus comme avant, et seul un immense effort de popularisation et d'explications sur nos propositions nous permettra de rechercher l'union dans l'affirmation des différences.

— Celui qui nous mène à penser que l'aggravation de la crise rend chaque jour plus patent l'échec de la politique gouvernementale, et qu'il suffit de camper sur les décombres en attendant que le chômage, inévitablement, ouvre les portes du pouvoir — comportement passif qui laisse actuellement le giscardisme à l'œuvre dans son projet d'intégration sociale, dans ce « néo-salazarisme » que certains ont dénoncé.

Il nous faut renoncer à la morosité et à la passivité. Le congrès de Metz doit être celui d'un parti qui reprend l'initiative, qui *renforce* son identité et son projet, qui enracine dans les réalités et les luttes ses objectifs, qui entame une nouvelle pratique de l'union, sans concessions, mais avec une volonté de clarification qui puisse permettre demain des garanties sur le fond. Nous estimons que sur tous ces points une synthèse doit être possible.

Elle est souhaitable, car nous connaissons trop les démons du passé pour ne pas être convaincus que le P.S. est encore aujourd'hui fragile, et que le ciment ne s'est pas séché *partout*. Elle est nécessaire si l'on croit l'immense aspiration des militants à la base dont les combats quotidiens ne supportent pas les déchirements d'appareil : si la solidité d'Epinay existe, c'est bien au *niveau de* ces luttes tenaces et de ces convictions répétées dans les entreprises, dans les quartiers, parmi les élus.

Toutefois, personne *n'admettra* une synthèse au *rabais*. Sous prétexte d'éviter la balkanisation, il est hors de question de réaliser un unanimisme de braderie qui éviterait la clarification entre nous. Le parti a besoin d'une vaste confrontation sur ses certitudes, il doit en assurer les risques afin d'aboutir à la seule synthèse qui tienne : celle qui allie notre enracinement populaire, notre présence *permanente* dans les luttes, notre héritage de la tradition socialiste et notre force de proposition, notre volonté de répondre clairement aux grandes questions qui se posent aujourd'hui, notre capacité d'articuler l'utopie de notre projet et la crédibilité de nos objectifs de transition, celle qui refuse le repliement frileux de l'isolationnisme, voire du nationalisme, et qui se confronte à l'Europe que nous voulons construire.

Nous voulons cette synthèse et cette clarification, à chacun de prendre ses responsabilités.

(1) N. D. L. R. — Le congrès d'Epinay-sur-Seine, en juin 1971, avait vu la victoire de M. Mitterrand sur M. Savary et la prise en main du P.S. par le député de la Nièvre.

(*) Député socialiste, maire d'Angoulême (trente-deux ans).

(**) Député socialiste du Morbihan (trente et un ans).

La préparation du congrès de la L.C.R.

LA LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE VEUT ACQUÉRIR DROIT DE CITÉ A L'INTÉRIEUR DE LA GAUCHE

La perspective du troisième congrès de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), qui doit se réunir les 26, 27 et 28 janvier à Saint-Gratien (Val-d'Oise), suscite, à l'extrême gauche, crainte et espoir. Des organisations telles que l'O.C.T. (Organisation communiste des travailleurs), par exemple, craignent un éventuel « virage à droite » de la L.C.R. (« le Monde » du 8 novembre). D'autres, telles que l'OCI (Organisation communiste internationaliste), nourrissent l'espoir d'un rapprochement avec la Ligue.

La nouvelle majorité qui s'est constituée au sein de la direction de la L.C.R. a d'ores et déjà décidé de ne pas exclure l'OCI des débats qui animent l'extrême gauche. Cette évolution a été accueillie favorablement par les dirigeants de l'OCI. Une rencontre entre les bureaux politiques des deux organisations a eu lieu, une autre est prévue. De plus, les dirigeants de l'OCI souhaitent *envoyer* une délégation au congrès de la L.C.R. et accueillir une délégation de la L.C.R. au congrès de l'OCI prévu pour le mois de février prochain.

L'objectif à long terme poursuivi par les communistes internationalistes est la réunification du courant trotskiste. En revanche, pour la direction de la L.C.R., les discussions engagées avec l'OCI doivent être mises sur le même plan que celles qui se déroulent avec d'autres formations d'extrême gauche. En d'autres termes, la réunification des trotskistes, et donc la perspective d'une fusion avec l'OCI, n'est pas à l'ordre du jour du congrès de la L.C.R. Ce congrès devrait marquer la fin de la crise que traverse la formation trotskiste. Aux glissements et tournants successifs et parfois chaotiques que la L.C.R. a opérés depuis 1968 devrait succéder une ligne politique de synthèse permettant aux amis de M. Alain Krivine de sortir de l'isolement que connaît l'extrême gauche, et, en somme, d'acquérir droit de cité au sein de la gauche.

L'ambition des dirigeants de la L.C.R. groupés autour de M. Alain Krivine est, à l'occasion de ce troisième congrès, de clore un chapitre de l'histoire de la section française de la IVe Internationale. Il s'agit de passer d'une époque au cours de laquelle, dans la foulée de mai 1968, la L.C.R. a pu apparaître comme une organisation sinon de jeunesse, du moins composée de jeunes, étudiants pour la plupart, tentés par un certain activisme gauchiste, à une phase qui doit faire apparaître cete formation comme un véritable parti, daté de sa propre organisation de jeunesse, les J.C.R. (Jeunesses communistes révolutionnaires).

Cette évolution reflète pour une part le vieillissement des cadres de la L.C.R., étudiants en 1968, aujourd'hui confrontés aux problèmes de la vie active, et pour une autre part une meilleure implantation en milieu ouvrier. C'est ainsi que le 28 janvier prochain, plusieurs syndicalistes devraient accéder au comité central.

Dans le même temps, les militants trotskistes paraissent en mesure de tirer la leçon d'une expérience marquée, depuis 1968, par un certain empirisme. La constatation que, depuis cette date, les organisations trotskistes ont seules résisté au déclin des formations qui composent l'extrême gauche a fait naître la tentation d'un repli dogmatique. Celle-ci paraît cependant devoir être écartée au profit d'une analyse tenant compte de l'émergence de nouvelles formes de luttes et permettant aux trotskistes de sortir d'un isolement qu'ils jugent suicidaire.

L'élaboration de cette ligne politique de synthèse s'est faite à la faveur d'une recomposition de la direction (*le Monde* du 8 novembre). Le congrès doit permettre de vérifier si ce nouveau rapport de forces traduit celui qui prévaut à la base.

La L.C.R. était jusqu'à présent, et schématiquement, partagée en deux grandes tendances : la tendance A (minoritaire), composée de défenseurs vigilants de l'orthodoxie trotskiste, proches des thèses de l'O.C.I., considérée comme dogmatique, voire sectaire, par ses adversaires ; la tendance D constituait la majorité de la Ligue. La plupart des dirigeants de cette tendance D ont été récemment rejoints par les principaux animateurs de la tendance A. Ensemble, ils ont constitué une nouvelle majorité au sein des instances dirigeantes avant de se regrouper au sein de la tendance IV. Celle-ci a, comme les autres tendances, pris position dans les colonnes du quotidien *Rouge* sur les trois questions qui doivent dominer les débats du congrès, à savoir l'analyse de la situation politique actuelle, les relations avec les partis de gauche et les rapports avec l'extrême gauche. Globalement, les animateurs de la tendance IV considèrent que l'échec de mars 1978 n'a pas modifié le rapport des forces entre la gauche et la droite. Ils affirment : « *Les luttes et les élections partielles montrent que la classe ouvrière n'accepte ni la défaite électorale ni le plan Barre ; elle cherche la voie du refus de l'austérité et du gouvernement qui l'orchestre.* » Mais cette volonté de résistance se heurte à l'absence de perspectives politiques et syndicales du fait de la division des partis et des syndicats de gauche. De plus, il leur paraît illusoire de tout attendre de l'unité de l'extrême gauche. Les capacités de mobilisation de celle-ci sont en effet bien trop amoindries.

C'est pourquoi la tendance IV préconise l'unité du P.C. et du P.S. en vue d'un objectif prioritaire : « *le départ de Giscard pour la remise en cause du plan Barre* ». Cette unité doit être précédée d'une période transitoire d'unification, à partir d'un catalogue de revendications devant déboucher sur la grève générale. Aux yeux des dirigeants actuels de la L.C.R., en effet, seule une telle épreuve de force peut créer les conditions d'un changement de majorité. Dans ce contexte, le rôle de l'extrême gauche est de faire des propositions susceptibles de mobiliser et d'unifier toute la gauche, notamment « *en impulsant à tous les niveaux des comités d'unité d'action intersyndicaux* ».

Un double rejet

La constitution de cette tendance IV a provoqué une double réaction de rejet. La première de la part de ceux qui, issus de la tendance A (et désormais regroupés au sein de la tendance I), se sont considérés comme trahis par la fraction qui a contribué à former la tendance IV. La seconde de la part de ceux qui craignent la venue d'anciens minoritaires au sein de la direction. Cet apport risque, selon eux, d'entraîner un repli dogmatique, voire un « *virage à droite* ». Ceux-là constituent la tendance III.

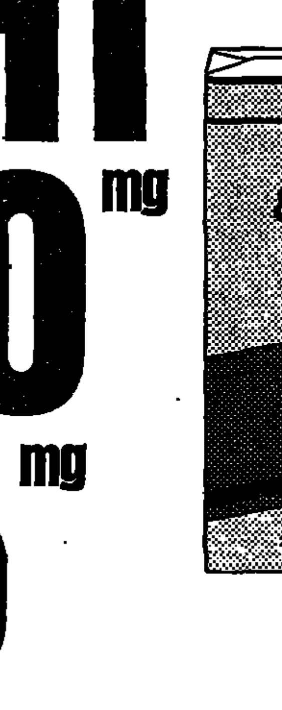
Cette dernière regroupe les partisans du « *oui, mais* » à l'égard de la direction actuelle. Elle exprime les craintes de nombre de militants de base. Bien implantée à Paris et chez les journalistes de la L.C.R., la tendance III refuse toute perspective de rapprochement avec l'O.C.I. Craignant le « dogmatisme » de ceux qui, issus de la minorité, ont rejoint la majorité de la direction, elle est cependant, pour l'essentiel, d'accord avec les mots d'ordre mis en avant par la tendance IV. Elle insiste toutefois sur l'importance d'un programme minimum de revendications pour asseoir l'unité de la gauche.

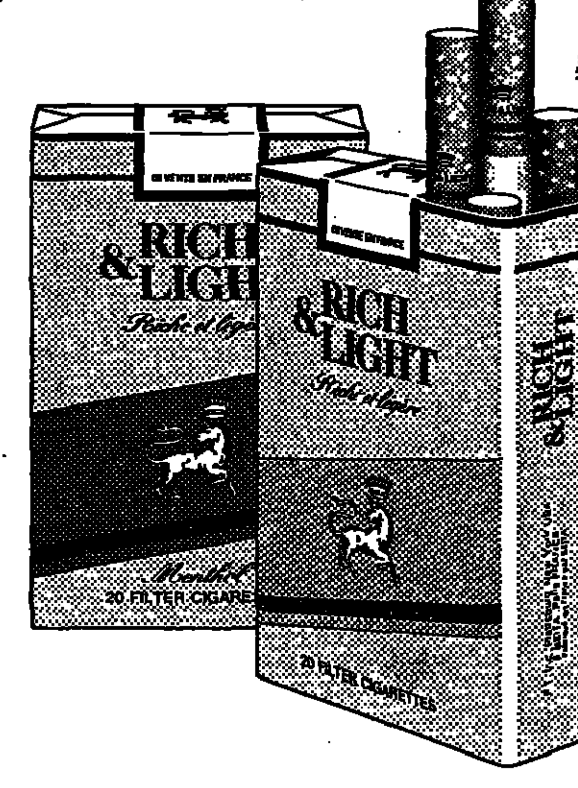
Il apparaît dès maintenant que les débats du congrès seront centrés sur les quatre amendements au texte d'orientation de la tendance IV que la tendance III prévoit de propdser.

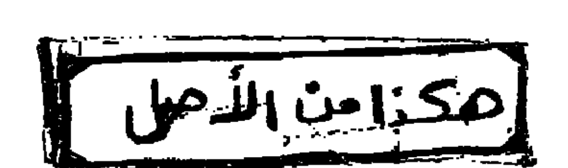
De son côté, la tendance I devrait constituer une minorité non négligeable. Elle estime que le seul obstacle à la progression du mouvement ouvrier est la division de la gauche, et qu'il convient de promouvoir un gouvernement P.C.-P.S. Elle est donc très proche des thèses défendues par l'O.C.I.

Deux petites tendances se sont également constituées (il suffit de trente signatures pour ce faire). La tendance II voit dans la conjoncture politique actuelle le signe d'un recul significatif du mouvement ouvrier. Certains de ses membres s'interrogent sur la nécessité de poursuivre la lutte au sein du courant trotskiste et envisagent de quitter la L.C.R. Enfin, la tendance V ne semble pas en mesure d'intervenir de façon significative dans le débat.

JEAN-MARIE COLOMBANI.







société

DOSSIER — Les chambres à gaz

M. Robert Faurisson a, dans une certaine mesure, réussi. Nul n'ignore plus, à l'en croire, qu'il n'y a jamais eu de chambres à gaz dans les camps de concentration. Ce qui implique qu'il n'y ait jamais eu de camps d'extermination. Selon M. Faurisson, dans une lettre « à publier » du 1er novembre 1978, « Hitler n'a jamais ordonné ni admis que quiconque fût tué en raison de sa race et de sa religion. Je ne cherche à outrager ni à réhabiliter personne ».

Aussi aberrante que puisse paraître la thèse de M. Faurisson, elle a jeté quelque trouble, dans les jeunes générations notamment, peu disposées à accepter sans inventaire les idées acquises. Pour plusieurs de nos lecteurs, il était indispensable de juger sur pièces. Nous publions donc le texte que diffuse inlassablement le maître de conférences de l'université de Lyon-II, avec son titre et ses notes.

Il ne pouvait être question de le faire sans contrepartie. Aussi avons-nous demandé à deux éminents spécialistes de l'histoire de la déportation de mettre les choses au point : M. Georges Wellers, *maître de recherches honoraire* au C.N.R.S., délégué général du comité exécutif du Centre de documentation juive contemporaine et directeur du « Monde juif », a depuis longtemps examiné et dénoncé les falsifications de l'histoire en ce domaine ; Mme Olga Wormser-Migot (dont nous publierons l'article dans notre prochain numéro) a soutenu une thèse et publié un ouvrage sur les camps de concentration qui font autorité.

Nous y ajouterons une lettre de M. Bernadet, président de Lyon-II, et un témoignage parmi ceux que nous avons reçus. Il montre qu'en dehors des camps d'extermination il existait des chambres à gaz « artisanales » destinées à des exécutions d'un type particulier.

LE TEXTE DE M. FAURISSON

« Le problème des chambres à gaz (1) » ou « la rumeur d'Auschwitz »

Nul ne conteste l'utilisation de fours crématoires dans certains camps allemands. La fréquence même des épidémies, dans toute l'Europe en guerre, exigeait la crémation, par exemple, des cadavres de typhiques (voy. les photos)

C'est l'existence des « chambres à gaz », véritables abattoirs humains, qui est contestée. Depuis 1945, cette contestation va croissant. Les grands moyens d'information ne l'ignorent plus.

En 1945, la science historique officielle affirmait que des « chambres à gaz » avaient fonctionné, aussi bien dans l'ancien Reich qu'en Autriche, aussi bien en Alsace qu'en Pologne. Quinze ans plus tard, en 1960, elle révisait son jugement : il n'avait, « avant tout » (?), fonctionné de « chambres à gaz » qu'en Pologne (2). *Cette révision déchirante de 1960 réduisait à néant mille « témoignages », mille « preuves » de prétendus gazages à Oranienbourg, à Buchenwald, à Bergen-Belsen, à Dachau, à Ravensbrück, à Mauthausen. Devant les appareils judiciaires anglais ou français, les responsables de Ravensbrück (Suren, Schwartzhuber, Dr Treite) avaient avoué l'existence d'une « chambre à gaz » dont ils avaient même décrit, de façon vague, le fonctionnement. Scénario comparable pour Ziereis, à Mauthausen, ou pour Kramer, au Struthof. Après la mort des coupables, on découvrait que ces gazages n'avaient jamais existé. Fragilité des témoignages et des aveux !*

Les « chambres à gaz » de Pologne — on finira bien par l'admettre — n'ont pas eu plus de réalité. C'est aux appareils judiciaires polonais et soviétique que nous devons l'essentiel de notre information sur elles (voy., par exemple, l'ébouriffante confession de R. Höss : Commandant à Auschwitz*).*

Le visiteur actuel d'Auschwitz ou de Majdanek découvre, en fait de « chambres à gaz », des locaux où tout gazage aurait abouti à une catastrophe pour les gazeurs et leur entourage. Une exécution collective par le gaz, à supposer qu'elle soit praticable, ne pourrait s'identifier à un gazage suicidaire ou accidentel. Pour gazer un seul prisonnier à la fois, pieds et poings liés, les Américains emploient un gaz sophistiqué, et cela dans un espace réduit, d'où le gaz, après usage, est aspiré pour être ensuite neutralisé. Aussi, comment pouvait-on, par exemple à Auschwitz, faire tenir deux mille (et même trois mille) hommes dans un espace de 210 mètres carrés (!), puis déverser (!) sur eux des granulés du banal et violent insecticide appelé Zyklon-B ; enfin, tout de suite après la mort des victimes, envoyer sans masques à gaz, dans ce local saturé d'acide cyanhydrique, une équipe chargée d'en extraire les cadavres pénétrés de cyanure ? Des documents trop peu connus (3) *montrent d'ailleurs : 1° Que ce local, que les Allemands auraient fait sauter avant leur départ, n'était qu'une morgue typique (Leichenkeller), enterrée (pour la protéger de la chaleur) et pourvue d'une seule petite porte d'entrée et de sortie ; 2° Que le Zyklon-B ne pouvait pas s'évacuer par une ventilation accélérée et que son évaporation exigeait au moins vingt et une heures. Tandis que sur les crématoires d'Auschwitz on possède des milliers de documents, y compris les factures, au pfennig près, on ne possède sur les « chambres à gaz », qui, paraît-il, flanquaient ces crématoires, ni un ordre de construction ni une étude, ni une commande, ni un plan, ni une facture, ni une photo. Lors de cent procès (Jérusalem, Francfort, etc.), rien n'a pu être produit.*

« J'étais à Auschwitz. Il ne s'y trouvait pas de « chambre à gaz ». *A peine écoute-t-on les témoins à décharge qui osent prononcer cette phrase. On les poursuit en justice. Encore en 1978, quiconque en Allemagne porte témoignage en faveur de T. Christophersen, auteur du* Mensonge d'Auschwitz, *risque une condamnation pour « outrage à la mémoire des morts ».*

Après la guerre, la Croix-Rouge internationale (qui avait fait son enquête sur « la rumeur d'Auschwitz » (4), *le Vatican (qui était si bien renseigné sur la Pologne), les nazis, les collabos, tous déclaraient avec bien d'autres :* « Les « chambres à gaz » ? Nous ne savions pas ». *Mais comment peut-on savoir les choses quand elles n'ont pas existé ?*

Le nazisme est mort, et bien mort, avec son Führer. Reste aujourd'hui la vérité. Osons la proclamer. L'inexistence des « chambres à gaz » est une bonne nouvelle pour la pauvre humanité. Une bonne nouvelle qu'on aurait tort de tenir plus longtemps cachée (5).

ROBERT FAURISSON,

maître de conférences (Université Lyon-2).

(1) L'expression est d'Olga Wormser-Migot (*le Système concentrationnaire nazi*, thèse PUF, 1968).

(2) *Keine Vergasung in Dachau*, par le Dr Martin Broszat, directeur de l'Institut d'histoire contemporaine de Munich (*Die Zeit*, 19 août 1960, p. 16).

(3) D'une part, photos du musée d'Auschwitz (nég. 519 et 6228) ; d'autre part, documents de Nuremberg (NI-9098 et NI-9912).

(4) C.I.C.-R., *Documents* sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge en faveur des civils détenus dans les camps de concentration en Allemagne (1939-1945), deuxième édition, Genève, juin 1946, série II, n° 1, reproduisant partiellement (j'ai copie du texte intégral confidentiel) le document n° 9925 : *Visite au commandant du camp d'Auschwitz d'un délégué du C.I.C.R.* (septembre 1944), pp. 91 et 92. Une phrase capitale de ce document a été habilement amputée de trois mots dans le livre de Marc Hillel, *les Archives de l'espoir*, Fayard, 1977, p. 257 et la phrase la plus importante (« Les détenus eux-mêmes n'en ont pas parlé ») a été sautée.

(5) Parmi la vingtaine d'auteurs qui nient l'existence des « chambres à gaz », citons Paul Rassinier, ancien déporté (*le Véritable Procès Eichmann*, les Sept Couleurs, 1962, distribué par M. Bardèche, 5, rue Rataud, Paris-5e) et, surtout, l'Américain A.R. Butz pour son remarquable livre sur *The Hoax of the 20th Century* (*l'Imposture du siècle*), 1976, distribué par *Historical Review Press*, 23 Ellerker Gardens, Richmond, Surrey, TW10 6AA (G.-B.).

Abondance de preuves

par GEORGES WELLERS

M. Faurisson lance un défi : « *Je défie quiconque de m'apporter le moindre commencement de preuve de l'existence d'une chambre à gaz* » dans les camps de concentration nazis.

Il faut savoir que les chambres à gaz dans les camps où étaient exterminés les juifs et les Tziganes (Auschwitz, Belzec, Maïdanek, Sobibor, Treblinka) ont été détruites par les Allemands avant la fin de la guerre, à la seule exception de Maïdanek.

Cela dit, il ne s'agit pas du tout du « *moindre commencement de preuve* », mais d'une abondance de preuves qui sont de trois sortes : *a)* archives allemandes ; *b)* témoignages des anciens SS ; *c)* témoignages des anciens détenus.

Par exemple, dans le cas d'Auschwitz, dans la correspondance entre les industriels-constructeurs de *quatre chambres à gaz perfectionnées* à Auschwitz II (Birkenau), destinées à remplacer celles, « artisanales », aménagées au printemps de 1942 (« bunkers », dans le jargon du camp), il est question de « *l'installation d'une chambre à gaz* » (« *...Bestellung einer Begasungskammer* ») ou du « *façonnage des chambres à l'acide cyanhydrique* » (« *...die Bearbeitung des Blausäurekammern* »), etc. Ainsi, il est grotesque de prétendre qu'il n'y avait pas de chambres à gaz à Auschwitz, comme le fait le « témoin » Christophersen cité, bien entendu, par M. Faurisson et qui est allé les chercher, en 1944, à Auschwitz I, à Raïsko, à Bielitz, où elles ne se trouvaient pas. Quant à Birkenau (Auschwitz II), où elles se trouvaient derrière des clôtures interdites à tout étranger, il y est allé une fois pour prendre en charge cent détenues affectées à Raïsko, et il n'a rien vu. Tout cela donne la mesure de son « témoignage » fait en 1973 !

Toute la question est de savoir si ces chambres servaient pour les « poux », comme le dit Darquier, et comme semble le penser M. Faurisson, qui note que le Zyklon-B est un violent *insecticide* (souligné par lui), ou pour les êtres humains.

En ce qui concerne les poux, il n'existe aucune indication positive. En revanche, en ce qui concerne les êtres humains, les preuves abondent.

Voici, par exemple, ce que l'on lit dans le journal du médecin SS, le professeur Kremer, découvert le 12 août 1945 à son domicile, et se rapportant à la période où ce dernier s'est trouvé à Auschwitz et où il a participé à la sélection pour les chambres à gaz *(Sonderaktion)* : « *2-9-1942 : Ce matin, à 3 heures, j'ai assisté pour la première fois à une Sonderaktion. Comparé à cela, l'enfer de Dante paraît une comédie. Ce n'est pas sans raison qu'Auschwitz est appelé camp d'extermination.* » « *12-10-1942 : J'ai... assisté à une Sonderaktion dans la nuit (mille six cents personnes de Hollande). Scènes terrifiantes devant le dernier bunker.* » « *18-10-1942 : J'étais présent à la onzième Sonderaktion sur les Hollandais par un temps froid et humide. Scènes atroces, avec trois femmes qui suppliaient qu'on leur laisse la vie.* » S'agit-il des poux ou des êtres humains ?

Par comparaison, le même Kremer note : « *1-9-42 : ... J'ai assisté l'après-midi à la désinfection d'un bloc avec Zyklon-B, afin de détruire les poux.* » Ici il n'y a question ni de « Sonderaktion », ni de l'enfer de Dante, ni des scènes terrifiantes ou atroces, ni d'extermination...

Le 29 janvier 1943, dans la lettre envoyée par le chef des constructions d'Auschwitz au chef de l'administration centrale de la SS à Berlin sur l'état d'achèvement de construction *(Bauzustand)* du *Krematorium II* à Birkenau, il est question d'un four crématoire, d'un local pour les cadavres *(Leichenkeller)* et d'un local pour le gazage *(Vergasungskeller)*. Pour des poux tout cela ?

En juillet 1945 et en mars et avril 1946, deux importants SS d'Auschwitz (Pery Broad, responsable de la *Politische Abteilung*, et Rudolf Hoess, commandant d'Auschwitz), ont donné, devant les *autorités britanniques*, puis (le second) devant le Tribunal international et, bien avant, les « *appareils judiciaires polonais et soviétiques* », l'un ignorant l'autre, une description détaillée des chambres à gaz et de leur fonctionnement à Birkenau. Par la suite, au cours de différents procès des SS d'Auschwitz devant les tribunaux allemands, huit membres de la SS *interrogés comme témoins*, ont reconnu avoir vu de leurs yeux les chambres à gaz de Birkenau en fonctionnement. Aucun parmi quelques dizaines d'accusés n'a nié leur existence, mais seulement sa participation personnelle à leur usage.

Cinq évadés d'Auschwitz en 1943 et en 1944, parmi lesquels un officier polonais non juif, ont donné la description des chambres à gaz de Birkenau et leurs rapports ont été publiés par les soins de l'*Executive Office of War Refugees Board* du président des Etats-Unis en novembre 1944, en pleine guerre, en précisant que « *l'Office a toutes les raisons de croire que ces rapports offrent une peinture exacte des faits horribles qui se passent dans ces camps* ».

D'autre part, quatre manuscrits ont été trouvés au cours des fouilles effectuées sur le territoire de Birkenau, où, avant de mourir, leurs auteurs, tous membres des *Sonderkommandos* affectés au nettoyage des chambres à gaz et à l'évacuation des cadavres vers les crématoires, les ont enterrés à différentes époques. Toutes ces missives d'outre-tombe parlent des chambres à gaz et de leur fonctionnement. Après la fin de la guerre, quatorze rares survivants parmi les membres des *Sonderkommandos* de Birkenau ont, de leur côté, donné des descriptions identiques de ces chambres. Il reste à ajouter que la menace de finir ses jours dans une chambre à gaz de Birkenau appartenait à l'arsenal disciplinaire du camp *et de ses kommandos*, et était inculquée à chaque détenu.

Toutes ces descriptions sont parfaitement concordantes quant à l'emplacement topographique de ces chambres à gaz à Birkenau, à leur nombre, à l'époque de leur entrée « en service », à leur fonctionnement au gaz « Zyklon-B » et, bien entendu, à leur usage pour tuer les êtres humains.

***

N'empêche que sur le ton d'un spécialiste chevronné de l'assassinat de milliers d'êtres humains dans des chambres à gaz, M. Faurisson nous explique que leur utilisation « *aurait abouti à une catastrophe pour les gazeurs et leur entourage* » envoyés « *sans masques à gaz* » « *tout de suite* (souligné par lui) *après la mort des victimes... dans ce local saturé d'acide cyanhydrique...* » Car, dit-il, « *...le Zyklon-B ne pouvait pas s'évacuer par une ventilation accélérée...* ».

Tout cela n'est qu'un prétentieux bavardage d'un spécialiste de la critique des textes littéraires qui se prend pour un expert en meurtres collectifs. D'autres spécialistes, infiniment mieux placés, étaient d'une tout autre poinion. Par exemple, la lettre du 29 janvier 1943 citée plus haut, dit : « *L'entreprise Topf und Söhne n'a pas pu livrer à temps le dispositif d'aération et de désaération (« die Be-und Entlüftungsanlage ») commandé par la direction centrale des constructions, en raison de l'indisponibilité en wagons. Après l'arrivée du dispositif d'aération et de désaération, l'incorporation de celui-ci sera aussitôt commencée, de sorte qu'on peut prévoir que le 20 février 1943 il sera complètement en service.* » De leur côté, Pery Broad, Hoess et d'autres disent tous que l'évacuation des cadavres se faisait après « *le dégazage à l'aide des ventilateurs* » (Broad) ; « *une demi-heure* après [le gazage] (G.W.) *le ventilateur électrique était mis en marche et les corps étaient hissés jusqu'au four par un monte-charge* » (Hoess, devant les Britanniques) etc.

Je ne sais pas si M. Faurisson est antisémite et partisan du nazisme. Il affirme ne pas l'être. Mais, ce que je sais, c'est que s'il *l'était, il ne pouvait rien faire de* plus, ni de mieux que ce qu'il fait pour calomnier et injurier les juifs en les traitant d'imposteurs et pour innocenter le nazisme dans ce que ce dernier avait de plus abominable et de plus révoltant.

*Mon propos ne s'adresse aucune*ment aux fanatiques, car il n'existe aucun espoir de les persuader de quoi que ce soit. Il s'adresse aux hommes et aux femmes de bonne foi ignorant les faits et qui risquent pour cette raison de prêter l'oreille aux *affirmations fallacieuses des apo*logistes du nazisme.

APRÈS LA PROPOSITION DE M. LE TAC

Les communistes se prononcent contre « l'organisation de la prostitution »

Le dépôt, par M. Joël Le Tac, député (R.P.R.) de Paris, d'une proposition de loi sur la prostitution aboutissant à la réouverture des « maisons closes » (fermées depuis 1946) continue de susciter des réactions.

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a publié une déclaration dont voici les principaux passages :

« *Société d'exploitation et de misère, la société capitaliste engendre et aggrave toutes les agressions, toutes les atteintes à la dignité de la personne humaine. Elle développe la prostitution qui ravale l'individu au rang de marchandise. La prostitution est une activité particulièrement lucrative pour les milieux sordides du proxénétisme, intéressés comme le pouvoir en place à son maintien. La répression ne saurait rien régler. (...) Les communistes se prononcent contre l'organisation de la prostitution quelles qu'en soient les formes. Les maisons closes, en créant des quartiers réservés, feraient singulièrement l'affaire des proxénètes en renforçant la domination de ces derniers sur les prostitués des deux sexes.* »

Pour les communistes, la proposition de M. Le Tac est « *une insulte à la dignité de l'être humain* ». Ils poursuivent : « *Feindre de s'inquiéter de la santé et de l'ordre publics pour mieux récupérer l'inquiétude légitime soulevée par le développement de la prostitution, faire oublier que celle-ci est perpétuée par la société qu'ils défendent, et ne formuler aucune proposition pour en finir avec la prostitution, c'est donner un exemple particulièrement odieux des méthodes politiques du libéralisme avancé.* »

D'autres réactions

Les députés communistes proposent « *une toute autre démarche* » tendant à « *prévenir la prostitution* ». « *L'accès de tous au savoir — qui suppose aussi une véritable éducation sexuelle — à l'exercice d'un métier, à la culture, aux loisirs, de meilleurs salaires et l'amélioration générale des conditions de vie et de travail feront reculer la prostitution. Pour réaliser ces transformations, des changements politiques profonds sont nécessaires qui donneront naissance à d'autres rapports humains fondés sur l'égalité, la liberté et le respect de l'autre.* »

Parmi les autres réactions, signalons celle de M. André Diligent, secrétaire général du C.D.S., qui a déclaré : « *Je suis sûr qu'à 90 % les élus de province s'insurgeraient contre la disposition prévoyant que la réouverture des maisons closes est laissée à l'initiative des municipalités.* »

Notre correspondant à Dijon nous signale d'autre part la réaction très vive du Mouvement de réinsertion sociale et d'information le CRI. Son secrétaire général, M. José Dillenseger, a déclaré : « Le maire deviendrait le premier maquereau de la cité et l'Etat le plus grand proxénète. La sexualité-marchandise deviendrait un négoce organisé par les pouvoirs publics, alors que leur passivité a contribué au développement de la prostitution. » Le CRI estime qu'il vaudrait mieux mettre en place dans tous les départements les services de prévention et de réadaptation sociale prévus par l'ordonnance de 1960.

Des prostituées lyonnaises viennent d'écrire à M. Le Tac pour lui faire part de leur « opposition farouche » à son projet : « Si vous aviez l'intention de persister vous trouveriez devant vous des femmes bien décidées à se défendre. Jamais nous ne nous laisserons enfermer dans des maisons comme des bêtes de de somme ! »

● *A l'occasion de l'Année internationale de l'enfant*, le Mouvement universel de la responsabilité scientifique organise un cycle de cours publics à l'amphithéâtre Descartes de la Sorbonne. Les cours ont lieu à 18 heures.

— Mercredi 10 janvier : problèmes éthiques des essais thérapeutiques ou non thérapeutiques chez les mineurs, par M. Pierre Royer ;

— Mercredi 17 janvier : la fécondation, la nature et l'artifice, par M. Georges David ;

— Mercredi 24 janvier : diagnostics prénatals des malformations, nouvelles techniques, nouvelles responsabilités, par M. André Boué ;

— Mercredi 28 mars : les premières communications chez l'enfant, par M. Julian de Ajuriaguerra.

AÉRONAUTIQUE

Vente record d'avions civils dans le monde en 1978

(Suite de la première page.)

On peut considérer qu'un tel bilan a de quoi étonner à propos *d'une année marquée par une* crise économique assez générale dans les pays industrialisés. Ces commandes, qui se traduisent par un fort endettement des compagnies aériennes pour les honorer, reflètent en réalité un pari sur la reprise, dans l'avenir, du transport aérien, dont la progression du trafic, de l'ordre de 7 à 8 % en 1978 comme en 1977, a cependant été moindre qu'en 1976 (9 à 10 % d'augmentation).

La brusque remontée des commandes en 1978 est essentiellement liée à la nécessité, pour les compagnies, d'envisager le remplacement de leurs *premiers modèles* d'avions à réaction, du modèle des intercontinentaux Douglas DC-8 ou Boeing-707, dont certains commencent à avoir plus de vingt ans. Le remplacement ou la modernisation de ces flottes existantes exigent, de surcroît, que les compagnies s'intéressent à de nouveaux types d'avion répondant aux contraintes de l'environnement (bruit, pollution atmosphérique) après 1985.

Au total, le marché mondial — Union soviétique et République populaire de Chine exclues — d'ici à 1988, est évalué, par les constructeurs, à 84 milliards de dollars (environ 352 milliards de francs) pour des avions de tous les types, alors que les ventes d'appareils civils déjà réalisées, entre 1950 et 1978, se sont élevées à 101 milliards de dollars.

Dans ce marché, la part prévisible des ventes de court et moyen-courriers d'ici à 1988, est estimée à 50 milliards de dollars. C'est principalement dans un tel secteur que se situe l'Airbus européen.

Comme nouvelle preuve de celle évaluation du marché mondial principalement orienté vers le court et moyen-courrier, on relèvera précisément l'augmentation considérable — plus qu'un triplement — d'une année sur l'autre des commandes du Boeing-737.

En service commercial depuis une dizaine d'années déjà, le court et moyen-courrier de Boeing, qui a subi d'importants aménagements en cours d'existence, continue de bien se vendre et son constructeur conserve l'espoir de maintenir en ligne des Boeing-737 jusqu'à la fin du siècle.

Les experts de l'aéronautique considèrent que le succès des biréacteurs de cent vingt places, dont la cadence de production passera en 1979 de quatre exemplaires par mois à plus de huit, et la nette reprise de ses ventes tiennen tau fait que le Boeing-737 correspond très exactement à un besoin précis de la clientèle internationale. Rétrospectivement, ce jugement donne raison aux promoteurs, en France, du programme Mercure et ses dérivés, interrompu à dix exemplaires, alors qu'il pouvait espérer rivaliser auprès de la clientèle du Boeing-737.

A plus long terme, l'existence de cet avion paralyse les projets *européens* d'un *biréacteur* court-moyen-courrier de cent vingt places (le jet franco-allemand) et limite les chances d'un appareil *assez* semblable, le F-29 ou Super F-28, que les Pays-Bas veulent concevoir.

JACQUES ISNARD.

SCIENCES

● RECTIFICATIF. — Le nom de la levure qui neutralise l'acidité des jus de choucroute est *Candida utilis* (et non *utilitis*, comme il a été écrit dans *le Monde* du 27 décembre).

PRESSE

« MONTRÉAL-MATIN » CESSE DE PARAITRE

Montréal (*A.F.P.*). — Après quarante-huit ans d'existence, le quotidien francophone *Montréal-Matin* a cessé de paraître le mercredi 27 décembre. Les deux cent vingt-cinq employés ont été licenciés. M. Fernand Roy, vice-président du journal, a déclaré que la décision était « brutale » mais que *Montréal-Matin* était « condamné » en raison d'un déficit d'exploitation considérable résultant d'une diminution du tirage et des revenus publicitaires. Une longue grève avait paralysé *le quotidien* d'octobre 1977 à mai 1978.

Le tirage de *Montréal-Matin*, de 130 000 exemplaires avant octobre 1977, était tombé à 90 000 après la grève.

Montréal-Matin, de format tabloïd, était, comme un autre quotidien montréalais, *la Presse*, propriété de Gesca, une filiale de Power Corporation.

ÉDUCATION

OFFICIERS MINIS

ÉDUCATION

La «scission» de l'Union des grandes écoles illustre les divisions des étudiants socialistes

L'Union des grandes écoles (U.G.E., proche des communistes) a décidé de porter plainte contre le groupe de militants proches de l'Alliance des jeunes pour le socialisme (A.J.S., trotskiste) qui affirment avoir obtenu un vote majoritaire en leur faveur lors de la réunion du «collectif» national de l'U.G.E. le 16 décembre, à l'Institut national agronomique (INA), à Paris («le Monde» du 20 décembre).

Il y a fort à parier que la justice aura quelques difficultés à trancher entre les versions totalement opposées de deux parties. Pour l'U.G.E., quatre étudiants de grandes écoles, membres du syndicat (1), mais non mandatés par leur comité de base, ont tenté, appuyés physiquement par des militants de l'A.J.S. prétendant eux aussi avoir été mandatés, d'obtenir, au début de la réunion du «collectif», un vote contre la direction.

Contestant la régularité de ce vote, l'ensemble du « collectif » a alors quitté les lieux pour une autre salle. L'autre partie, au contraire, fait valoir qu'un vote a bien eu lieu au sein de ce « collectif » sur présentation de la carte de l'U.G.E., avant le départ dans cette autre salle des élèves proches des communistes, mettant la direction élue au congrès de Toulouse, en décembre 1977, en minorité par dix-neuf voix contre douze.

La justice, si elle le peut, dira quelle version est la bonne. Le ministère des universités, pour sa part, semble déjà considérer qu'il y a eu scission, puisque une délégation des étudiants proches de l'A.J.S. a été reçue cinq jours après cette « scission », rue Dutot, par M. Louis Paoli, adjoint au directeur des enseignements supérieurs.

Convergences

Il faut toutefois remarquer qu'aucun membre du bureau national élu l'an dernier n'a rejoint le camp des étudiants proches de l'A.J.S., et que ceux-ci se refusent, « *par crainte de représailles* », affirment-ils, à publier les noms des membres du « collectif » qui se sont prononcés en leur faveur. Méfiants, les dirigeants de l'U.G.E. montent la garde nuit et jour dans les locaux de l'organisation, rue d'Aboukir, à Paris, de peur d'en être expulsés par la force.

Ces incidents ont eu des répercussions au sein du P.S. Des militants du CERES, membres de la direction de l'U.G.E., où ils représentent une forte minorité, se sont, en particulier, étonnés de la présence aux abords, puis dans les locaux de l'INA, de M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse socialiste (M.J.S.), et de plusieurs autres dirigeants de ce mouvement, au moment où, disent les militants du CERES, l'A.J.S. tentait son « *coup de force* ».

Cette présence de membres de la majorité du P.S. a été évoquée par des représentant de la minorité du parti, lors de la réunion du bureau exécutif de celui-ci le 20 décembre. Une commission (paritaire) d'enquête a été constituée par la direction (CERES) de la fédération de Paris, qui devra déterminer s'il y a lieu ou non de porter l'affaire devant la commission des conflits. Devant ces attaques, la direction du M.J.S. a envoyé une lettre aux syndicats d'enseignants, affirmant qu'elle ne reconnaissait, jusqu'à nouvel ordre, que les instances de l'U.G.E. élues à Toulouse.

Au-delà des querelles entre minoritaires et majoritaires du P.S., cette affaire illustre les difficultés des étudiants socialistes à trouver leur propre voie entre les communistes et les trotskistes, qui se partagent la direction de la plupart des organisations étudiantes et lycéennes. Depuis la disparition du COSEF (Comité pour un syndicat des étudiants de France), dont la création avait été encouragée par les amis de M. Mitterrand, la scission puis l'effacement du MAS (Mouvement d'action syndicale), la ligne de partage passe de plus en plus souvent entre les communistes *et* le CERES, d'une part, les trotskistes de l'A.J.S. et de la Ligue communiste révolutionnaire de M. Alain Krivine, auxquels se joignent les amis de M. Mitterrand, d'autre part.

Même si on ne peut parler, pour les seconds, d'alliance politique, cette convergence était déjà perceptible lors des grèves lycéennes de la rentrée (*le Monde* du 24 octobre). On la retrouve aujourd'hui à propos de l'U.G.E., et, disent les militants du CERES, elle apparaîtra à nouveau lorsqu'il s'agira de trouver un successeur à M. Serge Lagauche, président de la Mutuelle nationale des étudiants de France, qui, après les remous du printemps dernier et le report des élections de cette mutuelle (*le Monde* du 26 mai) serait sur le point de renoncer à ses fonctions.

Outre qu'elle confirme les profondes querelles du monde étudiant, cette affaire illustre aussi les difficultés des communistes, critiqués par leurs propres militants à la direction de l'UNEF (*le Monde* du 27 décembre), concurrencés dangereusement par l'A.J.S. dans les conseils des résidences universitaires et menacés aujourd'hui dans les grandes écoles, où ils jouissaient jusque-là, avec le CERES, d'un quasi-monopole à gauche.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) L'U.G.E. compterait environ deux mille membres, sur quarante mille élèves des grandes écoles.

● *L'Association des journalistes universitaires (AJU)* vient de renouveler son bureau : présidente, Dominique Burg (*le Matin*) ; vice-présidents : Charles Vial (*le Monde*) et Maurice Guillot (*l'Education*) ; secrétaires généraux : Jean-Jacques Schaettel (*l'Alsace*) et Guy Herzlich (*le Monde de l'éducation*) ; délégué aux régions, Jean-Pierre Spirlet (*Sud-Ouest*) ; trésorier, Antoine Fouchet (*la Croix*) ; membres : Marie-France le Meignen (pigiste), Bernard Frédérick (*l'Humanité*) et Joseph Guyomard (*Ouest-France*).

● *A l'école des affaires de Paris,* M. Bruno Leblanc vient d'être nommé directeur en remplacement de M. Michel Furois. M. Leblanc est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et docteur ès sciences économiques de l'université d'Oxford.

● *«Le rôle social de l'enseignement supérieur dans l'éducation permanente»* sera le thème d'un colloque organisé, du 16 au 19 janvier, à l'université de Grenoble. Deux cents personnes participeront à ce colloque interuniversitaire largement ouvert aux représentants des organisations ouvrières et patronales.

★ Renseignements : CUIDEP, 2, place de l'Etoile, 38000 Grenoble.

● *Les «mardis» de l'Ecole des parents.* — Sur le thème «Dits et non-dits en éducation», l'Ecole des parents et des éducateurs organise, en janvier, un cycle de quatre conférences-débats animées par le docteur Bernard This, médecin psychanalyste.

9 janvier : les secrets de la petite enfance ; 16 janvier : la relatio œdipienne du point de vue des parents ; 23 janvier : culpabilité ou liberté en éducation sexuelle; 30 janvier : l'éducation religieuse, nouveau tableau.

★ *Ces* conférences ont lieu à 18 h. 30 au 25-31, rue du Moulin-de-la-Vierge, Paris (14e).

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

Morte après une fracture du poignet.

Une information judiciaire a été ouverte après la mort d'une adolescente de Chenove (Côte-d'Or), décédée la semaine dernière dans une clinique de cette agglomération où elle avait été admise après une fracture du poignet. Valérie Oudot, âgée de quatorze ans, avait fait une chute au cours d'une séance de gymnastique à son collège avant les vacances de Noël et avait été transportée à la clinique. Un chirurgien avait décidé de réduire la fracture sous anesthésie générale. La jeune fille devait décéder peu de temps après son réveil.

Les médecins qui ont opéré Valérie Oudot ont demandé une autopsie dont les résultats ne seront pas connus avant le 15 janvier.

● *Une proposition de loi en vue de la suppression de la procédure du jugement par défaut* vient d'être déposée à l'Assemblée nationale par M. Jacques Cressard, député de l'Ille-et-Vilaine (R.P.R.). Pour 30 à 50 % les procès jugés à Paris le sont par défaut, c'est-à-dire en l'absence des inculpés.

Le Comité d'action pour le respect des droits de la défense (C.A.R.D.D.), créé voilà quelques mois (*le Monde* du 8 août), et qui demande « *la fin de la procédure du jugement par défaut* », « *se réjouit de l'initiative de M. Cressard. Dans nos conférences,* ajoute le C.A.R.D.D., *des personnalités du barreau, de la magistrature ont souligné l'anachronisme de cette procédure et la nécessité d'aligner notre justice sur la convention européenne des droits de l'homme ratifiée par la France ainsi que sur d'autres systèmes nationaux européens, par exemple celui de la République fédérale d'Allemagne, où l'on ne juge plus par défaut.* »

● *Des inscriptions nazies* ont été tracées, dans la nuit du 23 au 24 décembre sur la synagogue de Reims (Marne), située rue Clovis, dans le centre de la ville. Une tentative d'effraction a été constatée.

VIOL CONJUGAL

Un procès insolite pour « viol conjugal » vient de se terminer aux Etats-Unis par l'acquittement de l'accusé. Après trois heures de délibérations, un jury de Salem, dans l'Oregon (à ne pas confondre avec le Salem des sorcières, qui se trouve sur la côte est) a estimé que M. John Rideout n'était pas coupable de viol sur la personne de son épouse, Greta.

M. Rideout, un serveur de restaurant âgé de vingt et un ans, avait été traduit en justice par sa femme, elle-même âgée de vingt-trois ans, aux termes d'une loi votée en 1977 dans l'Oregon. Ce texte prévoit que le viol d'un conjoint est assimilable à un viol ordinaire et que l'état marital ne constitue pas une circonstance atténuante.

Le procès avait été suivi avec beaucoup d'attention par les groupes féministes. La jeune femme avait incontestablement subi des violences, selon un constat médical. Elle était périodiquement battue par son mari, qui a cependant affirmé à l'audience qu'elle savait à l'occasion rendre les coups.

M. Rideout, s'il avait été reconnu coupable, aurait été passible de vingt ans de prison. Mme Rideout a demandé le divorce...

● *Quatre nouveaux cadavres* ont été découverts le mardi 26 décembre sous la maison de John Gacy, un entrepreneur en bâtiment homosexuel de Chicago, qui affirme avoir assassiné trente-deux adolescents. Neuf corps ont été retrouvés jusqu'à présent (*le Monde* du 26 décembre). Aucun des cadavres n'a pu être identifiés. La police continue ses recherches dans la maison de John Gacy. — *(A.F.P.)*

Jacques Angelvin est décédé à Cannes.

Jacques Angelvin, l'ancien présentateur de télévision, impliqué en 1962 dans une affaire de trafic de drogue qui lui avait valu d'être emprisonné aux Etats-Unis, est décédé le 10 novembre dernier dans une clinique privée de Cannes. Il avait été admis dans l'établissement de soins cannois une semaine auparavant et a été inhumé le 17 novembre à Marseille, où il était né le 5 août 1914.

Après sa sortie des prisons américaines, Jacques Angelvin était venu se fixer, avec son épouse, en 1973, à Grimaud (Var), où il habitait une villa qui lui appartenait sur les colline de Saint-Pons-les-Mûres. Il s'était reconverti dans la gestion immobilière et menait, depuis son retour en France, une existence discrète. Jusqu'à son arrestation en 1962, Jacques Angelvin avait participé à une émission quotidienne très populaire de la télévision — alors dotée d'une seule chaîne, — *Paris Club*, dont il était un des animateur. — *(Corresp. rég.)*

● *Deux autonomistes bretons* ont été libérés mercredi 27 décembre par la chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat qui a confirmé la décision rendue le 21 décembre 1978 par M. Jean Gonnard, juge d'instruction de cette juridiction. Il s'agit des frères Eric et Philippe Parisse, de Brest, âgés respectivement de vingt-six et vingt-deux ans, employés de bureau, qui avaient été écroués le 6 juillet pour attentats par explosifs, détention d'explosifs, association de malfaiteurs et participation à la reconstitution d'un groupement dissous (le F.L.B.-A.R.B.) (*le Monde* du 8 juillet).

● *Nominations au Conseil d'Etat.* — Par décret paru au *Journal officiel* du 27 décembre, M. Claude Lasry, conseiller d'Etat, est nommé, à compter du 2 janvier 1979, président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'Etat.

D'autre part, M. Jean-Marie Pauti, maître des requêtes, est nommé commissaire du gouvernement près la commission spéciale de cassation des pensions adjointe au Conseil d'Etat.

Trois Cézanne volés à l'Art Institute de Chicago.

Trois tableaux de Cézanne ont été volés à l'Art Institute de Chicago. Les peintures n'étaient pas exposées dans les salles du musée, mais entreposées dans une réserve, où elles ont disparu, mercredi 27 décembre. Il s'agit du portrait de *Madame Cézanne dans un fauteuil jaune* (1893-1895), d'une nature morte, *Pommes sur une nappe* (1886-1890), et d'un paysage, *Maison au bord de la rivière* (1885-1890). Les trois tableaux sont estimés globalement à 3 millions de dollars.

● *Le référé intenté par Me Abdelhak Benachenhou blessé par des policiers le 28 février 1975 au café « le Thélème »*, n'a pas été plaidé jeudi 21 décembre comme prévu devant Mme Simone Rozès, présidente du tribunal civil de Paris. Il a été reporté au 11 janvier. L'avocat réclame une provision de 343 500 francs au trésor public (*le Monde* daté 21-22 décembre).

● *Une charge de plastic a explosé*, dans la nuit du 27 au 28 décembre, vers 1 h. 50, à Quiberon (Morbihan), au pied de la statue du général Hoche. La statue de Lazare Hoche a été décollée de son socle, mais ne s'est pas écroulée. Les véhicules stationnés à proximité ont été endommagés et les vitres des magasins situés sur la place ont volé en éclats. Cet attentat n'a pas été revendiqué. En 1972, le Front de libération de la Bretagne (F.L.B.) avait déjà placé une charge explosive contre la statue du général Hoche sans toutefois l'endommager.

● *Camion fou à Nice.* — Un camion semi-remorque de 38 tonnes, venant d'Italie, a manqué un virage, mercredi 27 décembre, sur une bretelle de l'autoroute A 8, à la sortie est de Nice. Après avoir pulvérisé les glissières de sécurité, le poids lourd a fait un vol plané de plusieurs dizaines de mètres avant de s'écraser en contrebas, arrachant au passage la toiture de trois maisons. La cabine du véhicule, qui s'était détachée, a percuté plus loin contre le mur d'un café-restaurant. L'accident a fait un mort et trois blessés. — *(Corresp.)*

CORRESPONDANCE

Ces dangereux « terroristes »

Après la condamnation, par la cour d'assises de Paris, de trois jeunes gens responsables d'attentats et de leur complice, Evelyne Barge (le Monde *daté 17-18 décembre), nous recevons de deux enseignantes parisiennes, Mmes Colette Guillon-Delmas et Annette Buzacoux, la lettre suivante :*

Qui sont ces dangereux « terroristes » ?

Il semble qu'Evelyne Barge et Jean-François Gailhac aient été victimes de leur passé : pour elle, militante pro-palestinienne, près de quatre ans de détention dans les prisons israéliennes ; pour lui, un engrenage inéluctable qui l'a mené de l'éducation surveillée à la prison.

Jean-Louis Lacoux ? Un jeune, révolté, face à une société qui, dès l'école (un témoin l'a souligné), ne lui a pas permis de développer ses capacités intellectuelles.

Bernard Mumber ? Un provincial déraciné, sans travail en Alsace. Tous sont fragiles et passablement naïfs. Ce sont rarement les théoriciens de la lutte armée qui posent les bombes de leurs propres mains, mais des comparses influencés par une idéologie mal assimilée ou, comme Evelyne, « terroriste sentimentale », par un élan affectif.

Que vont-ils devenir ?

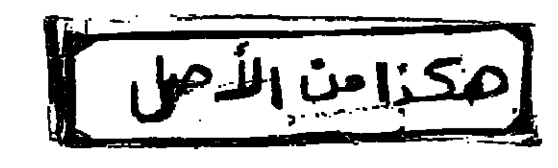
Elle, mère d'un enfant de vingt mois, s'était, en liberté provisoire, totalement réadaptée ; sortie première de son stage de sténotypiste bilingue, elle travaillait et attendait du procès la reconnaissance de cette réinsertion, favorisée par des responsabilités maternelles entièrement assumées.

Jean-François Gailhac avait passé son bac en prison, s'était inscrit dans un I.U.T. et avait repris des études supérieures de mathématiques.

Jean-Louis Lascoux avait beaucoup mûri en prison, et Bernard Mumber, plus démuni, ne demandait qu'à retourner dans sa famille, prête à l'accueillir.

Qu'en sera-t-il dans quelques années ? Seront-ils encore récupérables, réinsérables ? Et le petit Denis, condamné à ne voir ses parents qu'en prison, alors que l'on n'a jamais autant exalté la maternité et les droits de l'enfant ? Veut-on faire de lui un nouveau William Willoquet ?

Les années de réclusion criminelle qui ont répondu à ce plasticage «artisanal» soulignent la volonté d'exemplarité donnée au jugement. Evelyne Barge et ses amis sont victimes d'un amalgame démagogique qui les associent aux poseurs de bombes du B.H.V. Nous refusons ce sacrifice de l'individu à la psychose collective face aux attentats terroristes.



CARNET

Naissances

— M. et Mme de CLERCQ ont la joie de faire part de la naissance de
Alexandra,
le mercredi 13 décembre 1978.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Valentine Louis BARDIN,
dans sa quatre-vingt-douzième année, le 23 décembre 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.
De la part de
Mme Pierre Perbos,
M. et Mme Jean Bardin,
M. et Mme Contant et leurs fils,
M. et Mme Perbos et leurs filles,
M. Olivier Bardin,
Et de toute la famille, parents et alliés.

— M. et Mme Claude Bloch et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Bloch et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 24 décembre 1978, de
Mme Robert BLOCH,
née Thérèse Haas.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
15 bis, avenue Pierre-Grenier,
92100 Boulogne.
23, rue de la Glacière, 75013 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Louis BODARD,
née Marie-Louise Barluet,
survenu le 21 décembre 1978, dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques religieuses ont eu *lieu dans l'intimité familiale* à Vivières (Aisne), le 26 décembre 1978.
De la part de
M. Louis Bodard, son époux,
M. et Mme Louis Bodard,
M. et Mme Georges Bodard,
M. et Mme Jean-Paul Sarcelet,
M. et Mme François Lanternier,
M. et Mme Michel Normand,
M. et Mme Jacques Rouillon,
M. et Mme Willy Biezel,
M. et Mme Hervé Bodard,
ses enfants,
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11, rue Jules-Ferry,
95880 Enghien-les-Bains.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Georges DEFRETIN,
née Aimée Pigois,
survenu le 27 décembre dans sa cent cinquième année munie des sacrements de l'Eglise, en son domicile, à Paris.
De la part de ses enfants et de *toute la famille.*
Les obsèques auront lieu le 30 décembre dans l'intimité familiale.
46, rue René-Boulanger, 75010 Paris.

— Nous apprenons le décès de
M. Robert DELMAS-GUICHENNÉ,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945.
[Né en 1898 à Pau, Robert Delmas-Guichenné, industriel, était administrateur de nombreuses sociétés françaises et sénégalaises. Il avait été conseiller territorial du Sénégal de 1936 à 1957, grand conseiller de l'A.O.F. de 1947 à 1957 et député à l'Assemblée sénégalaise de 1959 à 1968. Retiré à Bayonne, il y était consul général honoraire du Sénégal depuis 1973. Il est l'auteur de diverses études historiques sur le Sénégal.]

— Mme Roland Houzel,
Mlle Alice Houzel,
Le docteur et Mme Guy Houzel, *leurs enfants et petits-enfants,*
M. et Mme A. Fornaciari,
Mme Marcel de Bailly,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur époux, père, fils, gendre, petit-fils,
M. Roland HOUZEL,
architecte diplômé de l'université de Venise,
survenu le 16 décembre 1978, à Leonessa (Italie).
La cérémonie religieuse a été célébrée à la basilique Santa-Guistina de Padoue.
L'inhumation a eu lieu à Venise.

— Mme Maurice-Marie Janot,
M. et Mme Raymond Legendre et Florent,
M. et Mme Georges Janot,
Mme Jean-Marie Janot,
M. et Mme Jacques Leblanc,
M. et Mme Jean-Goéry Janot et leur fils,
M. et Mme François Janot et leur fils,
M. et Mme Michel Fritsch et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Krebs,
M. et Mme Stanislas Janot et leurs fils,
M. et Mme Stefan et leur fils,
M. et Mme Philippe Aubertin et leurs enfants,
Les familles Jouault, Gillot, Dumont et Sevoz,
Mère Paule-Emmanuelle,
ses enfants, petits-fils, frère et belles-sœurs, neveux, nièces et parents, ont la douleur de faire part *du rappel à Dieu, dans sa soixante-seizième année,* de
M. Maurice-Marie JANOT,
membre de l'Institut,
membre de l'Académie nationale de médecine,
membre de l'Académie de pharmacie,
professeur honoraire de la faculté de pharmacie de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
survenu le 10 décembre 1978, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 13 décembre 1978, à Plombières-les-Bains (Vosges).
Une messe sera célébrée à son intention, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, le 12 janvier 1979, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, place du Panthéon, 75005 Paris.

— Mme Henri-Marcel Lepage, son épouse,
Michel et Catherine Granger, Eric Lepage et Hélyette Charpentier, sa fiancée, ses enfants,
Guillaume, Matthieu, Anne, ses petits-enfants,
Mme J. Losson, sa belle-mère,
Sa famille et ses amis,
font part du rappel à Dieu de
M. Henri Marcel LEPAGE,
chevalier de la Légion d'honneur,
inspecteur général de l'économie nationale,
directeur de la Société centrale pour l'équipement du territoire,
survenu le 24 décembre 1978 à l'âge de cinquante-quatre ans.
Les obsèques religieuses ont été célébrées le jeudi 28 décembre 1978, à 10 heures, en l'église Saint-Martin de Palaiseau.
L'inhumation aura lieu le vendredi 29 décembre, à 10 heures, au cimetière de Lapalud (Vaucluse).
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, parc d'Ardenay, 91120 Palaiseau.
10, rue des Chardonnerets,
91400 Orsay.
(*Le Monde* du 28 décembre.)

— Le conseil d'administration de la Société Didot-Bottin a le regret de faire part du décès de
M. Emmanuel VERGÉ,
ancien président honoraire de la société,
survenu le 25 décembre 1978.
(*Le Monde* du 28 décembre.)

Remerciements

— Mme Pierre-Henri Chaumié, née Bernadette Rouast, ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Chaumié,
M. et Mme André Rouast et tous leurs enfants,
profondément touchés des marques d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de
Pierre-Henri CHAUMIÉ,
avocat à la cour,
expriment leurs remerciements les plus sincères.

— Les enfants, les petits-enfants, la famille et les amis de
M. François GIRARD,
notaire honoraire,
ancien maire de Juvigny,
inhumé à Juvigny-sous-Andaine, le 16 décembre 1978, remercient vivement les nombreuses personnes qui se sont associées à leur peine.
Ils prient celles qui, bien involontairement, n'auraient pas été prévenues du décès de les excuser de cet oubli.

— Paris, Lyon.
Mme Albert Husson,
M. Bernard Husson,
dans l'impossibilité de remercier individuellement les nombreuses personnes qui par leur présence, messages, envois de fleurs, leur ont apporté le réconfort de leur sympathie lors du décès de
M. Albert HUSSON,
les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

Visites et conférences

VENDREDI 29 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot : « Les ateliers des Gobelins ».

15 h., Musée des monuments français, place du Trocadéro, Mme Bouquet des Chaux : « Connaissance de la peinture murale française ».

15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Legregeois : « Les souvenirs de Mme de Sévigné à l'hôtel Carnavalet ».

15 h., M° Saint-Paul, Mme Oswald : « Les jésuites à l'église Saint-Paul ».

15 h., 14, rue de La Rochefoucauld, Mme Zujovic : « Le musée Gustave-Moreau » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., musée du Louvre, pavillon de Flore : « Exposition Claude Lorrain » (Arcus).

15 h., devant l'entrée, place de l'Opéra : « L'Opéra et son exposition » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

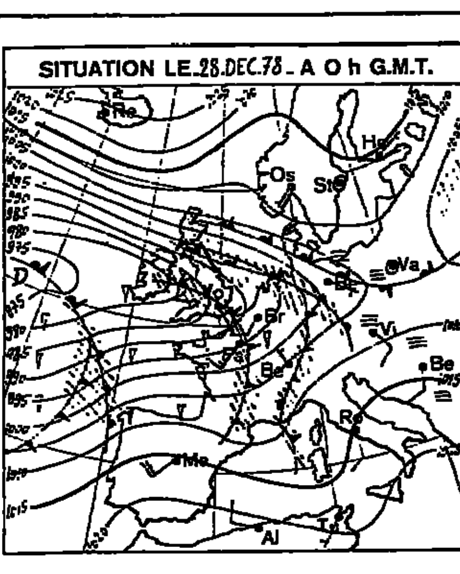
15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).

CONFERENCE. — 20 h. 15, 11 *bis*, rue Keppler : « La loi des cycles dans la nature et dans l'homme » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

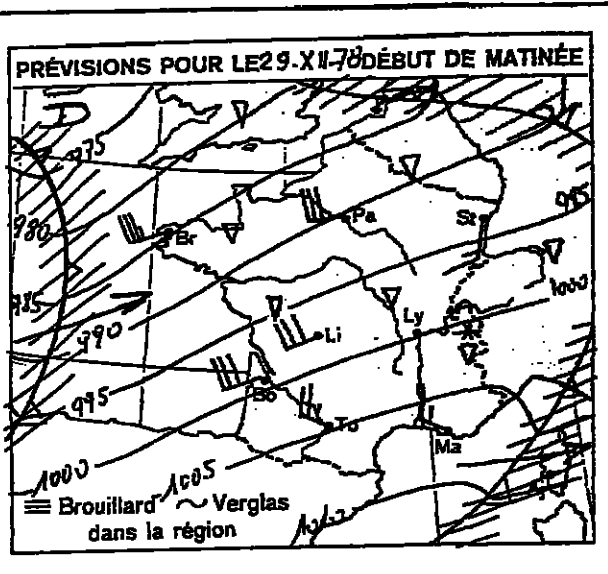
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28.DEC.78 - A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 29-XII-78 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 28 décembre à 0 heure et le vendredi 29 décembre à 24 heures :

Un courant rapide de sud-ouest, doux et instable, persistera sur la France.

Vendredi, le temps restera assez doux sur la France, malgré quelques baisses des températures minimales dans les régions ayant bénéficié d'éclaircies durables la nuit précédente. Le ciel sera variable, avec des éclaircies et des passages nuageux parfois accompagnés d'averses. Ces dernière seront un peu plus fréquentes l'après-midi sur la moitié nord, tandis que les éclaircies seront un peu plus belles dans le Sud-Ouest et près du golfe du Lion.

Les vents, de sud-ouest à ouest, seront encore assez forts en général, atteignant 35 nœuds sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique au nord de la Gironde.

Les températures maximales seront encore le plus souvent supérieures aux normales pour cette époque de l'année.

Jeudi 28 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 997,6 millibars, soit 748,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 19 et 9 degrés ; Biarritz, 20 et 11 ; Bordeaux, 17 et 10 ; Brest, 13 et 10 ; Caen, 12 et 8 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 15 et 10 ; Dijon, 14 et 8 ; Grenoble, 19 et 8 ; Lille, 9 et 9 ; Lyon, 15 et 11 ; Marseille, 15 et 8 ; Nancy, 14 et 9 ; Nantes, 14 et 10 ; Nice, 12 et 9 ; Paris-Le Bourget, 12 et 8 ; Pau, 22 et 7 ; Perpignan, 20 et 8 ; Rennes, 12 et 10 ; Strasbourg, 12 et 6 ; Tours, 12 et 10 ; Toulouse, 16 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 10 degrés ; Amsterdam, 7 et 6 ; Athènes, 15 et 9 ; Berlin, 7 et 3 ; Bonn, 9 et 6 ; Bruxelles, 10 et 8 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, —1 et —2 ; Genève, 9 et 5 ; Lisbonne, 16 et 11 ; Londres, 10 et 7 ; Madrid, 13 et 7 ; Moscou, —5 et —16 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 2 et —3 ; Palma-de-Majorque, 17 et 12 ; Rome, 16 et 14 ; Stockholm, —9 et —18.

Vie quotidienne

Les services ouverts ou fermés pour les fêtes du 1er janvier

● PRESSE : la très grande majorité des quotidiens paraîtront *normalement* le lundi 1er janvier.

● BANQUES : elles seront fermées du vendredi 29 décembre au soir au mardi 2 janvier au matin.

● GRANDS MAGASINS : tous les grands magasins parisiens seront fermés le lundi 1er janvier.

● P.T.T. : le samedi 30 décembre, fonctionnement normal des samedis. Le dimanche 31 décembre et le lundi 1er janvier, les bureaux de poste seront fermés à l'exception de ceux qui sont ouverts habituellement le dimanche. Un bureau sera également ouvert au chef-lieu de département de 8 heures à 12 heures. Ces bureaux assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au *guichet des objets de correspondance* en instance ou adressés, soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile.

● R.A.T.P. : service réduit des dimanches et jours fériés. Le service des autobus sera renforcé la nuit du 31 décembre au 1er janvier. Les départs assurés toutes les vingt, vingt-cinq ou trente minutes auront lieu depuis Châtelet (avenue Victoria), de 0 h. 55 à 5 h. 35, et à la périphérie de 1 heure à 5 heures (sauf pour la ligne NA (Pont-de-Neuilly, de 0 h. 55 à 5 heures).

● SECURITE SOCIALE : les centres de paiement et les services chargés de régler les prestations au public seront fermés du samedi 30 décembre au mardi 2 janvier au matin. Le vendredi 29 décembre, les services chargés de régler les prestations au public seront ouverts jusqu'à 14 heures *pour les paiements, une permanence* sera assurée jusqu'à 15 h. 30 pour les prises en charge et les renseignements.

● ALLOCATIONS FAMILIALES. — Les guichets et services d'accueil situés 10-12 et 18, rue Viala (Paris-15e) ; 64-68, rue du Dessous-des-Berges (Paris-13e) ; 9, rue de Liège (Paris-9e) ; 78, rue du Général-de-Gaulle (Maisons-Alfort) ; tour Ouest, carrefour Pleyel (Saint-Denis) ; 36, avenue F.-Joliot-Curie (Garges-les-Gonesse) ; 119-121, avenue Jules-Quentin (Nanterre) ; tour Essor, 14, rue Scandicci (Pantin), seront fermés du vendredi 29 décembre à 12 heures au mardi 2 janvier au matin. Cependant, le vendredi 29 après-midi, les centres de diagnostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts aux heures habituelles.

● MUSEES. — Tous les musées nationaux seront fermés, à l'exception du Grand Palais, des musées Jean-Jacques-Henner et Rodin.

Le musée Condé, à Chantilly, sera ouvert le dimanche 31 décembre et le lundi 1er janvier, de 10 h. 30 à 17 heures.

Le Palais de la découverte, le musée Marmottan, le Musée des arts décoratifs et le Musée de l'affiche seront fermés le lundi 1er janvier. La Bibliothèque nationale sera fermée le 31 décembre et le 1er janvier.

Les musées de l'Hôtel national des Invalides (Musées de l'armée, des plans-reliefs, Dôme royal, tombeau de l'empereur) seront fermés le lundi 1er janvier.

● SPECTACLES. — Voir « le Monde des arts et des spectacles » daté 28 décembre.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 décembre 1978 :

DES DECRETS

● Pris pour l'application de l'article 59 de la loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées ;

● Portant fixation pour l'année 1979 du plafond des cotisations de Sécurité sociale ;

● Portant modification du décret n° 67-803 du 20 septembre 1967 modifié, relatif aux taux des cotisations d'assurances sociales et des allocations familiales du régime général de Sécurité sociale ;

● Modifiant le décret du 11 août 1972 portant création de l'agglomération nouvelle de L'Isle-d'Abeau.

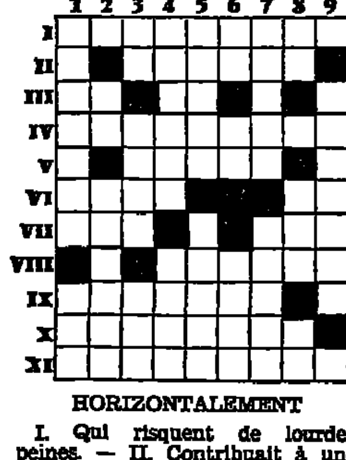
DES ARRÊTÉS

● Fixant les taux des cotisations de l'assurance volontaire régie par l'article L 224 du Code de la Sécurité sociale ;

● Portant fixation du prix de vente en France continentale de certaines catégories de tabacs fabriqués.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 267



HORIZONTALEMENT

I. Qui risquent de lourdes peines. — II. Contribuait à une destruction. — III. Une cuvette en Afrique ; Pronom. — IV. De plus en plus fort. — V. Endroit où règne le maître. — VI. Difficile à arrêter quand il est fou ; Qui a fait son apparition. — VII. Choisi ; Le domaine du loup. — VIII. Pas encouragé. — IX. Qui ont un caractère des bons briquets. — X. Dans un vaisselier de campagne. — XI. Ne feraient pas de mal à une mouche.

VERTICALEMENT

1. Qui vaut donc un franc ; Pour une tête de Turc. — 2. Peut servir à doubler ; Sans traîner. — 3. Avant J.-C. ; Pas blanchi ; Morceau pour deux. — 4. Qui a fait l'objet d'un examen attentif ; Pas chimérique. — 5. Donne la nausée ; Prépara comme un bidet. — 6. Epelé, c'est le souci quotidien du scout ; Pronom ; Nom de détroits. — 7. Prennent la plus grosse part ; Faire des misères. — 8. Nom de fonction ; Où il n'y a pas de retenue à faire ; Pronom. — 9. Peuvent faire bouillir.

Solution du problème n° 2 266

Horizontalement

I. Pédicurie. — II. Agonisant. — III. Naturelle. — IV. Il ; Té ; Las. — V. Finirais. — VI. Isola ; Es. — VII. Aéré ; Mas. — VIII. Glèbe. — IX. Ebranla. — X. Ers ; Olten. — XI. Su ; Iso ; St.

Verticalement

1. Panifiables. — 2. Egalise ; Ru. — 3. Dot ; Normes. — 4. Inutile. — 5. Cirera ; Gros. — 6. Usé ; Lalo. — 7. Ralliement. — 8. Inlassables. — 9. Etes ; Séant.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

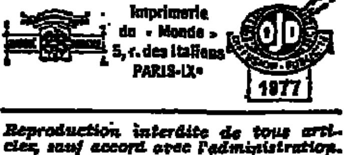
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977



Le Monde DES LIVRES

José Cabanis face à Michelet

● *Une accusation d'imposture lancée par un « admirateur lucide »*

LA première phrase de José Cabanis est une déclaration d'amour : « L'Oiseau *est un des livres que j'aime le plus au monde.* » La dernière est un verdict d'acquittement : « *Michelet est entré gaillardement et tout droit au paradis.* » Mais entre ces deux pôles extrêmes, quel procès ! Non pas en obsession ou perversion sexuelles. C'est bien plus grave : en imposture. Coupable, Michelet, de mauvaise foi, de manque d'information, d'aberrante confusion entre son expérience personnelle et la vérité scientifique... Quelle mouche a piqué l'exégète, qui ne feint ni l'estime ni la tendresse qu'il porte à son modèle, et même qui se bat avec elles ? Pourquoi, après un Saint-Simon porté jusqu'à l'« admirable » (1) et mis sur la voie de la sainteté, ce Michelet bien-aimé qui frise le ridicule ?

Une causticité virulente

Toute histoire passionnée, déchirée, laisse passer le bout de l'oreille de l'historien. Et ici l'historien, ce n'est pas Michelet, c'est Cabanis. A bien voir où portent les coups, essentiellement dirigés contre l'attitude anti-religieuse de Michelet, on se demande si le retour à une vie intérieure nourrie de haute mystique chrétienne que Cabanis semble avoir accompli ces dernières années, ne lui donne pas bec et ongles contre l'adversaire des jésuites, du prêtre, du christianisme, qu'il voit brusquement surgir en son grand homme.

Ce livre, qui, à un mot près, porte le même titre que l'ouvrage de Michelet le plus incriminé, *le Prêtre, la Femme, la Famille* (1845), ressemble plus à un règlement de comptes qu'à une stèle. Il est très amusant, à cause de sa méchanceté même, quoiqu'on ne soit pas fier d'alléguer cette raison. Mais la causticité virulente est un ton qui sied aussi à Cabanis.

Le procès commence dans les graves. Le procureur ne veut pas se faire suspecter de légèreté, et, puisque à ses yeux le premier acte belliqueux de Michelet est cet ouvrage sur *les Jésuites*, qu'il signe en 1843 avec Edgar Quinet, Cabanis nous donne une magistrale reconstitution des querelles religieuses sous Louis-Philippe.

On oublie à quel point ces luttes ont été ardentes et noires. Du côté des laïques, des libéraux, l'héritage révolutionnaire à sauver : le Monopole universitaire. Du côté des catholiques, la liberté d'enseignement à regagner. Entre les deux partis, mécontentant l'un et l'autre par son esprit conciliant, une pittoresque figure bien oubliée : Villemain. Ce professeur de littérature à la Sorbonne, laid comme un singe, eut en son temps la célébrité d'un Malraux. Ministre comme lui, d'ailleurs, et soudain dérivant dans la folie, à force de voir des jésuites partout, et partout prêts à le persécuter. *Le Juif errant*, d'Eugène Sue, best-seller du moment, n'avait-il pas montré ces jésuites organisant « *enlèvements, séquestrations, meurtres camouflés en accident* » ? De quoi nourrir un délire.



Michelet en 1842.

Ces pages sont pleines de saveur, mais on se demande pourquoi Cabanis a pris tant de soins à reconstituer le climat de l'époque, puisque, selon sa thèse, l'anticléricalisme de Michelet lui vient, non pas de l'histoire publique, mais de l'histoire privée, mieux encore, intime. C'est alors que l'historien se souvient qu'il est aussi romancier. Il va suivre de front la vie amoureuse du savant et sa trajectoire intellectuelle pour montrer la constante communication à sens unique qui s'établit de l'une à l'autre. Sous toutes les positions prises par Michelet, Cabanis débusque la femme.

Quand Michelet entre en guerre, en 1843, c'est que les prêtres lui ont ravi, l'année précédente, l'intimité, la confiance, les confidences de cette Mme Dumesnil agonisante qui fut son second et fugitif amour. Se remet-il du chagrin que cette mort lui a causé entre les bras d'une généreuse servante, que les jésuites entreprennent de débaucher Victoire, si apaisante pour son célibat laborieux.

Ainsi, dans un premier temps, Michelet voit dans le prêtre un rival qui lui dispute une délicieuse proie. Et le pire arrive : il se met à ressembler à celui qu'il jalouse. Il va lui emprunter son langage, son onction, ses rites, et devenir comme lui prophète d'une foi, ministre d'un culte : la femme a pris la place de Dieu sur l'autel, devenue « *objet de religion souverainement poétique* », à cause du sang menstruel, cette « *crise sacrée* », comme il l'appelle.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 12.)

(1) *Saint-Simon l'admirable*. Gallimard, 1975.

Carlos Fuentes au carnaval des mensonges

● *Les aventures mexicaines d'un « James Bond du sous-développement ».*

AVEC *la Tête de l'hydre*, un roman écrit en France après qu'il a démissionné de son poste d'ambassadeur du Mexique à Paris, Carlos Fuentes a donné un prolongement ironique et ingénieux aux postulats énoncés dans la péroraison de son discours prononcé à Caracas en juillet 1977, alors qu'il recevait, après Vargas Llosa et Garcia Marquez, l'important prix Romulo Gallegos, pour sa somme romanesque, *Terra Nostra*, actuellement en cours de traduction.

Dans *la Tête de l'hydre*, un livre parodique et tragique construit avec la rigueur narquoise d'un roman de Dashiell Hammett et le dynamisme parfois brutal d'un film de Hawks, un narrateur anonyme — lui-même partie prenante dans une vaste affaire d'espionnage international dont les réserves pétrolières du Mexique, « hydre fertile », sont l'enjeu — rapporte les déambulations d'un fonctionnaire mexicain, Félix Maldonado, chef du service des prix au secrétariat à l'industrie, qui se trouve brusquement plongé dans une atmosphère sanglante et mouvementée, où il est ballotté comme un fétu de paille et manipulé comme une marionnette.

Aux prises avec ses propres contradictions et ses propres emportements (« l'hydre de la passion »), Maldonado, « *économiste distingué, bureaucrate efficace et ponctuel, membre distingué du secteur populaire du P.R.I....* », devient une sorte de « M. le Maudit » mexicain mâtiné de James Bond, derrière lequel s'affrontent des forces internationales, dont il est le jouet réticent mais impuissant.

Maldonado s'aperçoit peu à peu qu'il est coincé entre deux influences contradictoires, d'un côté, celle de Bernstein, son ancien professeur d'économie, sioniste convaincu, « *membre du Collège national, professeur de la UNAM et Prix national d'économie* », qui est dénoncé par ses ennemis comme « agent à la solde d'Israël » et qui est devenu l'amant d'une femme que Maldonado aime depuis toujours d'un amour platonique. De l'autre, le « directeur général », silhouette anonyme et cruelle se déplaçant dans l'ombre à bord d'une vieille traction avant tapissée de noir, qui défend les intérêts arabes. Derrière ces deux hommes se profile l'hydre à deux têtes d'organisations plus puissantes.

Bourreau et victime

Le narrateur et Félix tentent de brouiller le jeu des deux adversaires. Tous deux sont mus par une même passion nationaliste, et le narrateur — qui a racheté la maison d'Artemio Cruz, le personnage central d'un des premiers romans de Fuentes ! — veut maintenir son pays à l'écart de l'affrontement des deux camps ennemis, afin d'éviter la « dénationalisation » des prodigieuses réserves pétrolières — supérieures à celles de l'Arabie Saoudite — du Mexique. Il tente donc de semer le doute et la confusion dans l'esprit de ses adversaires.

Pour Fuentes, qui a accumulé les déclarations dans ce sens, l'importance de ses réserves pétrolières va faire du Mexique, dans les années à venir, un rouage capital de la stratégie économique et politique mondiale. C'est pourquoi *la Tête de l'hydre* contient aussi un regard critique porté sur les mécanismes, les tabous et les préjugés qui régissent la vie de la « plus limpide région », sur le charisme dont est entourée la fonction présidentielle, sur le « malinchisme » et le sens du péché qui hante l'âme nationale, sur la façon qu'ont les Mexicains de vouloir éternellement recommencer l'histoire, pour entretenir « l'illusion de la jeunesse perpétuelle ».

CLAUDE FELL.

(Lire la suite page 12.)

Finir l'année en Limousin

●*« Choses vues » par de bons yeux.*

ON aurait cru les conteurs en déroute. Souvenirs de jeunesse, folklore et bon vieux temps en guise de munitions, ils reviennent en force. Mode rétro ? Vogue écologique ? Ras-le-bol d'une certaine littérature intellectualiste à outrance ? Besoin de se refabriquer des racines ? Le public les fête.

Ce n'est pas de soi que parle ici l'auteur des *Fontagre*, le biographe jubilant de Bussy-Rabutin et de quelques autres non moindres. Ou si peu ! Il n'est même pas originaire de ce Limousin qu'il met en scène, l'œil plissé de plaisir, en moraliste qui fait voir avec le minimum de commentaires et ne dédaigne pas, s'il en donne, d'y mêler la tendresse à une subtile ironie. Non, les « confins de la bougnatie », ce Bordelais ne les a qu'adoptés, mais complètement, lorsqu'il fut envoyé du côté de Saint-Yriex, avant guerre, comme inspecteur d'académie, ce qui impliquait qu'il les sillonnât de bourg en village, d'école en lycée. Et le moyen, quand on a de la plume et du bec, de ne pas faire des histoires avec ce qu'on a picoré, ici et là, tandis que s'écrivait l'Histoire, quelle Histoire, dans les années 39-40 ?

Réformé, Jean Orieux fait la guerre à son poste, la « drôle », et un morceau de celle qui le fut moins, locataire, au Moustier, d'une extravagante, une Mme de Plassagnac survivante d'un autre siècle. Emplissant l'air, dirait-on, d'électricité, elle traverse le livre en tous sens, au pas de charge, l'anime de son pittoresque, de ses reparties imprévues, le plus souvent désopilante, mais à son insu, et bouscule au passage, tout ensemble, le confort moral et les idées reçues. Les mots d'Angèle, la servante-suivante de « Madame » (et son inséparable ennemie), sont autant d'à-peu-près d'où surgit, inconsciente, une poésie comique qui porte.

« Le monsieur du château », si vieille France, voisine avec « le Dédé Granger », sorte d'affreux Jojo qui a rendu sa famille célèbre dans le canton en provoquant, par une « facétie », la grave infirmité d'un grand-père qui en tire gloire, on aura tout vu. Le « salibataire » de Breuillas, modèle de citoyen, mais « indéfrisé » et enjuponné depuis la mort de sa mère, soigne en paix ses volailles — une vocation qui exige cotillons — et honni soit qui mal y pense. Mme la directrice arbore, pour Pâques, une monstruosité en forme de chapeau, qui tient de la corbeille à fleurs et de l'assiette à fruits, et l'institutrice de Saint-Firmin est un peu folle, tandis que celle de Puy-Fayard fait sa classe en totale infraction aux règlements devant ses trois setters mélangés aux enfants.

Dans ce train-train, brusquement, font irruption les épaves de la débâcle, puis l'armistice ; et ce sera l'entrée en pénitence, les longues marches pour un œuf, une oreille de cochon, rien, parfois. La part de l'artiste qui reconstitue, la part du témoignage « à cru », impossible de les démêler dans ce livre où le brio domine et où même, quand ce qu'il montre est tragique, l'auteur semble ne pouvoir s'empêcher de pouffer dans un coin : au diable l'hypocondrie !

∴

André Dexet est un conteur d'une autre espèce, né du sol limousin et même directement planté dedans par ancêtres paysans interposés. Ce fils d'ouvrier, qui le fut longtemps luimême — mais il parle de ses séjours campagnards avec une passion qui ne trompe pas, — a vécu, lui, ce qu'il rapporte, de l'intérieur, « sur le tas ». Aujourd'hui journaliste, chroniqueur en langue occitane et fort populaire dans le centre de la France par ses « nhorles », brefs récits intercalés dans la description des choses vues, il utilise des mots et une technique simples, presque naïfs, comme on imagine que le faisaient, naguère, les conteurs à la veillée. Basculées derrière l'horizon du demi-siècle, une civilisation, des coutumes nous sont restituées, avec leur accent propre, de première main : telles qu'au jour le jour la vérité les tissait dans sa toile rustique et rugueuse, mais fleurant bon, malgré tout, le linge séché sur le pré.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ SOUVENIRS DE CAMPAGNE, de Jean Orieux. Flammarion, 206 p., 50 F.

★ PANAZO, d'André Dexet. Fayard, 322 p., 39 F.

1978, ANNÉE DES « COLLABOS »

A quand le procès de Jean Moulin ?

EN 1979 verra-t-on s'ouvrir le procès de Jean Moulin et de la Résistance ? Je gambadais dans mes souvenirs de lecture des douze mois écoulés pour tâcher d'y déceler courants et tendances, quand l'évidence m'a sauté aux yeux : 1978 restera comme l'année des « collabos ».

Des chiffres ? Le nombre des livres consacrés à la dernière guerre côté allemand ou pro-allemand a pratiquement décuplé par rapport à 1977. D'après les projets d'éditeurs, il devrait augmenter encore l'an prochain. Cela va des justifications affichées de la collaboration aux biographies lénifiantes de Hitler, d'Eva Braun, de la cinéaste nazie Léni Riefensthal, de Doriot, de Drieu, ou de plus menus fretins réhabilités par leurs propres enfants. Dans le même temps, les témoignages de l'autre bord se réduisent à quelques suites de Mémoires — Daniel Guérin, Louis Guilloux.

Aux statistiques de titres « compréhensifs » s'ajoutent, dans les textes, des signes nets de « banalisation » de l'anti-Résistance et de l'antisémitisme. Le mot collaboration est souvent placé entre guillemets, et la chose à demi absoute par la formule « comme disent les bonnes langues ». Les lecteurs qui n'ont pas renoncé à juger se voient opposer la prescription ou l'indulgence de plus résistants qu'eux. Gare à qui rappelle qu'après la guerre Bernanos voulait encore exalter le grand inspirateur du racisme français, Drumont ! Gare à qui s'inquiète qu'en censurant les pages antisémites de Céline ou de Drieu on empêche de comprendre les rapports de ces crimes avec le reste de leur œuvre et l'opinion d'alors ! Gare à qui conteste aux anciens partisans de l'ordre botté le monopole du talent !

Il n'est pas question de rouvrir ici une querelle pourrie, ni de s'y situer, mais de constater le fait, et d'en hasarder les causes.

par Bertrand Poirot-Delpech

LA conjoncture politique a dû jouer son rôle dans le marketing des sujets et des idées. Après la grande peur préélectorale, ponctuée d'anticipations alarmistes en cas de victoire de la gauche, les nostalgiques de Pétain, sans qui la majorité risquait de perdre, se sont senti une nouvelle fois des droits à clamer leur idéologie et leur goût de la poigne. « *Il y a du vichysme dans l'air* », et même « *du fascisme* », a pu dire un grognard du général.

Mais cette résurgence tient décisivement à un phénomène presque physique de décompression. Trente ans durant, la seule version des résistants a prévalu ; en vertu d'un vieux réflexe de l'historiographie française, qui colle volontiers aux vainqueurs, mais surtout parce que ces derniers ont profité plus que jamais du silence forcé ou morveux des vaincus pour imposer une vision un peu légendaire des choses.

Une fois écoulé le délai trentenaire, bien connu des spécialistes, il était tentant de fracturer les placards mis sous scellés par l'épopée officielle. Les historiens de l'histoire retiendront que, pour la première fois, c'est un film — *le Chagrin et la Pitié*, — et non un livre, qui a levé l'interdit. La mort de de Gaulle, en 1970, a sans doute enhardi les iconoclastes. Depuis lors, en tout cas, il ne se passe plus de mois qu'on ne déniche de nouveaux cadavres. Aux dénonciateurs de la collaboration comme Garnier-Raymond, auteur, en 1975, d'*Une certaine France* et interviewer de Darquier l'été dernier, se mêlent d'anciens résistants sans pitié pour leur propre cause, telle Brigitte Friang — *Comme un verger avant l'hiver* (1978).

Seul Henri Amouroux tente de rétablir le fléau de la balance entre la vision bravache d'une France tout entière en brassards F.F.I. sur des ailes de « traction » et l'image, qui s'y substitue, de la pétoche combinarde, et, plus récemment, d'un vichysme inévitable et meurtri.

DÉTAIL notable : presque tous les auteurs qui opèrent ces révisions, non seulement ne sont pas des historiens professionnels — ce qui est devenu courant, — mais n'étaient pas nés ou trop jeunes pour vivre les faits, et y semblent pourtant impliqués personnellement.

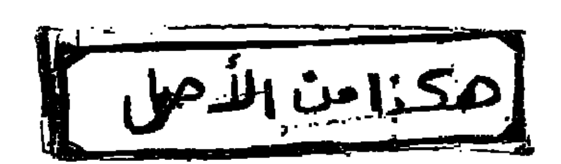
On les dirait vexés de n'avoir pas pris part à une histoire auprès de laquelle la leur pâlit. Le fait qu'on en ait caché certains aspects suscite des vocations de fouilleurs de poubelles. C'est la sinistre revanche des fils en mal d'héroïsme spectaculaire : insinuer que « papa pue ». Les uns découvrent qu'ils attendaient piètrement que ça se passe. D'autres mettent toute leur affection et leur brio à masquer qu'ils faisaient carrière du mauvais côté.

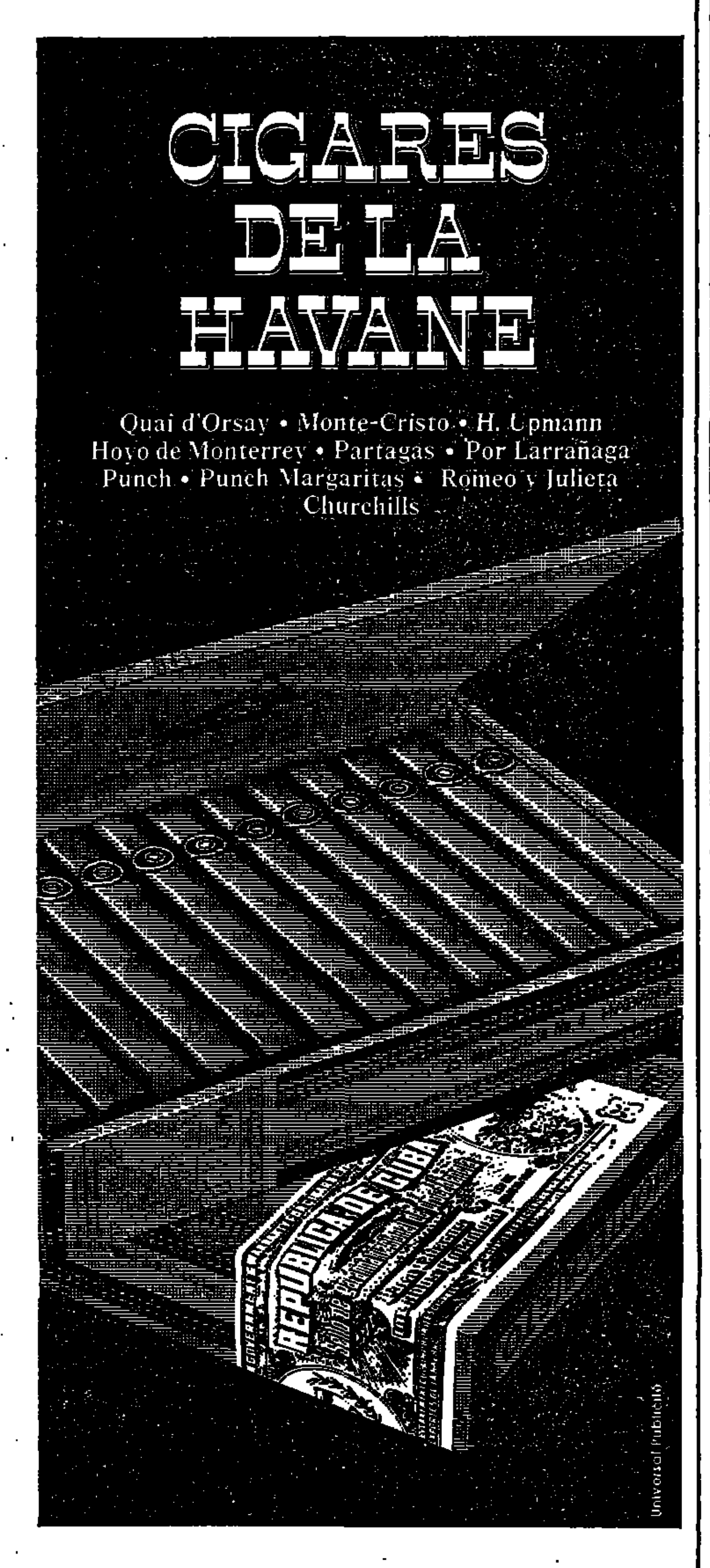
Dominant cette génération de fils honteux ou vengeurs, et témoignant pour l'intuition supérieure de l'art romanesque par rapport au document : Patrick Modiano, le premier à avoir reniflé, dans le cagibi, les odeurs tenaces de charogne, et à s'effarer du bas prix où se bradaient alors l'honneur et l'amitié...

Tout est lié : si les « collabos » ou leurs héritiers nient de nouveau ces abaissements, c'est enfin qu'à l'extrême de l'autre camp on en a découvert ou avoué d'aussi vils. Puisque les anciens staliniens ou maoïstes, loin de reconnaître et de méditer discrètement leurs égarements d'hier, s'en targuent pour continuer à faire la leçon aux autres, pourquoi les égarés d'il y a bientôt quarante ans s'empêcheraient-ils de reprendre la parole et de montrer le chemin ?

Il fut un temps où l'erreur et le reniement condamnaient l'écrivain à quelque sourdine. Il apparaît qu'ils deviennent au contraire des preuves d'enthousiasme, de talent, et une condition nécessaire pour s'exprimer.

La liberté y gagne peut-être, mais la conséquence logique est là : aux yeux du public, l'intellectuel 1978 fait plus que jamais figure de fantoche aboulique et qui compte pour du beurre. Il ne l'a pas volé.





la vie littéraire

Jean Marais chez les fées

Acteur, potier, peintre, cascadeur, et qui sait, peut-être aussi charmeur de serpents ou chiromancien, Jean Marais collectionne les vocations comme d'autres les timbres-poste. Il y a trois ans, son autobiographie, *Histoire de ma vie*, nous a prouvé qu'il manie la plume avec autant de bonheur que l'épée, sans jamais tuer personne, mais quel fringant coup de poignet !

Aujourd'hui, le voici conteur, en visite chez les fées, qui l'ont comblé de dons. Elles l'accueillent à bras ouverts, heureuses de constater qu'il leur fait honneur. Pour une fois qu'elles tiennent un prince charmant, il s'agit de le retenir et chacune y va de sa petite histoire. « Il était une fois une princesse qui ne pouvait s'exprimer qu'en chantant, un chat d'auberge qui monta sur le trône, un petit garçon qui rencontra la mort, une pie patriote, un chien héroïque... Il était une fois surtout un enfant qui croyait aux fées et qu'elles récompensèrent en lui évitant la peine de vivre. » A cette allusion, Jean Marais sourit et proteste doucement : « Quelle peine ? Rien à craindre quand on a des marraines comme vous. » Et, redescendant sur terre, il nous rapporte, en guise de cadeau de Noël, des nouvelles de l'autre monde. Les parents sages les liront à haute voix aux petites filles modèles. Et que les autres regardent la télé. — G. R.

★ **CONTES, de Jean Marais, Albin Michel, 160 pages, 29 F.**

Le retour de Fu-Manchu

Les aventures du mystérieux docteur Fu-Manchu qui firent frissonner des générations de lecteurs, de 1913, date de son apparition, à 1959, où son auteur, Sax Rohmer, mourut, viennent de faire l'objet d'une réédition aux Editions Alta. Deux volumes sont déjà parus sur les six que comportera l'ensemble qui regroupera les treize titres de l'original. Ils sont accompagnés d'une préface de Francis Lacassin à qui l'on doit cette judicieuse exhumation et qui rappelle à cette occasion qui fut Sax Rohmer et ce que signifie son œuvre.

D'origine irlandaise et catholique, Sax Rohmer, de son vrai nom Arthur Henry Ward, connut des débuts difficiles avant de se lancer dans le journalisme. C'est à ce titre qu'il eut à enquêter sur le mystérieux Mr King, soupçonné de diriger, dans le quartier chinois de Londres, le réseau de la drogue et du crime et qui devait donner naissance au personnage du Dr Fu-Manchu.

Traités dans le style des célèbres Sherlock Holmes, les romans de Sax Rohmer s'en distinguent par le souci conscient ou inconscient, de leur auteur, de donner à ses affabulations une perspective internationale. « C'est, écrit Francis Lacassin, le roman de la décolonisation. Sax Rohmer savait-il qu'il était le chantre d'un requiem prémonitoire pour l'Empire britannique ou le comptable indigné de son déclin ? »

« Son racisme, poursuit-il, est trop caricatural pour être nocif. » Car Fu-Manchu, super-créature démoniaque, est chinois. Son génie maléfique alimente la grande peur du péril jaune. Et ses crimes, qui représentent autant d'efforts pour libérer la Chine et le monde de la domination anglaise, s'accompagnent d'alliances avec tous les mouvements de libération et sociétés secrètes qui s'efforcent de le disloquer.

Avec le recul, ces aventures retiennent par la prodigieuse imagination qui les nourrit, l'incroyable raffinement de leurs inventions, qui, dans la nuit cotonneuse de Londres, fait se succéder les formes les plus inattendues, les plus tortueuses, les plus rocambolesques de la mort provoquée : fleurs qui tuent, champignons maléfiques, lacets qui étranglent, créatures de cauchemars à mi-chemin de l'homme et de la bête. — P. M.

Qui est Fulcanelli ?

Née dans l'Egypte ancienne, florissante à Alexandrie, transmise par les Arabes à l'Occident, l'alchimie a été longtemps refoulée par notre culture rationaliste : Jung n'y voyait qu'une expression de l'inconscient collectif, et Bachelard, qu'un fantasme d'onanisme... Pourtant l'alchimie, érotique mystique, gnose et technique d'extase tout à la fois, redevient à la mode — parce qu'il s'agit d'une science éminemment « contestataire », précise Eugène Canseliet, l'un des plus grands initiés actuels, dans une série d'entretiens qu'il a accordés à Robert Amadou et que Pauvert vient de publier sous le titre : *le Fou du Soleil*. Excellente introduction à une discipline toujours mal connue, ce livre apporte aussi quelques détails déconcertants sur les relations de Canseliet avec son maître Fulcanelli qui, parce qu'il aurait réalisé le « grand œuvre », jouirait de l'immortalité sur terre. Canseliet affirme l'avoir rencontré pour la dernière fois en 1952, près de Séville, en compagnie de différentes personnes de l'entourage de Philippe II, toujours vivantes elles aussi... Pourtant nul ne sait au juste où habite Fulcanelli, ni quel est son vrai nom. Quant aux seuls livres que nous connaissions de lui (*le Mystère des cathédrales* et *les Demeures philosophales*), ils ont été publiés par les soins de Canseliet : mais quel est leur véritable auteur ? Encore une belle énigme à déchiffrer pour les amateurs d'hermétisme ! — C. D.

Un héraut de la littérature universelle

C'est ce que fut Valery Larbaud, avec obstination et passion, probablement au préjudice de la création personnelle. « Le vain travail de voir tous les pays » s'est traduit, chez lui polyglotte, par l'établissement d'interférences entre la France et l'Italie, l'Espagne ou l'Angleterre. A sa manière douce d'humaniste militant, il a fait exploser l'Europe des nations, qu'il a en outre fécondée du pollen cueilli sur la poésie du Nouveau Monde, l'anglo-saxon comme le latino-américain.

Novateur dans son pays même — dès *Barnabooth*, il casse les genres — mais comme il ne le crie pas sur les toits, beaucoup ne le tiennent encore que pour un « petit-maître », — ce modeste qui en remontrerait à bien des grands. On le voit à l'œuvre dans ce *Valery Larbaud et la littérature de son temps* (Klincksieck, 285 p., 50 F), où des spécialistes venus d'horizons bien divers se sont réunis pour lui rendre hommage, à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort. Encore ne peuvent-ils explorer qu'une partie des domaines où s'est exercée sa curiosité rayonnante. A quand la suite ? — G. G.-A.

vient de paraître

Essai

CLAUDE VIGÉE : *l'Art et le démoniaque.* — Poursuivant ses essais critiques, Claude Vigée tente de préciser la nature, le sens et l'objet de l'activité créatrice (Flammarion, 385 p., 90 F).

Album

Simone de Beauvoir et le cours du monde. — L'évolution de la pensée de Simone de Beauvoir à partir de fragments d'essais et d'articles rassemblés par Claude Francis. Documentation photographique réunie par Janine Niepce (Klincksieck, 172 p., 154 photos, 120 F).

Histoire

RENE BRAUN, JEAN RICHER et collaborateurs : *l'Empereur Julien, de l'histoire à la légende*, tome premier, de 331 jusqu'à 1715. — Un recueil d'études sur le dernier champion du paganisme (Les Belles-Lettres, 430 p., 140 F).

Biographie

PIERRE AUBERY : *Anarchiste et décadent : Mécislas Golberg, 1868-1907.* — Biographie intellectuelle suivie de fragments inédits de son journal. Présenté par Louis Forestier. (Collection « Avant-Siècle 15 », Lettres modernes, Minard, 215 p., 80 F.)

Philosophie

JEAN BOLLACK et ANDRÉ LAKS : *Epicure à Pythoclès.* — Avec le texte et le commentaire de la lettre sur les phénomènes du ciel, ce livre achève l'édition intégrale d'Epicure entreprise par Jean Bollack et son équipe. Une préface approfondit la relation d'Epicure avec la science, avec ses critiques et avec nous (Presses Universitaires de Lille, 376 p., 85 F).

Psychanalyse

VINCENT BROME : *les Premiers Disciples de Freud.* — L'histoire du mouvement psychanalytique alertement racontée par un romancier anglais (P.U.F., traduit de l'anglais par P. Sullivan, 344 p., 67 F).

en bref

● Les « Cahiers de l'Herne » consacrent leur dernière livraison au « romantisme noir ». Dirigé par Liliane Abensour et Françoise Charras, ce cahier comprend des articles de M. Yourcenar, H. Juin, J. Cortazar, M. Praz, A. Kyrou, R. Hume, etc., des textes « exemplaires » de romantiques, une importante bibliographie et iconographie. Une somme (385 p., 110 F).

● L'ASSOCIATION « FUTURIBLES » A DECERNE SES PRIX à Raymond Boudon, pour son ouvrage « Essais pervers et ordre social » (P.U.F.), et au financier américain Paul Erdman, pour son roman « le Krach de 1979 » (Olivier Orban).

● LE PRIX MONTESQUIEU 1978 vient d'être décerné à Mme Geffriaud Rosso pour sa thèse sur « Montesquieu et la féminité ». Rédigé en français, l'ouvrage — six cent sept pages et de nombreuses illustrations — est publié à la Libreria Goliardica Editrice, Pise. Française d'origine, Mme Geffriaud Rosso est l'épouse du professeur Corrado Rosso, de l'université de Bologne, qui, voici dix ans, reçut le prix Montesquieu pour ses travaux sur les philosophes des Lumières.

● Le grand prix de l'Alpe, décerné par la Société des écrivains dauphinois, a été attribué à Paul-Louis Rousset pour son ouvrage « Au pays de la Meije - La vie et l'histoire du Haut-Oisans » (Ed. Didier et Richard, Grenoble).

● LE PRIX ERCKMANN-CHATRIAN a été attribué à Anne-Marie Blanc pour son roman « Marie-Romaine » (Edit. serpenoise, à Metz).

● Le grand prix littéraire de l'Afrique noire, décerné par l'ADELF, a été attribué à Ide Oumarou, haut fonctionnaire du gouvernement nigérien, pour son livre « Gros Plan » (Edition NEA).

● SOUS LE TITRE « CONTRIBUTIONS A LA CRITIQUE DE L'IDEOLOGIE NATIONALE paraît, chez « 10/18 », le premier recueil des articles d'Alain Le Guyader publiés dans « la Taupe bretonne » entre 1971 et 1976.

portrait

CABANIS FACE A MICHELET

(Suite de la page 11.)

Le diable, sans doute, a voulu qu'une jeune fille sèche, frigide et maladive, Athénaïs Mialaret, que Michelet épousa sur la cinquantaine, servit de modèle à la nouvelle divinité. Comme il a vu se dégrader, à travers *Histoire de France*, le rôle prêté au christianisme, Cabanis voit maintenant se flétrir l'idée que Michelet se fait de la femme. Peinte à l'image d'Athénaïs, « *cette petite bourgeoise à chichis... courbaturée pour la seule peine d'avoir écarté les cuisses* », entraîne son thuriféraire à dire des énormités sur la femme et son absence de sexualité. Et le voilà qui réinvente ou qui transpose tout ce qu'il avait rejeté : la Vierge, le cloître, jardin clos sur le bonheur conjugal, la religieuse, et jusqu'au monstrueux Sacré-Cœur, autrefois tant dénoncé et maintenant métamorphosé en divine matrice.

Il faut avouer qu'à travers des livres comme *la Femme*, *l'Amour* et le terrible *Journal*, aujourd'hui entièrement ouvert, où se déchiffre, à côté d'un touchant amour, une bien piètre vie conjugale, Michelet a fait la part belle à son détracteur. D'où l'acte féroce d'accusation formulé à la fin de l'instruction : « *Faire d'Athénaïs l'archétype de la femme et de ses infirmités sexuelles une donnée scientifique pour toutes les autres ; en faire l'objet d'un culte où elle devenait la Vierge sainte, votre le Sauveur (« mon petit Jésus d'Emmaüs »), et où le sang de ses menstrues tenait lieu du sang des martyrs et de celui du Christ ; devenir soi-même, à cette Sainte Table troussée dans un cabinet de toilette, le prêtre tripoteur qu'on a tant pourchassé dans ses livres, ses lettres et ses cours ; et présenter cette religion comme devant remplacer le christianisme expirant ; donner pour une loi scientifique une si subjective expérience, parler avec autorité au nom de la science alors que simplement on se déboutonne, qu'est-ce qu'une imposture, si ce n'est pas cela ?* »

Après cette diatribe, essayer, comme le fait Cabanis, de sauver Michelet, en se laissant prendre, sur trois pages, au sourire, au lyrisme, à l'esprit d'enfance qu'un amour trop tardif et mal payé de retour a fait rayonner sur une des plus grandes œuvres du dix-neuvième siècle, c'est peine perdue. Le mal est fait. L'ennemi du christianisme est à terre. Devant l'acharnement que Cabanis a mis à l'abattre, on se dit que c'est bien cela qu'il cherchait.

JACQUELINE PIATIFR.

★ **MICHELET, LE PRETRE, LA FEMME, de José Cabanis, Gallimard, 237 p., 44 F.**

lettres étrangères

Carlos Fuentes

(Suite de la page 11.)

Derrière ces topiques autour desquels gravite toute l'œuvre de Fuentes, se développe la dialectique du bourreau et de la victime, de la faute et du rachat, du désir et de son objet, de l'« ennemi intérieur » à chaque individu : « *Il n'est pas de mission de renseignement* — explique le narrateur — *qui ne touche fatalement aux réalités affectives de la vie, qui ne tisse une toile invisible mais infranchissable entre le monde objectif que nous voulons dominer et le monde subjectif qui, bon gré mal gré, nous domine.* »

Mais Fuentes tient à donner une dimension essentiellement *littéraire* et culturelle au champ clos où se déroulent ces conflits ; il veut également éviter cet « excès de rationalisme » qui pourrait tuer la littérature latino-américaine, comme il a en partie détruit, selon lui, la littérature française actuelle. D'où les glissements successifs du récit vers le fantastique, le montage cinématographique de scènes-clés au début et à la fin du roman, l'appel à l'imagination du lecteur qui doit choisir, comme chez Borges, entre plusieurs « solutions » possibles, la constitution amusée de « codes » faits de citations empruntées à l'œuvre de Shakespeare ou de Lewis Carroll, l'ouverture finale du livre sur un « suspense » dans la manière d'Hitchcock.

Dans cette « comédie des erreurs », objectivité et subjectivité s'interpénètrent et se dénaturent, « *comme dans un roman* — note encore le narrateur — *où les mots finissent toujours par construire le contraire d'eux-mêmes* ».

CLAUDE FELL.

★ **LA TETE DE L'HYDRE, de Carlos Fuentes, traduit de l'espagnol par Jean-Francis Reille. Gallimard, 312 p., 45 F.**

humour

Wolinski phallocrate...

● *... dans une lettre ouverte à sa femme.*

SAUF quelques cas particuliers, le fait, pour une femme de se vouloir et de se proclamer féministe ne l'empêche nullement d'avoir un homme dans sa vie. Homme plus ou moins accommodant, avec qui les relations ne sont pas forcément au beau fixe. Que se passe-t-il dans un couple dont la femme milite activement pour « ses sœurs », comme on dit tandis que son « mec », doué d'un tempérament iconoclaste, se range, selon ses propres aveux, dans la catégorie des « phallocrates » ? Le cas de figure est simple quand l'un des deux se soumet ou se démet ; plus compliqué, certes, quand l'union se révèle solide. C'est pourquoi ce qui se passe chez les Wolinski, dont l'élément mâle est bien connu du Tout-Paris, éveille immédiatement l'attention, surtout quand, pour une fois, le dessinateur ne prend pas le crayon du caricaturiste mais la plume de l'essayiste et prétend analyser dans une *Lettre ouverte* à sa femme les rapports d'un phallocrate avec une féministe.

Grillant donc de curiosité, le lecteur aborde un texte qui commence joliment par le récit d'un réveil pénible. Il attend impatiemment la suite et la description drolatique des démêlés entre Georges (Wolinski) et Maryse (sa femme). Déception ! C'est sur un autre thème que l'auteur dérape, celui de son éducation sexuelle. Tout, tout, tout, nous saurons tout sur la question au bout des cent quatre-vingts pages alertes de la *Lettre ouverte*. Aucun doute, ce type de développement (pas forcément dénué d'intérêt d'ailleurs) tend actuellement à remplacer toute autre forme littéraire. Le récit de quelques galipettes est tellement plus facile à faire que l'observation minutieuse de rapports humains complexes entre phallocrate et féministe !

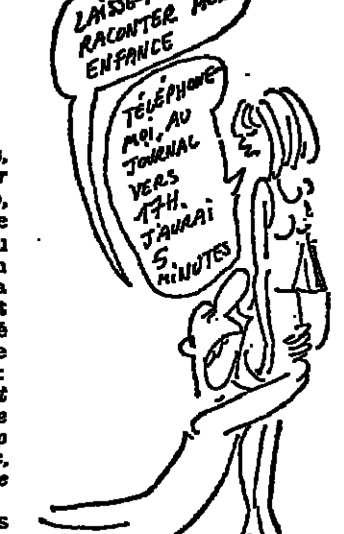
Pour apaiser sa légitime soif de comprendre, l'amateur indiscret devra lire entre les lignes et attendre les dernières pages. Là, Wolinski semble moins à l'aise et on voit bien pourquoi. Il croit certes en la nécessité du travail de la femme : « *La libération de la femme commence par une vie professionnelle indépendante. Il n'y a pas à sortir de là. Tous les arrangements consistant à vouloir la maintenir comme femme au foyer en lui collant une ribambelle de gosses, sont crapuleux. Tant pis pour moi ! Tant pis pour nous* », déclare Wolinski... en même temps qu'il avoue, dans un flou artistique, avoir fait quitter son travail à sa femme lors de la naissance de sa fille. On ne saisit pas très bien ce qui s'est passé là, à moins qu'il ne faille prendre pour une explication ce constat : « *Le plus ennuyeux finalement pour le mari (quand sa femme travaille), s'il n'est pas trop salaud et s'il aime sa femme, c'est de se sentir obligé de mettre la main à la pâte.* »

Rassurons-nous. Les choses n'ont pas dû aller trop loin, et, en bon nanti, Wolinski a su sans doute faire appel quand il le fallait à la gentille gouvernante, qu'il évoque un moment. Phallocrates et féministes vivent décidément mieux ensemble quand ils possèdent un solide compte en banque ! On le voit, tout ceci ne dépasse guère le niveau de conversations de salons où l'on rencontre des jeunes cadres dynamiques, accompagnés de leurs jolies épouses fleurant bon le Saint-Laurent Rive Gauche.

Pour taper plus fort, plus neuf aussi, sans doute aurait-il fallu d'abord avoir mal et chercher pourquoi. Wolinski a souvent montré qu'il en était capable, mais sur d'autres sujets et par d'autres moyens d'expression. Avec sa *Lettre ouverte* le lecteur passera une heure amusante, rien de plus. Ce n'est certes pas négligeable, mais on aurait aimé accompagner le fameux humoriste sur des chemins moins balisés.

EVELYNE LAURENT.

★ LETTRE OUVERTE A MA FEMME, de Wolinski, éditions Albin Michel, 192 p., 27 F.



histoire

Toujours lui !

● *Une autre image de la captivité de l'Aigle*

UN nouveau prix récompensant un livre d'histoire vient d'être créé : le Prix du souvenir napoléonien. Napoléon, dira-t-on, n'en a guère besoin, car, à contempler les devantures des librairies, il ne paraît pas avoir été oublié par les éditeurs. C'est précisément dans cette surabondante production que le jury, formé d'universitaires, d'archivistes, des conservateurs de musée et de fervents de l'Empire, a souhaité désigner le meilleur livre paru dans l'année. Son choix s'est porté sur Joseph de Mougins-Roquefort et son *Napoléon prisonnier des Anglais*.

Un bon choix. A lire et relire les écrits des quatre évangélistes de Longwood, Gourgaud, Montholon, Las Cases et Bertrand (dont le début des *Cahiers*, encore inédits, vient de passer en vente publique), on avait fini par se persuader qu'il n'y avait, à Sainte-Hélène, qu'un bourreau silencieux, Hudson Lowe, et des victimes bavardes, les compagnons d'exil de l'empereur. Le mérite du comte de Mougins-Roquefort est d'attirer l'attention sur d'autres témoins que la légende avait laissés dans l'ombre : fonctionnaires, soldats ou médecins anglais auxquels, pour la première fois, est donnée la parole, du moins en français.

Une autre image de la captivité de l'Aigle nous est ainsi offerte. L'empereur n'avait pas le privilège de l'ennui. Les pluies diluviennes, l'aspect sinistre du paysage, la monotonie et la routine de la vie quotidienne, c'était aussi le lot de ceux qui étaient chargés de le surveiller. Et qui n'en ont pas gardé rancune à leur prisonnier. Si, décidément, Hudson Lowe est « irrécupérable » — ses compatriotes eux-mêmes l'accablent, — d'autres ont eu un comportement non seulement respectueux mais empreint d'admiration pour le vaincu. Parmi les nombreux témoignages cités dans ce livre, n'en retenons qu'un. Dans le poste de garde, en face de Longwood, quelques jeunes officiers — dont l'un d'eux se mourait de phtisie — se réunissaient pour demander à Dieu dans leurs prières d'adoucir les souffrances de l'illustre proscrit. Jusqu'où peut aller le fameux *fair play* anglais...

JEAN TULARD.

★ NAPOLEON PRISONNIER VU PAR LES ANGLAIS, de J. de Mougins-Roquefort, Tallandier, 438 p., 47 F.

policier

Retour à la neige

● *Giovanni en Alaska*

UN chassé-croisé s'organise, ces temps, en littérature. Certains auteurs, comme Demouzon ou Magnan, quittent le roman-roman pour investir dans le roman policier. D'autres abandonnent le policier pour le roman d'action. C'était hier le cas de Manchette, avec *Fatale*. C'est aujourd'hui le tour de Giovanni avec *le Musher*.

Giovanni est un vétéran du polar, avec une belle brochette de titres à son actif. Cette fois, il nous emmène en Alaska, et nous ramène du même coup à notre enfance, avec une histoire de chiens et d'hommes à la Curwood.

Dan Murphy, ancien prof, écolo convaincu, a tué un chasseur qui se préparait à massacrer une ourse pleine. Les profs semblent avoir du caractère outre-Atlantique. Une fois sa peine purgée, il revient en Alaska pour participer à l'Itarod, une course de traîneaux primée qui se dispute sur 1 800 kilomètres, dans le froid et les glaces.

Giovanni nous décrit minutieusement les préparatifs de Dan, la sélection d'un attelage de chiens et le déroulement de cette épreuve, survivance d'un passé révolu. Dans un Alaska en proie à la fièvre du pétrole, Murphy est un inadapté. Il se refuse, les armes à la main, à voir chasser les animaux en hélicoptère ou en avion.

Dépaysement, dépassement par l'action, tels sont les atouts de ce récit d'une aventure généreuse dans un univers où l'inhumanité de l'homme fait regretter celle de la nature.

CLAUDE COURCHAY.

★ LE MUSHER, de Giovanni, Gallimard, 206 p., 35 F.

mémoires

Le récit d'une fête

● *Les Mémoires de la comtesse de Paris.*

LE titre de ces Mémoires, *Tout m'est bonheur*, dit assez ce qu'ils sont : c'est le récit d'une fête, mais d'une fête intérieure, au-delà de ce que l'apparence peut suggérer de mondain, ou de féerique. Le style en est perlé, primesautier.

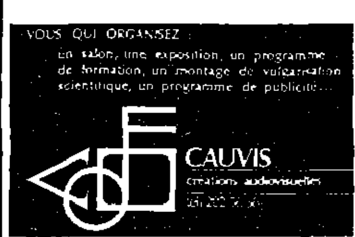
Isabelle d'Orléans et Bragance, comtesse de Paris, a réussi cette gageure de raconter la vie d'une famille tout entière ordonnée autour de ce que représente son chef, autour aussi des devoirs que celui-ci s'impose et des espérances qu'il nourrit, sans jamais empiéter sur ce qu'il se réserve, dit-on, de tenter d'expliquer aux Français quant à lui-même et quant à son action. Par là même elle révèle le singulier caractère de celui dont elle parle si peu, le comte de Paris : sa passion inassouvie de la politique, de l'histoire, son goût, grandissant avec le temps, du secret et même d'un certain mysticisme, que la princesse ressent parfois comme de l'abandon mais qu'en même temps elle considère toujours avec admiration et, il faut bien le dire, avec une affection et une tendresse qui semblent souffrir de n'avoir pas toujours trouvé l'expression désirée, ou attendue.

La comtesse de Paris — comme l'était du reste la duchesse de Guise, sa belle-mère, mais dans un style différent — est une de ces femmes de tempérament qui mettent leur intrépidité dans le quotidien, dans la vie la plus immédiate : c'est une maisonnée de onze enfants, que cette jeune femme mène d'un pays à l'autre, d'un continent à l'autre sur la longue route de l'exil qui ne prendra fin qu'en 1950, par l'abrogation d'une loi prise en 1886 par une République conservatrice et radicale peu sûre d'elle-même : « L'éloignement, la séparation, avaient donné à notre pays des attraits que n'imaginent pas ceux qui n'ont pas connu le temps de l'absence. En fin de compte, nous ne l'avions quitté que pour mieux l'aimer et dans nos cœurs cette journée [du retour d'exil] prenait pour toujours sa place dans la longue histoire de notre Maison, riche de mille prolongements. »

En un temps où les gens sont parfois si gênés d'être eux-mêmes, on sera reconnaissant à la comtesse de Paris d'être si naturellement ce qu'elle est : une princesse royale qui parle de son rang sans s'en étonner, sans s'en excuser, mais sans y prendre la moindre distance avec les choses et les êtres, avec la vie de tous les jours. Mais ces Mémoires sont aussi un témoignage assez rare sur la vie parfois malheureuse de tant de familles royales d'Europe au lendemain de la Grande Guerre, aux prises avec un destin rompu qu'elles pouvaient encore espérer renouer, aux prises avec un mode de pensée et de vie qu'elles tentaient de faire survivre à sa raison d'être.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

★ TOUT M'EST BONHEUR, d'Isabelle, comtesse de Paris, Laffont, coll. « Vécu », 440 pages, 65 F.



Les cent ans de la librairie Champion

LA librairie Honoré Champion vient de célébrer son centenaire... avec quatre ans de retard, puisqu'elle fut fondée en 1874 : c'est qu'elle fête en même temps son départ pour une nouvelle jeunesse. Jeanne Laffitte et Michel Slatkine, qui l'ont rachetée en 1973, entreprennent de redonner vie à la maison d'édition et de lui rendre sa place éminente parmi les centres français de l'érudition.

Jacques Monfrin, directeur de l'Ecole des chartes, retrace dans son livre, *Honoré Champion et sa librairie*, l'histoire de la célèbre maison du quai Malaquais, qui fit des débuts modestes à l'hôtel de Chimay, sous l'impulsion d'un homme passionné de livres anciens dont la formation professionnelle s'était faite tout près de là, quai Voltaire, sous la férule du vieux libraire Dumoulin. Les antiquaires ont maintenant remplacé la plupart des librairies du quai, mais celle du n° 7 est restée inchangée.

Le jeune Honoré, quand il put s'établir à son compte, n'eut aucun doute sur le caractère qu'il voulait donner à son entreprise naissante : le commerce des livres anciens, livres de documentation, ouvrages précieux, à l'occasion documents originaux ou manuscrits, est au départ la base économique de la maison. Aménagée en salle de lecture, la librairie accueillait de savants habitués qui tenaient à leurs chaises comme les académiciens voisins à leurs fauteuils. Toujours à l'affût de pièces rares et parfois de bibliothèques entières à acquérir, Honoré Champion se constitua vite un fonds précieux, tout en éditant lui-même collections et revues universitaires.

Quand Edouard Champion, son fils, lui succéda, il poursuivit fidèlement la tâche paternelle, privilégiant les travaux des médiévistes et des romanistes, tandis que Pierre Champion, frère d'Edouard, devenait un spécialiste de la Renaissance dont les ouvrages font autorité. A l'occasion de ce centenaire, un petit livre délicieux de Pierre Champion est réédité : *Mon vieux quartier*, où l'auteur convie son lecteur à une promenade poétique et pieuse, qui mêle les souvenirs d'enfance et les impressions personnelles à l'histoire de la librairie familiale et à l'Histoire majuscule, dont chaque hôtel, chaque cour intérieure, conserve les témoignages.

Le catalogue prestigieux de la librairie Champion ne cesse de s'enrichir jusqu'à la fin du premier quart de ce siècle, après quoi on constate un certain ralentissement d'activité jusqu'à la guerre, où le commerce des livres d'occasion fut arrêté. Un dernier catalogue, paru en 1954, recense les titres du fonds encore disponibles.

Aujourd'hui, la vocation élargie, enrichie, de la librairie Champion répond à un besoin moderne. Rééditer les ouvrages épuisés du fonds ancien, ressusciter les rayons d'occasion de la librairie, regrouper les efforts et les travaux des chercheurs en un lieu chargé d'histoire et de tradition.

JOSANE DURANTEAU.

au fil des lectures

Agatha Christie au harem

LE côté « arsenic et vieilles dentelles » d'Agatha Christie éclipse heureusement l'image de dame un peu prude que donnait aussi la romancière disparue. Née en 1890 à l'apogée du long règne de Victoria, elle n'accepta dans son œuvre que des couples aux mœurs conformistes jusque dans le crime. Ce n'est pas sans un sourire amusé qu'on assiste à sa rencontre avec les cinq femmes d'un cheik, dans le désert de Syrie. Elle accompagnait alors son mari l'archéologue Max Mallowan qui dirigeait des fouilles dans la région ; elle fit avec l'humour le récit de cette expédition dans un livre qui parut après la guerre et qui vient d'être traduit chez Stock (1).

Appelée par le cheik pour ses talents médicaux — n'oublions pas qu'elle fut infirmière — la voici, dit-elle, « *un peu étourdie par la présence de tant de femmes. Sont-elles toutes des épouses ? Ont-elles toutes besoin d'être soignées ?* »

Elle examine les cinq femmes dévoilées, « *belles et gaies comme toutes les Kurdes* ». L'épouse la plus âgée souffre, selon Agatha Christie, d'une forme aiguë d'empoisonnement du sang dont le traitement nécessite l'hospitalisation.

Le cheik conduira la malade à l'hôpital d'Alep bientôt, dit-il. « *Je déclare qu'il ferait bien de l'emmener le plus vite possible,* écrit la romancière. *Cet été, répond le cheik, ou à l'automne sûrement. Rien ne presse. Tout sera fait selon la volonté d'Allah.* »

On ne saura jamais si le cheik éprouvait quelque sentiment pour son épouse. Son comportement constituerait un cas magistral de phallocentrisme, si ce mot avait eu un sens, avant-guerre, dans les déserts d'Asie Mineure...

L'enfant Miller et l'ange

HENRY MILLER figure, dans la cohorte des écrivains, parmi les grands amoureux. Cette position intéressante lui vaut, de temps à autre, les sarcasmes des féministes américaines. Mais n'est-il pas étonnant ce vieil homme qui, penché sur son enfance à Brooklyn (2), retrouve les accents éternels de l'amoureux pour parler de la première femme dont il fut épris.

« *Elle était douce, tendre, passionnée, comme celle d'une messagère de l'au-delà,* écrit-il. « *Quelque étrange que cela paraisse, elle avait pour père une brute, pour frère un idiot congénital et une mère qui aurait pu être tenancière de bordel. Or Dieu avait fait d'elle un ange (...) tout le monde l'aimait. Je crois qu'ils étaient terrifiés par sa bonté ; terrifiés par le reflet d'eux-mêmes qu'ils entrevoyaient dans ses yeux (...) Il n'est pas facile de vivre avec les anges.* »

Aussi a-t-il vécu avec les femmes.

June la dionysiaque

A quatre-vingts ans passés, il confie à son ami Brassaï (3) qu'il est prêt « *à toutes les folles amoureuses* ». Sa passion pour Hoki, sa compagne japonaise, à peine achevée, il s'éprend d'une actrice chinoise. « *La seule chose dont on ne puisse jamais arriver au bout, c'est l'amour !* », dit-il.

Les femmes le façonnèrent aussi. June, notamment, cette « Mona » de feu dont la beauté, la vitalité animent les pages de *Tropique du Capricorne*, *Sexus*, *Plexus*, *Nexus*. « *C'est elle qui (...) m'a formé, qui m'a littéralement transformé (...). Ce n'est que maintenant, en jetant un coup d'œil sur ma vie, que je peux mesurer sa grandeur et son dévouement.* »

Cette créature « admirable », en cette année 1973, finit ses jours dans un hospice à New-York, malade et sans argent. Elle envoie encore des « petits billets d'amour » à son « cher Val »...

« Le mariage n'aide plus à vivre... »

« *JE ne suis pas précisément un avocat du Mouvement de libération des femmes, tel qu'il se présente, mais Suzanne Brögger, comme Anaïs Nin, va bien au-delà des aspirations de ce mouvement. Elle est peut-être « radicale » et « féministe », mais elle est surtout elle-même, quelqu'un d'absolument unique.* » On ne peut pas dire que Miller se soit compromis dans cette présentation du livre de Suzanne Brögger *Et délivrez-nous de l'amour* (4). L'essai de cette Danoise de trente ans sur le sexe et l'amour se glisse dans la vitrine du libraire sans qu'aucun censeur bronche, ce qui est bien. Et, pourtant, on se souvient du parfum de scandale qui entoura, il y a si peu, la publication d'*Histoire d'O* et autres. Cette jeune femme, aussi belle qu'intelligente, confie Emmanuelle Arsan dans une préface fondante, aborde sans vaine précaution un sujet controversé : le mariage. « *Il n'est pas fondé sur l'amour*, dit-elle. *L'amour s'est introduit dans la famille à une époque où, déjà, elle montrait des signes de décomposition.* » Toutefois, « *personne ne peut affirmer avec certitude que le mariage condamne l'amour : l'expérience est trop récente.* » Ce qui fait, monsieur le maire, que vous avez encore de beaux jours devant vous...

Cependant, Suzanne Brögger avance des remarques fort pertinentes, quand elle dit, par exemple, que « *l'amoureux européen réalise l'union bienheureuse* » dans une pulsion de mort, ou, que, « *le mariage n'aide plus à vivre* », ou encore que « *nous avons libéré la pornographie pour en être débarrassés* ».

Polissonnerie endimanchée

LA publication d'une série de photos « inconvenantes » de 1900, commentées par Robert Beauvais (5), renforce, s'il en était besoin, la justesse de cette dernière réflexion. Avec le temps, la représentation jaunie de la polissonnerie a pris quelque chose de pathétique et de « trognon ». Fixés, figés plutôt par un matériel photographique un peu lent à saisir leur immortelle expression, des « professionnels » posent aux trois quarts vêtus. Le nouvel artisanat du vice, encore timide, s'exerçait alors convenablement endimanché.

BERNARD ALLIOT.

(1) *Dis-moi comment tu vis*, d'Agatha Christie Mallowan, Stock, 304 p., 48 F.

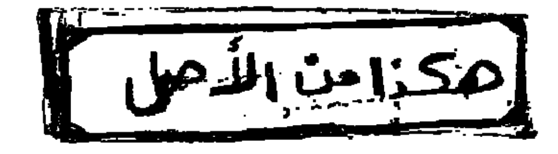
(2) *Jours tranquilles à Brooklyn*, d'Henry Miller, Editions Filipacchi (trois nouvelles publiées dans *Playboy* sont réunies dans ce recueil), 94 p., 36 F.

(3) *Henry Miller, rocher heureux*, de Brassaï (suite d'*Henry Miller grandeur nature*, publié en 1975), Gallimard, 282 p., 55 F.

(4) *Et délivrez-nous de l'amour*, de Suzanne Brögger, Editions Belfond, 282 p., 49 F.

(5) *Photographies inconvenantes 1900*, commentées par Robert Beauvais, Balland, 140 p., 89 F.







Un siècle de Paris

En un siècle et demi, Paris a changé de nature. Au milieu du dix-neuvième siècle, c'est une ville qui fait peur, par ses révolutions comme par sa criminalité. Vers 1900, c'est la ville du plaisir, de la futilité, une cité-vitrine, par ses cabarets comme par son Exposition universelle. Dans l'entre-deux-guerre meurent déjà la vivacité et la violence parisiennes, et s'installe une atmosphère bizarre, d'attente, de transition. Aujourd'hui, quelques manifestations, bien peu sanglantes, des centaines de cinémas, des milliers de cafés, sont les seuls restes d'une sociabilité et d'une violence anéanties par la modernisation.

Une relecture de l'ouvrage classique de Louis Chevalier, sur les « Classes laborieuses et classes dangereuses » (qui vient enfin d'être réédité en livre de poche), un parcours de Jean Follain, datant de 1934, une vision allemande de la ville, des albums de photos, permettent de retrouver les étapes successives de la grande mutation parisienne, qui fit de la cité des rois et des révolutions une ville de cadres et de cinémas.

Un tableau noir de la capitale

● *La misère et la violence du XIXe siècle*

VINGT ans après sa première publication, la lecture de *Classes laborieuses et classes dangereuses* donne un choc, esthétique autant qu'intellectuel. La maîtrise avec laquelle Louis Chevalier combine les approches littéraire, démographique et sociologique, passe d'Eugène Sue à l'*Annuaire statistique de la Ville de Paris*, évoque les lieux et les morts, fait de ce livre un chef-d'œuvre. Et l'on s'étonne, en 1978, de ce que cet ouvrage n'ait pas été davantage suivi, de ce qu'il n'ait pas engendré une école, de ce qu'il reste un monument isolé dans le paysage historiographique français.

Tensions biologiques

Il s'agit de Paris, du Paris pourrissant des années 1820-1850. Entre 1801 et 1851, sa population double, passant de cinq cent mille à un million d'habitants. Le bâtiment ne suit pas, les densités humaines augmentent. La société urbaine change de nature. La ville stable de l'ancien régime, à croissance lente, devient rapidement un cloaque, littéralement, par l'inadaptation de son système d'égouts et de charniers, et, au sens figuré, par la détérioration des mœurs de ses habitants. Louis Chevalier court-circuite l'économie et la sociologie traditionnelles et explique directement le moral par la biologique, les comportements de la population par ses caractères physiques. Ville d'immigrants, trop masculine dans sa partie prolétarienne et composée surtout d'hommes jeunes, cité sous-alimentée, Paris engendre naturellement des tensions qui ne sont pas seulement sociales ou politiques, mais souvent sexuelles.

La prostitution est partout. L'institution du mariage est pulvérisée, le concubinage ouvrier se répand. Sous la monarchie de Juillet, plus de 30 % des enfants sont illégitimes.

Morts violentes

Après le sexe, la mort. Elle est aussi présente et obsédante dans les statistiques municipales que dans le roman de Balzac, Sue ou Hugo. Louis Chevalier montre d'ailleurs à quel point l'on était passionné de statistique en cette première moitié du dix-neuvième siècle, chez les littérateurs comme dans l'opinion publique en général. Mais la mentalité « quantitativiste » qui s'installe alors est différente de celle qui dominera la France des années 1945-1974. Elle s'intéresse à la croissance de la mort plutôt qu'à celle du produit national brut. Mort épidémique : la saleté débouche vite sur le choléra de 1832, qui fournit une superbe radiographie des structures sociales et professionnelles parisiennes, par le jeu de la mortalité différentielle. Mort violente, non naturelle aussi : l'infanticide est partout, le taux de suicide augmente : en 1817, 351 suicides ; en 1847, 918. Le taux, pour cent mille habitants, passe de 49 à 87 (pour comparaison le taux français actuel est de 16).

Cette mutation de la ville, dans le sens de l'inhumanité, débouche organiquement sur une modification de la nature du crime, et sur une inquiétude de l'opinion que reflète fidèlement, sociologiquement, le roman populaire. Naguère activité spécialisée, profession parmi d'autres, sanglante mais pittoresque, le crime devient un aboutissement pour de nombreuses carrières ouvrières. Les classes laborieuses deviennent dangereuses.

Une veine iconoclaste

De cette marmite parisienne émerge tantôt de l'épidémie tantôt de l'assassinat, parfois, une révolution. Et l'on saisit ici l'une des raisons du rejet — relatif (ce livre est quand même considéré par beaucoup comme un classique) — de *Classes laborieuses et classes dangereuses* par une bonne partie de la pensée historique française. Louis Chevalier pulvérise l'image classique des révolutions du XIXe siècle, en les faisant jaillir d'un Paris pourri, d'un prolétariat suspect de mauvaises mœurs, violent en privé autant qu'en politique, très éloigné du prolétariat régénérateur de l'humanité qui hante les classiques de l'histoire du mouvement ouvrier. Il y a d'ailleurs chez Louis Chevalier un penchant iconoclaste qui lui fait préférer, pour la connaissance de la réalité, *les Mystères de Paris* ou *les Misérables* (avec des nuances), aux ouvrages des réformateurs sociaux comme Louis Blanc ou Victor Considérant. D'ailleurs, les chiffres sont là, qui confirment les descriptions du roman populaire plutôt que celles de la littérature socialiste du temps.

Le prolétariat de 1848 est également très éloigné de celui d'aujourd'hui, devenu sage, discipliné, civilisé, dans le privé autant qu'en politique. C'est ici que Louis Chevalier aurait dû avoir des continuateurs ; quelle merveilleuse étude que celle de la tranquillisation de la région parisienne entre 1850 et 1960, du passage d'un Paris frénétique et inquiétant au Paris propre et apaisé d'aujourd'hui. En 1966, le taux d'illégitimité du département de la Seine est tombé à 6 %. L'infanticide n'est plus qu'une catégorie résiduelle. Les conditions sanitaires sont excellentes et la criminalité n'est pas aussi inquiétante qu'on le dit. La population du centre de Paris a vieilli. La ville est calme.

La moitié de l'histoire de France

C'est sans doute parce qu'elle invite à une réflexion sur le passé immédiat et le présent que l'œuvre de Louis Chevalier a été, d'une certaine façon, marginalisée, bien qu'elle soit, comme celle des spécialistes de l'ancien régime, une héritière de notre très puissante tradition nationale de recherche démographique. L'école historique française, brillante et appréciée au-delà des mers, est, malgré son indiscutable appareil scientifique, un rêve sur le passé plutôt qu'un désir de comprendre le présent. Elle aime la campagne et fuit les villes ; l'historien actuel inverse en sa recherche l'exode rural du dix-neuvième siècle. Or l'histoire active, utile, signifiante des nations européennes, est essentiellement urbaine. Le Paris du dix-neuvième siècle fait et défait les régimes politiques, les révolutions intellectuelles. Le comprendre c'est déjà saisir la moitié de l'histoire de France. Le choix stratégique fait par Louis Chevalier n'a pas encore été suivi. Mais son livre pourrait bien devenir la bible d'une nouvelle génération.

EMMANUEL TODD.

★ CLASSES LABORIEUSES ET CLASSES DANGEREUSES, de Louis Chevalier. Pluriel, 729 p., 18 F.

L'ange du bizarre

● *Jean Follain donne à voir un Paris qui n'est pas celui des guides*

LA collection « Verso », chez un jeune éditeur, Phébus, se propose de rééditer des œuvres peu connues d'auteurs n'ayant pas eux-mêmes atteint les gros tirages, ceux que l'on appelait autrefois les « petits maîtres » ou les auteurs du second rayon, mais dont les livres n'atteignent pas moins efficacement notre sensibilité. La face cachée de la littérature, souvent plus enseignante que sa face brillante.

A quoi tient ce goût actuel pour le retour en arrière sinon peut-être au besoin de reprendre pied et souffle, de retrouver un peu de terre ferme, fût-ce sous la forme d'îlots et de rochers, dans la marée sans cesse renouvelée des livres annuels ?

Il y a deux ans, on publiait Emmanuel Bove, qui, pour beaucoup, fut une découverte.

Le *Paris* de Jean Follain n'est pas un roman. C'est un recueil de croquis, de tableautins pris sur le vif. Mais, curieusement, par la date (1934) et par le ton, il rappelle les romans d'Emmanuel Bove.

Un écho assourdi du surréalisme

C'est le même intérêt pour les choses les plus simples de la vie (ici les rues de la capitale), les plus banales, on dirait même les plus médiocres, si simplicité, banalité ou médiocrité n'étaient relevées par des détails, des notations insolites, troublantes, dérangeantes et en même temps signifiantes. L'observateur marche dans les rues de Paris et son allure le confond avec les autres promeneurs, mais son œil exercé capte et enregistre ce qui n'apparaît pas au commun : le trait étrange, le contraste étonnant, le fait révélateur qui d'un trait fait un portrait, d'une silhouette un personnage et d'une scène entrevue l'aveu d'un drame ou d'une comédie.

On revoit Jean Follain, traînant son pas lent dans les quartiers, le pardessus ample, la lèvre inférieure gonflée en forme de lippe, guidé par l'ange du bizarre, son regard de juge enregistrant les singularités du spectacle humain, jusqu'à cette voiture qui le renversa, un jour de 1971, à l'endroit même où Aragon devait être également accidenté plus tard.

Mais parler de cette manière d'être et d'écrire, qui est celle d'un rêveur et d'un poète, sans en donner des exemples, serait tenter de retenir l'oiseau par les plumes :

« *Au concert de quartier, le samedi, des ménagères tiennent sur leurs genoux le chapeau de leurs hommes. L'usure de leurs genoux ployés pour le lavage, celle de leur sourire aux voisines, s'est poursuivie tout le jour parmi les gris les plus tendres et les violets les plus cachés ; leur chevelure a lui au milieu des apéritifs bigarrés.* »

« *Rue de Belleville, à la devanture d'une marchande de couronnes funéraires, on a mis en montre une petite bicyclette en perles commandée spécialement par la famille d'un coureur cycliste.* »

« *Dans un café du boulevard du Montparnasse, des ministres qui viennent de démissionner se retrouvent parfois pour finir la nuit.* »

« *Les filles du boulevard Richard-Lenoir connaissent le plus bel argot. Au passant maugréant à leur offre, elles crient volontiers : « Ah ! va donc, miniature des prairies. » C'est la périphrase pour dire vache.* »

« *Les passants d'Auteuil et de Passy semblent mieux que d'autres mériter les noms nobles de mortels et de mortelles.* »

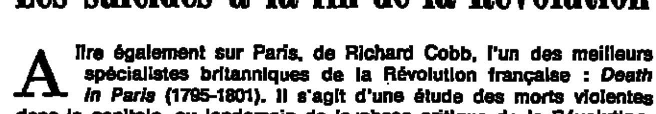
« *La littérature et la vie se réchauffent l'une à l'autre.* »

Le livre n'est pas ordonné par quartiers mais par thèmes : le tendre, la solitude, les filles, les femmes. Il y a comme un écho assourdi du surréalisme, commun à beaucoup d'écrivains de cette époque : Henri Calet, par exemple, et sa *Belle Lurette*.

Il surprendra les touristes habitués à ne voir que ce qui est dans les guides.

PAUL MORELLE.

★ PARIS, de Jean Follain. Phébus, 285 p., 42 F.

Les suicides à la fin de la Révolution

A lire également sur Paris, de Richard Cobb, l'un des meilleurs spécialistes britanniques de la Révolution française : *Death in Paris* (1795-1801). Il s'agit d'une étude des morts violentes dans la capitale, au lendemain de la phase critique de la Révolution, d'après les procès verbaux de la Basse-Geôle de la Seine (l'ancêtre de la Morgue). Le suicide l'emporte largement sur les accidents et assassinats.

Les suicides n'étaient pas alors le fait d'individus mobiles, pauvres, déracinés, mais sans doute en majorité de gens stables, bien établis. Moins bon statisticien que Louis Chevalier, Cobb est cependant comme lui remarquable par son amour presque charnel de la capitale. — E. T.

★ DEATH IN PARIS, Oxford University Press, 134 p., Walton Street, Oxford, OX2 6DP, £ 4,95.

Nostalgie



« Place de la Concorde », de Jean Béraud

LA civilisation occidentale n'en finit pas de porter le deuil de ses fastes et de ses us anciens. Elle s'attendrit sur leur mémoire, les embellit de son spleen. Ah, les p'tites femmes de Paris ! La Belle Epoque. L'empire colonial ! Les gibus et les poitrines à baleines. Les faux-culs et les vraies moustaches. Les trottins et les vieux marcheurs. Les rois et leurs cocottes. Danse de moustiques avant l'orage. Ivresses, paresses, caresses et beaux festins. La guerre de 1914 va régler son compte à tout cela.

Mais de la Belle Epoque, il n'y avait pas que l'écume et la mousse, la musique et les miroirs. Il y avait aussi la glèbe et son terroir, la France profonde et ses tiroirs. Et si elle a gardé la nostalgie de ses fêtes, la France d'aujourd'hui souffre peut-être davantage de la disparition de ses rites, de ses traditions, de ses usages. La laitière et son pot à lait. Le boulanger et son cheval. Le boucher et son étal. Le forgeron et ses tenailles. Le bistrot et ses chamailles. Le paysan et ses semailles. Le berger et ses sonnailles.

Regret d'un quotidien qui n'avait rien de banal, d'un temps qui s'écoulait goutte à goutte, et se dégustait jusqu'à la dernière goutte. Refuge d'une société qui se savait mourir et distillait dans ses rites le meilleur de ses élixirs, ou les plus raffinés de ses poisons.

Ce sont les images de cette France disparue, de cette Europe en proie à ses illusions délicieuses, de ce Paris couvert de femmes découvertes et de cette vie rurale d'autrefois, appliquée, légendaire, que l'on retrouvera, avec l'émotion de ce qui ne sera plus, dans quatre albums, somptueusement illustrés, amoureusement assemblés.

P. M.

★ LA PARISIENNE (1880-1914). Texte d'Hubert Juin. Editeur André Barret, 188 p., 280 F., 190 photos.

★ ELEONORA BAIRATI, PHILIPPE JULLIAN, MALCOLM FALKUD, PAOLO MONELLI, JANOZ RIESZ, BRUNELLO VIGEZZIO. « La Belle Epoque. » Fernand Nathan, 300 p., illustré en couleurs. Prix de lancement jusqu'au 31 décembre, 98 F ; ensuite, 110 F.

★ BEAUSOLEIL, M. BRUNHES DELAMARRE : « les Archives de la planète ». I - La France. Edit. Joël Cuenot, 128 p., 172 reproductions, dont 80 en couleurs, 160 F.

★ ALBERT DEMARD : « Un homme et son terroir ». Edit. Joël Cuenot, 128 p., 12 hors-textes couleurs en double page, 200 reproductions en noir et blanc, 140 F.

Suivez Jean-Louis Bory

● *Et dépêchez-vous de profiter du spectacle.*

EN compagnie de Jean-Louis Bory (et ce guide, on le sait, n'engendre pas la mélancolie), essayons de voir Paris sauter du piédestal où il tenait la pose pour reprendre le charme du naturel.

Et quel charme il révèle, quand c'est l'œil de Bernard Hermann qui le photographie ! Voici, familier ou inattendu, Paris aux cent visages, celui, faubourien, de Saint-Martin ou de Saint-Antoine, celui de 1968 et celui de plus paisibles fêtes, le Paris des manifs et celui des amours, « capitale infâme » pour Baudelaire et, pour Henry Miller, l' « adorable cancer du monde ».

Plus souvent encore que de la ville, c'est des Parisiens qu'il s'agit ici, la « ravissante » au visage ombré de paille, sur un champ de courses ou, innocemment cocasse, le « flic » accroché à un avertisseur de police sous la plaque indicatrice de la rue des Mauvais-Garçons. Défilé de mannequins sur le célèbre escalier aux miroirs de Chanel, défilé des bouchers sanguinolents, qui ploient à peine sous la moitié de charolais jetée en travers de leurs épaules, ronde du travail et ronde de lumière, tout cela, c'est aussi Paris. Et c'est quoi, Paris, en fin de compte ? Allez savoir quand la magie s'en mêle... Mais dépêchez-vous de profiter du spectacle. Comme beaucoup d'autres métropoles, Paris est malade de ce qu' « on n'y fait plus de l'urbanisme, mais du pognon ». La conclusion de ce livre gai est triste.

Sur le même sujet, dans une tout autre optique, les conclusions de Justus et Gabrielle Wittkop sont plus optimistes. « Elastique, fluctuante », notre capitale se métamorphose sans que bougent certaines de ses composantes, essentielles.

Ces deux Allemands nous parlent de Paris comme d'une personne amie, et tout l'intérêt de leur ouvrage est dans sa démarche souple, comme celle qui guide le pinceau d'un peintre impressionniste. A travers le temps, les mentalités, les métiers, à travers même les crises d'hystérie d'une ville qui, alors, n'hésite pas à faire ruisseler le sang, à travers une architecture sans cesse remodelée, à petites touches, un portrait se dessine, que ponctuent, bien choisies, des reproductions de peintures, de lithographies, de photos anciennes (le vieux Trocadéro, la tour Eiffel en construction...).

Dans quel genre classer pareil livre ? Bien subjectif pour appartenir à l'histoire ou à l'histoire culturelle, il s'agit tout simplement d'un livre d'amour.

G. G.-A.

★ JEAN-LOUIS BORY et BERNARD HERMANN : « Paris ». Editions du Pacifique, 160 p., 180 photos couleurs, 79 F.

★ GABRIELLE et JUSTUS-FRANZ WITTKOP : « Paris », histoire illustrée, Atlantis, 300 p., 200 p. d'illustrations et de plans, 180 F.

Théâtre

Musique

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

La vie des grands hommes.

Crise de l'écriture, écriture en crise. A force de chercher à saisir le processus de création, les hommes de théâtre portent sur scène les auteurs en même temps que les œuvres. Proust ou la passion d'être, *de Serge Gaubert, par la Comédie de Saint-Etienne, dans une mise en scène de Daniel Benoin, vient au Théâtre Sorano de Vincennes du 4 au 28 janvier.*

Avec Pauvre B., *il s'agit de Baudelaire et de la Belgique, d'un spectacle du Théâtre Provisoire qui arrive de Bruxelles et reste à Saint-Denis, au Théâtre Gérard-Philipe, du 16 janvier au 4 mars. Dans le même temps, le Théâtre Oblique, Anne-Marie Lazzarini, avec les Athevains, recomposera le personnage de Virginia Woolf en nous emmenant à travers ses romans et son journal. Cela s'appelle* Des petits cailloux dans les poches.

Élection contestée à Cergy-Pontoise.

La succession de Daniel Girard à la tête du centre d'animation culturelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) s'avère difficile après la remise en cause de l'élection de Daniel Poignant. Elu par 15 voix contre 13 après trois tours de scrutin, il était l'un des quatre présélectionnés parmi les quarante-neuf candidats. Quinze jours après ce vote, l'élection était contestée par ceux-là mêmes qui avaient permis sa présélection, c'est-à-dire les membres du syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle, principal payeur.

Selon M. Jean-Philippe Lachenaud, maire U.D.F. de Pontoise, la désignation de Daniel Poignant, jusqu'ici adjoint au directeur du CAC chargé des départements enfance et cinéma, n'offrirait aucune perspective de renouvellement. « Les membres du conseil d'administration, *ajoute-t-il,* savaient que les préférences et le choix du président du syndicat communautaire d'aménagement, du président du conseil général et de l'ensemble de l'administration s'étaient portés sur d'autres candidats. »

Si l'on s'étonne alors de l'élection de Daniel Poignant, certains membres du conseil d'administration ne manquent pas d'expliquer que « certains ont voulu pour des raisons d'amitié forcer le choix du nouveau directeur ».

Le personnel du CAC, qui demande le respect des statuts, s'interroge : « Le refus du directeur, élu régulièrement, signifie-t-il pour l'avenir que le pouvoir politique nous imposera un candidat de son choix ? ». — *(Corresp.)*

Inquiétudes à Grenoble.

Les deux co-directeurs du Centre national dramatique des Alpes (C.N.D.A.), Gabriel Monnet et Georges Lavaudant, estiment avoir « largement rempli le contrat » qui les liait depuis le 1er juillet 1976 au ministère des affaires culturelles.

Les trois créations, « Palazzo Mentale » (1976), « Hamlet » (1977) et « Maitre Puntila et son valet Matti » ont remporté un incontestable succès. Mais les deux responsables du C.N.D.A., qui ne veulent pas en rester là, se demandent s'ils pourront à l'avenir poursuivre leur politique de création. La subvention de l'Etat au Centre national dramatique des Alpes, d'un montant de 2 641 700 F pour 1978, sera augmentée de 7 % en 1979, ce qui est jugé insuffisant par la troupe. Autre inquiétude : la volonté du gouvernement de rendre les entreprises de spectacles compétitives et donc « rentables ». Ce qui, à très court terme, rend quasiment impossible la création d'œuvres ambitieuses.

Pour 1979, le Centre national dramatique des Alpes souhaitait monter, avec Bruno Boëglin « La tempête », de Shakespeare. Le C.N.D.A. a dû renoncer en raison du coût trop élevé de la mise en scène. Bruno Boëglin a désormais porté son choix sur une pièce tirée du roman de Gabriel Garcia Marquez, « Cent ans de solitude », qui sera présentée à partir du 19 avril au Théâtre mobile de Grenoble, puis à Lyon. — (Corresp.)

Théâtre

« NAIVES HIRONDELLES » de Roland Dubillard

Elle habitait Pontoise avec sa tante qui fabriquait des chapeaux. Si elle a frappé à cette porte avec ses bas rouges qui glissent, qui plissent et qui tombent, avec sa jupe blanche et son chandail feutré assorti, c'est que sa tante est morte justement. Décédée. Elle est venue à cause de l'annonce dans le journal. Son prénom est Germaine ; en fait, elle s'est trompée de boutique. Non, elle ne demande pas à poser pour des photos, elle ne sait pas raccommoder de la porcelaine et n'a aucun besoin d'acheter de l'eau de javel. D'ailleurs, les deux amis qui tiennent ce commerce assez vide ont renoncé à vendre de l'eau de javel. Il en reste juste une bouteille, qu'on mettra sur la table quand la tante du plus petit arrivera avec le panier du dîner.

Boire de l'eau de javel, c'est horrible, mais on rit forcément si ça arrive à quelqu'un d'autre que soi. C'est une de ces « choses qui arrivent », comme répète souvent l'un des personnages de cette pièce créée en 1961 au Théâtre de Poche, où Roland Dubillard fut qualifié auteur de l'absurde. L'absurde, on se souvient.

Les naïves hirondelles sont donc quatre : la voisine, Tantine, modiste de son état (c'est elle qui a mis l'annonce), les essayeurs de combines toujours différentes à qui Tantine prête gratuitement le magasin, et notre Bécassine de Pontoise.

Pour celle-ci, Germaine, on peut aller à la Péniche rire à coup sûr et au long du dîner catastrophique (la table s'écroule, le pain, qui a été acheté pour... une bouchée de pain, est dur comme du bois, etc.). Si Mireille Laroche a utilisé astucieusement le long espace étroit qui sert de plateau, sa mise en scène, cependant, ne vas pas assez vite. Les comédiennes Stéphanie Loïk et Evelyne Istria se défendent bien, les comédiens sont Georges Dufossé et Jean-Jacques Moreau. Des lourdeurs freinent le deuxième acte et risquent d'estomper les contentements d'abord suscités par certains bonheurs de phrases, par de petites répliques, çà et là, qui n'ont l'air de rien et tombent juste, impeccablement, et disent des angoisses. Pas très délicates, quatre inconscientes angoisses. C'est ça, la chienne d'angoisse. Jusqu'à l'agressivité. Les oiseaux serrés sur un fil ont-ils si peur du vide ?

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre la Péniche, 20 h. 30.

« L'escrime ne paie pas » d'après Alexandre Dumas

« Les Trois Mousquetaires » ou « Cendrillon », c'est sensiblement la même chose. Les personnages sont tellement connus que l'on peut s'en servir pour n'importe quelle histoire ou transplanter celle d'origine dans tous les styles possibles, surtout la parodie ; c'est le choix de Jean-Claude Islert. Son adaptation, « L'escrime ne paie pas », fonctionne, bien entendu, sur la mode du calembour stupide, sur l'anachronisme, le « branquignolisme », la naïveté appliquée.

Le spectacle se rattache directement à la tradition « Rose rouge » et « Gueux au paradis », comme si trente ans n'étaient pas passés. Un guignol à l'échelle humaine, une vingtaine de comédiens (dont Francis Perrin-d'Artagnan, Jean-Claude Islert-Louis XIII, Jean-Danet-Richelieu, Claire Maurier-Anne d'Autriche, Maria Laborit-Milady), qui trépignent, sautent, s'amusent, sans bien faire attention aux autres. Il est vrai que la pièce est juste une suite de plaisanteries du genre usé ; que la mise en scène de Francis Perrin est invertébrée.

Si on entre dans le jeu, on peut s'amuser gentiment, en famille. Le chapiteau des Tréteaux de France est installé aux Halles pour les fêtes.

COLETTE GODARD.

★ Chapiteau Forum des Halles, 20 h. 45.

Expositions

Chagall, Soutine et les autres

(Suite de la première page.)

Donc, une république d'artistes ; elle avait des précédents. Depuis les impressionnistes, les peintres avaient pris l'habitude de se rassembler pour travailler. A Barbizon, avec Corot, à Pont-Aven, avec Gauguin, à Pontoise avec Pissarro. Même en Italie, les Macchiaioli avaient pris le maquis, en Toscane. Mais à la Ruche, près du passage Dantzig, comme au Bateau-Lavoir de la rue Ravignan, du côté de Montmartre, on assista aux premiers signes de la marginalisation, qui plaça les artistes à contre-courant du monde académique. L'artiste n'est plus artisan : il ne reproduit plus de modèle, il en invente ; il donne dans la guérilla culturelle, dans l'anarchie de la création et de la trouvaille d'un monde particulier.

Français et Polonais

La Ruche, ses pensionnaires l'appelaient la « Villa Médicis », celle de l'avant-garde bien sûr. Au début, racontait la chronique, il y avait les Français et il y avait les Polonais. Les premiers ne frayaient pas beaucoup avec les seconds. Et les Polonais, c'étaient tous les autres, la vague d'artistes venus de partout, surtout des pays de l'Est européen. Les Russes y étaient nombreux, « bolcheviques » palpables ou « à surveiller » lorsqu'un souverain étranger était en visite dans la capitale. Ils avaient quitté un pays agité par les préliminaires de la révolution d'Octobre, pour les rivages de la Seine.

Ils arrivaient gare du Nord, mais se dirigeaient vers la Ruche, havre des artistes dont on se passait l'adresse de Vitebsk à Vilna... Là on pouvait peindre en toute liberté. Le génie y était toujours reconnu... Une fraternité miséreuse s'y était créée, où l'essence de la peinture se mêlait à l'alcool des discussions, et la fièvre de la faim à celle de l'espoir. Mais ce que n'avait pas prévu Alfred Boucher, sculpteur académique, dont on peut voir une statue à l'exposition-évocation que présente le musée Jacquemart-André, c'est que la Ruche deviendrait justement un centre de l'anti-académisme.

Apollinaire chez Chagall.

Jacques Chapiro, ancien pensionnaire de la Ruche, citait Chagall dans son livre de souvenirs : « On y crevait, ou on en sortait célèbre. » Ainsi Soutine à qui il arrivait de tituber d'inanition et qui un jour, raconte Janine Warnod dans l'ouvrage où elle vient de recueillir le témoignage des survivants de la Ruche, se promenait, ivre de luxe, « en chemise de soie et en voiture à chauffeur », sans rien perdre de l'aliénation qui minait l'homme et enrichissait sa peinture.

Chagall était installé au second étage, atelier A. Il n'ouvrait pas sa porte facilement au petit monde agité de la Ruche. Pendant que les autres bambochaient au palabraient, lui s'enfermait pour travailler tard le soir. C'était un peintre-poète, « un lettré » comme dit aujourd'hui le peintre Yankel, enfant de la Ruche où il a grandi, fils de Krémègne, un des pionniers du passage Dantzig. Il aimait les poètes, qui le lui rendaient bien. Cendrars était son chantre. Et voici qu'Apollinaire, le défenseur des cubistes, vient lui rendre visite dans son atelier. Le peintre dit au poète que la « tendance scientifique » n'était pas heureuse pour l'art. Que, pour lui, l'art était « un état d'âme ». Il venait justement de peindre un tableau représentant Adam et Eve, nés de l'androgyne premier, avec des couleurs enflammées. « Apolinaire, raconte Chagall dans « Ma vie », son autobiographie, s'assied. Il rougit, enfle, sourit et murmure : surnaturel. » Voici la nouvelle peinture, elle est surnaturelle !... Nous sommes en 1910-1911, les années de l'irruption, sur l'avant-scène parisienne, de la peinture russe de Chagall, avec des vaches sans tête et des couleurs en feu, chargées de tension psychique sauvage et nouvelle.

La gouache qui avait servi d'étude au tableau d'« Adam et Eve », dédié par la suite aux poètes Apolinaire, Cendrars, Canudo et Walden, est exposée dans une salle du musée Jacquemart-André, entièrement consacrée au peintre. Et tous ces tableaux, gouaches ou dessins, généralement de petite dimension, sont des Chagall de la Ruche. Ils ont gardé la force expressive boulevrsante qui avait étonné et qui étonne toujours. « La Naissance », le « Portrait du poète Mazin », une éclatante scène du village de Vitebsk, un dessin de l'« autoportrait de la Ruche », qui montre le travail préparatoire à la manière cubiste, que le peintre utilise comme pour mieux souligner son caractère d'irrationalité absolue.

Le pinceau ivre de Soutine

Dans le grand salon doré de ce palais-musée, le pinceau ivre de Soutine fait bonne figure avec dix tableaux de dates diverses, mais tous typiques de sa peinture-chair, chancelante, où domine le portrati de Miestchaninoff, dont l'étrange moue fait penser au dégoût cruel d'un Edward G. Robinson. Dans les autres salles, une douzaine de « Portraits » et de « Nus » de Modigliani, qui hanta ces lieux sans y vivre ; des toiles de Kikoine, Kremègne, Kisling ; de petites sculptures de Lipchitz, Archipenko, Zadkine, Laurens. Et aussi Léger, qui racontait avoir engagé avec le « gros Delaunay » la « bataille de la couleur ». Mais, à l'époque, Léger était fasciné par Cézanne. Grâce à lui, il avait compris que le dessin doit être « rigide, pas du tout sentimental ». C'est par là qu'il avait été amené à déboîter les corps de ses « Formes contrastées » de la Ruche qui font aujourd'hui sa gloire dans les musées.

Il y a aussi Pascin, habitué des bouges de Pigalle, d'où il rapportait des « Nus » dont le dessin vibrant est, lui, tout à fait « sentimental ». (On peut voir une exposition de plusieurs tableaux de Pascin galerie Abel Rambert, rue de Seine). Foujita le Japonais, Van Dongen le Hollandais, Derain le Français, classique et rigoureux, sont montrés ici pour évoquer Montparnasse, relais naturel de la Ruche. Tableaux et sculptures, gouaches et aquarelles, ainsi que de nombreux documents, font se rejoindre, dans le cadre 1900 de l'ancienne demeure des Jacquemart-André, la belle époque de la bourgeoisie fortunée et la grande époque des peintres pauvres.

JACQUES MICHEL.

★ Œuvres de peintres de la Ruche et de Montparnasse, au musée Jacquemart-André. Jusqu'au 1er avril.

★ *La Ruche et Montparnasse, une époque, des hommes et des œuvres,* par Janine Warnod. Weber éditeur, 190 pages illustr., 85 F.

Musique

Venise au bord du Rhin

Une nuit à Venise, *de Johann Strauss, ne présente pas, et de loin, le même intérêt musical ni le ton alerte de* la Chauve-souris. *Si l'œuvre se maintient au répertoire outre-Rhin, c'est sans doute à cause de cette fascination durable que la Cité des doges exerce sur l'imagination allemande. Il n'y a rien d'italien, ou presque, dans la musique : une barcarolle, un chœur qui semble échappé de* Verdi, *le crépitements des tambours de basque — mais cela suffit au dépaysement, pour peu que le décor et les costumes indiquent que, en dépit de la langue, l'action ne se passe ni à Munich ni à Vienne pendant les fêtes de Carnaval, mais au bord de la lagune.*

Contrairement à ce que s'imaginent a priori *les contempteurs de l'opérette, qui n'ont pas toujours l'excuse d'être des gens moroses, le livret de celle-ci (comme ceux des ouvrages dignes de ce nom) n'est ni trivial ni convenu ; on y retrouve le jeu des masques et des déguisements, la nuit complice et les amants jaloux, dans le cadre doré du dix-huitième siècle vénitien. La partition, on s'en doute, abonde en valses chantées, dont l'anachronisme désinvolte a pu servir de modèle à l'autre Strauss (Richard) pour son* Chevalier à la rose ; *mais, paradoxalement, ce ne sont pas elles qui retiennent l'attention, car on peut leur préférer sans déchoir les airs plus « sentimentaux » qui, finalement, donnent le ton à cette comédie aux arrière-plans mélancoliques, comme on les aime dans les pays germaniques.*

Le spectacle qu'on peut voir actuellement à Strasbourg et à Mulhouse, puis à Colmar, vient de Karlsruhe ; il s'agit en fait d'une coproduction avec l'Opéra du Rhin qui prête son orchestre, ses chœurs et un chef et reçoit les chanteurs, les décors et les costumes. Ce sont là des représentations de fin d'année, rien de plus, mais après la cruelle reprise de Véronique *à la salle Favart* (le Monde *daté 24-25 décembre), on était curieux de savoir si les Allemands traitaient avec la même désinvolture les ouvrages légers de leur répertoire.*

Il a bien fallu constater qu'il n'en était rien : une mise en scène classique mais solide, un décor transformable sans prétention et des costumes soignés ; quant à la distribution, elle avait cette homogénéité typique des théâtres allemands : dans le rôle du duc séducteur, Anton de Ridden n'est plus exactement un jeune premier ; pourtant la voix a conservé son charme et on s'y laisse prendre de temps en temps ; Karl Jerolitsch (Caramello) et surtout Dorothée Fürstenberg (Annina) méritent une mention spéciale, tandis que le reste de la troupe s'acquitte très honorablement des seconds rôles.

Cela suffit à rendre la soirée sympathique même s'il en faudrait un peu plus (du côté de l'Orchestre Philharmonique par exemple) pour soutenir l'intérêt de bout en bout. Du moins a-t-on pu constater que, à défaut de moyens vocaux exceptionnels, ces chanteurs-là avaient du style, celui précisément qui manquait tant salle Favart et que les esthètes voluptueux désignent d'un nom mystérieux : la musicalité.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations : 29, 30, 31 décembre et 14 janvier à Mulhouse ; 3, 4, 5, 6, 7 janvier à Strasbourg ; 19 et 26 janvier à Colmar.

LA GRÈVE CONTINUE A L'OPÉRA DE PARIS

La grève continue à l'Opéra de Paris, où la représentation du *Lac des cygnes* (qui était mercredi soir la première dans laquelle devait danser Rudolf Noureev) a été annulée pour la quatrième fois. Les syndicats des personnels artistiques avaient suggéré que le cas des cinquante machinistes licenciés soit « gelé » pendant les fêtes de fin d'année, le syndicat C.G.T. des personnels techniques acceptant dans ces conditions de suspendre sa grève. La direction a refusé cette formule qui équivaudrait, selon elle, à une suspension, jugée « impossible », des procédures de licenciement.

Les représentants des machinistes devaient être reçus jeudi matin 28 décembre au ministère de la culture et de la communication. Vendredi 29, une manifestation est organisée à 11 heures devant l'Opéra par la fédération C.G.T. du spectacle, et le rideau se lèvera le soir avec une demi-heure de retard dans les théâtres nationaux et les maisons de la culture.

A la télévision, la grève n'affectera pas « Le grand échiquier », de Jacques Chancel, consacré, sur Antenne 2, à l'Opéra de Paris : l'émission a été en effet enregistrée à l'avance.

Jazz

Bobby Few et Steve Lacy

Steve Lacy est un hôte courtois. Loin de se poser en vedette, il sait mettre en valeur chacun des musiciens qu'il reçoit, soir après soir, au Théâtre Campagne-Première, jusqu'au 31 décembre, pour des « libres rencontres ». Lundi soir, l'invité d'honneur était le pianiste Bobby Few — non prévu au programme d'ailleurs, mais en jazz il faut accepter les caprices du sort, c'est-à-dire, en l'espèce, la défection du guitariste Derek Bailey. Les spectateurs n'ont rien perdu au change, car Bobby Few, en duo d'abord, pour un long et superbe morceau, avec le contrebassiste Jean-Jacques Avenel, puis en trio avec Steve Lacy au saxo-soprano, a prouvé qu'à travers le rejet des formes anciennes la puissance et la vélocité d'un jeu maitrisé conduisent, hors des sentiers battus des révoltes faciles, à une liberté supérieure, qui est création de rythmes et de sons inouïs.

Steve Lacy jouera en solo le vendredi 29. Le 28, il accueille le flûtiste Robert Dick ; le 30, le pianiste Michael Smith, et le 31, toujours avec Michael Smith, le saxophoniste Michel Portal.

THOMAS FERENCZI.

★ Campagne-Première, 20 h. 15 (compter une bonne demi-heure de retard).

LA LIGNE D'EISENSTEIN

Eisenstein s'est plus d'une fois expliqué sur le pourquoi et le comment de ses dessins. Dans ses *Mémoires,* c'est même par cela qu'il commence. « *La ligne est la trace du mouvement,* écrit-il. *Il est probable qu'au cours des ans je me souviendrai de cette sensation extraordinaire de la ligne comme dynamique, de la ligne comme processus, de la ligne comme chemin.* » Ailleurs, il explique (octobre 1943) ses esquisses comme « *éléments du processus d'assimilation visuelle et dramatique* (qui) *peuvent, sans doute, aider à percevoir plus pleinement la pensée que l'auteur a, pour l'instant, notée seulement sur le papier...* » ...« *qui ne prétendent pas être autre chose que de la sténo plastique* ».

Cet aspect du dessin chez Eisenstein, qui joue un rôle capital dans l'élaboration de la pensée créatrice du cinéaste, n'est généralement bien connu qu'à travers les esquisses pour *Ivan le Terrible* ou *Alexandre Nevski.* Elles ont été montrées souvent, publiées en Europe comme en Union soviétique ; la Cinémathèque française les avait exposées en 1960. Mais il reste beaucoup d'autres dessins d'Eisenstein, croquis et études de dispositifs scéniques, de personnages, de costumes ayant ou non débouché sur une œuvre théâtrale ou cinématographique, et qu'on ne connait pas.

Puis il y a les autres, tous les autres. Ils sont nombreux, deux mille peut-être, qui de toute évidence ne se rattachent à aucun projet de mise en scène particulier, mais qui entretiennent souvent avec l'univers scénique des rapports subtils et indirects. C'est sur ceux-là qu'insiste l'exposition du Centre Georges-Pompidou, qui réunit un choix de cent cinquante dessins inédits en Europe, choisis à Moscou par Naoum Kleiman, le conservateur du cabinet Eisenstein, dont il faut rappeler tout le mérite à faire connaître l'œuvre et la pensée du grand cinéaste.

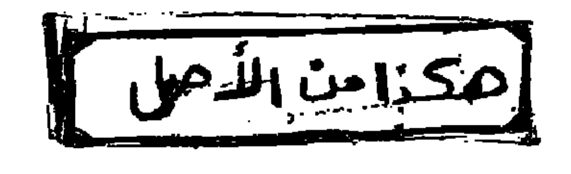
Cent cinquante dessins, depuis ceux de l'étudiant, avant 1917, jusqu'au dernier de janvier 1948, des bouts de croquis exécutés sur n'importe quel papier, où se cristallisent une foule de choses et qui ont de quoi captiver tous ceux qui se passionnent pour le personnage d'Eisenstein. Le dessin, c'est l'individu qui pense, sent, perçoit, c'est la prise directe de l'idée sur la feuille, sans intermédiaire, sans témoins, sans autre agent que le crayon. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille s'attendre à de grosses confidences, bien que chaque série, chaque suite puisse être par son style, et à un moindre degré par sa thématique, rattachée à tel ou tel événement de la vie d'Eisenstein — qui au séjour au Mexique, qui à la maladie du milieu des années 30, qui aux années de retraite à Alma-Ata, — et où l'on voit la ligne, cette ligne sans bavure, évoluer, se nourrir de références, se modeler au fil du vent, se boucler au contact du baroque mexicain, ou s'encoquiner de parisianisme fin de siècle.

Ce qui est dit est dit sans bavardage, sans anecdote, sous une forme elliptique ou parabolique. Le dessin tourne rond, sans ombre, et traite de façon quasi obsessionnelle (de quoi faire jubiler les amateurs d'interprétations psychanalytiques) de vieilles histoires tragiques de mutilations et vexations : Prométhée, Samson et Dalila, saint Sébastien... Non sans humour.

Le dessin chez Eisenstein a aussi, évidemment, une fonction ludique, relève du défoulement, du jeu, comme du plaisir d'inscrire d'un trait sans repentirs. Mais ce côté-là, on l'a un peu écarté à l'exposition, qui fait l'impasse totale sur les dessins érotiques. On lui a préféré, on peut le comprendre, le pôle le plus sérieux, qui nous ramène à Eisenstein metteur en scène, ou plutôt constructeur d'espaces scéniques, avec la présentation, accompagnée de dessins, de deux maquettes, l'une pour le théâtre, au temps où Eisenstein travaillait avec Meyerhold, l'autre pour le cinéma. Elles montrent l'évolution d'une conception de la scène éclatée par tous les bouts, qu'il faut rapprocher des recherches des plasticiens d'avant-garde, des constructivistes et des futuristes du Front gauche de l'art, et éclaire une page mal connue : Eisenstein avant Eisenstein.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 8 janvier. Un album des *Cahiers du cinéma,* qui reproduit la totalité des dessins exposés, tient lieu de catalogue. Présentation Hélène Larroche, Jacques Aumont et Bernard Eisenschitz et Naoum Kleiman.



SPECTACLES

théâtres

Jeudi 28 décembre

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : le Lac des cygnes (sous réserve).
Salle Favart, 19 h. 30 : Véronique.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Odéon, 19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Fugue en mineur.
Petit TEP, 20 h. 30 : Concert-rencontre. Cohelmec Ensemble.
Centre Pompidou, 18 h. 30 et 18 h. 15 : le Diatope de Xénakis.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : les Colombaioni ; 20 h. 30 : la Maison des cœurs brisés.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux ; 22 h. : Davly.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud ; 21 h. : la Culotte.
Athénée, salle C.-Bérard, 20 h. 30 : le Grand Feu. — Salle L.-Jouvet, 21 h. : Juliette Gréco.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : La vie est un songe.
Chapiteau Tréteaux de France, aux Halles, 20 h. 45 : les Trois Mousquetaires.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Guy Bedos.
Edouard-VII, 21 h : Nous ne connaissons pas la même personne.
Essaïon, 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : la Surface de réparation ; 22 h. : J. Villeret.
Galerie 55, 20 h. 30 : B. Dimey.
Gymnase, 21 h. : Coluche
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Chair chaude ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen City. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Mathurins, 20 h. 45 : Changement à vue.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Les papas naissent dans les armoires.
Moderne, 20 h. 30 : A condition de vivre.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours. — II, 20 h. 30 : Crénom.
Palace Croix-Nivert, 20 h. 30 : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
Plaisance, 20 h 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : M. Marceau, mime.
Présent, 20 h. 30 : Eve des Amériques.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Fleurs de papier.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 18 h. 30 : Tabarin Mondor et Cie ; 20 h. 45 : Si tout le monde en faisait autant.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : l'Echange.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbing Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre 13, 21 h. : Bel comme un ange.
Théâtre 347, 21 h. : Ingrid Caven.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 15 : Spectacle Prévert ; 23 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesles ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus. — II, 20 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage ; 22 h. 30 : A. Valardy.
La Baie-de-Naples, 20 h. 15 : Dupecnot à Paris ; 21 h. 15 : La mordue signe ; 22 h. 30 : J.-B. Falguière, P. Bonnier.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : le Bonbon magique ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Café-Théâtre de l'Odéon, 22 h. : Une heure avec Lorca, Cervantès, Neruda.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pierre Louki ; 21 h. : le Gros Oiseau.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Roméo et Georgette ; 22 h. 15 : France Léa ; 23 h. 15 : J. Rigaux.
Fanal, 19 h. 30 : Béatrice Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
Le Manuscrit, 21 h. : Paris-Munich.
Petits-Pavés, 21 h. 15 : Débordés par la base.
Le Plateau, 20 h. 30 : Tout simplement ; 22 h. : Good Day.
Point-Virgule, 20 h. 15 : les Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : Alors, heureuse ?
La Soupap, 19 h. 30 : Chansons de femmes ; 21 h. : le Pourquoi des choses.
Le Splendid, 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Amours, coquillages et crustacés.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : Tchouk tchouk nougah.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : Thierry le Luron.
Issy-les-Moulineaux, M.J.C., 20 h. 30 : J.-P. Firman.
Ivry, Théâtre des Quartiers, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.
Montreuil, Théâtre-Ecole, 20 h. 30 : la Famille Tuyau de Poêle.
Neuilly, M. J. C., 21 h. 30 : Tu brodes ?... Ouais.

La danse

Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Kirov (Giselle).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les concerts

Café d'Edgar, 18 h. 30 : Trio à cordes H. Derrien, P.-H. Xuérèb, O. Charlier (Mozart, Schubert).
Lucernaire, 21 h. : Raphaël et Regina (chants d'Amérique latine).
Ranelagh, 20 h. 30 : J. Palenicek, piano ; M Jesie, violoncelle (Janacek, Martinu, Palenicek).
Eglise des dominicains, 20 h. 45 : N. Alexandre, flûte ; M. Nomidou, violoncelle ; J.-P. Imbert, clavecin (Bach).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Chet Baker ; 23 h. : Luther Allison.
Club Zed, 22 h. : P. de Preissac.
Show-Chaud, 19 h. : Henry Byrs ; 21 h. : Raphaël Fays Trio.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Hal Singer.
Patio, 22 h. : Joe Newmann, trompette jazz.
28-Rue-Dunois, 21 h. : Pieds joints, rock.
Stadium - Bar Totem, 21 h. : Archie Shepp Quartet.
Bistrot d'Iza, 22 h. 30 : René Urtreger, jazz.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Steve Lacy et Robert Dick.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Quintette de jazz.
Troglodyte, 20 h. : Nadavati, rock ; 22 h. : G. Dole, Bayou Sauvage, folk.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Les bidasses s'en vont en guerre, de C. Zidi ; 18 h. 30 : There's always tomorrow, de D. Sirk ; 20 h. 30 : Le ciel peut attendre, d'E. Lubitsch ; 22 h. 30 : l'Evangile selon saint Matthieu, de P. P. Pasolini. — Petite salle, 19 h. et 21 h. : Festival international de Lille.
Beaubourg, 15 h. : Grande semaine de films pour enfants ; 17 h. : le Calvaire, d'E.-C. Zanini ; Bal masqué, de M. Gronowski ; Alibis, de J. Jauniaux ; Perpetuo, de J. Marusic ; 19 h. : Catherine, il suffit d'un seul amour, de B. Borderie ; 21 h. : la Première Légion, de D. Sirk.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4e (278-46-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) H. sp.
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
AVALANCHE (A., v.o.) : Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; (v.f.), Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.), U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odeon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CINÉMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-A., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Les Tourelles, 20e 636-51-98) (sauf mardi).
LE CRI DU SORCIER (A.) (*), v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LES DENTS DE LA MER (2e partie) (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DERNIER AMOUR (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap.) (**), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
L'EMPIRE DU GREC (A.), v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (548-62-25), h. sp.
FEDORA (A.), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA FEMME GAUCHERE (All.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
FLAMMES (Fr.) ; Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
GIRL FRIENDS (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
LE GOUT DU SAKE (Jap.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA GRANDE CUISINE (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention 15e (828-20-64).
LA GRANDE MENACE (Angl.), v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Balzac, 8e (359-52-70), h. sp. ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GREASE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp. ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
INSIANG (Phil., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
JUKE-BOX (A., v.f., *) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Gaîté, 14e (320-99-34).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25), A.-M.

SPECTACLES

LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Quartier latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o., **) : la Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
MOLIERE (Fr., 2 époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

MODULATION DE FREQUENCE, film américain de John A. Alonzo (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassien, 14e (583-83-11).

PAIR ET IMPAIR (It., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), H. sp.
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Diderot, 12e (343-19-29).
LE PION (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Balzac, 8e (359-52-70), en mat.
PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul' Mich', 5e (033-48-29) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
POINT OF ORDER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SANS FAMILLE (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE SECOND EVEIL (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90). H. sp.
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ULTIMATUM DES TROIS MERCENAIRES (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-90-81) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e ((329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les grandes reprises

L'ARGENT DE LA VIEILLE (I., v.o.): Marais, 4e (278-47-86) ; Dominique, 7e (705-04-55).
LES AVENTURES DE RABBI JACOB (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Images, 18e (522-47-94).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BORN TO DANCE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
EXODUS (A., v.f., v.o. jeu., ven.) : Eldorado, 10e (208-18-76) (70 mm).
FRANZ (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : *Action Christine*, 6e (325-85-78).
HAROLD LLOYD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.
LAISSE ALLER, C'EST UNE VALSE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MACBETH (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
MARATHON MAN (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
MUSIC LOVERS (A.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e.
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
PORTE DES LILAS (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e, à partir du 1er.
PROVIDENCE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
SALOMON ET LA REINE DE SABA (A., v.f.) (70 mm) : Broadway, 16e (527-41-16).
SOUS LE PLUS GRAND CHAPITEAU DU MONDE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA SOUPE AU CANARD (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.
LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

SPORTS

Le ministère de la défense annonce l'arrêt des recherches du voilier d'Alain Colas

Le ministère de la défense a annoncé mercredi 27 décembre que les missions consacrées spécifiquement à la recherche du navigateur Alain Colas et de son bateau « Manureva » seraient interrompues jeudi. Le dernier message radio diffusé par le concurrent français de la course transatlantique en solitaire date du 16 novembre.

Le vainqueur de la course, le Canadien Michael Birch (suivi à 1 mn 38 sec. par le Français Michel Malinovsky), est arrivé à Pointe-à-Pitre le 28 novembre. Tous les autres concurrents ont touché au port, à l'exception de l'Italien Pietro Nessi, victime d'un démâtage au début de l'épreuve, qui était attendu en Guadeloupe ce jeudi. Mardi, un avion d'Air France avait capté, au sud-est des Açores, un signal radio émis par une balise de détresse. Les Breguet Atlantic de la marine nationale ont pu, mercredi, repérer la balise, mais n'ont découvert aucune épave à proximité.

En un mois, les avions de recherche ont, selon la marine, effectué trente-six missions représentant plus de quatre cent cinquante heures de vol, une zone de cinq millions de kilomètres carrés a été couverte. Les consignes de recherches demeurent en vigueur après l'arrêt des vols spéciaux ; c'est-à-dire que les unités navales ou aériennes appelées par leur service dans l'Atlantique nord ont ordre d'assurer une veille attentive.

Bel et bien un marin...

Alain Colas est à compter parmi les fortes personnalités qui suscitent de fortes inimitiés. Alors que le petit monde du yachting et de la voile commençait à peine à se démocratiser et à s'ouvrir aux foules que les exploits d'Eric Tabarly avaient soudain intéressées, il fut celui qui, le premier, sans faux semblant, sans respect pour le style « *commodore à casquette et foulard de soie* », fit « de la voile » pour vivre. Le premier à appeler un chat un chat, à gérer et à vendre du « Colas ».

Si l'on ajoute à cela un don certain pour la provocation, une nette propension à trop en faire et une petite « tare » jamais tout à fait oubliée du côté de La Trinité-sur-Mer ou de La Rochelle (il n'était ni Breton ni issu d'une famille de marins), on comprendra qu'il ne fut pas homme à laisser ses pairs indifférents.

Cela dit, Colas est bel et bien à ranger au nombre des vrais marins, et l'exploitation, parfois tapageuse qu'il fit de ses courses ne donne pas le droit d'en douter. Né à Clamecy en 1943 — son père était faïencier, — il était venu tard à la voile : à l'âge de vingt-quatre ans, alors qu'il se trouvait en poste à l'université de Sydney.

Sa carrière de navigateur avait été, à l'origine, marquée par deux révélations : celle d'un homme et celle d'un bateau. L'homme, ce fut Tabarly. Tabarly non seulement parce que Colas fut son équipier en course, mais surtout parce que tous deux — et quelques autres, dont Olivier de Kersauson — se trouvaient à bord de *Pen-Duick-III* lorsque la célèbre goélette noire fut prise, au large de la Nouvelle-Calédonie, dans le cyclone Brenda, en 1967. Quelles que furent par la suite ses différends avec le père des Pen-Duick, jamais Alain Colas ne devait revenir sur le commentaire qui fut le sien après ce flirt d'une dizaine d'heures avec la mort : « *Nous savons bien qu'avec tout autre capitaine nous y aurions laissé des plumes.* »

Le bateau, ce fut *Pen-Duick-IV* : le grand trimaran métallique, ancêtre de toutes ces « araignées de la mer » que l'on voit désormais au départ des courses, le pari de Tabarly pour la Transatlantique de 1968. Pour cette machine alors fabuleuse, Colas eut le coup de foudre. Et si Tabarly, en raison de multiples avaries, ne gagna pas la Transat 1968, lui, Colas, emmena le trimaran à la victoire lors d'une édition ultérieure, en 1972. Entre-temps, il l'avait racheté, modifié et rebaptisé *Manureva*.

A son bord, il devait réaliser ensuite le premier tour du monde en trimaran ; entreprise jugée très risquée, compte tenu du danger particulier que courent les multicoques dans le gros temps : ils ne se redressent jamais quand ils ont chaviré. Ce fut d'ailleurs, là encore, une occasion pour les bonnes âmes de faire reproche au navigateur de sa science de la publicité. Elles allèrent même jusqu'à tenter de minimiser son exploit (il avait battu un certain nombre de records de vitesse) en faisant valoir que le risque n'avait pas été bien grand puisque *Manureva* avait profité du dispositif de sécurité mis en place — notamment aux abords du cap Horn — pour la première course autour du monde...

Avec la victoire dans la Transat était venue la gloire, exploitée dans la foulée par le tour du monde. Ensuite, c'est la démesure. Pour la course de 1974, Colas entreprend de faire construire un monocoque géant de 72 mètres. La jambe à demi-sectionnée par un filin, un an avant la course, il poursuit passionnément son rêve, brasse les millions, suit la réalisation du bateau tout en subissant opération sur opération, greffe sur greffe. Il est au départ de l'épreuve, gravement handicapé, à peine remis, mais toujours aussi « désagréable » : « *Je gagnerai,* dit-il, *mais la compétition sera très ouverte pour la seconde place.* » Combien de fois ne lui reprochera-t-on pas ces propos imprudents et maladroits, d'autant que c'est à Eric Tabarly qu'il laisse la victoire.

Depuis cet échec, il semblait avoir appris à moins parler. Il avait dû payer le tribut de la défaite, rembourser les énormes frais engagés, vendre plus que jamais du Colas et de la promenade en mer (sur « *le bateau du grand navigateur* »), organiser du charter, imprimer des tee-shirts. Se soigner aussi, car sa jambe n'avait jamais cessé tout à fait de le faire souffrir et de l'inquiéter.

Pour la première course transatlantique française, il n'avait pas été question pour lui d'engager l'immense Club Méditerranée : les conditions météorologiques étaient considérées comme plus favorables aux multicoques qu'aux monocoques, et, de toute façon, le quatre-mâts était reconverti en paquebot à voiles quelque part du côté de la Polynésie.

C'est donc à bord du vieux *Manureva*, un peu dépassé techniquement, un peu cabossé, qu'Alain Colas prit, le 3 novembre dernier, à Saint-Malo, le départ de la Route du rhum. Avec bonheur, jubilation presque, il retrouvait à la fois l'ambiance de la course, sa « ferraille » bien-aimée et l'Atlantique. Pendant quelques jours on le redécouvrit tel qu'on croyait qu'il n'était plus : enthousiaste, prolixe, diffusant sur les ondes des communiqués de guerre, plein d'optimisme et de foi en son étoile, et aussi de ces tirades poético-lyriques à l'effet incertain dont il avait le secret...

Puis est venu le silence.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

« Carmen » sans espagnolades

Jorge Lavelli a-t-il mesuré le choc qu'allait créer dans des millions de foyers de téléspectateurs cette Carmen qu'il vient de monter à l'Opéra du Rhin ? (le Monde *du 27 octobre*). *Périmées, toutes les espagnolades, le débraillé folklorique, le pittoresque plus ou moins éventé : tout est strict, tragique, géométrique. Le premier acte est vu du poste de police, où l'on attend la relève de la garde ; à mi-hauteur, une lucarne rectangulaire voit défiler des enfants jouant, un mariage et un enterrement avec messieurs en hauts-de-forme et curés, qui reviennent ensuite en marche arrière :* « Drôles de gens, que ces gens-là » *; les hommes, les voyeurs, ont des chapeaux mous et des cravates de paysans endimanchés ; les cigarières, en blouses strictes, arrivent lentement, en ordre, semblent sortir des prisons de Fidelio. Et elles viennent protester auprès des soldats comme une délégation d'ouvrières syndiquées, etc.*

Mais cet anti-réalisme, cette rigueur de théâtre grec qui ne néglige aucun trait de l'action ni de la musique, donnent un spectacle fascinant où l'on est pris comme dans une tenaille. C'est un drame du peuple, lourd de destinées, avec cette Micaëla robuste et tragique fille de la campagne, les contrebandiers qui marchent lentement et sans joie, visages douloureux et pessimistes, avec ces chapeaux, ces casquettes et ces vêtements anonymes d'une foule de prolétaires modèle 1935, encordés au fil des Parques.

Au milieu d'eux, cette femme, Carmen, dont la destinée bien particulière est inscrite dans sa fulgurante beauté ; une fleur qui a jailli au milieu de l'humanité ordinaire, avec ce tempérament sensuel et tragique exceptionnel. Longue silhouette admirable de Mara Baygulova, traits immenses dessinés d'un crayon infaillible, yeux où la mort habite au fond des sombres orbites, voix profonde aux reflets de métal et de velours. Ni ce médiocre soldat ni ce toréador à la voix de tonnerre ne sont à sa hauteur. Elle-même que fait-elle au milieu de ces anonymes gagne-petits que sont les contrebandiers ?

Elle est le taureau, la bête qui se croit libre. Et elle mettra toute cette force vitale à faire face, à mourir sans reculer. La scène finale atteint à une sorte d'immensité tragique, à laquelle se hausse pour la première fois Don José (Georges Liccioni), pâle escarpe de terrain vague, qui rassemble son énergie pour accomplir cet acte rituel, le seul qui puisse lui rendre sa dignité : tuer. Il tue Carmen en l'embrassant, mêlé à elle comme pour n'en être jamais séparé dans l'éternité. Cette scène revêt une grandeur épouvantable, comme les scènes finales de Lulu *ou de* Salomé, *inexprimable musique de la mort où s'éteint et s'éternise le désir, comme celle de* Tristan.

L'admirable est que la musique de Bizet tienne de bout en bout le choc d'une vision aussi radicale, parce que Lavelli en a dégagé l'essentiel par-delà le pittoresque et l'anecdote, qu'il n'a nullement évacués, mais sans cesse transposés, transcendés, ainsi qu'Alain Lombard, qui dirige la représentation de l'Opéra du Rhin avec une élasticité, une intensité, un éclat prodigieux. On comprend qu'il ait choisi cette Carmen pour ouvrir, en 1980, le Théâtre lyrique populaire de la Ville de Paris.

Les décors, costumes et éclairages de Max Bignens contribuent puissamment à la force de ce spectacle ainsi que l'admirable réalisation de Maté Rabinowski. Un grand moment de télévision.

JACQUES LONCHAMPT.

JEUDI 28 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF1

18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 19 h. 50, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut (quatrième épisode).

Des Grieux s'évade de prison et délivre Manon mais ils devront se cacher dans une auberge.

21 h. 25, FILM, cycle Chaplin : LA RUEE VERS L'OR, de Ch. Chaplin (1925), avec Ch. Chaplin, M. Swain, H. Bergman, T. Murray, G. Hale, M. Waite (N.)

Le premier chef-d'œuvre tragi-comique de Chaplin dans le long métrage. Gags burlesques et poésie déchirante.

22 h. 40, Les grandes expositions : Les frères Le Nain.

En marge d'une excellente exposition au Grand Palais, Jacqueline Plessis propose une réflexion sur la robuste peinture des trois mystérieux frères.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (avec Alain Souchon) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Le grand échiquier, de J. Chancel : l'Opéra de Paris.

On verra défiler le corps de ballet au grand complet, Barychnikov dansera « Giselle » ; on entendra, entre autres, N. Ghiaurov et Ch. Eda-Pierre, P. Domingo et L. Pryce, A. Vanzo et M. Freni, et R. Liebermann lui-même sera au pupitre...

23 h. 30, Journal.
23 h. 45, Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Fédération nationale des associations d'accueil ; *19 h. 20, Emissions régionales* ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, FILM (un film, un auteur) : LA PENICHE DU BONHEUR, de M. Shavelson (1958), avec C. Grant, S. Loren, M. Hyer, C. Herbert, H. Guardino, E. Ciannelli. (Redif.)

Un veuf, chargé de trois enfants, engage comme bonne à tout faire une Italienne volcanique. Elle se rend indispensable à tous.

Une comédie sirupeuse, qui vaut surtout par l'opposition entre Cary Grant et Sophia Loren.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Un gentleman courageux », de J.-O. Curwood (neuvième épisode) ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : le prix Nobel de médecine. Les manipulations génétiques ;

20 h., « Volpone », de J. Romains, d'après Ben Johnson, réalisation H. Soubeyran ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Vienne, carnets de bal pour un page d'or.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Concert donné à la salle Pleyel à Paris... « Quatuor en ut mineur n° 12 » (Schubert) ; « Quatuor en si bémol mineur » (Haydn) ; « Quatuor n° 15 en la mineur » (Beethoven) ; 22 h. 35, Ouvert la nuit : musique vivante en direct de Radio-France : « Santees » (M. Arnold) et « Quintette Saint Antoni » (Haydn), par le quintette à vent de l'Orchestre national de France · « Flûtes en vacances » (Casterede), par le quatuor de flûtes de l'Orchestre national de France ; « Œuvres de Damare », par J.-L. Beaumardier et J. Koerner ; 23 h. 30, *Le Londres de* Charles Dickens ; 1 h., La nuit écoute.

VENDREDI 29 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF1

12 h., La Bible en papier ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Série : Aventures dans le grand Nord ; 14 h. 30, Les visiteurs de Noël ; 16 h. 10, Documentaire : Charles Perrault (l'enfance réveillée).

17 h., Dramatique : Messieurs les gosses, de V. Plivova-Simkova et M. Pittermannova, avec : M. Dymek, P. Vorisek.

Inspiré d'un roman de Mark Twain, ce télé-film tchèque conte l'aventure de trois petits copains entraînés dans les ornières d'un hold-up.

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Théâtre : Harold et Maude, de C. Higgins, mise en scène J.-L. Barrault, avec : Madeleine Renaud, D. Rivière, P. Pascal, F. Prache, réal. : J.-P. Carrère.

Il a dix-neuf ans, elle en a soixante-dix-neuf, et cette « love story » se situe « au stade supérieur de la suprême enfance », selon les termes de Jean-Louis Barrault.

22 h. 35, Variétés : Les nouveaux chanteurs de charme.

Michel Legrand, Ray Charles, Serge Gainsbourg, Alain Souchon et les autres.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A2

12 h. 20, Dessins animés ; 12 h. 30, Jeu : Chiffres et lettres jeunes ; 13 h., Feuilleton : Belphégor ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui madame ;

15 h., FILM : ADEMAI AVIATEUR, de J. Tarride (1934), avec : Noël-Noël, J. Astor, S. Bataille, Fernandel, P. Asselin, M. Guitty (N.).

Un paysan naïf, qui fait son service militaire dans l'aviation, se trouve marié malgré lui et emporté par un avion en vol alors qu'il ne sait pas piloter.

Le personnage inventé par Paul Colline et Noël-Noël dans des aventures comiques, surtout au cours de la deuxième partie.

16 h. 20, Delta (l'Année prochaine) ; 17 h. 30, Récré A2 ; 18 h. 10, Dessin animé : Tarzan ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (avec Laurent Voulzy) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Gaston Phébus, le lion des Pyrénées ;

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes (l'Amour de la musique).

Avec J. Bourgeois (Verdi) ; B. de Candé (Histoire universelle de la musique) ; C. Delarue (Vivre la musique) ; A. Dister (le Livre du Pink Floyd) ; J. Guillou (l'Orgue, souvenir et avenir) ; E. Lipmann (Concerto pour transistors).

22 h. 45, Journal.

22 h. 55, FILM (ciné-club, cycle Renoir) : LE CARROSSE D'OR, de J. Renoir (1952), avec : Anna Magnani, D. Lamont, O. Spadaro, R. Rioli, P. Campbell, J. Debucourt. (Rediffusion.)

Au Pérou, début du XVIIIe siècle, une actrice de la comedia dell'arte doit choisir entre trois amoureux : un comédien de la troupe, un torero et le vice-roi qui en a fait sa favorite.

Superbe, éblouissant divertissement sur le théâtre et la vie, l'amour, le bonheur et le monde des illusions. En vedette, la grande Magnani.

CHAINE III : FR3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la Fondation de France ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, Rue de l'opérette : Du Capitole aux Pyrénées.

21 h. 30, Chœurs et danses de l'Armée soviétique.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Jeu, thème et variation ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Grand Partir », d'H. Gougaud ; 14 h. 47, Un homme, une ville : Manès Sperber sur les traces de Freud et Adler à Vienne ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « Un gentleman courageux », de J.-O. Curwood (dixième épisode) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les membranes artificielles ;

20 h., Disques ; 20 h. 20, Orchestre national de France : J. Suk, violon. Direction G. Albrecht (Dvorak, Martinu, Janacek) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Vienne, carnets de bal pour un âge d'or.

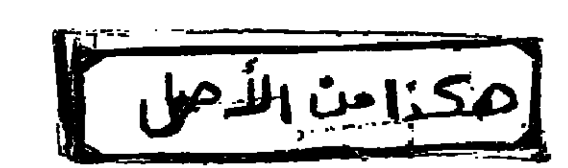
FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : actualité du disque ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Musique en plume ; 14 h. 20, « Concerto pour hautbois d'amour, en sol majeur » (Telemann) ; « Concerto pour clavier, en do majeur n° 5 » (Bach) ; 15 h., Musique-France · Dandrieu, Fauré, Halle, Ravel, Corrette, Debussy ; 16 h. 30, Tout finit par s'arranger ; 17 h., Musica Britannica : McGibbon, Coerapio, Simpson, Patterson, Sullivan ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Hommage à Charles Münch, en direct du Théâtre des Champs-Elysées : « le Carnaval romain », ouverture (Berlioz) ; « Timbres espaces, mouvement », création (Dutilleux) ; « Premier concerto en sol majeur » (Ravel) ; « Deuxième Symphonie en ré majeur » (Brahms), par l'Orchestre national de France, direction M. Rostropovitch. Avec N. Henriot, piano ; 22 h. 50, Ouvert la nuit, en direct de Radio-France : Debussy, Mozart, Schumann, par P. Rogé et C. Ortiz, pianos ; 23 h. 45, Le Londres de Dickens, évocation musicale par C. Santelli et A. Lacombe.



Le Monde

équipement

CIRCULATION

Questions...

Défense des gros poids lourds

Dans « le Monde » du 13 décembre, M. Jean-Claude Delarue, président de la Fédération des usagers des transports, partait en guerre contre la croissance du trafic des poids lourds. M. Hubert Ghigonis, délégué général de la Fédération nationale des transports routiers, lui réplique et relance le débat :

« M. Delarue récidive... N'ayant pu trouver une audience suffisante auprès de l'opinion publique française et convaincu celle-ci que le poids lourd devait être mis à mort, il va planter des banderilles à Bruxelles et s'attaquer au poids lourd européen.

M. Delarue a le mérite de la franchise. Son ambition : créer un lobby antiroutier pour « *stopper la croissance du trafic des poids lourds* ». Il cite des chiffres éloquents : la technique routière est utilisée pour l'acheminement d'au moins la moitié des marchandises échangées dans les pays européens.

La France n'est d'ailleurs pas dans le peloton de tête des pays soupçonnés d'une si consternante aberration !

Si l'on se réfère à la notion de tonne/kilométrique, donnée la plus représentative en matière de transport, puisque l'on tient compte de la distance parcourue, la part du transport routier français correspond à 44,4 % du trafic, la part du fer étant de 34,4 %.

En ce domaine, les pouvoirs publics français ont toujours marqué leur très vive préoccupation d'établir des rapports équilibrés entre les deux modes complémentaires de transports terrestres que sont la route et le fer. Ces rapports ont fait l'objet d'une réglementation rigoureuse et même protectionniste du chemin de fer, dont certains aspects ont paru précisément malthusiens aux auteurs du rapport Guillaumat.

— *Quels enseignements tirez-vous du rapport Guillaumat ?*

— *Ce rapport a mis* véritablement en lumière ce que les faits ont démontré, à savoir que l'évolution de la nature des frets inhérents à notre société de consommation conduit les industriels et commerçants à choisir la technique routière pour ses qualités propres, service sur mesure, de porte à porte, adaptable par la qualité des équipements à toutes les catégories de marchandises, en particulier celles qui assurent à l'individu une amélioration de sa qualité de vie.

Voilà les vraies raisons de la compétitivité du camion, et non celles invoquées par M. Delarue qui assimile, au cas général d'une profession, l'exemple d'une minorité d'entreprises qui transgressent les règles les plus élémentaires de la réglementation du travail, alors qu'un effort de progrès social, formellement reconnu par les pouvoirs publics français, est engagé depuis dix ans dans le transport routier, comme l'a souligné encore récemment M. Le Theule, ministre des transports : « *85 % des transporteurs respectent les règles de temps de conduite.* »

M. Delarue ne veut pas éliminer les poids lourds ; il les tolère pour la distribution, voire les multiplie lorsqu'il s'agit de livraison porte à porte, puisque ayant supprimé les gros porteurs routiers il faudra bien décharger les wagons et assurer les parcours terminaux avec des véhicules de faibles tonnages.

Il est économiquement inexact de dire que des avantages peuvent être trouvés dans une solution irréaliste de ce type, que l'on se place d'un point de vue énergétique ou du point de vue de l'usage des routes.

— *Mais le gros camion est un gros consommateur d'énergie ?*

— Sur le plan énergétique, il est évident que l'augmentation du nombre de véhicules en circulation n'est pas de nature à réduire les consommations. Il faut d'ailleurs rappeler que les études menées par des experts internationaux démontrent que pour les gros porteurs la différence de consommation par rapport à la dépense énergétique du rail ne dépasse pas 10 %.

Du point de vue de l'usage des routes, l'abandon de l'essieu de 13 tonnes pour un essieu de 10 tonnes entraînerait, pour un transport équivalent de marchandises, un accroissement de 25 à 30 % du nombre de maxi-codes (1) en circulation et de 18 à 19 % du poids mort, réduisant ainsi la productivité au détriment des usagers et des consommateurs.

Enfin, pour ce qui est de la dégradation des chaussées par l'essieu de 13 tonnes, l'étude américaine à laquelle se réfère M. Delarue a été effectuée il y a plus de vingt ans. Elle a toujours suscité des réserves lorsqu'il s'est agi de transposer ses résultats au cas européen.

Quoi qu'il en soit, le coût marginal supplémentaire d'usage des routes imputé à la circulation des véhicules utilitaires fait l'objet, en France, de redevances d'infrastructure sous forme de taxe sur les carburants et de la taxe à l'essieu.

Ce système est inspiré d'une directive communautaire approuvée par le Conseil de la C.E.E., en 1977, que la France applique depuis déjà plus de dix ans. »

(1) Ce terme désigne les plus gros véhicules, c'est-à-dire les poids lourds de 38 tonnes.

...Réponses

URBANISME

Une expérience dans le quartier du Puiseux à Cergy-Pontoise

« Faire renaître la rue » pour la livrer aux piétons

Le quartier du Puiseux, dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), va prochainement être mis en chantier. Ce programme a fait l'objet d'un concours d'architecture, et les maquettes des treize lauréats viennent d'être exposées à la préfecture du département.

C'est une évolution importante qu'entreprend la ville nouvelle à l'occasion de la mise en chantier du Puiseux. Ce nouveau parti d'urbanisme, d· , perceptible lors d'un récent concours des « maisons de ville », voici deux ans, s'affirme aujourd'hui avec plus de vigueur. Cergy-Pontoise a été construite selon le rigoureux principe d'une séparation totale entre les cheminements pour les piétons et les voies réservées aux automobiles. Mais les conséquences d'un tel parti pris sont rapidement apparues : l'absence d'animation, dénominateur commun des villes nouvelles. L'Etablissement public d'aménagement (ETA) a donc décidé, dit-il, « de faire renaître la rue », tout en protégeant la quiétude des habitants.

Le Puiseux comptera 3 700 logements. Trois secteurs « témoins » ont été proposés aux participants et treize lauréats verront leurs projets réalisés, soit sur ces secteurs, soit dans une zone représentant les mêmes contraintes techniques (existence d'un parc, d'une grande-place, etc.).

L'EPA avait d'autre part communiqué aux concurrents un « cahier des charges » très précis : créer des espaces urbains de petites dimensions en mettant en œuvre les techniques utilisées dans les villes anciennes (mitoyenneté, alignement), prévoir de véritables squares urbains, ne pas dépasser un plafond de hauteur de 15 à 18 mètres. Enfin, l'EPA avait déjà décidé, sur ces secteurs, du tracé des passages pour piétons et de la localisation des places.

Les normes fixées pour les trois secteurs différaient cependant d'un îlot à l'autre : les lauréats de l'îlot n° 1 devaient construire des immeubles collectifs en bordure d'un parc, ceux de l'îlot 2, panacher les logements individuels et collectifs, aménager des squares, places et rues, ceux de l'îlot 3 dessiner un secteur urbain autour dela gare.

Renaissance de la rue et amélioration de l'habitat collectif sont les deux caractéristiques des treize projets retenus au Puiseux. Mais si la rue réapparaît, ce n'est pas pour la livrer aux automobilistes : elle sera piétonne et bordée de commerces. Les itinéraires qui permettent aux enfants de se rendre seuls à l'école sont prévus, mais des rues desservant les logements sépareront les blocs de maisons. Enfin, les grandes voies réservées aux automobiles seront mieux « étudiées » que par le passé : elles bénéficieront d'aménagements paysagers « personnalisés ». Quant aux logements collectifs, ils font l'objet d'une véritable remise à l'honneur grâce à l'introduction de principes jusqu'ici en vigueur dans les maisons individuelles : volumes intérieurs variés, prolongement des logements par des terrasses, accès individualisés.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85.00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL
recherche
pour son village de vacances en Grèce
UN COMPTABLE
2° échelon
de nationalité grecque parlant français
poste à pourvoir immédiatement
salaire important suivant références
Adr. C.V. et prétentions à OPF, sous le n° 2.078, 2, rue de Sèze. — 75009 PARIS, qui transmettra.

POUR MOYEN-ORIENT
Spécialistes estimation
OFFSHORE pétrochimie.
Anglais parf. - 200-18-96/19-41

offres d'emploi

LE LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
Banlieue SUD-OUEST de PARIS, recherche
INGÉNIEURS-INFORMATICIENS
Débutants ou 2 à 3 années d'expérience
Pour les activités suivantes :
— logiciel système, principalement compilateurs ;
— logiciel d'application temps réel, en particulier téléphonie ;
— programmes de tests de calculateurs et périphériques.
Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise. — Nationalité française exigée.
Adresser curriculum vitae et prétentions à : L.C.T., 18/20, rue Grande-Dame-Rose, 78 - VELIZY-VILLACOUBLAY.

Import. Société de distribution propose responsabilité départementale pour la diffusion de ses produits tourisme à HOMME D'ACTION
CADRE DE BON NIVEAU
maîtrisant gestion administrative et commerciale.
Formation complémentaire assurée, bonne perspective de carrière à candidat dynamique ayant eu une 1re expérience dans le tourisme. Ecrire à : VOYAGE CONSEIL,
Service Relations sociales, 50, rue Fabert, 75007 Paris.

Maison des Jeunes et de la Culture recherche ANIMATEUR Socio-Culturel à mi-temps. Expér. théâtre souhaitée. Env. C.V. à M.J.C., 77, quai de la Pie. 94100 St-Maur

PROFESSEUR PHILOSOPHIE et LETTRES licencié, expér. 2 ans min. Tél. : 069-63-19.

URGENT. Ville de Franconville recrute médecin hygiéniste à la vacation pour direction bureau d'hygiène. Ec. à Mme le maire, mairie de Franconville 95130.

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs : demandez une docum. grat. sur la revue FRANCE-ANIMATION (B3), B.P. 402-09 PARIS.

demandes d'emploi

SPÉCIALISTE PERSONNEL
rompu problèmes relations avec partenaires sociaux, employés et ouvriers. Plus de 25 ans d'expérience, rech. poste DIRECTEUR ou CHEF PERSONNEL dans entreprise moyenne (5 à 800 personnes). Bonnes connaissances anglais. Libre de suite. Paris ou banl. Nord. Ecr. n° 91875, Contesse Public., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A V. PEUGEOT 304 GLD break, 10.000 km, 02/78, Argus. Tél. 948-36-96, sam. et dimanche seulement.

Vends SIMCA 1301 S modele 74, 80.000 km, boite automatique. Argus à débattre. Tél. 329-12-40, poste 477, 9 heures à 17 heures.

8 à 11 C.V.

ALFETTA 1 L 8 1976, 1re main, excellent état, bleu marine 40.000 km, climatisation, porte-bagages, haut-parleur, voiture de société, 26.000 F. Téléph. : 387-28-74.

Coupé LANCIA Monte-Carlo, Argus 1976 : 36.000 F. Tél. : 886-72-10, le soir 883-42-44, heures bureau.

divers

VOLVO OCCASIONS
GARAGE DES ARDENNES
GRATUIT

BMW 520 - 525 - 728 Ex tt 78, peu roulé, gar. Auto Paris XV - Tél. 533-69-95 63, r. Desnouettes, Paris XVe.

perdu-trouvé

Perdu à Juvisy (91), pet. chien noir schipperke, tatoué à l'oreil. Réc. Tél. : 921-95-67 ou 858-85-81

occasions

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix 50.000 m² sur stock. Téléph. : 589-86-75.

LIVRES. - Achat comptant à domicile - LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e) - 326-68-28.

L'immobilier

appartements vente

5e arrdt.

PRÈS PANTHÉON
STUDIO dans imm. 17e siècle. Poutres. Cft. Soleil. Sur rue. TEL. : 723-38-58

8e arrdt.

RUE PASQUIER Salon, salle à manger, 3 chambres, 1 bains + 2 salles d'eau - Tél. 325-32-77.

9e arrdt.

CITE CHAPTAL
Studio, sur rue et verdure Gde cuis., entr., wc, bns, penderie, bel imm. pierre de t., ch. cent., asc. 164.000. 255-66-18

12e arrdt.

CALME, CHARME, STANDING
LES JARDINS DE WATTIGNIES
A 400 m. du bois de Vincennes du studio au 5 pièces, ouvert les 29, 30, 31 et 1er, 78, r. de Wattignies. 340-24-29.

15e arrdt.

Mo DUPLEIX - RUE JUGE
Part. vend appart. de 3 pièces (70 m2), tt cft (cuisine équipée, séjour av. très belle cheminée, 2 chbres séparées, lux. s. bns) ds petit immeuble rénové (total 15 apparts) : Prix : 490.000 F. Tél. : 603-37-04 ou TRI. 26-05

16e arrdt.

CHARDON-LAGACHE
PPTAIRE VEND dans petit immeuble, cadre de verdure. Exceptionnel, 1 APPT 105 m2, 1 APPT 112 m2 + Terrasse 90 m2. Parfait état. TELEPH. : 723-38-58

92 Hauts-de-Seine

Particulier à Particulier
L'HAY-LES-ROSES
près roseraie et piscine, sur verdure, imm. récent pierre de taille, séj. dble, 2 ch., cuisine équipée. 339.000 F - 331-66-81

94 Val-de-Marne

R.E.R. à 300 mètres, 3 et 4 p., imm. nf, 5 étages. Crédit fonc. LE PARC DU VAL-DE-MARNE Boissy-Saint-Léger, ouvert les 29, 30, 31 et 1er, ou renseign. : 569-12-61

Province

CANNES. Du sutdio au 5 P., luxe, piscine, calme, proche lycée, commerçants. Credit 80 % possible, brochure gratuite. EDEN SQUARE, 4, rue Rebuffel, 06110 LE CANNET-sur-Cannes.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de *La Motte-Picquet-15e* - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

constructions neuves

SAINT-RAPHAEL
COTE D'AZUR, MER à 50 M, Une adresse prestigieuse (le parvis), av. FELIX-MARTIN, petit imm. pour 9 privilégiés, 2/3 pces et villa sur le toit, gd standg. Livrais. mai 1979. Agence F.N.A.I.M., E. Savdié, 62, rue Jules-Barbier, 83700 Saint-Raphaël Tél. : 16 (94) 95-23-40 - 95-58-10

VERSAILLES
Une réalisation de 1er ordre, VILLA DU ROI, studio au 6 p. ouvert les 29, 30, 31 et 1er. 7, rue Exelmans - 953-18-92.

locations non meublées Offre

Paris

Vue sur jardin DES TUILERIES, 4 P., 155m² environ, cuisine, bains, téléph., 10.000 F - 887-24-27.

Mo PLACE-DES-FÊTES
face sortie COMPANS près Magasin RADAR Imm. neuf jamais habité
— 3 pièces, 71 m2, 1.880 F
— 4 pièces, 91 m2, 2.360 F
— 5 pièces, 108 m2, 2.750 F
Park. sous-sol et provisions s/ch. comprises. Visites lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13 heures à 18 heures PLACE DES FETES H. LE CLAIR

JARDIN DES PLANTES
3 pièces, confort impeccable, 2.260 F ch. compr. - 705-39-10

Région parisienne

CHAMPS-sur-M. (Bus-R.E.R.) Loue pavillon s/ss-sol, 5 p., cuis., tt cft, jard., gar. Prix 2.000 F. Tél. 020-14-18.

locations meublées Offre

Paris

MARAIS - SAINT-PAUL
Luxueux studio, cuis. équipée, bains, tél. 1.400 F - 298-62-16

locations non meublées Demande

Paris

RESIDENCE SERVICE pour étrangers raffinés
742-62-65

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 P. et plus - 285-11-88.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces PARIS et villas banlieue OUEST. - Propriétaire direct. - 265-67-77.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loy. garanti 4.000 maxi. 283-57-02.

bureaux

6e, rue du Four - Exception. 1 entrée, 5 burx, dépendances, 3 lignes tél. Bail 3-6-9. Sans pas-de-porte - ETO. 67-14

Rue du Fg-Poissonnière, 1 entrée, 5 burx très clairs, 2 lignes téléph. 3.700 F mens. ETO. 67-14.

Mo BAC. Rue de Grenelle, 2 bureaux, 2 lignes téléphon., 1.400 F mens. - ETO. 67-14.

1 à 20 BUREAUX ts quartiers **MAILLOT** 293-45-55
Locations sans pas-de-porte.

hôtels-partic.

NEUILLY SAINT-JAMES Parfait état, charmant hôtel 8 pces, 4 bains, belle terrasse aménagée. MICHEL & REYL - 265-90-05

viagers

Société spécialiste Viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète.

propriétés propriétés

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e
FNAIM

20 km BORDEAUX, bourg, gde maison girondine pierre, étage, gar., dépend., jdin gds arbres, terrain 5.000 m². Ecr. à 6.964, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LE VESINET 5' R.E.R. Sur Parc 2.300 m2 RECEPT. 100 m2, 8 chbres, pav. gardien, piscine. - Exclusivité IMMOB. OUEST - 976-18-18

PROPRIETES exceptionnelles NICE ; Boron, hôtel particulier, 6 pièces, vue mer, 2.000.000 F ; La GAUDE, vue féerique, mas 7 pièces, 1.100.000 F, bord mer CAP-ANTIBES, villa 8 pièces, 1 280 000 F. — Bord mer

ANTIBES, appartement 4 pces, 1 100 000 F. — JUAN-LES-PINS, mas authentique, 7 pièces, 1.000.000 de francs.

Tél. : SEFINA (93) 20-98-59, après 19 heures (93) 20-72-32

Près Alpilles, bord de l'eau, gd moulin, demeure de caractère, vastes dépendances aménageables, vendu avec ou sans terres. Avril, St-Rémy-Prov. 90-92-09-93.

SENLIS 40 km PARIS 1 HA terrain Belle propriet. Piscine. Garages Prix : 1.600.000 F Tél : (16-4) 453-06-37 ou 10-51.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

villas

BIARRITZ. Part. vend VILLA grand stdg. constr. déc. 78, 500 m. plage, vue mer, baies, panorama, 259 m² constr., séj. 48 m² chem., poutres, 4 gdes ch., 2 c., 2 w.-c., 2 bs, 1 s. eau, 1 cave, gar. 2 voit., tél., terras. terr. 1.000m², 710.000. Frais 3 %. J.P. Beauchamp. (59) 24-69-02.

MOUGINS près CANNES Luxueuse villa, domaine très résidentiel, 5 ch., somptueuse réception, piscine, arrosage automatiq. 1.900.000 F. Tél. (93) 80-24-90 / 90-17-02

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

chalets chalets

CHALET RÉSIDENCE STANDING
MEGÈVE
Proximité immédiate pistes de ski ROCHEBRUNE et centre ville
Propriété 1.000 m2 entièrement close grands arbres 300 m2 habitables
ETAT IMPECCABLE
6.500 F le m2
6 chambres, living, 2 salons, 3 s. de bains, garages + petit chalet style savoyard
TÉL : (16-50) 21-27-61

Le Monde

économie

SOCIAL

LES HAUSSES DU 1er JANVIER

● **Relèvement des cotisations d'assurance-vieillesse et d'assurance-maladie**
● **Augmentation de l'essence, du gaz, des loyers, de l'eau et des pneus**
● **Majoration de 7,5 % du minimum-vieillesse, qui passe à 35,34 F par jour**

Toute une série de hausses interviendront le 1er janvier. Hausse de prestations sociales d'abord : + 7,5 % sur le minimum-vieillesse, qui passera à 35,34 F par jour ; majoration des pensions et rentes d'accidents du travail ; droit à la retraite dès soixante ans pour les femmes salariées et possibilité pour les mères de famille de recevoir elles-mêmes les allocations familiales (qui restent inchangées) et de se présenter aux conseils d'administration des caisses.

Hausse également des cotisations sociales. Celles qui concernent l'assurance-vieillesse seront relevées de 1,75 point (dont 1,25 à la charge des salariés). Quatre points de la cotisation d'assurance-maladie seront simultanément « déplafonnés » ; désormais, la cotisation sera calculée sur l'intégralité du salaire, à concurrence de 8 points (dont 3,5 à la charge des salariés). Le salaire-plafond de la Sécurité sociale est en outre majoré de 11,75 %.

Enfin, les hausses concerneront toute une série de prix : essence, fuel-oil, gaz, eau, loyers, pneus, tarifs d'Air Inter...

● PRESTATIONS FAMILIALES.

— *Les allocations minimales* pour les personnes âgées passent de 12 000 F par an à 12 900 F, soit une augmentation de 7,5 % par rapport à juillet dernier, date de la précédente majoration, et de 17,5 % en un an (+ 6,3 % d'amélioration du pouvoir d'achat). Les allocations minimales, qui représenteront, le 1er janvier, 35,34 F par jour, devraient atteindre, dans un an, les 40 F par jour comme l'avait annoncé M. Raymond Barre dans son programme de Blois.

Les nouvelles allocations minimales sont ainsi décomposées : 6 400 F pour l'allocation aux vieux travailleurs salariés (A.V.T.S.) et 6 500 F pour l'allocation supplémentaire versée au titre du Fonds national de solidarité (F.N.S.). Les plafonds de ressources ouvrant droit à ces allocations sont fixés à 13 800 F pour une personne seule et à 25 800 F pour un ménage.

— *Les pensions* (ainsi que les rentes d'accident du travail), qui sont revalorisées deux fois par an en janvier et en juillet, sont augmentées de 6,5 % à compter du 1er janvier 1979, soit un accroissement de 11,2 % en un an (plus de 1 % en pouvoir d'achat).

— *Le droit à la retraite* au taux plein (50 % du salaire des dix meilleures années, jusqu'à un salaire-plafond qui sera de 4 470 F par mois, après 37,5 années de cotisation), qui est accordé à soixante-cinq ans pour les hommes et à soixante-trois ans pour les femmes (depuis janvier 1978), le sera désormais à soixante ans pour ces dernières, en application de la loi de juillet 1977. Dans de nombreux cas, les femmes salariées auront cependant intérêt à demander le bénéfice de la préretraite volontaire à soixante ans, gérée par les ASSEDIC, puisque cette préretraite représente 70 % du dernier salaire, alors que la pension légale n'atteint au mieux que 50 % du salaire-plafonné, soit 2 235 F ; en effet, les régimes de retraites complémentaires (15 à 20 % du salaire) n'ont pas adapté leur réglementation à la nouvelle législation.

— *Le versement des allocations familiales* pourra désormais être effectué au nom de la mère de famille et non plus à celui du père, comme cela est aujourd'hui la règle lorsque, dans un ménage, seul le mari a une occupation rémunérée. Dès janvier, les caisses d'allocations familiales enverront aux familles un formulaire permettant au couple d'exercer un choix : maintien du versement à l'époux ou désignation de l'épouse comme allocataire. Cette modification, prévue par le décret du 17 mars 1978, permettra à la femme-allocataire de se présenter, si elle le désire, aux conseils d'administration des caisses d'allocations familiales alors que, jusqu'à présent, la mère de famille n'en avait pas le droit...

Les allocations familiales, qui, en 1978, avaient été majorées à deux reprises (janvier et juillet), demeureront inchangées au début de l'année, une seule augmentation étant prévue, avec un accroissement de pouvoir d'achat de 1,5 % en juillet 1979. Alors que les associations familiales réclament depuis longtemps une revalorisation en deux étapes des allocations, le gouvernement, qui avait pourtant promis *« une révision régulière »*, a refusé de renouveler l'expérience de 1978, essentiellement pour des raisons financières. Ce refus souligne une nouvelle fois l'écart entre les promesses et discours sur la priorité à accorder aux familles et la réalité quotidienne de la politique gouvernementale.

● COTISATIONS SOCIALES.

Les augmentations de cotisation décidées par le conseil des ministres du 13 décembre s'appliquent le 1er janvier : majoration de 1,75 % (dont 1,25 % à la charge des salariés) pour l'assurance-vieillesse et « déplafonnement » de 4 points (dont 2 à la charge des salariés) pour l'assurance-maladie (la cotisation portera donc sur la totalité du salaire, à concurrence de 8 points, dont 3,5 à la charge des salariés). En outre, le salaire-plafond servant au calcul de certaines cotisations passera de 4 000 F à 4 470 F par mois (+ 11,75 %).

● PRIX.

Produits pétroliers. — Les prix de tous les produits pétroliers augmenteront le 1er janvier, d'un montant qui n'est pas encore officiellement connu. En ce qui concerne l'essence, le Parlement a voté une hausse fiscale de 13 centimes par litre de super et de 12 centimes par litre d'essence ordinaire. Le dollar s'étant redressé quelque peu, il convient d'ajouter à cette majoration pour cause « fiscale » une augmentation de 2 centimes par litre. Théoriquement, les prix de l'essence et du super devraient donc respectivement augmenter de 15 et 14 centimes par litre. Mais il faut tenir compte de la « cagnotte » constituée à la fin du mois d'août à la suite de la dévalorisation du dollar. Cette « cagnotte » représente (toutes taxes comprises) 8 centimes par litre. En conséquence, les prix du litre de super et d'essence ordinaire ne devraient finalement être majorés que de 7 et 6 centimes, respectivement. Cependant, il n'est pas exclu que les pouvoirs publics décident d'augmenter simultanément les marges de distribution, ce qui pourrait entraîner une hausse supplémentaire de 1 centime.

Le prix du litre de fuel domestique devrait parallèlement augmenter de 2 centimes et celui du litre de gasoil de 10 centimes.

LES LOYERS connaîtront, au cours du premier semestre, une période transitoire, avant que la liberté ne leur soit rendue le 1er juillet 1979. Une loi limite à la hausse de l'indice du coût de la construction les augmentations de loyers qui peuvent intervenir au cours du premier semestre, donc à partir du 1er janvier, aux dates prévues par les baux, sans qu'aucun « rattrapage » puisse être pratiqué par les propriétaires bailleurs pour récupérer le manque à gagner dû aux taxations des années 1977 et 1978. Cette législation ne concerne que les appartements à loyer libre (construits depuis 1948 ou soumis à un bail de six ans à loyer libre). Le régime des appartements soumis à la loi de 1948 reste celui de la fixation par décret, qui intervient chaque année au début de juillet. Enfin, les loyers H.L.M. peuvent au maximum augmenter de 10 % au premier semestre.

Toutes ces dispositions ne concernent que les loyers eux-mêmes, l'évolution des charges locatives, et en particulier du chauffage, étant soumise à l'évolution normale du prix des fournitures et des prestations de services.

LE PRIX DE L'EAU sera désormais soumis aux variations prévues dans les contrats passés entre les sociétés exploitantes et les municipalités, sans qu'aucun « rattrapage » puisse être pratiqué.

LE PRIX DES PNEUMATIQUES augmentera de 5 à 6 %, suivant les marques.

LES TARIFS D'AIR INTER devraient progresser de 6 %.

Enfin, la liberté sera rendue le 1er janvier aux tarifs de l'assurance automobile. Cela ne devrait pas se traduire par une hausse vertigineuse des tarifs, la concurrence devant jouer à plein.

VINGT-QUATRE VENDEUSES EN COLÈRE

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — « Oui, mesdames, votre beau magasin La Redoute est en grève. N'entrez pas. N'achetez pas. Montrez-vous solidaires des vingt-quatre vendeuses — sur vingt-cinq — en grève depuis neuf jours », *répète toutes les deux ou trois minutes une voix au mégaphone, invitant les passants de la rue piétonne de Lyon à prendre connaissance des revendications placardées sur les vitrines. Que disent-elles, ces affiches qui masquent totalement les rangées d'ensembles « disco » si prisés en ces soirs de fête ? Que* « le manque de cordialité » *dont peuvent parfois se plaindre les* « chères clientes » *tient au* « travail épuisant » *auquel sont soumises les employées.*

Étiqueteuses, manutentionnaires et caissières, sous la dénomination ronflante de « conseillères de vente », *elles perçoivent des salaires de 1 866 F à 2 150 F net, selon leur ancienneté. Une ancienneté toute relative, d'ailleurs, puisque le magasin n'est ouvert que depuis l'automne 1977. C'est l'un des seize aménagés, depuis trois ans, en France, sous l'enseigne La Redoute. Mais, en réalité, plus de 90 % des produits sont commercialisés par une filiale — la Société nouvelle d'exploitation Redoute (SNER) — et ne figurent pas au catalogue de la maison mère. Les salaires payés au personnel sont inférieurs à ceux versés à l'entreprise de Roubaix.*

« Les femmes ou les jeunes filles que nous embauchons n'ont généralement aucune expérience professionnelle », *déclare la direction lyonnaise. Affirmation contestée par les intéressées, qui reprochent à leurs employeurs de n'avoir pas tenu les promesses faites à l'embauche.* « Au lieu d'une prime représentant un treizième ou un quatorzième mois réunis, la majorité d'entre nous n'a pas touché plus d'un demi-mois », *disent les grévistes. Elles réclament une augmentation de 200 F pour toutes ou un véritable treizième mois.*

Des discussions devant s'ouvrir le 28 décembre, la direction n'a pas demandé l'exécution du jugement de référé rendu le 27, mettant en demeure les grévistes de laisser les entrées du magasin libre s'accès et la clientèle libre d'acheter. — B. E.

Les entreprises de travail temporaire devront désormais présenter des garanties financières

Passé presque inaperçu, le texte de loi, adopté par le Parlement et à paraître au *Journal officiel*, qui modifie l'article L. 124-8 du code du travail, n'est pourtant pas sans intérêt : il a trait à la profession du travail temporaire et il stipule que désormais *« tout entrepreneur de travail temporaire est tenu, à tout moment, de justifier d'une garantie financière assurant, en cas de défaillance de sa part, le paiement des salaires et de leurs accessoires, des indemnités (...), des cotisations obligatoires dues à des organismes de sécurité sociale ou à des institutions sociales »*.

Jusqu'à maintenant, la loi du 3 janvier 1972, qui régit le travail temporaire, disposait en effet que c'était à l'entreprise utilisatrice de payer les pots cassés, à la fois en matière de salaires et de charges sociales lorsque l'entreprise de travail temporaire (E.T.T.) était « défaillante ». Le Fonds de garantie des salaires, auquel cotisent toutes les entreprises au taux de 0,25 %, n'intervient qu'en cas de règlement judiciaire ou de liquidation de biens et, du reste, la procédure est *« longue et mal adaptée aux E.T.T. »*, comme le constatait le rapport de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales. De toute façon, le versement des charges sociales n'était pas, lui, garanti, et il est arrivé fréquemment que les URSAFF se retournent contre les entreprises utilisatrices, qui payaient ainsi deux fois.

Situation anormale

Le législateur a enfin pris des dispositions pour que cesse cette situation anormale, même s'il maintient que *« l'utilisateur est substitué à l'entrepreneur de travail temporaire en cas d'insuffisance de la caution »*. Il appartient donc aux entreprises utilisatrices de savoir à qui elles ont affaire, puisque le nouvel article du code du travail souligne : les E.T.T. *« sont tenues de fournir aux entreprises utilisatrices, sur leur demande, une attestation des organismes de sécurité sociale précisant leur situation au regard du recouvrement des cotisations dues à ces organismes »*.

La garantie financière, que devront désormais présenter les E.T.T. et qui *« est calculée en pourcentage du chiffre d'affaires annuel de l'entreprise concernée »*, est laissée, quant à son mode de délivrance, au choix de la maison d'intérim. Elle peut, en effet, résulter, dit le texte de loi, *« d'un engagement de caution pris par une société de caution mutuelle, un organisme de garantie collective, une compagnie d'assurances, une banque ou un établissement financier habilité à donner caution »*.

Ces mesures ont évidemment pour but *« d'assainir un secteur professionnel attractif qui compte encore beaucoup d'entreprises éphémères »* et c'est du reste pourquoi l'article L. 124-8 modifié stipule aussi que *« l'activité d'entrepreneur de travail temporaire ne peut être exercée qu'après déclaration faite à l'autorité administrative et obtention d'une garantie financière »*, dont le montant minimum obligatoire doit être fixé par décret. Il ne devrait par conséquent plus être possible au premier venu de créer une maison d'intérim avec seulement un bureau, un téléphone, un carnet d'adresses et un « capital » de 20 000 F...

Consciente de ces abus, la profession elle-même, qui fait de réels efforts pour *« se normaliser et se moraliser »*, a pris les devants. Il existe, en son sein, deux organismes de caution, l'ASCOBATT et la SOCAMETT, respectivement proches de deux syndicats patronaux rivaux, l'UNETT et le PROMATT. Mais ils ne rassemblent, au total, que le tiers des E.T.T., parmi les plus importantes et donc les mieux gérées. Restent des centaines de petites maisons d'intérim qui devront maintenant se soumettre aux nouvelles dispositions ou se démettre.

PROGRESSION DE F.O. A CREUSOT-LOIRE

Force ouvrière a gagné 5,8 % des suffrages exprimés, aux élections des délégués du personnel de Creusot-Loire au Creusot, au détriment de la C.G.T. — qui reste cependant largement majoritaire — et de la C.F.D.T. Dans les résultats ci-dessous, nous indiquons entre parenthèses les chiffres des élections de 1977.

Inscrits, 1 914 (2 018) ; votants, 1 551 (1 648) ; bulletins nuls, 363 (370) ; suffrages exprimés, 1 502 (1 590).

Ont obtenu : C.G.T., 910 voix, soit 60,6 % des suffrages exprimés (1 024 et 64,4 %) ; C.F.D.T., 437 voix, soit 29 % (494 et 31 %) ; F.O., 155 voix, soit 10,3 % (72 et 4,5 %).

La C.G.T. perd donc 3,8 % et la C.F.D.T. 2 % au profit de F.O.

● *Des licenciements* ont été annoncés à l'entreprise de peinture navale Gardella de Marseille. Ils concernent cent quatre-vingt-dix des deux cent quatre travailleurs de ces établissements, qui sous-traitaient de nombreux travaux avec les entreprises du groupe Terrin.

A Roanne, les quarante-deux licenciés de la SOMIP (Société mécanique et industrielle de précision) ont planté un arbre de Noël devant la chambre de commerce en l'ornant de leurs lettres de licenciement.

MANIFESTATION CÉGÉTISTE DEVANT LE SIÈGE DE CITROËN A PARIS

Une centaine de militants cégétistes du groupe Citroën-Peugeot-Chrysler ont bloqué la circulation pendant dix minutes, ce jeudi matin 28 décembre, devant le siège de l'entreprise de construction automobile, quai André-Citroën, à Paris (15e). Organisée sous l'égide de l'Union syndicale des travailleurs de la métallurgie C.G.T. de Paris, qui avait déployé une large banderole où l'on pouvait lire *« Lutter pour les libertés »* et *« Contre tout licenciement et toutes sanctions »*, cette manifestation symbolique avait pour but d'attirer l'attention sur le cas de M. Albert Barré, délégué C.G.T. au comité d'établissement de Citroën, menacé de licenciement pour, selon la direction, *« séquestration d'un chef d'atelier »*.

● *Aux Charbonnages de France, les salaires sont augmentés de 1,5 %* à compter du 1er décembre, en application du contrat salarial 1978, signé avec F.O., la C.T.F.C. et la C.G.C. Depuis le 1er janvier, la majoration du salaire de base est ainsi de 9,5 % pour les quelque soixante-douze mille salariés de l'entreprise nationale. Un réajustement, en fonction de l'évolution des prix, interviendra au début de 1979.

AFFAIRES

Qui remplacera I.B.M. en Inde ?

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — L'Inde fait l'objet d'une sollicitude toute particulière des grands constructeurs d'informatique. Les Américains Burroughs et Univac, le Britannique I.C.L. et C.I.I.-Honeywell-Bull, pour ne citer qu'eux, tentent de prendre la place qu'I.B.M. a abandonnée en 1978.

Tout a commencé en septembre 1977, lorsque les nouveaux dirigeants indiens ont invité le numéro un mondial de l'informatique à ramener sa participation dans sa filiale indienne à 40 %. Ce faisant, ils ne faisaient qu'appliquer le Foreign Exchange Regulation Act (FERA) adopté en 1973 par le gouvernement de Mme Gandhi, qui impose aux filiales des sociétés étrangères de transférer 60 % de leur capital à des partenaires indiens.

Les usines travaillant uniquement pour l'exportation échappent en principe au FERA et son application peut donner lieu à des arrangements. Pourtant, dans le cas d'I.B.M., comme dans celui de Coca-Cola, l'attitude des autorités indiennes a été particulièrement rigide.

I.B.M. disposait en Inde d'une usine de montage d'ordinateurs (modèle 1401), d'un centre de maintenance et d'un réseau commercial. La filiale était largement bénéficiaire — les 1401, amortis depuis longtemps, étaient loués — et employait environ huit cents personnes. Sur quelque quatre cents ordinateurs installés dans le pays, on en compte environ cent cinquante I.B.M.

Face à la demande des autorités de Delhi, I.B.M. fit une contre-proposition : *« Nous scindons la filiale en deux. Une société contrôlée à 100 % assurera le marketing et la maintenance. Une autre, où I.B.M. n'aurait que 40 %, regroupera le service Bureau. »* En outre, le groupe proposa d'installer un centre scientifique, une usine de circuits intégrés, un laboratoire d'analyses de composants (tout cela contrôlé à 60 % par des intérêts indiens), et de donner un certain nombre de brevets. Dans une ultime proposition, il se déclara prêt à fabriquer dans l'usine des ordinateurs de la série 360/370, tout en conservant le contrôle du service commercial.

L'Indonésie, comme la Yougoslavie, avaient accepté en leur temps un compromis de ce type. L'Inde, bien que certains de ses experts aient trouvé la proposition intéressante, refusa. D'aucuns voient dans la rigidité de M. Desai — pourtant mieux disposé que Mme Gandhi à l'égard du « libéralisme » américain — une « sanction » contre I.B.M., coupable d'avoir entretenu de — trop bonnes — relations avec le gouvernement précédent.

I.B.M. donna alors à ses clients un délai de cent quatre-vingts jours pour acheter le matériel, laissa un stock de pièces détachées et quitta le pays. Il abandonna la maintenance du parc à un organisme d'État, créé en octobre 1976 : Computer Maintenance Corporation (C.M.C.), destiné à devenir une « super » société de services.

Le géant parti, les nains tentent de prendre la place. *« A chaque appel d'offres pour l'achat de matériel informatique, il y a une vingtaine de réponses »*, annonce-t-on fièrement à Delhi. Officiellement, rien n'interdit à I.B.M. d'y répondre. Mais depuis près de deux ans, le groupe n'a rien vendu ! *« Grâce à cette concurrence et à notre constructeur local, les prix baissent. »* Une société nationale, ECIL, chaperonnée par l'énergie atomique, construit en effet des mini-ordinateurs indiens (la série T.D.C.). Elle espère sortir une moyenne machine dans quelques années.

ECIL bénéficie d'un accès privilégié au marché national, le tout-puissant département de l'électronique, directement rattaché au premier ministre, exerçant un strict contrôle sur les achats de matériels informatiques par les administrations et les entreprises. Son autorisation est nécessaire, même pour les très petits ordinateurs, et pour passer commande d'un matériel étranger, il faut faire la preuve qu'une machine équivalente n'existe pas en Inde. En fait, cette règle joue surtout pour les mini-ordinateurs, les autres étant, en tout état de cause, importés.

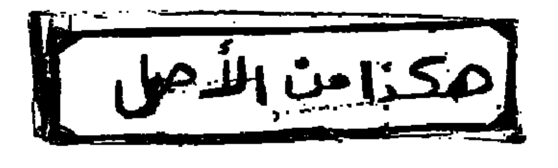
Forte d'une vieille implantation locale, I.C.L. paraît aujourd'hui bien placée pour accroître sa part du marché indien. Ses deux sociétés locales vont fusionner. 60 % du capital sera indianisé. L'usine fabriquera des mini-ordinateurs de la récente série 2900.

UNIVAC, qui vient de vendre trois ordinateurs (dont l'un pour le système de réservation d'Air India) et C.I.I.-Honeywell-Bull s'activent beaucoup.

Deux Iris 55 ont été vendus et un Iris 80 vient d'être livré au département de l'énergie atomique à Calcutta, les machines de l'ex-C.I.I. étant particulièrement appréciées pour les applications scientifiques et celles en temps réel. La compagnie a cependant décidé de pousser le 64 (d'origine Honeywell-Bull), car il *« correspond à la majorité des appels d'offres en cours dans le pays »*. Une première machine vient d'être commandée par la Reserve bank of India. C.I.I.-H.B. a signé deux accords : l'un avec C.M.C. pour la maintenance et la formation du personnel ; l'autre avec une société de services appelée à devenir son agent et à développer des logiciels adaptés au pays.

Mais c'est Burroughs qui paraît le mieux à même d'accroître sensiblement son influence. Le groupe vient de conclure un accord, approuvé par le gouvernement, avec le premier groupe industriel privé indien, Tata. Une filiale commune (50-50) a été constituée dans la zone franche de l'aéroport de Bombay pour fabriquer des matériels périphériques sous licence Burroughs, et destinés uniquement à l'exportation. Il n'est pas impossible que cet accord original soit élargi à d'autres fabrications à l'avenir. Cette filiale développera également des logiciels en liaison avec Burroughs. Bref, un « américain » remplacerait, pour une large part, un autre. Une manière comme une autre de montrer que le départ forcé d'I.B.M. et de Coca-Cola, n'était par pour autant dirigé contre les États-Unis.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.



ÉTRANGER

En Tunisie

Le projet de budget 1979 maintient le niveau élevé des dépenses socio-éducatives

De notre correspondant

Tunis. — Une situation économique « *qui n'inspire ni pessimisme ni optimisme démesurés* », « *plutôt satisfaisante* » et dont les progrès font que « *la Tunisie est devenue réellement un pays où il fait bon vivre* » : tel était le constat établi par le premier ministre, M. Hedi Nouira, le lundi 25 décembre, à la clôture des débats budgétaires de l'Assemblée nationale.

Le budget ordinaire pour 1979, qui était soumis depuis plusieurs semaines à l'examen des députés, s'élève à 625,1 millions de dinars (1 dinar vaut un peu moins de 12 F) enregistrant ainsi une progression de 15,5 % par rapport à 1978. Il s'inspire de deux nécessités fondamentales :

1) Maintenir le niveau des dépenses socio-éducatives et les dépenses de transfert, qui constituent, depuis l'indépendance, l'une des composantes essentielles de la politique budgétaire. C'est ainsi que les départements de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, de la santé, de l'emploi, des affaires sociales, de la jeunesse, des affaires culturelles, bénéficient de plus de la moitié des dépenses totales ;

2) Dégager un montant d'épargne compatible avec les besoins de financement des investissements. L'épargne budgétaire s'élèvera, en 1979, à 143,5 millions de dinars et représentera plus du quart des ressources du budget d'équipement.

Parallèlement, de sévères compressions interviennent dans les dépenses de fonctionnement.

En augmentation de 11,3 %, le budget d'équipement est de 383,5 millions de dinars. Il présente les caractéristiques d'un budget de redressement et d'une certaine relance des investissements publics, tant au niveau de son évolution que sur le plan de sa structure, et il confirme que les projets productifs et créateurs d'emplois demeurent la première préoccupation du gouvernement. Son financement est assuré par les ressources intérieures, à concurrence de 71,3 %, et pour le reste par des concours extérieurs. En 1979, la Tunisie aura, entre autres, recours au marché financier international pour 42 millions de dinars.

En présentant le projet de budget, M. Nouira avait évoqué l'évolution de l'économie tunisienne à la lumière des résultats des deux premières années d'application du plan quinquennal de développement : 1977 et 1978.

Ces résultats, selon M. Nouira, suscitent deux constatations : si, sur le plan global, ils se situent en deçà des espérances, par contre les structures économiques se sont comportées « *honorablement* » et l'essentiel des objectifs stratégiques sera atteint « *progressivement mais sûrement* ».

Il n'en demeure pas moins que la révision de certains choix s'est imposée. « *Nous ne voulons pas de ces projets artificiellement rentables et dont la rentabilité est payée par le budget ou, plus généralement, par l'économie nationale* » a déclaré le premier ministre, qui a annoncé que le gouvernement avait décidé de différer — « *et non d'abandonner* » — certaines réalisations inscrites dans le Plan. C'est ainsi que l'exploitation du gisement de gaz de Miskar ne sera pas entreprise dans l'immédiat, et que les projets relatifs à l'extension du raffinage des hydrocarbures et de la capacité sidérurgique ainsi qu'à la construction d'une seconde sucrerie et d'une fabrique d'engrais azotés vont être retardés.

MICHEL DEURÉ.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,1450	4,1550	— 210	— 190	— 395	— 365	—1260	—1190
$ can.	3,4930	3,5040	— 175	— 150	— 310	— 270	— 860	— 790
Yen (100).	2,1450	2,1560	+ 100	+ 140	+ 210	+ 260	+ 410	+ 480
DM	2,2800	2,2895	+ 45	+ 65	+ 100	+ 130	+ 265	+ 320
Florin ...	2,1050	2,1140	— 90	— 60	— 140	— 105	— 300	— 240
F. B.(100)	14,4220	14,4725	— 820	— 670	—1120	— 925	—2380	— 910
F. S.	2,5570	2,5690	+ 135	+ 160	+ 260	+ 295	+ 785	+ 855
L. (1 000).	4,9879	5,0181	— 400	— 310	— 745	— 645	—2260	—2080
£	8,4490	8,4785	— 450	— 385	— 895	— 780	—2815	—2660

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 5/8	7	3 1/2	3 7/8	3 1/2	3 7/8	3 3/4	4 1/8
$ E.-U. ...	5	5 1/2	11 3/4	12 1/8	11 7/8	12 1/8	12 1/2	12 3/4
Florin ...	8 7/8	9 5/8	9 3/4	10 3/8	9 1/2	10	8 7/8	9 3/8
F. B. (100)	16	20	11 7/8	12 5/8	10 3/8	11 1/8	9 1/8	9 7/8
F. S.	1/16	7/16	— 1/8	+ 1/8	— 1/8	+ 1/4	1/4	1/2
L. (1 000).	13	16	14	15	14 1/4	15 3/4	14 3/4	16
£	11 7/8	12 1/2	12	12 1/2	12 1/4	12 7/8	13 1/4	14
Fr. franç..	12	13	8 5/8	9 1/4	8 3/4	9 3/8	9	9 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Japon va livrer une guerre des crédits

(Suite de la première page.)

Jusqu'à présent, aucun accord n'est intervenu entre Pékin et Tokyo concernant les deux prêts, d'un total de 3 milliards de dollars, que la Banque d'export-import du Japon, d'une part, et un consortium de banques privées, d'autre part, ont proposé aux Chinois. La question du taux d'intérêt, mais aussi celle de la monnaie (yen ou dollar) dans laquelle sera libellé le prêt étant les points d'achoppement des négociations.

Talonnés désormais par leurs concurrents américains, les banquiers japonais se sont précipités en Chine pour négocier à tout prix un accord. Une mission privée, comprenant notamment les présidents de la Banque industrielle du Japon et de la Banque de Tokyo, vient d'arriver à Pékin avec une offre de prêt en dollars comportant un taux d'intérêt supérieur de cinq huitièmes à celui pratiqué sur le marché interbancaire de Londres. Selon des financiers à Tokyo, le taux proposé par les Japonais ne serait pas excessivement avantageux. D'autres banques étrangères l'auraient déjà proposé aux Chinois sans parvenir à emporter leur accord. Peut-être ces derniers se montreront-ils plus souples avec les Japonais qui veulent absolument signer au début de janvier. Il n'est pas impossible, font remarquer certains financiers à Tokyo, que les Japonais consentent en sous-main de meilleures conditions pour une partie des prêts en obtenant des dépôts en dollars de la Banque du Japon.

Les Chinois souhaitent avant tout bénéficier des financements accordés par le Fonds de coopération économique avec l'étranger, organisme financier d'Etat. Celui-ci accorde des prêts aux pays en voie de développement comportant un taux d'intérêt très bas (moins de 4 %) sur de longues périodes. Si la Chine bénéficie de telles facilités, et si elle obtient du Japon des tarifs préférentiels pour ses produits, elle créera indirectement un préjudice aux autres pays en voie de développement bénéficiant de l'aide japonaise : les possibilités financières du Fonds de coopération seront en effet réduites par les ponctions effectuées par les Chinois.

Dans l'ensemble, les Japonais sont partisans d'accorder des facilités financières à la Chine. Ils font en générale une analyse de la situation des finances chinoises assez optimiste. Selon des estimations non publiées, les engagements de la Chine à l'étranger pour 1978, compte tenu des paiements déjà faits jusqu'en novembre, s'élèvent à 1 076 millions de dollars. L'endettement de la Chine devrait passer à 4,4 milliards en 1979 et à 6,6 milliards de dollars en 1982.

Un endettement croissant

En réalité, il est très difficile d'avoir une idée précise de la situation financière chinoise, car Pékin a, ces dernières années, emprunté par des voies détournées (dépôts croisés, crédit fournisseur, etc.). Selon la Bank for International Settlements, la Chine aurait notamment emprunté 500 millions de dollars sur le marché bancaire. En ce qui concerne les réserves en devises, on s'accorde à penser qu'elles s'élèvent, comme l'a déclaré M. Li Hsien-yen, vice-premier ministre chargé des affaires économiques, à plus de 2 milliards de dollars. En tout état de cause, ces réserves sont loin de permettre à la Chine d'acheter à l'étranger tout ce qu'elle souhaite pour sa modernisation.

Reste enfin l'éventualité d'une adhésion au Fonds monétaire international (F.M.I.). La question de l'adhésion de la Chine au F.M.I. date de son entrée à l'ONU, en 1970. Le président de la Banque populaire de Chine, en octobre 1976, demande l'expulsion de Taiwan et cet organisme. En fait, l'entrée de la Chine, outre les problèmes que cela poserait pour restituer à Taiwan, ou à la Chine populaire, les dépôts chinois en or, suppose surtout que Pékin divulgue des informations (P.N.B., indice des prix, balance des paiements internationaux, réserves en or, etc.) que les Chinois ne souhaitent peut-être toujours pas donner.

PHILIPPE PONS.

MONNAIES

AJOURNEMENT POSSIBLE DU S.M.E.

(Suite de la première page.)

A l'évidence, plusieurs des Neuf crurent que la position française n'était que du bluff ;

Les Français partent de l'idée que si l'on ne décide pas clairement les choses maintenant, au moment de la création du S.M.E., la résolution du Conseil européen restera lettre morte. Comme tant d'autres engagements ayant trait à l'élimination des M.C.M. souscrits dans le passé. Ils demandent donc au chancelier de tenir ses promesses. Pour eux, le jeu en vaut la chandelle : les exportateurs français — et ils ne sont pas les seuls *dans la Communauté* — *perdent des* parts de marché au profit de leurs concurrents allemands : au train où vont les choses, la République fédérale — avec la combinaison de son prix payés à ses exploitants et de M.C.M. jouant comme des subventions à l'exportation — va devenir, ou peu s'en faut, la première puissance agricole de la C.E.E..

L'enjeu est aussi de nature politique : se sachant guetté, en particulier par le R.P.R., le président de la République se donne ainsi l'occasion de montrer que, sous sa direction, il est possible de faire progresser la construction européenne sans aucunement brader les intérêts nationaux.

Les négociateurs français se considèrent d'autant plus dans leur droit que leur requête est modeste : pour lever la réserve sur les règlements de mise en vigueur du S.M.E., ils exigent uniquement la non-création de M.C.M. durables ; ils ne réclament pas pour l'instant un calendrier de démobilisation des M.C.M. existants, ni même une dévaluation immédiate du « franc vert » de 3,6 %, laquelle entraînerait un relèvement de même ampleur des prix agricoles français (s'il y a eu confusion lors du conseil des 18 et 19 décembre, c'est que M. Méhaignerie, préoccupé ce jour-là par la manifestation des agriculteurs de Vassy (Calvados), avait présenté un peu dans le désordre et sans très clairement les hiérarchiser plusieurs revendications françaises, en mettant un moment l'accent plus sur l'ajustement des prix de 3,6 % que sur l'élimination des futurs M.C.M.

Que va-t-il se passer ? Au siège du Conseil des ministres à Bruxelles personne ne répond.

La balle se trouve maintenant dans la capitale fédérale. Le chancelier Schmidt, qui n'ignore pas que plusieurs autres Etats membres, notamment l'Italie et l'Irlande, mais aussi, parmi les pays à monnaie forte, le Danemark et la Belgique souhaitent eux aussi une normalisation de la situation agro-monétaire, hésitera certainement à ne pas honorer ses engagements du 4 décembre. Il lui restera alors, et ce n'est pas une mince affaire, à convaincre son ministre de l'agriculture M. Ertl qui a toujours eu comme tactique de faire la sourde oreille aux appels lancés par la France ou d'autres pays pour le rétablissement de concurrence normale au sein de l'Europe « verte ». L'affaire se complique ici pour des raisons de politique intérieure allemande. M. Ertl appartenant au parti libéral ; l'affronter serait risquer de mettre en cause l'actuelle coalition gouvernementale...

PHILIPPE LEMAITRE.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
27 DÉCEMBRE

Repli

La multiplication des petits ordres de vente passés au comptant par la clientèle particulière, soucieuse d'échapper à la taxation des plus-values, a mercredi provoqué une fois encore un bel embouteillage à la Bourse de Paris et obligé les responsables à retarder d'un quart d'heure, comme la veille, l'ouverture de la séance à terme.

Une séance au demeurant bien terne, puisque toujours marquée par une faible activité, accompagnée cette fois d'un repli des cours, conséquence directe de la situation régnant sur le marché du comptant. En clôture, l'indicateur instantané accusait une baisse légèrement supérieure à 1 %.

Autour de la corbeille, professionnels et habitués étaient plutôt moroses. Était-ce là ce « brillant » marché annoncé à grands coups de voix par quelques fiers augures en octobre dernier ? Ces Cassandres auraient-ils mésestimé l'impact des plus-values, facteur connu, ou simplement oublié de tenir compte de l'environnement international ? De toute évidence, l'aggravation de la situation en Iran, avec l'arrêt à peu près total des ventes de pétrole par ce pays, a conjugué ses effets avec ceux du premier élément, faisant du même coup passer complètement inaperçu le ralentissement des prix en novembre.

L'or a monté à Paris comme à Londres, et le lingot a repassé la barre des 30 000 F pour s'établir à 30 200 F (+ 205 F), entraînant dans son sillage le 4 1/2 % 1973 et le 7 % 1973. Recul du napoléon à 266 F (— 2,90 F).

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
C.G.V., c. 37	1 p. 1	. ..
Fin. Eaux et Eaux, c. 28	2 p. 1	1 ..
Locatel, c. 22	1 p. 4	18 ..
L'Oréal, c. 22	1 p. 4	54 ..
Luchaire, c. 54	1 p. 4	6 ..
Lyonnaise Eaux, bon 31	1 p. 4	3 70

LONDRES

La baisse s'accélère

Déprimé par les événements d'Iran, des chauffeurs de camions-citernes des compagnies pétrolières, le marché accélère, jeudi, son repli. Avant midi, l'indice des industrielles accusait une baisse de 3,1 points, à 475,1. Recul des pétroles, mais fermeté des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 222 . contre 220 60

VALEURS	CLOTURE 27 12	COURS 28 12
Beecham	623 ...	621 ...
British Petroleum	828 ...	820 ...
Courtaulds	118 ...	117 ...
De Beers	378 ...	382 ...
Imperial Chemical	367 ...	364 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	229 ...	226 ...
Shell	573 ...	571 ...
Vickers	184	191 ...
War Loan 3 1/2 %	29 7/8	30 ...
*West Driefontein	22 1 2	32 5/8
*Western Holding	22 9 16	22 11.16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

OPTORG. — Les résultats de la compagnie pour 1978 seront en augmentation et permettront, selon le président Torre, de majorer le dividende global (14,70 F pour 1977). En revanche, les bénéfices consolidés, marqués par les mauvais résultats des filiales installées dans des pays où la situation économique est moins favorable, seront moindres. Toujours d'après M. Torre, la part de la compagnie dans ces bénéfices devrait être supérieure à 30 millions de francs contre 47,17 millions. Une amélioration du bénéfice consolidé est néanmoins attendue pour 1979.

BERNOT-BRETON. — Déjà détenteurs de 31,6 % du capital de la société, les Établissements Thouvenin ont porté cette participation à 82,83 % en rachetant 31 800 titres à divers actionnaires au prix unitaire de 300 F. Les cours de Bourse seront maintenus à ce niveau du 28 décembre au 18 janvier 1979 inclus.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977)

	26 déc.	27 déc.
Valeurs françaises	153,1	150,7
Valeurs étrangères	98,7	98,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	88,4	87,4

NEW-YORK

Repli

La rechute du dollar, liée à l'aggravation de la situation en Iran, a passablement déprimé le marché, et mercredi, à l'issue d'une séance un peu plus animée que la veille, l'indice des industrielles avait baissé de 7,45 points à 808,56.

L'activité s'est accrue, et 23,58 millions de titres ont changé de mains, contre 21,47 millions précédemment. Sur 1 941 valeurs traitées, 1 031 ont fléchi ; 453 ont monté, et 457 n'ont pas varié.

L'affaiblissement du billet vert n'a toutefois pas été seul à jouer. Des prises de bénéfices, après le récent mouvement de hausse, et des ventes d'origine fiscale, à l'approche de la fin d'année, ont également pesé sur les cours. Cependant, malgré les craintes suscitées par la tension observée sur les taux d'intérêt, leur ampleur est restée modérée, les opérateurs ne voulant rien brusquer, dans un souci de prudence. A cet égard, l'on attendait avec un certain intérêt, autour du « Big Board », la publication, jeudi, des statistiques sur l'évolution de la masse monétaire.

VALEURS	COURS 26 12	COURS 27 12
Alcoa	45 1/2	48 ...
A.T.T.	59 7 8	58 3 4
Boeing	74 3 4	73 5 8
Chase Manhattan Bank	29 1 2	29 1 4
Du Pont de Nemours	128 1 4	127 3/8
Eastman Kodak	62 1 2	61 ...
Exxon	48 1 2	49 1/4
Ford	41 3 4	41 5 8
General Electric	48 1 2	47 3/4
General Foods	32 3 8	32 3 8
General Motors	54 5 8	54 7 8
Goodyear	16 3 8	16 7/8
I.B.M.	309 ...	302 3 8
I.T.T.	27 ...	26 3 4
Kennecott	20 3 8	20
Mobil Oil	69 1 2	68 3 8
Pfizer	33 7 8	33 1/4
Schlumberger	97 1 2	94 7 8
Texaco	24 1 2	24 3 8
U.A.L. Inc.	30 3/4	29 3 4
Union Carbide	34 ...	33 7 8
U.S. Steel	22 ...	21 5/8
Westinghouse	17 ...	16 3 4
Xerox	55 1/4	53 1 2

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 12	28 12
1 dollar (en yens)	195 65	193 85

BOURSE DE PARIS - 27 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

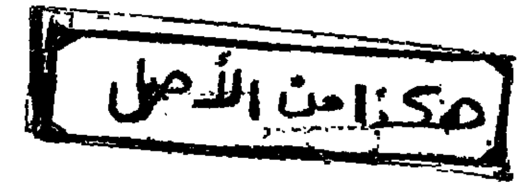
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27 12	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 282	4 194	4 24
Allemagne (100 DM)	229 980	229 520	229
Belgique (100 F)	14 590	14 480	14 65
Pays-Bas (100 fl.)	212 950	211 330	210 50
Danemark (100 krd)	83 900	82 080	81 50
Norvège (100 k)	84 900	83 490	84 60
Grande-Bretagne (£ 1)	8 500	8 495	8 50
Italie (1 000 lires)	5 120	5 093	5 10
Suisse (100 fr.)	257 800	257 450	256 50
Suède (100 krs)	99 000	97 480	86 75
Autriche (100 sch.)	31 700	31 330	31 25
Espagne (100 pes.)	6 080	5 964	5 85
Portugal (100 esc.)	8 250	9 158	9
Canada ($ can 1)	3 580	3 531	3 575
Japon (100 yens)	2 210	2 148	2 13

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

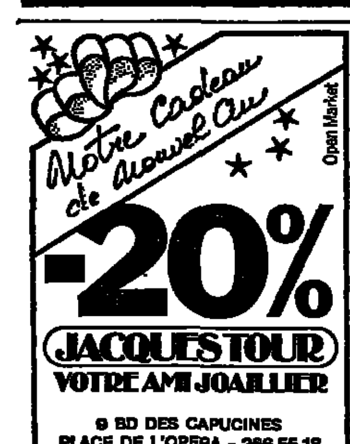
MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27 12
Or fin (kilo en barre)	29900	30050
Or fin (en lingot)	29995	30200
Pièce française (20 fr.)	252 90	266
Pièce française (10 fr)	228 50	225 50
Pièce suisse (20 fr.)	256 10	255 50
Union latine (20 fr.)	228 30	228 50
Souverain	280 50	281 30
Pièce de 20 dollars	1261 60	1280
Pièce de 10 dollars	784	708
Pièce de 5 dollars	445	445
Pièce de 50 pesos	1199 50	1288
Pièce de 10 florins	237	238 10



Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE





« Le président Boumediène a dû mourir d'insuffisance rénale ou de défaillance respiratoire »

déclare le professeur Monsaillier

« On pouvait, jusqu'à ces derniers jour, espérer une amélioration de l'Etat de santé du président Houari Boumediène » a déclaré, mercredi 27 décembre, le professeur Monsaillier, chef du service de réanimation de l'hôspital Cochin, à Paris.

Le réanimateur français s'était rendu, à quatre reprises, au chevet du président algérien, entre le 4 et le 19 décembre. Il y a une semaine, le professeur Monsaillier avait affirmé que M. Boumediène, bien que maintenu sous assistance respiratoire et rénale mécanique, *« avait une activité électrique cérébrale »*.

Selon lui, la *« mort du président algérien n'avait pas été cachée au monde, comme le laissaient supposer certaines hypothèses »*. Pour le professeur Monsaillier, Houari Boumediène, *« au bout du rouleau, a dû mourir d'insuffisance rénale, ou de défaillance respiratoire »*.

Le chef du service de réanimation de l'hôspital Cochin, a donné un certain nombre d'informations détaillée sur la maladie du président algérien, notamment, sur Antenne 2 et sur les antennes d'Europe 1. De son côté, le professeur suédois, Jan Waldenstroem, qui vient de donné son nom à la maladie dont le président Boumediène vient de mourir, a déclaré, mercredi matin, qu'il n'avait pas été surpris par le décès du président algérien.

Selon le professeur, le président Boumediène était atteint d'une forme très grave de la maladie de sang qu'il a découverte et décrite dans les années 50.

Le professeur Waldenstroem s'était rendu en consultation à Alger, il y a un mois, à la demande des autorités algériennes. Il y a discuté, a-t-il dit, le mode de traitement le plus approprié pour tenter de sauver le chef d'Etat algérien. *« Mais j'avais peu d'espoir quand je suis rentré en Suède »*, a-t-il ajouté *(le Monde* du 29 novembre), remarquant que le président Boumediène avait survécu plus longtemps qu'il ne l'avait pensé.

Le professeur suédois a également précisé que le président Boumediène avai tété très bien soigné à Alger. Il estime, d'autre part, qu'il n'aurait pas pu faire plus pour lui s'il avait été appelé plus tôt à son chevet.

Les déclarations détaillées du professeur Monsaillier, abondamment diffusées au cours de la journée de mercredi, n'auront pas manqué de surprendre ceux pour qui l' « obligation au secret médical est une règle de droit à caractère général et absolu », *comme l'indique un commentaire autorisé du code de déontologie. Ce dernier précise que le secret* « s'impose à tout médecin » *et renvoie au code pénal (art. 378). En effet, la mort du malade ne délie en rien le médecin de l'obligation du secret qui* « trouve son fondement déontologique dans l'intérêt des malades, de la médecine et de la santé publique. (...)

Certes, la loi a prévu des dérogations, au nombre de dix-sept, qui s'appliquent dans des cas bien précis. En dehors de ceux-ci, le secret professionnel reste une obligation absolue, qui ne devrait être l'objet d'aucune interprétation. Le cas des chéfs d'Etat soulève, certes, un problème particulier dans la mesure où un minimum d'information est nécessaire à ceux qui sont chargés d'assurer la sucession.

Pourtant, une interprétation maximaliste du secret avait été fournie, en France, lors du décès de Georges Pompidou. Le silence alors observé avait donné lieu à un certain nombre de critiques dans la mesure même où il avait abondamment alimenté la « rumeur ».

La question reste posée : le traitement d'un homme d'Etat dispense-t-il du respect du secret professionnel ? « Avons-nous le droit, *se demandait le professeur Paul Milliez* (1), bien qu'il s'agisse d'hommes publics, de trainer ainsi leurs misères sur la place ? » *Il répondait par la négative :* « Le secret médical reste toujours une obligation, même après la mort, plus encore peut-être pour les grandes personnalités. » *La journée de mercredi aura montré qu'il existe des interprétations* a minima *de cette obligation.* — C. B.

(1) Concours médical, 14 décembre 1977.

En Corse

LE COMITÉ DE SOUTIEN AUX PRISONNIERS POLITIQUES MENACE DE « PASSER A L'ACTION »

Le Comité de soutien aux prisonniers politiques corses (membres présumés du F.L.N.C. détenus dans la région parisienne) a menacé d'engager, mercredi 27 décembre, « un certain nombre d'actions », si, d'ici à ce jeudi soir, les revendications qu'il formule ne sont pas satisfaites. Ce comité intitulé « A Riscossa » (le renfort en langue corse) au cours d'une conférence de presse mercredi à Bastia demande *« le transfert, comme par le passé, de tous les patriotes corses dans un établissement pénitentiaire équipé pour recevoir des détenus politiques »* et *« le droit de visite normal »*.

Selon « A Riscossa », ces revendications sont *« de pur bon sens, humanitaires, et facilement admissibles »*, et, par conséquent, *« doivent être acceptées par les pouvoirs publics dans les heures qui suivent »*.

D'autre part, le Front de libération national de la Corse a revendiqué, merredi soir, auprès du magazine *Kyrn*, à Bastia, un attentat à l'explosif commis dans la nuit du 20 au 21 décembre. La villa inoccupée de M. André Mouthon, à Brando (Haute-Corse), avait été endommagée par une charge explosive.

M. JEAN FRANÇOIS-PONCET REPRÉSENTERA LA FRANCE AUX OBSÈQUES

Les délégations commencent à arriver à Alger pour les funérailles du président Boumediène, qui doivent se dérouler vendredi. C'est M. Jean François-Poncet, ministre des afafires étrangères, qui représentera la France.

● *Le cardinal Duval*, archevêque d'Alger, a déclaré, mercredi 27 décembre, que dans ses relations avec le président Boumediène, il avait *« trouvé un homme de conciliation dans la sincérité de sa foi musulmane »*, qui *« a toujours fait preuve de respect envers la communauté chrétienne »* d'Algérie. Dans cette déclaration, publiée par l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, le cardinal ajoute : *« Les catholiques d'Alger sont unanimes à souhaiter, c'est l'objet de notre prière, que l'œuvre de développement et de service du bien commun se poursuive dans le respect des valeurs de l'esprit, dans la concertation de toutes les forces vives du pays et dans une profonde union des cœurs. »*

● *Vingt-deux prisonniers politiques* auraient obtenu la promesse d'être libérés jeudi matin à la prison de Machad, où une mutinerie a éclaté mardi. L'ayatollah de la ville aurait obtenu que l'armée accepte ces libérations en échange de celle d'une dizaine de policiers pris en otages par les mutins. Toutefois, il semble que les détenus de droit commun s'opposent à la sortie des prisonniers politiques pour tenter de négocier leur propre libération, refusée par les autorités. — *(A.F.P.)*

A Taiwan

DES MANIFESTATIONS ANTIAMÉRICAINES ONT MARQUÉ L'ARRIVÉE DE L'ÉMISSAIRE DE M. CARTER

M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint américain, a été reçu jeudi 28 décembre par le président de Taiwan, M. Tchang Thing-kuo, pour examiner les conséquences de la rupture des relations diplomatiques entre l'île et les Etats-Unis, après la normalisation entre Washington et Pékin.

La rumeur avait d'abord circulé que le président Carter allait rappeler à Washington M. Warren Christopher en raison des manifestations qui ont marqué l'arrivée de celui-ci à Taipeh mercredi. Selon le département d'Etat, M. Christopher et la délégation qui l'accompagnait ont été immobilisés dans leurs voitures sur la route de l'aéroport par une foule qui lançait sur eux des cailloux et des œufs. M. Christopher et l'ambassadeur des Etats-Unis à Taipeh, encore en poste jusqu'au 31 décembre, ont été légèrement blessés par des éclats de verre. Les Etats-Unis ont officiellement protesté auprès du ministère taiwanais des affaires étrangères.

En accueillant les Américains, M. Chein, vice-ministre taïwanais des affaires étrangères, avait déclaré que la coopération et la concertation entre Taipeh et Washington ne pouvaient se poursuivre que dans le cadre de relations *« de gouvernement à gouvernement »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Au Tchad

LES DEUX PRINCIPAUX CHEFS DE LA RÉBELLION SERAIENT DÉTENUS EN LIBYE

N'Djamena *(A.F.P.)*. — MM. Goukouni Oueddeï, président du conseil de la révolution du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat), et Adoum Togoi, chef d'état-major des forces armées populaires de libération du Front, seraient détenus dans l'oasis libyenne de Sebha.

Selon des rumeurs circulant dans la capitale tchadienne, un grave désaccord serait survenu entre les dirigeants du Front et les autorités de Tripoli sur la question de l'occupation par les forces libyennes de la bande frontalière d'Aouzou, située au nord du Tchad.

Si ces informations devaient se confirmer, elles constitueraient la preuve que M. Goukouni, dans son difficile dialogue avec la Libye, n'a pas voulu transiger sur l'un des points essentiels du programme du Front : la défense de l'intégrité territoriale du Tchad.

A N'Djamena, on estime désormais que les thèses du gouvernement d'union nationale et celles de l'opposition armée que dirige M. Goukouni ne sont plus inconciliables.

[Sur les antennes de la radio libyenne, M. Goukouni Oueddeï avait affirmé, le 18 novembre, qu'il était prêt à entamer le dialogue avec le gouvernement de N'Djamena. De son côté, le présiden Malloum, chef de l'Etat tchadien, a déclaré ce mois-ci qu'il était prêt à rencontrer M. Goukouni Oueddeï (« le Monde » du 27 décembre.]

M. VICTOR GARÈS EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN SIERRA-LEONE

Le Journal officiel de vendredi 29 décembre publiera la nomination de M. Victor Garès comme ambassadeur à Freetown (Sierra-Leone) en remplacement de M. Jehan de Latour.

[Né en 1916, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Victor Garès a commencé sa carrière au ministère de la France d'outre-mer avant d'être intégré aux affaires étrangères en 1958. Il a été en poste à Accra, à Lagos, à l'administration centrale *(Afrique-Levant)*, à Denver (consul général) et à Londres. Depuis 1974, il était ambassadeur à Kingston (Jamaïque) et simultanément à Nassau (Bahamas).]

Le numéro du « Monde » daté 28 décembre 1978 a été tiré à 557 637 exemplaires.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le nouveau slogan des chrétiens démocrates allemands : parti populaire contre front populaire

De notre correspondant

Bonn. — Les chrétiens-démocrates ont adopté un nouveau slogan pour la bataille des élections européennes : *« Parti populaire contre front populaire. »* C'est ce qu'a annoncé jeudi matin 28 décembre le président de la C.D.U., M. Helmut Kohl, dans un article publié par la *Bild Zeitung*.

Jusqu'ici, les stratèges chrétiens-démocrates avaient été vivement critiqués pour avoir engagé le combat européen avec cette formule : *« Politique pour la liberté, bonheur pour les êtres humains. »* Pour la C.D.U. bavaroise de M. Strauss, ce slogan, aussi vague qu'incompréhensible, traduisait l'incapacité de M. Kohl à affirmer des positions claires et visait à grignoter ainsi quelques voix dans le camp des adversaires de la démocratie chrétienne. Les virulentes attaques de la C.S.U. ont sans aucun doute incité M. Kohl à se raviser. Aujourd'hui le chef des chrétiens-démocrates prend beaucoup plus clairement position contre les partis de gauche.

« *1979*, écrit M. Kohl, *sera une année européenne. Sera-t-elle aussi l'année d'une Europe de la liberté et du libéralisme ? La décision appartiendra aux électeurs en juin prochain. Avec son programme électoral européen, le S.P.D. n'a pas en effet engagé au sein de l'Europe libre un combat contre les communistes mais contre le centre politique de la C.D.U.-C.S.U. et de ses partis frères. C'est pourquoi les élections européennes doivent, à mes yeux, se dérouler sous le signe : parti populaire contre front populaire. Je compte que les électeurs désavoueront les socialistes et les communistes.* »

Cette prise de position est explicitée par le secrétaire général de la C.D.U., M. Geissler, par le biais d'une analyse du programme adopté récemment par le congrès extraordinaire du parti social-démocrate. Ce programme se prononce notamment en faveur de la semaine de trente-cinq heures, de l'interdiction des lock-out et d'un contrôle des investissements européens. Aussi M. Geissler estime-t-il que le S.P.D. s'efforce d'exploiter la cause européenne pour *« instaurer le socialisme sur le continent »*. En attaquant les chrétiens-démocrates beaucoup plus que les communistes, le S.P.D. s'orienterait, sur le plan européen, vers une tactique de front populaire incluant les communistes.

Le programme social-démocrate a été critiqué le même jour d'une façon assez semblable par M. Martin Bangemann, responsable pour la politique européenne du parti libéral. Selon lui, le S.P.D. montrerait qu'il vise à réaliser une Communauté européenne très différente de celle qui existe aujourd'hui. Aussi le F.D.P., bien qu'associé au S.P.D. au sein du gouvernement Schmidt, fera-t-il tout son possible pour empêcher la mise en œuvre d'un programme comme celui qui est proposé aujourd'hui par les sociaux-démocrates.

JEAN WETZ.

LA BAISSE DU DOLLAR SE POURSUIT

Les événements d'Iran ont continué jeudi matin 28 décembre de tirer le dollar vers le bas. La devise américaine s'est encore sensiblement dépréciée sur toutes les places.

A Paris, le cours est passé de 4,1940 F mercredi en clôture à 4,15 F, accusant ainsi en l'espace de trois jours une baisse voisine de 2,5 %. Le dollar a été coté à 1,8150 DM (contre 1,8283 DM) à Francfort et à 1,62 F.S. (contre 1,6225 F.S.) à Zurich.

Le dollar a surtout accusé le coup à Tokyo, où, décrochant de 1,3 %, il s'est établi à 193,05 yens. Sur tous les grands marchés, Paris, Francfort, Zurich et Londres en particulier, les banques centrales ont discrètement soutenu le dollar pour éviter qu'il ne s'enfonce davantage.

Cette nouvelle baisse du dollar s'est accompagnée, comme les jours précédents, d'une hausse de l'or, dont le cours a, pour la première fois depuis le début de novembre, dépassé à Londres le niveau des 223 dollars l'once, sur les indications des marchés américains, où règne une assez vive tension.

Une athlète féminine de l'Allemagne de l'Est révèle qu'elle a utilisé des anabolisants

Décidément, on aura beaucoup parlé de dopage et de préparation biologique des athlètes en 1978. Après l'exclusion du Tour de France de Michel Pollentier, les révélations de Bernard Thévenet, les sanctions contre quatre médaillés, trois Soviétiques et une Bulgare, des championnats d'Europe d'athlétisme, voilà qu'une jeune Est-Allemande, passée à l'Ouest en décembre 1977, a elle passé aux aveux.

Dans une interview à l'agence sportive ouest-allemande SID, Renate Neufeld, vingt ans, qui comptait au nombre des espoirs du sprint pour les Jeux olympiques de 1980, a déclaré que, dès l'âge de dix-huit ans, son entraîneur du T.S.C. de Berlin-Est l'a obligée à prendre des cachets à base d'hormones et d'anabolisants pour améliorer ses performances. Elle a accepté, *« sous la menace de représailles »*, et a absorbé ces produits au début de l'entraînement pour la saison d'été 1977.

Renate Neufeld a ajouté que, après ce *« traitement »*, ses jambes grandirent, ses muscles se durcirent douloureusement et ses membres commencèrent à lui faire mal à la moindre marche prolongée. Sa voix est devenue rauque, un léger duvet a poussé sur sa lèvre supérieure et, à l'instar des autres membres de l'équipe féminine, elle n'a plus eu des règles régulières.

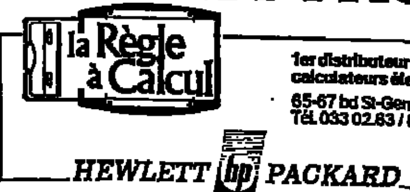
La jeune femme a emporté en Allemagne fédérale quelques échantillons de ces produits, des tablettes grises et de la poudre verte identifiées comme des stéroïdes anabolisants.

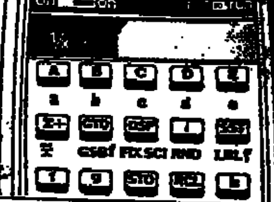
Après avoir gagné l'Allemagne de l'Ouest en compagnie d'un sportif bulgare qui est devenu son mari, Renate Neufeld s'est tue *« par crainte des représailles »* à l'encontre de sa famille restée en R.D.A. Elle a décidé de parler parce que son père, professeur d'anglais, a perdu son poste et que sa sœur, une bonne joueuse de handball, a été exclue de son club.

Les révélations de Renate Neufeld ne peuvent que donner du poids aux accusations lancées en 1973 contre les Allemands de l'Est par un entraîneur, ressortissant d'un pays socialiste, toujours à son poste à ce jour. C'est à Belgrade, aux championnats du monde de natation, que les premiers soupçons avaient pris corps malgré les démentis formels des responsables sportifs de la R.D.A. Le temps passant, et les centres d'entraînement est-allemands étant fermés à toutes visites sérieuses, d'autres indices, d'autres « fuites », ont poussé à prendre en considération les accusations formulées contre la R.D.A. concernant le dopage et la préparation biologique (le Monde *du 21 septembre).*

Aux derniers championnats du monde de natation, en août 1978, à Berlin-Ouest, la méforme subite de presque toutes les nageuses est-allemandes a encore renforcé ces doutes (le Monde *du 25 août). Informés bien à l'avance du potentiel nouveau de détection du laboratoire de Cologne chargé des analyses, les Allemandes de l'Est, plutôt que de s'exposer à des contrôles positifs, auraient interrompu la « préparation médicale » de leurs nageuses plusieurs semaines avant les compétitions, d'où leurs étonnantes contre-performances. Toujours à Berlin-Ouest, on a aussi été surpris du forfait, à cause de grippes suspectes, de deux nageuses de tout premier plan, Letra Thuemer et Christine Knacke.*

● *Après la découverte d'une imprimerie clandestine de faux billets* dans la banlieue de Marseille (*le Monde* daté 24-25 décembre), la police vient d'arrêter une treizième personne soupçonnée d'avoir participé à l'impression de faux billets de 10 000 F C.F.A. M. Roland Goupil, trente-neuf ans, a été appréhendé à Paris.





A B C D E F G